Syntaxe et Prosodie en Japonais : Lecture d'Informations télévisées / Dialogue spontané

Chieko Shirota

▶ **To cite this version:**

Chieko Shirota. Syntaxe et Prosodie en Japonais : Lecture d'Informations télévisées / Dialogue spontané. Linguistique. Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2012. Français. NNT : . tel-02113566

HAL Id: tel-02113566

https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/tel-02113566v1

Submitted on 8 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ÉCOLE DOCTORALE 268 – Langage et langues :
description, théorisation, transmission
EA 1483 - Recherche sur le Français Contemporain (RFC)

Thèse de doctorat
Discipline : Sciences du langage

Chieko SHIROTA

SYNTAXE ET PROSODIE EN JAPONAIS

LECTURE D'INFORMATIONS TÉLÉVISÉES / DIALOGUE SPONTANÉ

Thèse dirigée par
Madame Mary-Annick MOREL

Soutenance le 6 décembre 2012

Jury :

Monsieur Thierry BULOT, Professeur à l'Université Renne 2
Madame Élisabeth DELAIS-ROUSSARIE, Professeur à l'Université Paris 7, rapporteur
Madame Tomoko HIGASHI, Maître de conférence à l'Université Grenoble 3
Madame Laurence LABRUNE, Maître de conférence HDR, à l'Université Bordeaux 3, rapporteur
Madame Mary-Annick MOREL, Professeur émérite à l'Université Paris 3
Madame Irène TAMBA, Directeur de Recherche émérite à l'EHESS
Madame Jacqueline VAISSIÈRE, Professeur à l'Université Paris 3

Résumé

Cette recherche a deux objectifs, la systématisation de la prosodie fondamentale du japonais langue commune et l'application de ce système prosodique à une méthode didactique. Pour atteindre ces objectifs, nous cernons d'abord un cadre théorique adaptable au japonais en nous fondant sur la théorie de la « Grammaire de l'intonation » de Morel et Danon-Boileau (1998). Ensuite, nous analysons deux types de corpus, les premières phrases d'informations télévisées, dont le style est proche de celui de l'écrit, et des extraits de dialogue spontané. Les résultats de l'analyse du corpus d'écrit oralisé corroborent une hypothèse selon laquelle l'unité discursive, qui est dans l'ordre fondamental des constituants tel que défini par la fonction de détermination correspondant à un marqueur syntaxique/discursif spécifique, doit être réalisée par la prosodie fondamentale conformément à la fonction de détermination. Les indices suprasegmentaux de cette prosodie sont la position et la durée de la pause et la mélodie des séquences du modifiant et du modifié. En application de ce système prosodique, nous proposons une méthode d'enseignement d'accès facile pour l'enseignant et l'apprenant sur les plans théorique et didactique, grâce au critère binaire de la fonction de détermination d'une part, et d'un indice « écrit », le marqueur syntaxique/discursif, d'autre part. L'analyse du corpus d'oral montre que dans l'oral la fonction de détermination n'est pas représentée par le marqueur spécifique ni par la pause, qui sont remplacés par un indice intonatif à la fin du constituant, tandis que la fonction énonciative est réalisée par l'intonation des particules finales.

Mots clés : information linguistique, ordre des constituants, fonction de détermination, fonction énonciative, marqueur syntaxique/discursif, prosodie

Abstract

This research has two objectives: a systematization of the fundamental prosody of Japanese as a common language, and an application of this prosodic system to teaching method. To attain these objectives, we first fix a theoretical framework adaptable to Japanese based on the theory "Grammaire de l'intonation" (Intonation Grammar) of Morel and Danon-Boileau (1998). We then analyze two types of corpus, readings of lead sentences of TV news, whose style are close to the written style, and extracts from spontaneous dialogues. The results of analysis of the corpus in uttered-written style corroborate the hypothesis that the discursive unit, which is in the fundamental constituent order defined by the function of determination corresponding to a specific syntactic/discursive marker, must be realized by the fundamental prosody conforming to the function of determination. The supra-segmental indicia of this prosody are the position and the length of pauses and the pitch pattern of sequences of modifier and modified. With application of this prosodic system, we propose a teaching method easily accessible both to the teacher and the learner in theoretical and didactical aspects through the binary criterion of the function of determination and a "written" indicium, the specific syntactic/discursive marker. The analysis of the corpus in spoken style shows that in this style, the function of determination is represented neither by the marker nor by the pause, which are replaced by the intonated indicium at the end of constituent, whereas the enunciative function is realized by intonation of the final particles.

Keywords: linguistic information, constituent order, function of determination, enunciative function, syntactic/discursive marker, prosody

A mes parents

Remerciements

Je tiens tous d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à Madame Mary-Annick MOREL, ma directrice de recherche, qui m'a soutenue dans mes réflexions sur ce travail tout au long de mes études en France. Sans ses encouragements généreux et patients, je ne serais jamais arrivée à réaliser cette thèse.

Mes sincères remerciements vont à Madame Irène TAMBA pour ses conseils et ses remarques qui m'ont beaucoup aidée à élaborer ce travail, surtout du point de vue méthodologique de l'analyse contrastive entre le japonais et le français.

Je tiens à remercier vivement Madame Jacqueline VASSIÈRE d'avoir accepté d'être le président du jury.

Je suis très reconnaissante à Madame Élisabeth DELAIS-ROUSSARIE, qui m'a guidée dans le domaine prosodique phonologique du français à travers ses travaux depuis le début mes études contrastives entre les deux langues au Japon.

Ma profonde gratitude va aussi à Monsieur Thierry BULOT pour ses remarques précises sur la sociolinguistique concernant la norme et la variation.

Je tiens à remercier Madame Tomoko HIGASHI, qui m'a beaucoup encouragée grâce à nos passionnantes discussions. Je la remercie également d'avoir accepté d'être membre du jury de cette thèse.

J'adresse mes grands remerciements à Madame Laurence LABRUNE d'avoir accepté d'être le pré-rapporteur de cette thèse. Ses travaux dans le domaine phonologique du japonais m'ont beaucoup aidée à élaborer ce travail.

J'exprime ma sincère gratitude à Monsieur Takashi MASUOKA et à Monsieur Shiro KOORI, qui m'ont donnée des remarques précises sur leurs travaux qui ont été cruciaux pour ma thèse.

Je suis également reconnaissante envers Madame Dominique DELOMIER, Madame Maria CANDEA, et les chercheurs et les doctorants ayant participé aux séminaires de Madame MOREL et de son équipe, ainsi qu'envers les participants aux colloques qui m'ont offert la possibilité de présenter mon travail, pour leurs remarques constructives concernant mes présentations.

Je tiens à remercier profondément Miki NAKAHARA, qui m'a permis d'utiliser son corpus pour cette thèse, et Akiko NAKAJIMA et Takeki KAMIYAMA, qui ont accepté d'être informateurs du pré-test perceptif. Je suis très reconnaissante également envers Yooko ARASHI, à Yoshiaki FUKADA, à Michiko FUKUDA, et à Yoshiko TANAKA, d'avoir accepté d'effectuer le test perceptif ainsi qu'envers leurs étudiants qui ont accepté d'être auditeurs du test.

J'adresse un grand merci à Denis COGNEAU pour avoir soigneusement lu et révisé mes première et deuxième copies de cette thèse, à Jean-Pierre qui a relu des parties de la première copie, et à Léo FOUCHAULT qui m'a aidée à vérifier la traduction du corpus.

Je tiens également à faire part de ma profonde gratitude au regretté Monsieur Satoshi TOKI, qui a dirigé mon mémoire de master au Japon et dont l'initiation à la recherche et à la didactique du japonais m'a amenée sur cette voie. Il m'a soutenue également au cours de mes études en France sur les points de vue didactique et prosodique du japonais, mais je regrette infiniment qu'il n'ait pas pu m'accompagner jusque dans la dernière étape.

Finalement, j'adresse un immense merci et toute mon affection à ma mère et à mon frère pour leur soutien tout au long de mes études, et spécialement à mon défunt père, à qui je dédie ce travail.

Sommaire

Abréviations **10**

Conventions de transcription **12**

Carte accent japonais **14**

Introduction **15**

PREMIÈRE PARTIE **21**

1. Structure syntaxique et prosodique en japonais **22**

1.1 Structure syntaxique en japonais **22**

1.1.1 Ordres des mots de la phrase 22

1.1.2 Lexico-Syntaxe 28

1.1.3 Subordination dans la phrase complexe 31

1.2 Structure prosodique du japonais **38**

1.3 Mélodie du groupe de mots **50**

1.3.1 Branchement syntaxique et mélodie 52

1.3.2 Modification restrictive et mélodie 55

1.4 Intonation et pause **59**

1.4.1 Intonations continuative et finale 60

1.4.2 Intonation et pause dans la phrase complexe 62

1.5 Conclusion **64**

2. Structure discursive et fonction de détermination **66**

2.1 Structure discursive **66**

2.1.1 Structure de l'oral et indices suprasegmentaux 67

2.1.2 Indices intonatifs et leur iconicité énonciative 69

2.1.3 Nature des constituants et indices segmentaux 70

2.1.4. Paragraphe type binaire et unité discursive 72

2.2 Fonction de détermination **76**

2.2.1 Indices de la fonction de détermination 77

2.2.2. Fonction de détermination et unité discursive 86

2.3 Compréhension et unité discursive **89**

2.3.1 Compréhension et facilité de compréhension 89
2.3.2 Compréhension et fonction de détermination 90
2.3.3 Compréhension et prosodie 91
2.4 Conclusion 92

3. Corpus 93
3.1 Corpus d'écrit oralisé 93
3.1.1 Propriétés des informations télévisées 93
3.1.2 Évaluation de la lecture des informations 96
3.1.3 Sélection du locuteur par un test perceptif 98
3.1.4 Corpus sélectionné 113
3.2 Corpus d'oral spontané 113
3.3 Conclusion 114

DEUXIÈME PARTIE 116

4. Analyse de l'écrit oralisé (lecture) 117
4.1 Hypothèse pour l'analyse 117
4.2 Analyse structurelle des constituants 118
4.2.1 Sélection des unités discursives 118
4.2.2 Résultat de la sélection des unités discursives 124
4.2.3 Constituants de l'unité discursive 126
4.3 Pauses dans l'unité discursive 131
4.3.1 Méthode d'analyse de la pause 131
4.3.2 Résultats de l'analyse de la pause 135
4.4 Mélodie de l'unité discursive 156
4.4.1 Méthode d'analyse de la mélodie 157
4.4.2 Résultats de l'analyse de la mélodie 169
4.4.3 Autres facteurs que la fonction de détermination 177
4.5 Conclusion 183

5. Test perceptif 186
5.1 Matériel et méthode de test 186
5.2 Données analysées et résultats 190
5.3 Conclusion 197

6. Système prosodique du Japonais et application à la didactique 199

6.1 Système prosodique et information linguistique 199
6.2 Application à la didactique 204
6.3 Conclusion 217

7. Analyse de l'oral spontané 218
7.1 Différences entre l'écrit et l'oral en japonais 218
7.1.1 Constituants discursifs dans l'oral en japonais 219
7.1.2 Différences de marqueurs entre l'écrit et l'oral 229
7.2 Méthode d'analyse 230
7.3 Résultats de l'analyse 230
7.3.1 Résultats sur les formes du prédicat 232
7.3.2 Résultats sur les particules finales 246
7.3.3 Fonction de détermination et Fonction énonciative 251
7.4 Conclusion 252

Conclusion 253

Bibliographie 259

Annexes 275
Annexe 1 : Transcription du corpus d'informations 275
Annexe 2 : Transcription des échantillons du test perceptif au chapitre 5 355

Abréviations

adv : adverbial

adn : adnominal

AN : particule finale « yo » dont la fonction est de donner des informations

AT : particule finale « ne » dont la fonction est d'attirer l'attention

cad : cadre

cct : circonstant

cdn : coordonné

cjn : conjonction

cpt : complément

cpv : complétive

dmf : déterminatif

epf : explicatif

exp : exemple

h : respiration

inc : incise

jxt : juxtaposé

lig : ligateur

mld : modalité

mod : modus dissocié

msé : manifestation sonore de l'écouteur

nég : négation

O : particule objet « o »

P : pause

pct : ponctuant

pdc : prédicat

pdv : point de vue

pe : proposition enchâssée

pn : séquence comprenant une proposition adnominale

pp : proposition principale

ps : proposition

ps.adv : proposition adverbiale

Pré : préambule

Prh : postrhème

Q : particule finale « ka » qui marque l'interrogation

Rhm : rhème

S : particule sujet « ga »

sld : support lexical disjoint

sjt : sujet

sy : syntagme

tdf : travail de formulation

TH : particule thématique « wa » ou d'autres particules thématiques

thm : thème

Conventions de transcription

’ accent mélodique

{xx} durée de la pause en centisecondes

{ } pause dont la durée n’a pas été mesurée

{h} reprise de respiration audible

{h : xx} durée de respiration audible

x : / x ::: allongement d’un son

/ rupture brusque de l’émission sonore en coup de glotte

(r) rire

(r : xx) durée de rire

§ recouvrement de paroles

Transcription et notation des exemples japonais

1) Première ligne : transcription en écriture japonaise ; *hiragana, katakana, kanji*

- les *hiragana* servent à noter tous les outils grammaticaux.
- les *katakana* servent à noter les mots empruntés aux langues occidentales.
- les *kanji*, les caractères chinois, servent à écrire les noms, les verbes, les qualificatifs.

2) Deuxième ligne : transcription en alphabet romain du système Hepburn (cf. Tableau 1)

- « u » : la voyelle neutre fermée et non-arrondie [ɯ̈]
- « e » : la voyelle semi-fermé [e]
- « sh » : la fricative alvéolaire palatale [ɕ].
- « ch » : l’affriquée [tɕ].
- « h » : les fricatives glottale [h], palatale [ç]
- « f » : la fricative bilabiale [Φ]
- « y » : la glide (ou la semi-voyelle) [j]
- « w » : la glide (ou la semi-voyelle) [w]
- « r » : la vibrante battue [ɾ]

3) Troisième ligne : notation de constituant et de pause (cf. Abréviation)

4) Quatrième ligne : traduction littéraire ou notation grammaticale (cf. Abréviation)

5) Cinquième ligne : traduction entière de l’exemple en italique

[Tableau 1]

« hiragana »					alphabet romain [API]					*« hiragana »*			alphabet romain [API]		
あ	い	う	え	お	a [a]	i [i]	u [ɯ̟]	e [e]	o [o]						
か	き	く	け	こ	ka	ki	ku	ke	ko	きゃ	きゅ	きょ	kya [cja]	kyu [cjɯ]	kyo [cjo]
が	ぎ	ぐ	げ	ご	ga	gi	gu	ge	go	ぎゃ	ぎゅ	ぎょ	gya	gyu	gyo
さ	し	す	せ	そ	sa	shi [ɕi]	su	se	so	しゃ	しゅ	しょ	sha [ɕa]	shu [ɕɯ]	sho [ɕo]
ざ	じ	ず	ぜ	ぞ	za	ji [ʑi]	zu	ze	zo	じゃ	じゅ	じょ	ja	ju	jo
た	ち	つ	て	と	ta	chi [tɕi]	tsu	te	to	ちゃ	ちゅ	ちょ	cha [tɕa]	chu [tɕɯ]	cho [tɕo]
だ	ぢ	づ	で	ど	da	ji	zu	de	do						
な	に	ぬ	ね	の	na	ni	nu	ne	no	にゃ	にゅ	にょ	nya	nyu	nyo
は	ひ	ふ	へ	ほ	ha [hi]	hi [ɕi]	fu [Φɯ]	he [he]	ho [ho]	ひゃ	ひゅ	ひょ	hya [ça]	hyu [çɯ]	hyo [ço]
ぱ	ぴ	ぷ	ぺ	ぽ	pa	pi	pu	pe	po	ぴゃ	ぴゅ	ぴょ	pya	pyu	pyo
ば	び	ぶ	べ	ぼ	ba	bi	bu	be	bo	びゃ	びゅ	びょ	bya	byu	byo
ま	み	む	め	も	ma	mi	mu	me	mo	みゃ	みゅ	みょ	mya	myu	myo
や		ゆ		よ	ya [ja]		yu [jɯ]		yo [jo]						
ら	り	る	れ	ろ	ra [ɾa]	ri [ɾi]	ru [ɾɯ]	re [ɾe]	ro [ɾo]	りゃ	りゅ	りょ	rya	ryu	ryo
わ				ん	wa [wa]				n						

*** Voyelles longues**

On obtient une voyelle longue en ajoutant une voyelle à l'hiragana correspondant : とう tou, とお too

*** Petit っ « tsu » qui note une obstruction**

Ce hiragana redouble la consonne qui le suit : っこ kko, っし sshi, った tta, っぽ ppo

Carte accent japonais

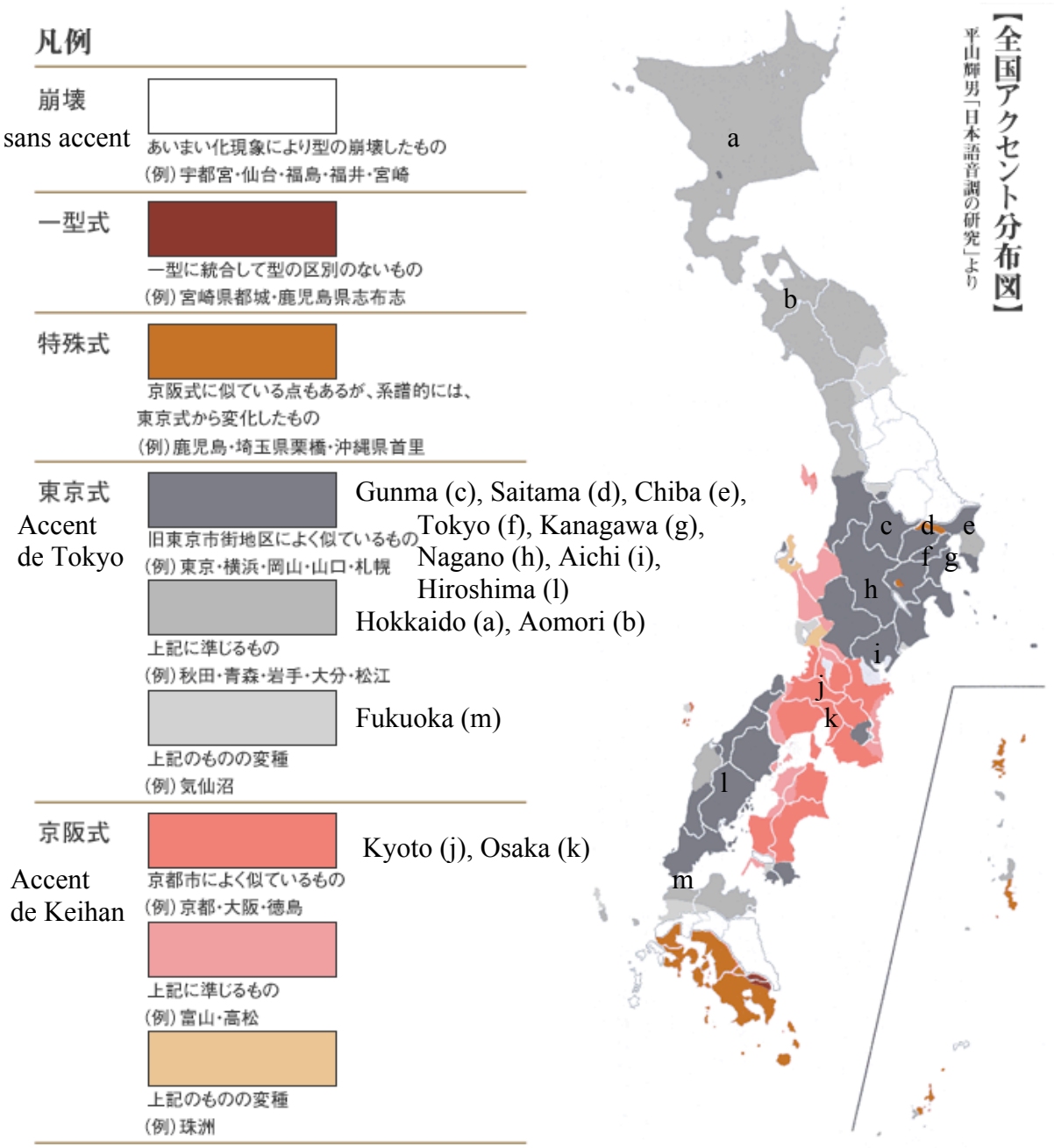

Gunma (c), Saitama (d), Chiba (e), Tokyo (f), Kanagawa (g), Nagano (h), Aichi (i), Hiroshima (l)

Hokkaido (a), Aomori (b)

Fukuoka (m)

Kyoto (j), Osaka (k)

(http://daijirin.dual-d.net/extra/hougen2.html)

L'accent de Tokyo est marqué par le noyau accentuel (’), une chute mélodique, dans le syntagme, tandis que l'accent de Keihan est marqué par deux paramètres, la hauteur du début du syntagme (haute ou basse) et le noyau accentuel dans le syntagme. Le type d'accent de Keihan est plus varié que celui de Tokyo.

Ex. « hashi ga aru »

sens	accent de Tokyo	accent de Keihan
il y a un bout	hashi ga a' ru	hashi ga ru a
il y a des baguettes	ha' shi ga a' ru	ga ru hashi a
il y a un pont	hashi' ga a' ru	ha' ru shi ga a

Introduction

Dans son article en 1985, après l'aperçu bibliographique du domaine de la didactique / pédagogie de la phonétique du Japonais, Toki a affirmé que :

> … on découvre que de nombreux documents sont consacrés à décrire les comportements du son du Japonais lui-même et leurs interprétations tandis qu'il existe extrêmement peu de documents consacrés à la méthode d'enseignement de la phonétique (p.90) [1].

Par conséquent, les étudiants étrangers n'apprennent la prononciation ou la prosodie du japonais que par la répétition, soit du modèle enregistré, soit du modèle prononcé par leurs enseignants sans recevoir d'explication logique.

Depuis les années 1980, grâce au développement des instruments et des logiciels pour enregistrer et analyser acoustiquement le langage parlé, des recherches linguistiques portant non seulement sur la phonologie mais aussi sur la phonétique prennent leur essor et contribuent à la pédagogie de la phonétique du japonais. Les recherches s'étendent du son ou de l'accent du mot à l'intonation de la phrase, et du niveau linguistique au niveau paralinguistique (cf. *infra*).

Malgré cette évolution remarquable des recherches linguistiques et didactiques, nous pouvons relever qu'il manque encore un système fondamental de la prosodie applicable à tous les types de discours du japonais, y compris l'écrit oralisé (lecture) et l'oral spontané, et une méthode permettant aux étudiants d'apprendre la prosodie du japonais de manière autonome.

La présente recherche a donc deux objectifs principaux : le premier est de systématiser la prosodie « fondamentale », composée de l'intonation, de la pause et de la proéminence, du « japonais langue commune »[2] ; le second objectif de cette thèse est de suggérer une didactique pour apprendre le système prosodique d'une manière autonome pour les étudiants étrangers, notamment pour les Français.

Concernant le premier objectif, il s'agit notamment d'expliciter une prosodie non seulement « non-marquée » mais aussi pertinente linguistiquement, et non seulement une prosodie pour « saisir » le sens d'une phrase mais aussi une prosodie rendant « facile à comprendre » le sens d'une phrase.

---

[1] Les citations des documents en japonais sont traduites en français par l'auteur.
[2] Dans cette thèse le « japonais langue commune » est défini comme une variété de la région métropolitaine de Tokyo, qui a le système d'accent de Tokyo (cf. *infra*).

Nous devrons en premier lieu définir la prosodie « fondamentale » ou « non-marquée ». Cette définition précise sera décrite en détail dans la première partie, mais nous présentons ici le cadre préliminaire de cette notion.

Il s'agit d'abord du comportement prosodique pour transmettre l'information linguistique défini par Maekawa (1997). Il indique trois informations qui sont transmises par la langue parlée : 1) l'information linguistique, qui porte le sens logique transmis par les signes discrets, c'est-à-dire la langue selon Saussure, 2) l'information paralinguistique, qui comporte des informations catégorielles mais pouvant varier en quantité à l'intérieur d'une catégorie, par exemple le doute, l'admiration et le découragement, l'émotion et l'humeur, 3) l'information non-linguistique, qui est physique ou corporelle telle que le sexe et l'âge. Ces deux dernières concernent la parole selon Saussure et chaque information se réalise avec un schéma intonatif différent.

Maekawa (1997) montre les tracés mélodiques de quatre types d'énoncé de la même phrase, N (neutre), A (admiration), S (doute) et D (découragement). Le N (neutre) est un énoncé qui tente d'exprimer uniquement l'information linguistique, tandis que les trois derniers comportent respectivement une information paralinguistique comme indiqué entre parenthèses. Le schéma intonatif de l'énoncé N (neutre) peut être considéré comme un modèle du japonais langue commune, du dialecte de Tokyo, qui réalise l'accent des mots[3], et l'intonation finale de la phrase interrogative[4] conformément à l'information linguistique telle que le sens du mot et la modalité de la phrase. Par contre, les trois énoncés paralinguistiques marquent peu l'accent des mots et l'intonation de la phrase interrogative, mais réalisent plutôt des tracés mélodiques soit qui sont contraires de celui de l'énoncé N, soit qui sont peu modulés.

Cette étude porte donc sur l'énoncé qui transmet l'information linguistique sans l'information paralinguistique. Mais de quelle nature est donc cette information linguistique ?

Maekawa (1990) divise cette information en trois niveaux, L (lexical), S (syntaxique) et D (discursif), et il présente la structure hiérarchique des facteurs principaux qui caractérisent le schéma intonatif du japonais (Figure 1). Il considère que la structure en branchement et la thématisation sont des facteurs de niveau S et que la focalisation est un facteur de niveau D. Mais il ne donne pas de définition précise pour les niveaux modalisés S, D et P.

---

[3] L'accent en japonais est un accent mélodique qui entraîne un trait distinctif au niveau lexical et qui est marqué par la chute mélodique (cf. *infra*).

[4] L'intonation finale de la phrase interrogative en japonais est réalisée par une montée mélodique.

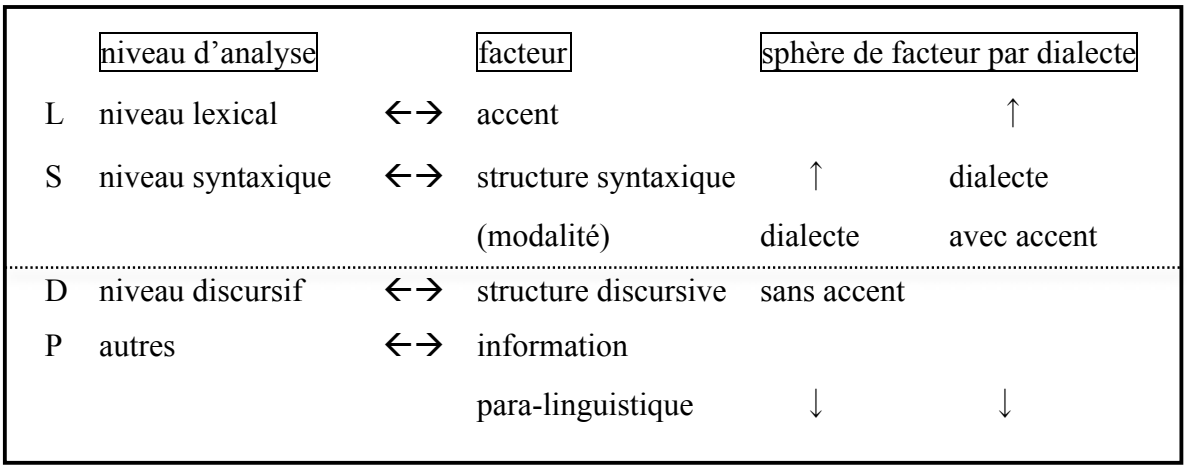

Figure 1 : Structure hiérarchique (Maekawa 1990)

Dans les années 1990, de nombreux travaux en prosodie portent sur donc ces trois niveaux. Nous présentons quelques uns de ces travaux dans le chapitre 1, mais nous soulignons qu'il y a un point commun entre tous ces travaux, notamment les travaux sur la focalisation : ils utilisent la phrase « neutre » ou « non-marquée » en tant que phrase de base. Cette phrase de base est définie, soit comme neutre ou non-marquée « au niveau informationnel », soit comme constituée seulement des informations nouvelles, soit comme réponse à la question « qu'est-ce qui s'est passé ? ».

Dans cette étude nous nous intéressons au comportement prosodique de l'énoncé, qui transmet l'information linguistique et qui ne contient pas de focalisation et de modalité[5], pour définir la prosodie fondamentale. Au chapitre 7 nous analyserons des exemples du corpus de l'oral spontané pour savoir si la prosodie fondamentale peut être appliquée à l'oral qui transmet non seulement l'information linguistique mais aussi l'information paralinguistique.

En second lieu, nous aborderons la question des propriétés d'une prosodie rendant « facile à comprendre » ce qui est dit.

En effet au Japon il y a des dialectes dont les systèmes prosodiques sont différents, mais cela n'empêche pas les japonais de se comprendre globalement, même quand ils parlent des dialectes différents, grâce à la stabilité du sens de mots, à la structure des phrases et aux contextes, car il y a peu de différences grammaticales entre les dialectes[6].

[5] En termes plus précis la modalité en dehors du déclaratif.
[6] Il existe quelques dialectes, comme ceux d'Okinawa et de Kagoshima, qui sont difficiles à comprendre, sur le plan phonologique ou sur le plan lexical, pour les Japonais provenant d'autres régions dialectales.

En revanche, on constate que parfois certains énoncés ne sont pas faciles à comprendre, même à l'intérieur d'un même dialecte ou en japonais langue commune, notamment dans le cas des monologues, tels que l'exposé, la conférence, le discours public[7], les actualités télévisées ou les reportages. Ainsi, chez les étudiants étrangers parlant couramment japonais, les présentations orales donnent l'impression d'être plus difficiles à comprendre que leurs énoncés dans la conversation, même en l'absence d'erreurs dites grammaticales.

Les définitions précises de « comprendre » et de « facile à comprendre » seront présentées dans le chapitre 2, mais nous citons ici une analyse du rôle de l'intonation dans la compréhension de la phrase par McNeill (1987) :

> Despite the use of the word "speech", however, in spoken sentences the risk of a garden-path trap is considerably less than in sentences in written form. Intonation contours are not well represented in written English, and this contour brackets and makes quite obvious the subordinate, relative clause value of *horse raced past the barn*, which is uttered with lowered intonation (tone) and reduced stress (loudness) (p.135).

Si cette fonction de l'intonation pour préciser le sens des phrases comportant des ambiguïtés syntaxiques est bien prise en compte dans les travaux prosodiques en japonais (cf. *infra*), on a toutefois tendance à considérer que la fonction de l'intonation revêt un rôle secondaire par rapport aux fonctions syntaxiques qui représentent la structure profonde des phrases. En ce qui nous concerne, nous considérons que la fonction prosodique est indispensable pour la compréhension dans la langue parlée. Autrement dit, la structure profonde des phrases est représentée par la corrélation entre la fonction syntaxique et la fonction prosodique qui ont toutes les deux des valeurs équivalentes.

Le deuxième objectif de cette thèse est de proposer une démarche didactique pour permettre aux étudiants étrangers d'apprendre le système prosodique d'une manière autonome, notamment les Français. Comme les Français apprenant le japonais parlent très souvent en appliquant les règles d'accentuation de la langue française qui sont différentes de celles de la langue japonaise (Shirota 1997, Nishinuma, Shirota 2007), leurs énoncés ne sont pas faciles à comprendre pour les Japonais. Toutefois, Shirota (1997) observe aussi que le français et le japonais réalisent les mêmes schémas intonatifs au niveau de l'énoncé de la phrase (montant-descendant) et pour la focalisation, et conclut que cela doit permettre aux Français d'acquérir d'abord l'intonation de la phrase japonaise, ensuite la mélodie du syntagme et enfin l'accent de mot japonais (cf. *infra*).

[7] On peut trouver plus de 2,000,000 de sites web si l'on cherche avec un mot clef « les cours de discours ».

Comme mentionné ci-dessus, à la suite des recherches linguistiques en phonologie et en phonétique du japonais depuis les années 1980, plusieurs manuels pour apprendre la prononciation du japonais ont été publiés ces dernières années : Tanaka, Kubozono (1999), Kouno, Kushida, Tsukiji, et al. (2004), Toda (2004), NHK Publishing (2005), Saitou, Yoshimoto, Fukazawa, et al. (2006), Nakagawa, Nakamura, Ho (2009). Ces manuels comportent des exercices variés d'articulation, d'accent et d'intonation avec CD et guide d'enseignement.

Néanmoins, les travaux sur lesquels ils sont fondés ne proposent que des règles partielles pour réaliser la prosodie des phrases dans le discours public ou dans l'oral spontané par rapport à la diversité de la forme linguistique. En outre la plupart de ces travaux sont expérimentaux et analysent des corpus de phrases fabriquées par les chercheurs. En conséquence, même si les étudiants peuvent apprendre à prononcer les exemples de ces manuels, on peut considérer que cela ne suffit pas pour appliquer ce qu'ils ont appris à la réalisation de la prosodie des phrases d'autres textes que celles des manuels, ou de l'oral spontané.

En ce qui nous concerne, nous visons à décrire un système prosodique par des indices « écrits », pour que les étudiants puissent l'apprendre de manière autonome comme ils apprennent le système du son japonais en lisant les hiragana et katakana à partir du phonogramme (Tableau 1) ; ou bien comme ils apprennent le système de l'accent japonais en consultant des dictionnaires. Dans cette optique, nous procédons à l'analyse d'un corpus d'écrit oralisé et de lecture orale, afin de dégager les régularités de la prosodie fondamentale en japonais.

Dans la présente thèse, nos analyses se fondent sur la théorie présentée dans « Grammaire de l'intonation » de Morel et Danon-Boileau (1998). Cette théorie, grâce à sa pluridisciplinarité et à son application aisée à d'autres langues que le français[8], nous permet non seulement de formuler des hypothèses sur le système prosodique fondamental en liaison avec le système syntaxique et sémantique, voire avec des indices de l'écrit, mais aussi d'analyser l'oral spontané[9]. Nous appliquerons ce cadre théorique à l'étude du japonais dans le chapitre 2.

[8] Notons que cette théorie permet d'analyser l'oral spontané des langues dans lesquelles l'accent mélodique ou tonal porte le trait distinctif, comme le thaï et le suédois (Tanothaï 2001, Conway 2005).
[9] Soulignons qu'à notre connaissance on ne trouve pas de recherches antérieures effectuant des analyses de l'oral spontané du japonais sur le plan prosodique pour formuler un système théorique.

Notre thèse s'organise en deux parties : la première partie se compose des préliminaires de cette étude. Le chapitre 1 présentera les structures syntaxiques et prosodiques du japonais en les comparant avec celles du français et examinera les travaux importants dans les domaines syntaxique et prosodique qui concernent les objectifs de cette étude. Au chapitre 2, nous décrirons le cadre théorique sur lequel cette étude se fonde et les définitions terminologiques. Au chapitre 3 les deux corpus analysés seront présentés : le corpus d'écrit oralisé à partir d'informations télévisées, et le corpus d'oral spontané à partir d'extraits d'un dialogue.

La deuxième partie comporte les analyses et les interprétations. Au chapitre 4 nous étudierons le corpus d'écrit oralisé. Le chapitre 5 présente le test perceptif effectué pour vérifier les paramètres déduits de l'analyse exposée dans le chapitre 4. Au chapitre 6 nous dégageons les conclusions des analyses du corpus d'écrit oralisé et proposons une application à la didactique. Pour finir au chapitre 7 nous abordons l'analyse de l'oral spontané en comparant ses particularités avec celles de l'écrit oralisé pour montrer que la prosodie fondamentale que nous proposons peut être applicable aux autres styles de l'oral.

PREMIÈRE PARTIE

ENTRE LE MOT ET L'ÉNONCÉ

1. Structure syntaxique et prosodique en japonais

Dans ce chapitre, nous commençons à présenter la structure syntaxique et la structure prosodique en japonais en comparant celles du français. Ensuite les travaux antérieurs concernant un argument principal de cette étude, la corrélation entre les structures syntaxique et prosodique sont examinés pour préciser les questions préliminaires de trois dimensions linguistiques : syntaxique, discursif et prosodique.

1.1 Structure syntaxique en japonais

Nous présentons dans cette première section les caractéristiques de base de la structure syntaxique du japonais, en nous concentrant sur les différences avec celle du français. Nous commençons par la question de l'ordre des mots de la phrase.

Pour décrire la structure syntaxique, nous utilisons principalement les termes suivants dans ce chapitre :

a. termes de catégories : le verbe, le qualificatif, le nom, l'adverbe, la particule, la copule, la conjonction, le démonstratif, l'interrogatif, l'interjection

b. termes de constituants syntaxiques : le prédicat, le sujet, le complément, le circonstant, l'adverbial, l'adverbial de modalité, l'adnominal, le thème (le constituant thématisé par la particule « wa ») , la proposition principale, la proposition subordonnée, la proposition nominale, la proposition adverbiale, la proposition adnominale, la proposition coordonnée

c. termes d'unités de groupe de mots :
   - le syntagme est un groupe de mots composé d'un nom et d'une particule.
   - la phrase simple est un groupe de mots composé autour d'un prédicat.
   - la phrase complexe est un groupe de mots constituée par plus de deux groupes de mots composées autour d'un prédicat.

1.1.1 Ordres des mots de la phrase

Les différences cruciales de la structure syntaxique entre le japonais et le français sont l'ordre des mots dans la phrase et l'ordre des morphèmes dans le prédicat et leurs contraintes.

Le principe de base de l'ordre des mots de la phrase japonaise réside dans le fait que le prédicat est à la fin de la phrase ou de la proposition et toute l'expansion vers la gauche ;

tandis que celui du français réside dans le fait que le sujet et le prédicat sont à la tête de la phrase et toute l'expansion vers la droite. Au sujet de l'ordre du syntagme, moins l'expansion est nécessaire sémantiquement au prédicat, plus elle en est éloignée (Garnier 2001). Ainsi l'adverbial de modalité, les circonstants et le thème seront à la tête de la phrase, et le sujet et les compléments les plus essentiels sont plus proches du prédicat.

On peut signaler aussi qu'en japonais, à la différence du français, le qualificatif a la fonction de prédicat de même que le verbe. Aussi peut-il se conjuguer au passé ou à la négation et être succédé par des morphèmes modaux. De surcroît, le nom forme le prédicat avec la copule, qui elle aussi se conjugue et est succédée par des morphèmes modaux.

C'est ainsi que les phrases du japonais sont classées en trois groupes selon le type du prédicat : la phrase verbale, la phrase qualificative, la phrase nominale, et chacune se constitue dans l'ordre des mots comme dans les exemples suivants (fabriqués).

1) phrase verbale

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A
[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—B[prédicat]

(1) 確かに きのう 田中さんが 鈴木さんの 書類を 持って来た。
ta'shikani kinou Tanaka-san ga Suzuki-san no shorui o motteki'ta.
[adv mld] [cct] [sjt] [adn] [cpt] [pdc]
certainement hier Tanaka-M. S Suzuki-M. de dossier O avoir apporté
M. Tanaka a certainement apporté le dossier de M. Suzuki hier.

2) phrase qualificative

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A[adverbial]—B[prédicat]

(2) 確かに この車は とても 高い。
ta'shikani kono kuruma wa totemo taka'i.
[adv mld] [thm] [adv] [pdc]
certainement cette voiture TH très être cher
Cette voiture est certainement très chère.

3) phrase nominale

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A[adnominal]—B[prédicat]

(3) 直美は　その頃　パリ大学の　学生だった。

Naomi wa　sonoko'ro　Pari-da'igaku no　gakusei dat'ta.

[thm]　[cir]　[adn]　[pdc]

Naomi TH　en ce temps-là　l'Université de Paris　de　étudiant　était

Naomi était étudiante à l'Université de Paris en ce temps-là.

L'ordre d'un groupe de mots modifiant et modifié, le qualificatif et le nom et l'adverbe et le prédicat est aussi inversé par rapport à celui du français, c'est-à-dire, les modifiants précèdent les modifiés. En conséquence, l'ordre des propositions en japonais et celui du français sont inverses et la proposition subordonnée n'est pas postposée du prédicat de la proposition principale. Il en est de même de l'ordre de la proposition adnominale en japonais (correspondant à la relative en français) et le nom. La conjonction est à la fin de la proposition subordonnée mais il n'existe pas de mot conjonctif entre la proposition adnominale et le nom.

1) phrase complexe composée d'une proposition adverbiale

[proposition adverbiale]—B[proposition principale]

(4) 友達を　待っていたときに　この考えを　思いついたのだ。[10]

tomodachi o　mat'teita toki' ni　kono kanga'e o　omoitsu'ita'noda.

[proposition adverbiale]　[proposition principale]

ami O　attendais　quand　cette idée O　avoir trouvé

J'ai trouvé cette idée quand j'attendais un ami.

[10] Cet exemple (4) est une citation de Masuoka (1997) (cf.*infra*).

2) phrase complexe composée d'une proposition adnominale

[proposition adnominale]—B[nom]

(5) きのう　買った　　本は　　とても　高かった。

kinou　katta　ho'n wa　totemo　ta'kakatta.

[proposition adnominale]　[(nom)thm]　[adv]　[pdc]

hier　avoir acheté　livre TH　très　avoir été cher

Le livre que j'ai acheté hier était très cher.

3) phrase complexe composée d'une proposition nominale

[proposition nominale]—B[prédicat]

(6) 直美は　田中さんが　結婚していることを　知っていた。

Naomi wa　Tanaka-san ga kekkonshiteiru koto' o　shitteita.

[thm]　[(proposition nominale) cpt]　[pdc]

Naomi TH　Tanaka-M. S　être marié　fait　O　savait

Naomi savait que M. Tanaka était marié.

La contrainte d'ordre des mots du japonais est moins forte que celle du français : même si des mots entre les signes ←→ échangent leur ordre, cette phrase est aussi dans l'ordre fondamental des mots (Saeki 1998). On peut considérer que la fonction syntaxique de chaque constituant est marquée par les particules, telles que « ga » et « o », qui permettent cet échange, et même le sujet et l'objet peuvent permuter leur ordre à la différence du français (l'exemple (1)') .

Si des mots entre les signes —A échangent leur ordre, cette phrase n'est pas dans l'ordre fondamental des mots mais elle est permise à l'écrit (l'exemple (1)''). Des mots entre les signes —B peuvent échanger leur ordre à l'oral mais pas à l'écrit et ce phénomène est appelé la postposition ou l'inversion (l'exemple (1)''').

(1)’ 確かに　きのう　鈴木さんの　書類を　　田中さんが　持って来た。

ta’shikani　kinou　Suzuki-san no　shorui o　Tanaka-san　ga　motteki’ta.

[adv mld]　[cct]　[adn]　[cpt]　[sjt]　[pdc]

certainement　hier　Suzuki-M. de　dossier O　Tanaka-M. S　avoir apporté

M. Tanaka a certainement apporté le dossier de M. Suzuki hier.

(1)’’ 確かに　田中さんが　　鈴木さんの　書類を　きのう　持って来た。

ta’shikani　Tanaka-san　ga　Suzuki-san no　shorui o　kinou　motteki’ta.

[adv mld]　[sjt]　[adn]　[cpt]　[cct]　[pdc]

certainement　Tanaka-M.　S　Suzuki-M. de　dossier O　hier　avoir apporté

M. Tanaka a certainement apporté hier le dossier de M. Suzuki.

(1)’’’ 確かに　きのう　田中さんが　持って来た　鈴木さんの　書類を。

ta’shikani　kinou　Tanaka-san　ga　motteki’ta　Suzuki-san no　shorui o.

[adv mld]　[cct]　[sjt]　[pdc]　[adn]　[cpt]

certainement　hier　Tanaka-M.　S　avoir apporté　Suzuki-M. de　dossier O

M. Tanaka l’a certainement apporté hier, le dossier de M. Suzuki.

Pour expliquer ces trois différents types de déplacement des constituants, Saeki (1998) divise d’abord les constituants de la phrase en deux groupes, l’un est « kakari », les modifiants, l’autre est « uke », les modifiés.

Il signale que le troisième cas, l’inversion, est un phénomène causé par la postposition des modifiants. Il montre que moins de 20% des phrases simples et moins de 5% des phrases complexes sont inversées dans le scénario d’un film. Il argumente dès lors que l’ordre de base en japonais est les modifiants précédant les modifiés.

Il examine les causes de deux types de déplacement des constituants, entre les signes ←→ d'une part et entre les signes —A d'autre part. Il montre que le dernier type est causé par un des trois phénomènes du constituant, 1) l’allongement par modification, 2) la suffixation des particules « wa » ou « mo », 3) la préfixation des démonstratifs. Par comparaison, il appelle le premier échange entre les signes ←→ « la permutation sans conditions », voulant dire qu'elle a lieu indépendamment des trois phénomènes mentionnés ci-dessus. Toutefois, ces indices pour définir l’ordre fondamental des mots sont plutôt des conditions extérieures qui dépendent, soit des contextes, soit des relations entre les phrases dans un texte.

Il suggère aussi une condition intérieure dans une phrase : une notion de « kakari no fukasa », soit la profondeur de modification ou la portée de modification. Il prétend que les modifiants qui se rapportent aux constituants plus nombreux, ou dont la portée de modification est plus étendue, s'éloignent du modifié; tandis que les modifiants qui se rapportent aux constituants moins nombreux, ou dont la portée de modification est plus réduite, se placent plus proche du modifié.

Autrement dit, il tente d'analyser les propriétés sémantiques des modifiants pour définir l'ordre fondamental des mots. Cependant, il nous paraît qu'il ne précise pas clairement comment on puisse savoir la dimension de la portée de chaque modifiant.

L'ordre des morphèmes dans le prédicat du japonais est le mot plein, c'est-à-dire que le verbe, le qualificatif et le nom, sont en tête et toute l'expansion vers la droite : tous les mots fonctionnels indiquant la voix, l'aspect, la négation, le temps, la politesse et la modalité succèdent donc au mot plein en forme conjuguée et certain mots fonctionnels sont aussi en forme variée. L'inversion n'est jamais permise dans le prédicat parce que la contrainte d'ordre des morphèmes est forte. Il n'est pas possible non plus d'insérer un adverbe entre ces mots fonctionnels tandis qu'en français un adverbe peut se placer dans le prédicat.

1) prédicat verbal

[verbe]-[voix]-[aspect]-[négation]-[temps]-[politesse]-[modalité]

(7) 食べ - させ - られて - い - なかっ - た - でしょう - か - ね

tabe - sase - rarete - i - na'kat - ta - desho'u - ka - ne

[verbe] [voix] [aspect][négation][temps][politesse] [modalité]

manger être fait ne pas Q AT

Est-ce qu'il ne s'est pas fait faire à manger, non?

2) prédicat qualificatif

[qualificatif]-[négation]-[temps]-[politesse]-[modalité]

(8) 高く - なかっ - た - でしょう - か - ね

ta'kaku - na'kat - ta - desho'u - ka - ne

[qualificatif] [négation] [temps] [politesse] [modalité]

cher ne pas était Q AT

Est-ce que ce n'était pas cher, non?

3) prédicat nominatif

[nom]-[copule]-[négation]-[temps]-[politesse]-[modalité]

(9) 学生 - では - なかっ - た - でしょう - か - ね

gakusei - de'wa - na'kat - ta - desho'u - ka - ne

[nom] [copule] [négation] [temps] [politesse] [modalité]

étudiant être ne pas Q AT

Est-ce qu'il n'était pas étudiant, non?

1.1.2 Lexico-Syntaxe

Nous reprenons la question sur l'ordre des mots que Saeki (1998) suggère, car il est indispensable de définir l'ordre fondamental des mots pour décrire la prosodie fondamentale : si l'ordre fondamental des mots est défini par la portée de modification des modifiants, comment peut-on savoir la dimension de la portée de chaque modifiant ?

Pour répondre à cette question, Saeki tente d'analyser les propriétés sémantiques de chaque modifiant à divers points de vue mais ces analyses nous apportent trop de facteurs pour définir l'ordre fondamental des mots.

Au contraire de l'approche de Saeki, centrée sur les propriétés des modifiants, Nitta (1980, 1997) prétend que les facteurs dans les propriétés du modifié ou du prédicat pour définir la structure syntaxique.

Il suggère la théorie « Lexico-Syntaxe »[11] selon laquelle le « categorical meaning » (le sens catégoriel) du mot concerne le comportement syntaxique, autrement dit, le sens du mot comporte non seulement l'information lexicale mais aussi l'information syntaxique.

Il décrit d'abord « la phrase » du japonais comme un groupe de mots qui est composée en deux niveaux, « genpyoujitai » et « genpyoutaido ». Les définitions des termes « genpyoujitai » et « genpyoutaido » sont respectivement identiques aux « dictum » et « modus » de Bailly (cf. p. 12, Nitta 1997 et Dubois, Giacomo, Guespin, et al. 2002). Ces deux nivaux ont une structure telle que « genpyoutaido », ci-après modus, comprend « genpyoujitai », ci-après dictum, en japonais comme la figure 2 indique et cette structure est représentée par l'exemple (10). Le dictum correspond à « 子供が運動場で遊んでいる » (les enfants jouent dans la cour de l'école) de cette phrase tandis que le modus correspond à « だ

[11] Nitta (1997) vise à la grammaire descriptive fondant sur la théorie « Lexico-Syntaxe » par l'analyse fonctionnelle (p. 12).

ろう » (peut-être), qui porte des fonctions modale conjecturale et déclarative, et à « なら », une particule indiquant une information transphrastique, à savoir que le nom qu'elle suffixe a déjà été mentionné par quelqu'un d'autre que le locuteur.

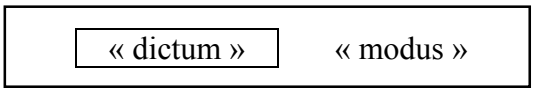

Figure 2

(10) 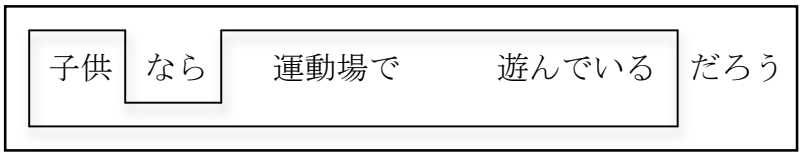

kodomo na'ra undoujou de asondeiru'darou
[thm] [cct] [pdc]
enfant TH cour d'une école dans jouer peut-être
Les enfants, ils jouent peut-être dans la cour de l'école.

Ensuite, il divise la structure du dictum en deux, la structure profonde et la structure de surface.

La structure profonde composée du prédicat verbal est définie par les deux traits syntaxiques du verbe : l'un est « ketsugou nouryoku » (lit. : capacité de jonction)[12], qui sélectionne les éléments avec lesquels le verbe peut être cooccurrent pour former la phrase, et l'autre la sélection du « bunpou kategorii » (lit. : catégorie grammaticale), la sélection de fonctions grammaticales indiquant la voix, l'aspect, la négation, le temps, la politesse et la modalité que le verbe peut porter. L'élément cooccurrent sélectionné par le verbe est appelé « kyouen seibun » (lit. : élément jouant ensemble) qui est par surcroît divisé en deux types, l'élément cooccurrent principal et l'élément cooccurrent secondaire.

Le « ketsugou nouryoku » se divise principalement en deux : l'un est le « kaku shihai » (lit. : domination du cas), la fonction par laquelle le verbe sélectionne les éléments cooccurrents principaux, qui sont nécessaires pour former une phrase, et l'autre est la

[12] On peut considérer que le terme « ketsugou nouryoku » et « kyouen seibun » correspondent respectivement à la valence et à l'actant de Tesnière, mais ici nous utilisons le mot original en japonais « ketsugou nouryoku » pour la valence et la traduction « élément cooccurent » pour l'actant. Nitta appelle le dernier « kaku seibun » (élément casuel). Nous traduisons le mot japonais « seibun » par « élément » pour la structure profonde et par « constituant » pour la structure de surface.

sélection des éléments modifiants adverbiaux cooccurrents. Les rôles sémantiques des éléments cooccurrents principaux sont appelés « kaku » (cas) et ces éléments deviennent les arguments dans la structure de surface.

En plus, il existe les éléments circonstanciels, qui ne sont pas sélectionnés par le verbe, car ils peuvent être cooccurrents avec tous les verbes.

Les éléments cooccurrents principaux participent au procès de verbe en tant qu'un élément intérieur du procès et les éléments modifiants adverbiaux sont les aspects ou les situations du procès de verbe à divers points de vue, tandis que les éléments circonstanciels soutiennent le procès de verbe en tant qu'un cadre extérieur.

Ainsi, la structure profonde est composée de trois groupes d'éléments principaux, l'élément cooccurrent, l'élément modifiant adverbial, l'élément circonstanciel.

Nitta (1997) suggère onze constituants pour la structure de surface de la phrase[13], mais nous retenons ici les constituants du dictum qui concernent directement le verbe pour présenter leur correspondance avec les éléments dans la structure profonde : prédicat, sujet, complément, modifiant de dictum (adverbial), circonstant.

L'élément cooccurrent principal dans la structure profonde représenté en forme du syntagme suffixé par la particule casuelle devient le sujet ou le complément. Le sujet est marqué par la particule casuelle « ga », le complément est suffixé par la particule casuelle qui correspond à sa fonction syntaxique dans la structure de surface, telles que la particule « o » pour l'objet direct et la particule « ni » pour l'objet indirect

L'élément cooccurrent secondaire devient le circonstant représenté en forme du syntagme suffixé par la particule casuelle, telle que la particule « de » pour la cause.

L'élément modifiant adverbial correspond au modifiant de dictum et l'élément circonstanciel correspond au circonstant.

On peut considérer que la relation entre l'élément modifiant adverbial et le verbe de la phrase verbale peut s'appliquer pour la phrase qualificative et la phrase nominative.

Dans la phrase qualificative, tous les adverbes ne peuvent pas être cooccurrents avec tous les qualificatifs prédicatifs ainsi que tous les adnominaux ne peuvent pas être cooccurrents avec tous les noms prédicatifs dans la phrase nominative.

En se basant sur la théorie du Lexico-Syntaxe, on peut décrire donc l'ordre fondamental des mots présenté dans la section 1.1.1 comme suit :

---

[13] Les autres constituants sont : modifiant de modus (adverbial de modalité), conjonction, constituant indépendant (appellatif et injection), constituant modifiant de nom (adnominal), constituant coordonné, thème.

1) phrase verbale

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A

[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—B[prédicat]

2) phrase qualificative

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A[adverbial]—B[prédicat]

3) phrase nominale

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A[adnominal]—B[prédicat]

Les constituants entre A et B, le sujet, le complément, l'adverbial et l'adnominal, qui correspondent aux éléments sélectionnés par le sens catégoriel du mot prédicatif sont placés plus proches du prédicat que les constituants qui correspondent aux éléments qui ne sont pas sélectionnés par le sens catégoriel du mot prédicatif. Les constituants entre A et B peuvent permuter, car leurs relations avec le prédicat sont semblables.

Toutefois, Nitta signale que la distinction entre le modifiant de dictum (adverbial) et le circonstant n'est pas toujours évidente. Par exemple, le constituant du temps peut être considéré, soit comme le circonstant, soit comme le modifiant de dictum.

En outre, on peut relever un problème supplémentaire lié au thème, qui peut représenter un élément de chacun des trois groupes d'éléments sous-jacents. Nitta explique que le thème correspond à la fonction transphrastique ou discursive, mais pas à la fonction syntaxique.

Ces deux problèmes nous indiquent que le facteur syntaxique dans la phrase ne suffit pas encore pour définir l'ordre fondamental des mots.

1.1.3 Subordination dans la phrase complexe

Pour résoudre ces problèmes, Masuoka (1997) nous fournit des indices.

Il analyse la phrase complexe sur deux plans différents : la propriété de la proposition subordonnée[14], et la propriété de la corrélation entre la proposition subordonnée et la proposition principale. Il examine la deuxième propriété et suggère la notion « la subordination ». Nous présentons ses analyses sur cette notion.

[14] Les autres recherches sur la phrase complexe japonaise portent sur la propriété de la proposition subordonnée (Garnier 1985, Minami 1974, 1993, Takubo 1987, Nihongo kijutsubunpou kenkyuukai 2008).

En premier lieu, il porte sur le « renyousetsu », ci-après la proposition circonstancielle[15], et suggère de le diviser en deux groupes selon la fonction restrictive qu'il remplit pour la proposition principale.

La proposition circonstancielle en japonais est marquée à la fin par les deux types de conjonction : la conjonction nominale (le nom grammaticalisé en conjonction) et la particule conjonctive.

1) conjonction nominale : « toki » (lit. : temps = quand), « ato » (lit. : arrière = après), « mae » (lit. : avant), « tame » (lit. : profit = pour), etc.
2) particule conjonctive : « kara » (parce que), « node » (comme), « noni » (bien que), « ba » (si), etc.

Il observe qu'il existe deux formes de la conjonction nominale pour la proposition temporelle, l'un avec particule casuelle et l'autre sans particule, telles que « toki ni » et « toki », « ato de » et « ato », bien qu'elles aient les mêmes structures syntaxiques et que leurs ordres des mots soient identiques.

Il explique que la proposition temporelle dont la conjonction nominale est suffixée par la particule casuelle devient « kaku seibun », un constituant casuel[16], portant la fonction pour restreindre un aspect du procès de la proposition principale, tandis que la proposition dont la conjonction nominale sans particule devient un constituant circonstanciel qui ne porte pas de fonction restrictive mais la fonction de présenter une information préalable ou préliminaire nécessaire pour décrire le procès de la proposition principale.

Cette différence de fonction est confirmée par le fait que la proposition dont la conjonction nominale est suffixée par la particule casuelle est dans la portée de l'interrogation[17]. Notons ici qu'en français cette différence est représentée par la place de la proposition circonstancielle. Les exemples (4) (repris) et (11) se constituent des propositions similaires, excepté que la forme de la conjonction nominale est différente.

---

[15] Masuoka définit le « renyousetsu » comme une proposition subordonnée qui modifie soit le prédicat de la proposition principale, soit l'ensemble de la proposition principale. On peut considérer cette définition est proche de celle de la proposition circonstancielle (cf. Riegel, Pellat, Rioul 2004).

[16] Rappelons que la particule casuelle suffixe à l'élément sous-jacent pour former un constituant dans la structure de surface (cf. 1.1.1.). Le constituant casuel, « kaku seibun » de Masuoka ici correspond au modifiant de dictum (adverbial) de Nitta. Masuoka utilise le terme « proposition » de Filmore pour le dictum dans ses études.

[17] Cette manière de confirmation est fondée sur l'indice que la portée de l'interrogation de la phrase simple qui s'étend sur l'ensemble de la proposition concernée (ou du dictum concerné).

(4) 友達を　待っていたときに　　この考えを　思いついたのだ。

tomodachi o　mat'teita toki' ni　　kono kanga'e o　omoitsu'ita'noda.

[proposition adverbiale]　　[proposition principale]

ami O　attendais　quand　　cette idée O　avoir trouvé

J'ai trouvé cette idée quand j'attendais un ami.

(11) 友達を　待っていたとき　　この考えを　思いついたのだ。

tomodachi o　mat'teita toki　　kono kanga'e o　omoitsu'ita'noda.

[proposition circonstancielle]　　[proposition principale]

ami O　attendais　quand　　cette idée O　avoir trouvé

Quand j'attendais un ami, j'ai trouvé cette idée.

Cette observation que la proposition circonstancielle avec la conjonction nominale peut se distinguer par la particule casuelle en deux types de constitutions, le constituant casuel portant la fonction restrictive et le circonstanciel, lui permet de développer son argument selon plusieurs dimensions.

La première dimension est la distinction entre les deux constituants syntagmatiques, le circonstant et l'adverbial dans la structure de surface qui pose un problème pour définir l'ordre fondamental des mots (cf. supra) : un syntagme de temps suffixé par la particule casuelle devient un adverbial et un syntagme sans particule devient un circonstant. Cette différence est aussi représentée par la place du syntagme en français. Dans l'exemple (12), le syntagme de temps suffixé par la particule casuelle « ni » est un adverbial, tandis que le syntagme de temps sans particule dans l'exemple (13) est un circonstanciel.

(12) ７月４日に　　生まれた。

shichigatsu yokka ni　　umareta.

[adv]　　[pdc]

juillet　quatre　à　　être né

Je suis né le 4 juillet.

(13) １０年前　　私は　　あることを　　決意した。
juunen ma'e watashi wa a'rukoto' o ke'tuishita.
[cct] [thm] [cpt] [pdc]
dix ans avant moi TH quelque chose O avoir décidé
Il y a dix ans, moi, j'ai décidé quelque chose.

La deuxième dimension est le classement de la proposition circonstancielle marquée par la particule conjonctive. Il examine les deux propositions causales qui se terminent par deux particules différentes : « kara » dans l'exemple (14), et « node » dans l'exemple (15); la première peut devenir le constituant casuel bien qu'elles forment les mêmes structures syntaxiques[18].

(14) 雪が　　降ったから　　新幹線が　　止まったのだ。
yuki' ga fut'ta kara shinka'nsen ga tomatta'noda.
[proposition adverbiale] [proposition principale]
neige S avoir tombé parce que TGV S s'être arrêté
Le TGV s'est arrêté parce qu'il a neigé.

(15) 雪が　　降ったので　　新幹線が　　止まったのだ。
yuki' ga fut'ta node shinka'nsen ga tomatta'noda.
[proposition circonstancielle] [proposition principale]
neige S avoir tombé comme TGV S s'être arrêté
Comme il a neigé, le TGV s'est arrêté.

La troisième dimension est le classement de la proposition coordonnée par la fonction restrictive. Il examine la proposition coordonnée qui se termine par la forme conjonctive du prédicat « -te »[19] et qui porte cinq fonctions sémantiques relationnelles : le parallèle, la

[18] Cette différence peut être rapprochée du fait qu'en français il existe des subordonnées introduites par certaines conjonctions qui sont généralement antéposées (cf. Riegel, Pellat, Rioul 2004).
[19] Il existe deux formes conjonctives du prédicat, deux formes conjuguées des mots variables : l'une terminée par une forme « -te » ou par sa variante phonétique « -de », l'autre terminée par une forme « renyou », souvent traduite par une forme suspensive-connective (Garnier 1985). La forme « -te » est indiquée avec un signe « -TE » attaché au prédicat traduit littéralement dans l'exemple.

succession, la causalité, le moyen, la modalité concrète[20]. Les exemples (16) – (20) sont les phases interrogatives composées de cinq types de la forme « -te », mais il considère que les exemples (16), (17) et (18) avec astérisque ne sont pas acceptables en japonais. En conséquence, la proposition en forme « -te » qui signifie le moyen et la modalité concrète peut devenir un constituant casuel tandis que la proposition en forme « -te » signifiant le parallèle, la succession et la causalité[21] ne peut pas être un constituant casuel.

(16)* 太郎は どこに 行って 次郎は 東京に 行ったのですか。
Ta'rou wa do'ko ni itte Ji'rou wa Tokyou ni itta no desu ka.
[proposition coordonnée] [proposition principale]
Taro TH où aller-TE Jiro TH Tokyo à être allé Q
* *Taro, où est-il allé et Jiro, il est allé à Tokyo ?*

(17)* 太郎は どこで 泳いで （それから） 塾に 行ったのですか。
Ta'rou wa do'ko de oyo'ide (sorekara) ju'ku ni itta' no desu ka.
[proposition coordonnée] [proposition principale]
Taro TH où nager-TE (puis) cours privé à être allé Q
* *Taro, où a-t-il nagé, puis il est allé au cours privé ?*

(18)* どんなものの 値段が 上がって 物価が 高騰したのですか。
Do'nna mono no nedan ga agatte bukka ga koutoushita' no desu ka.
[proposition coordonnée] [proposition principale]
quel prix S augmenter-TE prix S avoir flambé
* *Comme quel prix a-t-il augmenté, les prix sont flambés ?*

[20] Nous utilisons cette expression que Garnier (1985) suggère pour décrire la fonction spécifique de la forme « -te » : « Cet emploi de la forme en te permet d'exprimer, non seulement le moyen, mais, d'une manière plus large, toute modalité concrète sous laquelle se réalise l'action exprimée par le segment verbal final. » (p. 95)
[21] Nous signalons qu'il existe une proposition coordonnée en forme « renyou », qui porte ces trois fonctions sémantiques relationnelles, et nous allons examiner cette proposition dans le chapitre 2.

(19) 太郎は　何に　乗って　九州に　行ったのですか。
Ta'rou wa na'ni ni notte Kyu'ushuu ni itta' no desu ka.
[proposition adverbiale] [proposition principale]
Taro TH quoi prendre-TH Kyushu à être allé Q
Taro, qu'est-ce il a pris pour aller à Kyushu ?

(20) 花子は　どこに　腰掛けて　本を　読んでいたのですか。
Ha'nako wa do'ko ni koshika'kete ho'n o yo'ndeita no desu ka.
[proposition adverbiale] [proposition principale]
Hanako TH où s'asseoir-TE livre O était en trains de lire Q
Hanako, elle était en train de lire en étant assise sur quoi ?

La quatrième dimension est l'interprétation de la thématisation. Même si un constituant de temps devient un constituant casuel par la particule casuelle, il reprend une fonction du circonstant dû à la thématisation par la particule « wa » suffixée à la particule casuelle. L'exemple (21) comporte un syntagme thématisé et l'exemple (22) comporte une proposition thématisée.

(21) ７月４日には　まだ　生まれていなかった。
shichigatsu yokka ni' wa ma'da umareteina'katta.
[cct(thm)] [adv] [pdc]
juillet quatre à TH encore être né ne pas
Le 4 juillet, je ne suis pas encore né.

(22) 友達を　待っているあいだには　何事も　起こらなかった。
tomodachi o mat'teiru aida ni' wa nanigoto mo okorana'katta.
[proposition circonstancielle (thm)] [proposition principale]
ami O attendais pendant que TH rien s'être passé ne pas
Pendant que j'attendais un ami, il ne s'est passé rien de spécial.

La cinquième dimension est le déplacement du constituant. Même si un constituant de temps devient un constituant casuel par la particule casuelle, il reprend une fonction du

circonstant s'il se déplace devant le thème. L'exemple (23) indique un déplacement d'un syntagme et l'exemple (24) indique un déplacement d'une proposition[22].

(23) ７月４日に　　私は　　あることを　　決意した。
shichigatsu yokka ni　watashi wa　a'rukoto' o　ke'tuishita
[cct]　[thm]　[cpt]　[pdc]
juillet quatre à　moi TH　quelque chose O　avoir décidé.
Le 4 juillet, moi, j'ai décidé quelque chose.

(24) 友達を　待っているあいだに　　私は　　一つ　仕事を　片づけた。
tomodachi o　mat'teiru aida ni　watashi wa hito'tsu shigoto o katazuke'ta.
[proposition circonstancielle]　[proposition principale]
ami O　attendais pendant que　moi TH　un　travail O　avoir terminé
**Pendant que j'attendais un ami, moi, j'ai terminé un travail.*

Il examine aussi la proposition adnominale et la proposition nominale sur le même plan. Il vérifie d'abord que la proposition adnominale restrictive est dans la portée de l'interrogation[23]. Pour la proposition nominale, deux conditions sont nécessaires pour qu'elle soit dans la portée de l'interrogation : la première est qu'elle soit modifiée par le modifiant restrictif, la seconde est qu'elle soit un constituant casuel, soit le sujet, soit le complément.

L'exemple (25) est une phrase interrogative comportant une proposition adnominale restrictive et l'exemple (26) est une phrase interrogative dont le complément est la proposition nominale qui est modifiée restrictivement, ils sont donc tous les deux acceptables en japonais[24].

[22] La traduction de la phrase (24) n'est pas acceptable en français.
[23] Le sujet que la fonction restrictive du modifiant du nom est examiné par les nombreuses études en japonais ainsi qu'en français. Notons que la proposition adnominale du japonais se termine en principe par le prédicat en forme « rentai », traduite par une forme « déterminante » en français (Garnier 1985), qui précède le nom modifié directement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de marqueurs, tels qu'une particule ou un mot conjonctif équivalent au pronom relatif du français, entre la fin de la proposition modifiante et le nom modifié. Pourtant, Masuoka (1997) signale qu'il existe un type de proposition adnominale dont le prédicat en forme « rentai » est suffixé par un marqueur, tel que « to iu » (une particule de citation « to » + un verbe « iu » =dire) ou « to no » (une particule composée de « to » et « no ») (cf. p. 190-192, Tamba 2001), et que cette proposition adnominale ne porte pas de fonction restrictive parce qu'elle n'est pas dans la portée de l'interrogation.
[24] La traduction de ces deux phrases n'est pas acceptable en français.

(25) どの映画館で　　見た　　映画が　面白かったですか。

do'no eigakan de　mi'ta　　e'iga ga　omoshiro'katta desu ka.

[proposition adnominale restrictive] [nom (sujet)]　[pdc]

quel cinéma à　avoir regardé　　film S　était intéressant Q

**Le film qu'à quel cinéma vous avez regardé est intéressant ?*

(26) 花子が　　誰と　会った　ことが　　皆を　　驚かせたのですか。

Ha'nako ga　dare to　at'ta　　koto' ga　　minna' o　　odoroka'seta no desu ka.

[proposition nominale (sujet)]　　[cpt]　　[pdc]

Hanako S　　qui　avoir vu　le fait S　tout le monde O　avoir surpris Q

** Le fait que qui Hanako a vu a surpris tout le monde ?*

La notion de « subordination » fondée sur la fonction restrictive de Masuoka nous permet de définir l'ordre fondamental des mots sur les plans suivants :

1) distinction entre le circonstanciel et l'adverbial aux deux niveaux, le constituant syntagmatique et la proposition;
2) interprétation de la thématisation.

On peut signaler en outre que le plus important dans son approche consiste à se concentrer sur la propriété de la corrélation entre la proposition subordonnée et la proposition principale ou entre le modifiant et le modifié, c'est-à-dire pas uniquement sur la propriété du modifiant, ou de la modifiée. Par ailleurs cette approche s'applique non seulement au niveau syntaxique mais aussi au niveau discursif. Nous suivons donc son approche d'analyse par la fonction restrictive pour définir l'ordre fondamental des mots.

Pourtant, il nous reste à examiner son observation sur le déplacement du constituant et sur la proposition coordonnée pour notre objectif. Enfin, il est à noter que plupart des exemples de Masuoka sont fabriqués.

1.2 Structure prosodique du japonais

Avant d'examiner les recherches antérieures sur la structure prosodique, regardons les deux tracés mélodiques de la même phase (27) d'un extrait du corpus des actualités télévisées en japonais (cf. *infra*) : la figure 3 est un contour F0 de l'original réalisé par une présentatrice

et la figure 4 est un contour d'une lecture par un étudiant français (au niveau avancé de japonais).

(27) 北海道大学付属病院で 続けられてきた{10} 日本で 初めての
Hokkaidouda'aigaku-fuzokubyo'uin de tsudukerareteki'ta Niho'n de haji'mete no
[proposition adnominale] [adv] [adn]
CHU de Hokkaido à être continué Japon à premier
Toujours au CHU de Hokkaido, à propos de la première thérapie génique

遺伝子治療について{h : 40} 治療に あたってきた 医師団は{h : 35}
idenshichiryo'u ni tsu'ite{h : 43} chiryou ni atatteki'ta ishi'dan wa{h : 64}
[cct] [proposition adnominale] [thm]
thérapie génique sur thérapie de se charger groupe de médecins TH
effectuée au Japon, le groupe de médecins chargé de la thérapie,

患者の 男の子に対する 治療効果が 十分 得られ{h : 42}
kanja no otoko'noko ni taisu'ru{h : 42} chiryouko'uka ga juubu'n era're{h : 60}
[proposition coordonnée]
malade de garçon pour effet de traitement S suffisamment pouvoir obtenir et
constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

遺伝子治療は{13} ほぼ 成功したとして{h : 30}
idenshichi'ryou wa{13} ho'bo seikousihta'toshite{h : 55}
[proposition adverbiale]
thérapie génique TH presque avoir réussi et
la réussite presque complète de la thérapie génique,

２年にわたる 治療を{6} ひとまず 終えることに なりました。
ni'nen ni wataru{h : 30} chiryou o{13} hito'mazu oeru koto'ni narima'shita.
[proposition nominale] [prédicat]
deux ans durant thérapie O pour le moment terminer décider à
a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

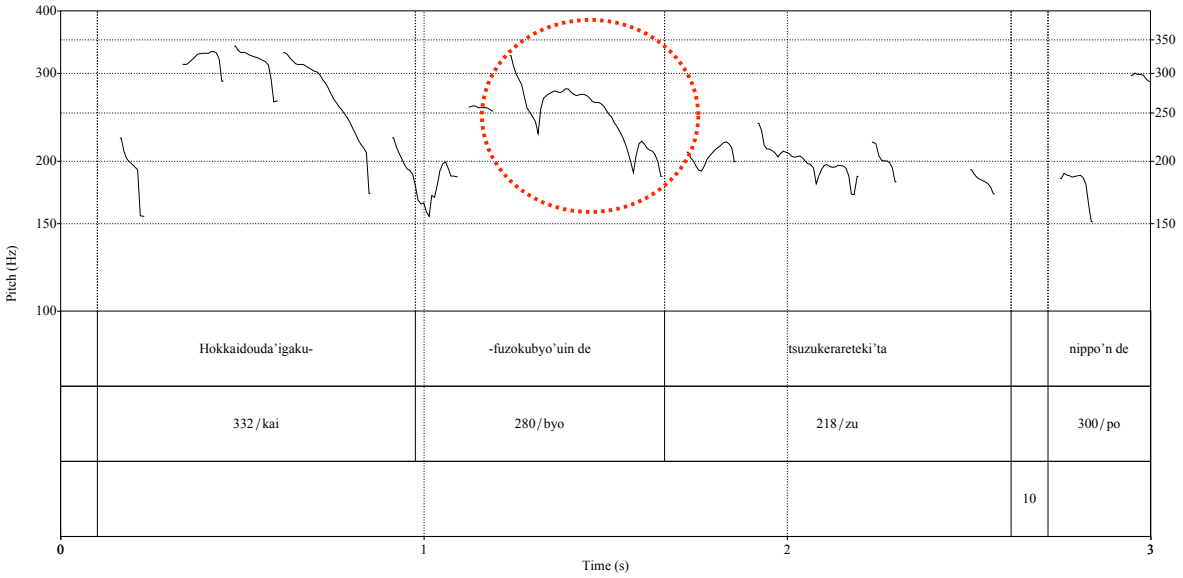
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
Hokkaidouda'igaku-
-fuzokubyo'uin de
tsuzukerareteki'ta
nippo'n de
332 / kai
280 / byo
218 / zu
300 / po
10
0
1
2
3
Time (s)

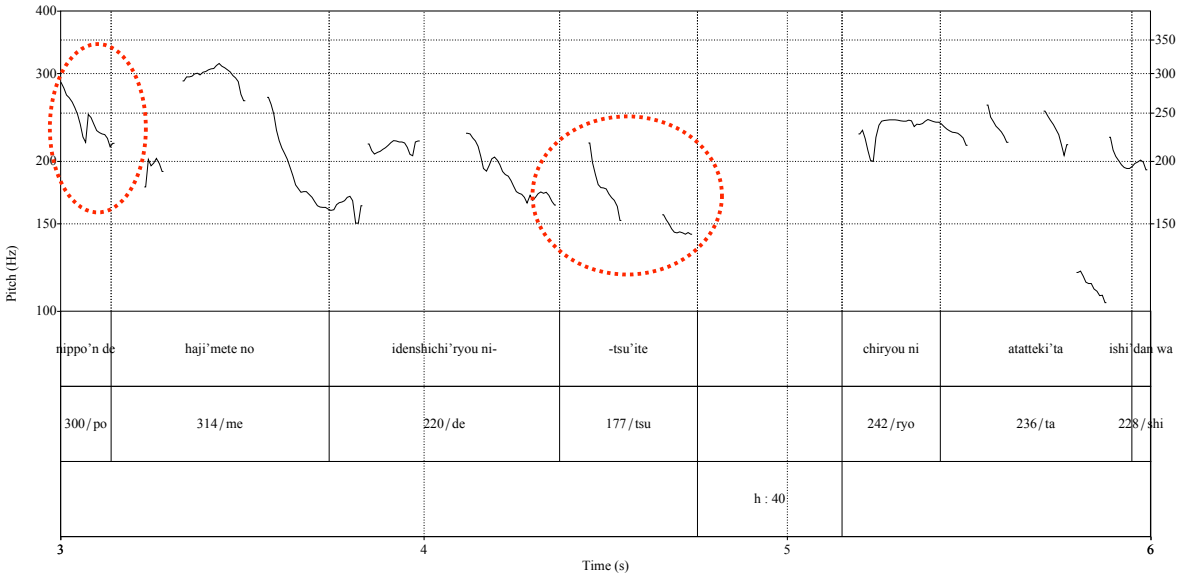
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
nippo'n de
haji'mete no
idenshichi'ryou ni-
-tsu'ite
chiryou ni
atatteki'ta
ishi'dan wa
300 / po
314 / me
220 / de
177 / tsu
242 / ryo
236 / ta
228 / shi
h : 40
3
4
5
6
Time (s)

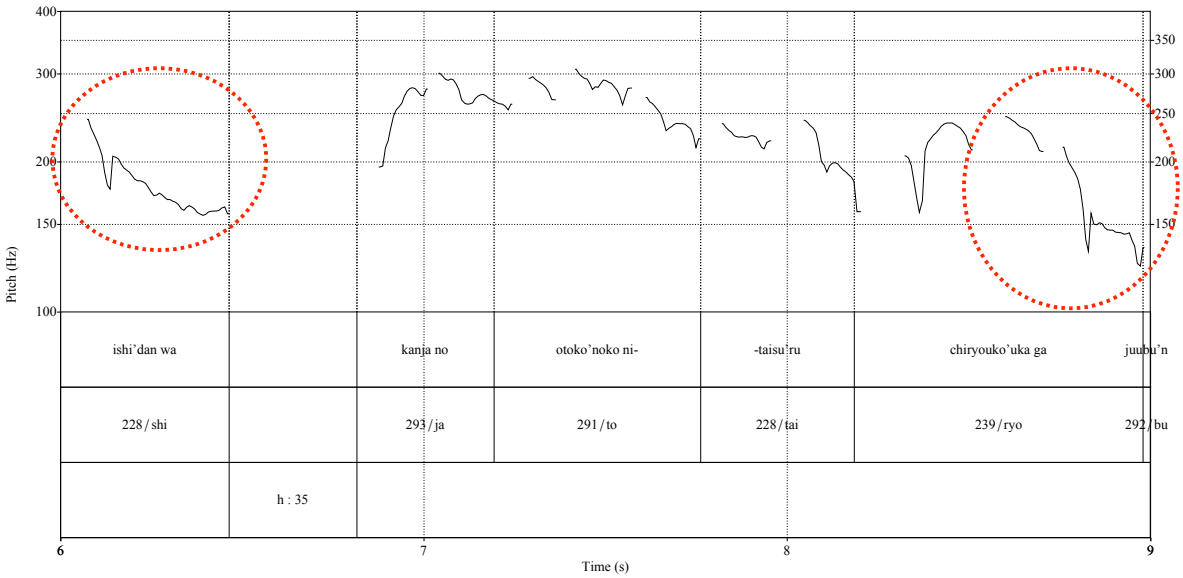
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
ishi'dan wa
kanja no
otoko'noko ni-
-taisu'ru
chiryouko'uka ga
juubu'n
228 / shi
293 / ja
291 / to
228 / tai
239 / ryo
292 / bu
h : 35
6
7
8
9
Time (s)

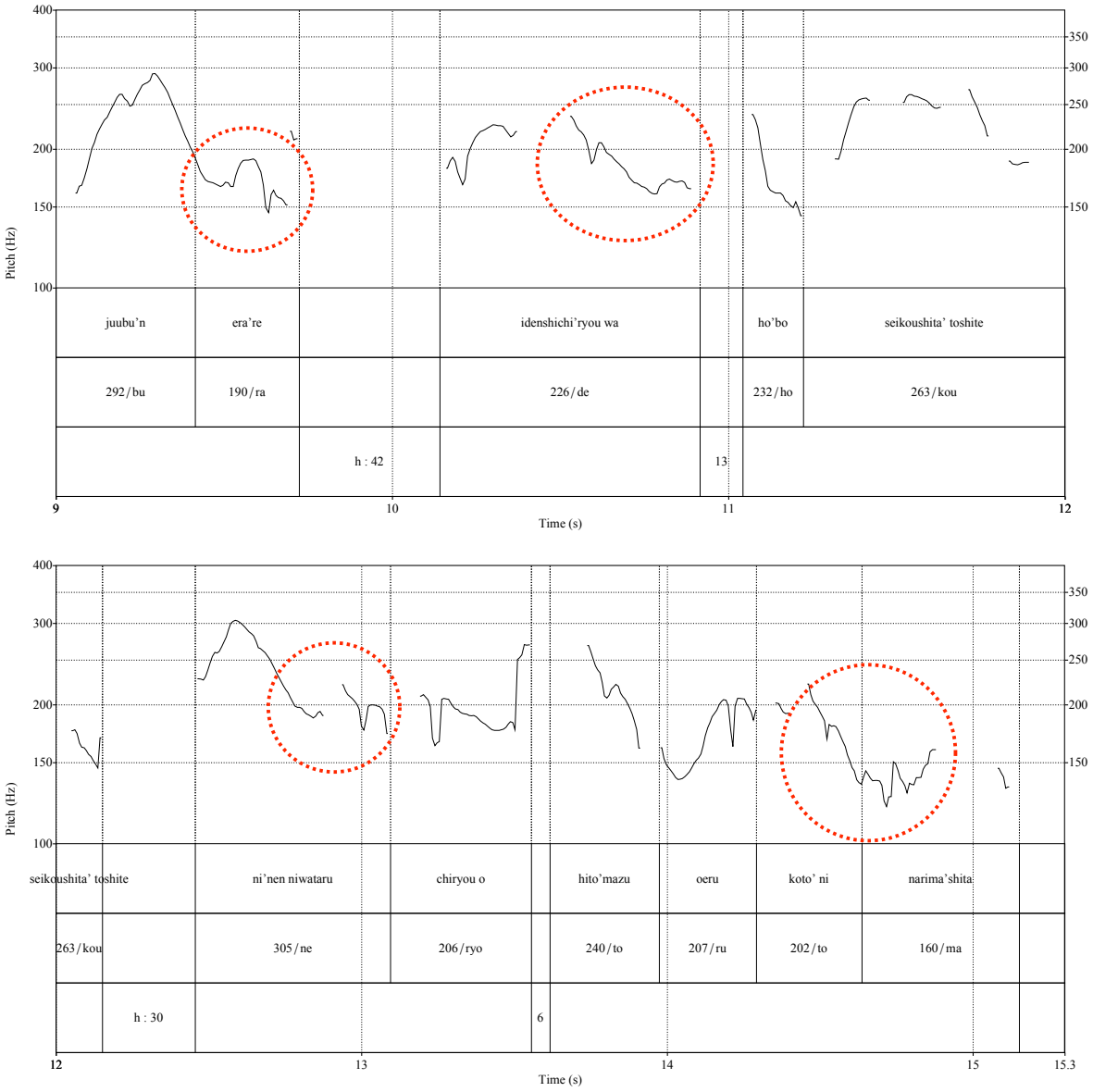

Figure 3 : Tracé mélodique de la phrase (27) par la présentatrice (cf. #1)[25]

[25] Le signe « # » avec un chiffre indique un fichier de son en wav disponible dans le dossier en CD-ROM.

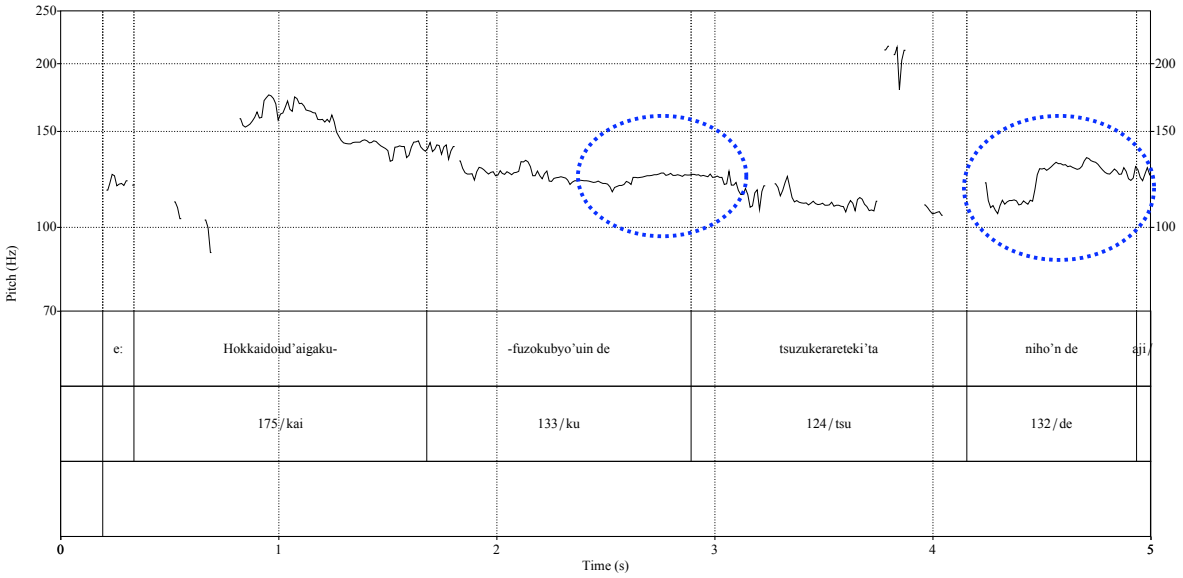
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
e:
Hokkaidoud'aigaku-
-fuzokubyo'uin de
tsuzukerareteki'ta
niho'n de
aji/
175/kai
133/ku
124/tsu
132/de
0
1
2
3
4
5
Time (s)

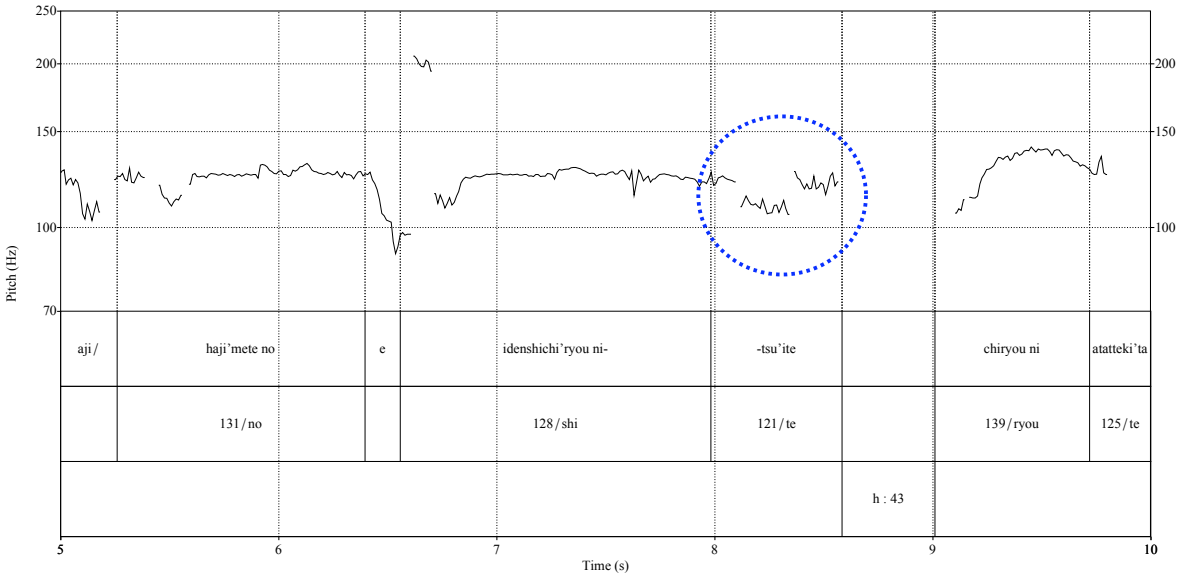
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
aji/
haji'mete no
e
idenshichi'ryou ni-
-tsu'ite
chiryou ni
atatteki'ta
131/no
128/shi
121/te
139/ryou
125/te
h : 43
5
6
7
8
9
10
Time (s)

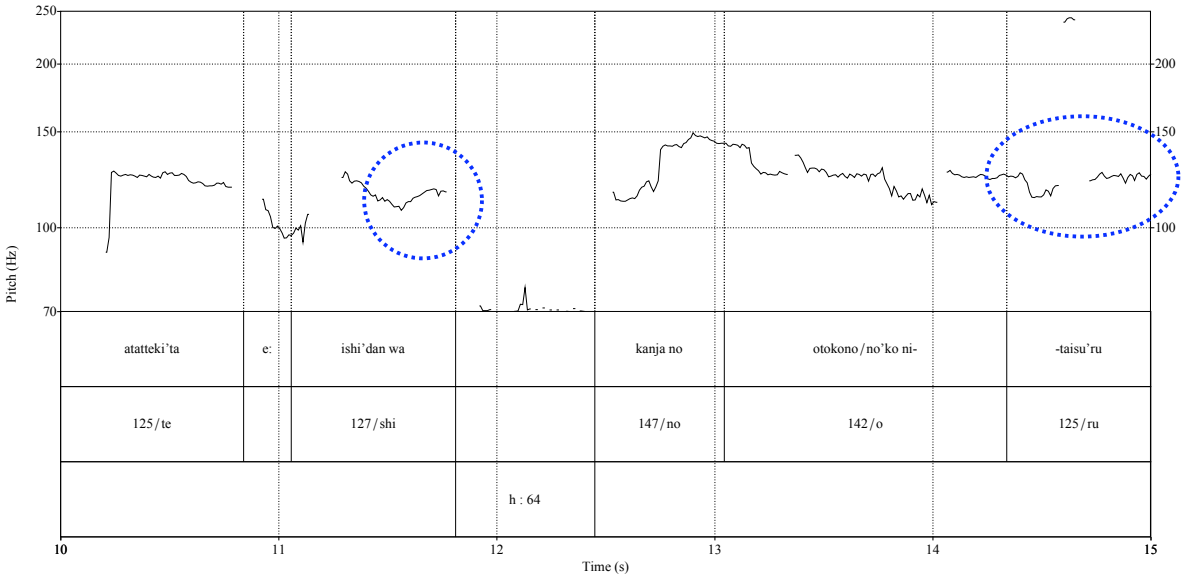
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
atatteki'ta
e:
ishi'dan wa
kanja no
otokono/no'ko ni-
-taisu'ru
125/te
127/shi
147/no
142/o
125/ru
h : 64
10
11
12
13
14
15
Time (s)

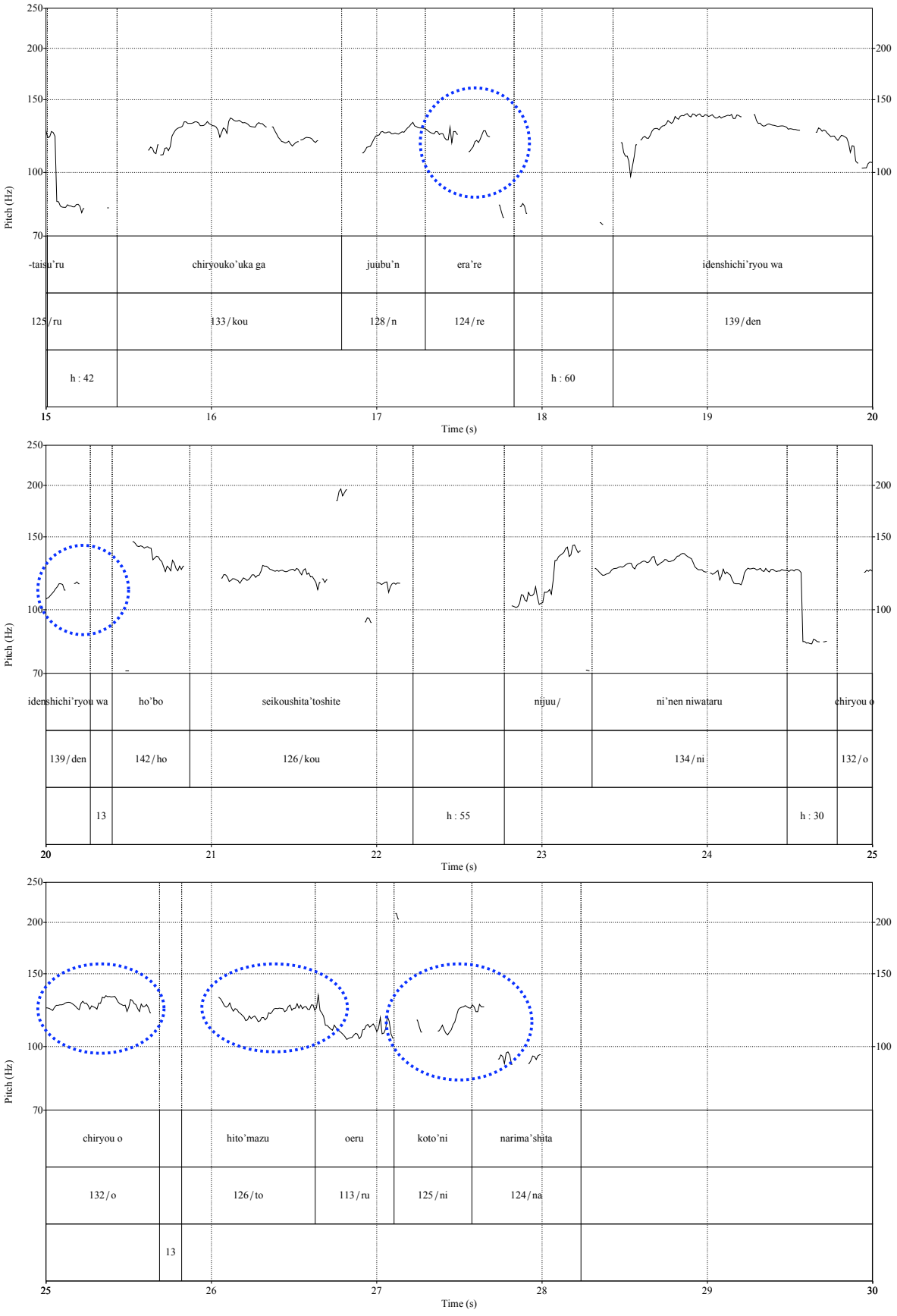

Figure 4 : Tracé mélodique de la phrase (27) par un étudiant français (cf. #2)

On peut remarquer que les positions et les durées des pauses ne sont pas identiques entre les deux lectures, qui sont indiquées aussi dans la transcription en japonais ; les pauses de la figure 3 sont dans la première ligne, celles de la figure 4 sont dans la deuxième ligne[26]. De même, il y a quelques différences de schémas intonatifs entre les deux ; les mélodies des syntagmes sont moins modulées dans la figure 4 et elles sont montantes à la fin du syntagme (marquées en cercles) tandis que dans la figure 3 elles sont descendantes. On peut reconnaître ces différences en écoutant ces deux énoncés enregistrés (cf. fichiers de sons 1 et 2).

Shirota (1997) analyse les énoncés des mêmes phrases simples par des Japonais natifs et par des Français qui apprennent le japonais et constate que les Français, soit appliquent les règles d'accentuation du français qui forment un schéma intonatif par une répétition des mélodies montantes à la fin des syntagmes[27], soit réalisent une intonation plate. On peut aussi observer ces deux phénomènes dans le tracé mélodique de la figure 4.

Dans cet article, nous comparons les structures prosodiques du japonais et du français pour préciser le facteur qui caractérise le schéma intonatif du japonais par les Français sur la base de la théorie Pierrehumbert, Beckman (1988) (ci-après P&B).

La structure prosodique en japonais se caractérise d'abord par l'accent mélodique du mot; en fait l'unité d'accent d'un nom est le « bunsetsu », pratiquement équivalent au syntagme en français (cf. supra). Il existe deux sortes d'unités d'accent : inaccentuée (la mélodie plate), et accentuée[28]. L'unité accentuée standard se réalise toujours par une chute mélodique entre deux mores dans un syntagme et cette chute ne change pas en fonction du paramètre du niveau supérieur de la structure prosodique, par exemple la mélodie de la phrase interrogative, qui est marquée par une montée mélodique à la fin de la phrase. Cet accent a le trait distinctif du mot qui est illustré au moyen des exemples des mots « hashi » suffixés par la particule « ga » :

[26] La durée de pause plus cinq centisecondes est indiquée entre accolades.
[27] De nombreuses études, à commencer par Delattre (1966), signalent cette caractéristique intonative du français.
[28] Dans les recherches antérieures il y a deux théories principales sur l'accent japonais : la théorie des tonèmes à deux niveaux, qui désigne un tonème, soit haut, soit, bas à chaque more, et la théorie du noyau accentuel, qui désigne un syntagme accentué par une chute mélodique (Nishinuma 1977). Nous suivons cette dernière théorie, inaugurée par Hattori (1960), ainsi que P&B.

- unité inaccentuée : 端が

hashi ga

bout S

- deux type d'unité accentuée

i) une chute mélodique dans le mot : 箸が

ha'shi ga

baguette S

ii) une chute mélodique à la fin du mot : 橋が

hashi' ga

pont S

P&B suggère une structure hiérarchique, appelée « a prosodic tree » qui définit la mélodie de l'énoncé du japonais de Tokyo (figure 5). Dans cette structure deux unités prosodiques, « accentual phrase » et « intermediate phrase », sont posées entre l'unité d'accent, appelé ici « word », et l'énoncé, « utterance ». Ces deux unités intermédiaires sont caractérisées par le fait que le début de l'unité est marqué par la montée mélodique due au ton H%, de même que pour le début de l'énoncé, et ce phénomène est appelé « phrasing ». Ensuite, il distingue ces deux unités grâce à la définition suivante :

> *The lowest level is the accentual phrase, which has at most one pitch accent and whose periphery is marked with a H at the beginning and a L% at the end.*
>
> *The next larger level is the intermediate phrase, which is the domain for the effects of catathesis*[29]. (p.16)

[29] Le « catathesis » est un phénomène par lequel un syntagme accentué entraîne un abaissement et une compression du registre du syntagme suivant et il est aussi appelé « downstep » ou « catathèse » dans les autres travaux.

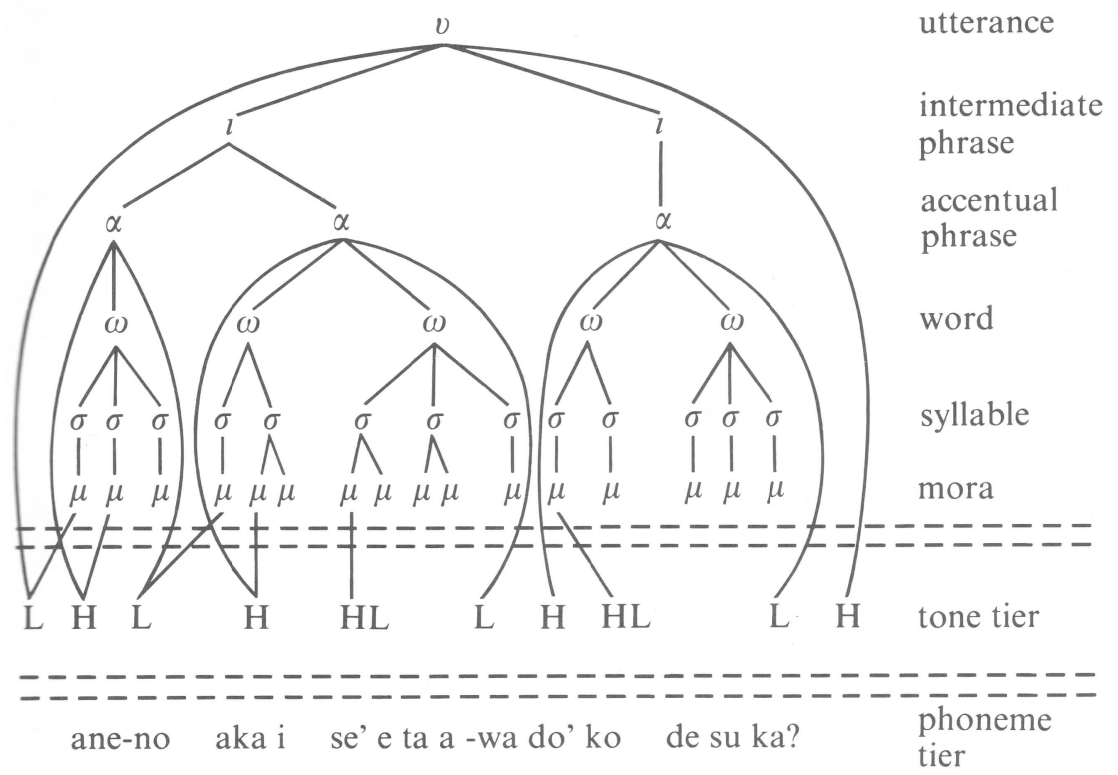

Figure 5 : « Proposed surface representation for sentence *Ane-no akai se'etaa-wa do'ko desu ka ?* 'Where is big sister's red sweater?' » (Figure 1.7, p.21)

Voici la transcription de la phrase de la figure 5 à la notre manière (28):

(28) 姉の　　赤い　　セーターは　　どこですか。

ane no　　akai　　se'etaa wa　　do'ko desu ka.

[adn]　　[adn]　　[thm]　　[pdc]

grande sœur de　rouge　pull-over TH　où　être　Q

Où est le pull-over rouge de ma grande sœur ?

On peut expliquer les relations entre les mélodies de chaque niveau de cette structure en suivant la figure 5 :

La phrase de la figure 5 se constitue en cinq « words », unités d'accent, « ane no », « akai », « se'etaa wa », « do'ko », « desu ka ».

Au dessus du niveau « word », se trouvent trois « accentual phrases » ; « ane no », « akai se'etaa wa », « do'ko desu ka ». À ce niveau, le début de chaque unité est marqué par

une montée mélodique tandis que les débuts des unités d'accent postérieures, « se'etaa wa » et « desu ka », ne sont pas marqués par une mélodie montante et les mélodies dans cette unité descendent vers la fin.

Au niveau supérieur de l'« accentual phrase », il y a deux « intermediate phrases » ; « ane no akai se'etaa wa », « do'ko desu ka ». Au début de cette unité, le registre du schéma intonatif est « reset » (réinitialisé), donc le sommet de la mélodie du début de cette unité est plus haut de celui de l'unité d'accent antérieure et les mélodies dans cette unité descendent vers la fin.

Au plus haut niveau, l'intonation de l'énoncé est désignée et elle est réalisée par la montée mélodique au début et à la fin de la phrase, soit par une mélodie descendante pour la phrase déclarative, soit par une mélodie montante pour la phrase interrogative.

Ainsi, la mélodie de chaque niveau a des caractéristiques différentes, mais on peut souligner que l'accent est toujours réalisé avec une chute mélodique même si son registre est varié et que c'est l'accent qui détermine les schémas intonatifs des niveaux supérieurs.

Pour comparer la structure prosodique du japonais avec celle du français, Shirota (1997) suggère une structure hiérarchique de la prosodie française (figure 6) fondée sur la théorie de P&B et inspirée par Di Cristo, Hirst (1993) et Di Cristo (1998) qui représentent un arbre phonologique constitué par trois unités prosodiques, l'unité tonale (UT), l'unité rythmique (UR) et l'unité intonative (UI).

Les différences avec la structure du japonais sont :

1) il manque le nœud de la more μ.
2) le nœud de l'unité d'accent rythmique remplace celui du « word » : elle est une séquence des syllabes bornée à droite par une syllabe portant l'accent rythmique (souligné), soit l'accent primaire à la fin du syntagme, soit l'accent secondaire au début du mot, équivalente à la UT.
3) le nœud de l'unité accentuelle remplace celui de l'« accentual phrase » : elle comporte au moins une unité d'accent rythmique et elle est délimitée par l'accent primaire à la fin du syntagme, équivalente à la UR.
4) le nœud de l'unité intermédiaire peut correspondre à celui de UI.
5) le début de chaque nœud est défini par le ton bas et la fin est définie par le ton haut sauf le nœud de l'énoncé qui est défini au début par le ton bas et à la fin, soit par le ton bas pour la phrase déclarative, soit par le ton haut pour la phrase interrogative.
6) si le ton de l'unité d'accent rythmique est superposé aux tons de niveau supérieur, le ton supérieur est réalisé en priorité (υ>ι>α>ω>σ).

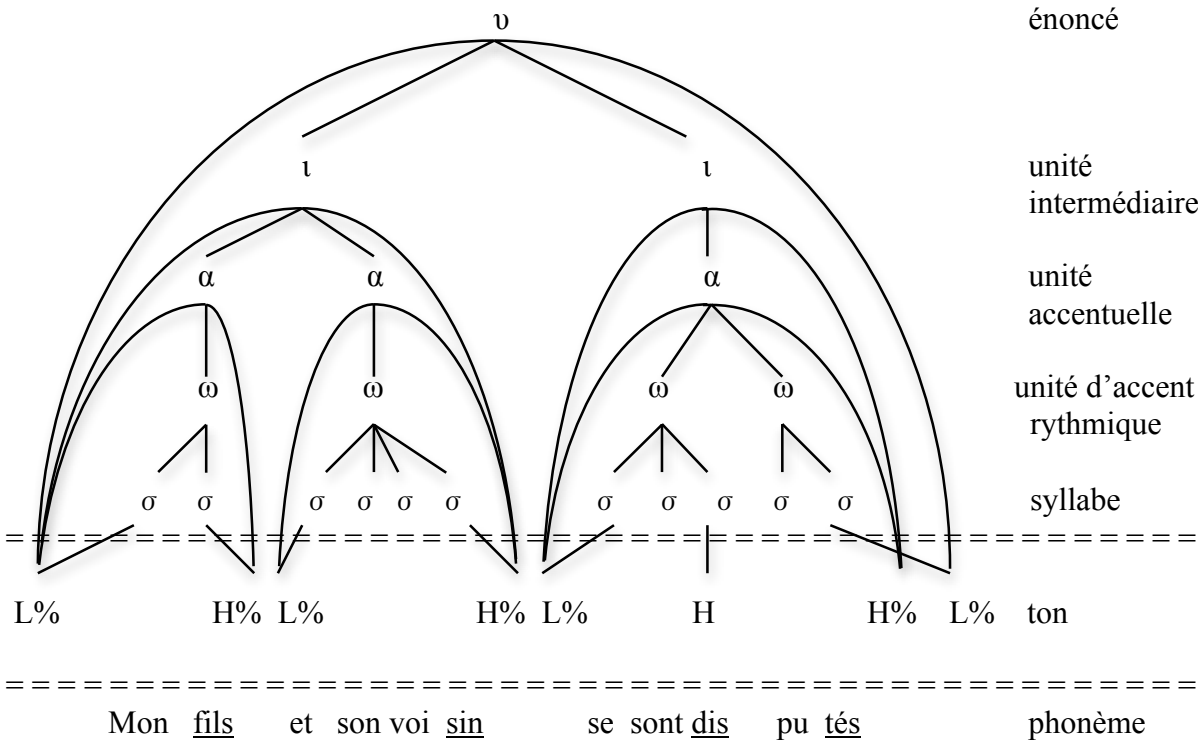

Figure 6 : Structure prosodique de l'énoncé : Mon fils et son voisin se sont disputés.

La phrase de la figure 6 se constitue en quatre unités d'accent rythmique, « Mon fils », « et son voisin », « se sont dis », « putés », et la dernière syllabe de chaque unité porte une mélodie montante et courte.

Au dessus de l'unité d'accent rythmique, se trouvent trois unités accentuelles, « Mon fils », « et son voisin », « se sont disputés », et elles commencent par le ton bas et terminent par la mélodie montante.

Au niveau supérieur de l'unité accentuelle, il se trouve deux unités intermédiaires, « Mon fils et son voisin », « se sont disputés », qui est marquée par une monté mélodique plus haute et allongée par rapport à la mélodie montante des autres unités inférieures. Ces différences de comportements des mélodies à la fin des deux niveaux sont expliquées par la règle (6), c'est-à-dire par la superposition d'un ton haut de l'unité intermédiaire au ton haut de l'unité accentuelle.

Au plus haut niveau, l'intonation de l'énoncé est désignée et elle est réalisée principalement à la fin de la phrase. Pour la phrase déclarative, le ton bas de ce niveau est

opposé aux tons hauts des niveaux inférieurs mais il a la priorité, suivant la règle (6), pour réaliser la mélodie descendante.

Ainsi, la structure prosodique du français peut être hiérarchisée par le ton comme celle du japonais, mais on doit signaler que les tons de chaque niveau sont disposés à l'inverse des tons du japonais (L-H / H-L) sauf le niveau de l'énoncé et que le ton de niveau supérieur est toujours dominant par rapport au niveau inférieur.

Nous arrivons donc à la conclusion que la disposition des tons et la prépondérance du niveau dominant, qui différencient le japonais et le français, sont les facteurs cruciaux permettant de caractériser le schéma intonatif de l'énoncé de la phrase japonaise par les Français.

Toutefois, on peut observer un schéma intonatif similaire au japonais (montante et descendante) au niveau de l'énoncé (déclarative) et dans une unité intermédiaire courte du français. La figure 7 est un tracé mélodique d'une unité intermédiaire du français constitué en deux unités d'accent rythmique, « Le fils de Jean » (Di Cristo 1998), et la figure 8 est la dernier partie de la phrase de la figure 3, « oerukoto'ni narima'sita ».

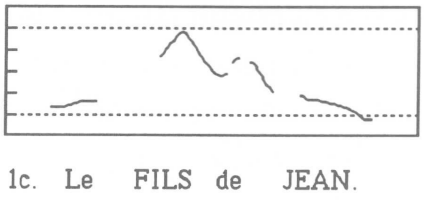

Figure 7 : « Le fils de Jean » (figure 1c, p. 201)

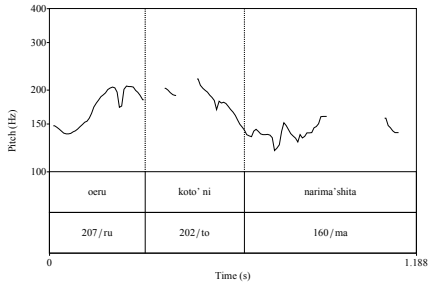

Figure 8 : « oeru koto'ni narimasita »

En outre, les mélodies pour réaliser la focalisation[30] sont identiques dans les deux langues, qui montent très haut au début du mot focalisé et deviennent plates pour les mots suivants. Dans la figure 9 (Nishinuma, Shirota 2007), le syntagme focalisé (F) « des marrons » porte un accent de focalisation montant sur la première syllabe du mot « marron » et la mélodie du syntagme suivant « à son ami » est plate. De même, le figure 10, un exemple de P&B « uma'i mame'wa » (les bons haricots), montre que la mélodie du mot focalisé (F) « uma'i » (bon), un adnominal, monte et celle du syntagme suivant « mame' wa », un nom « mame' » (haricots) suffixé par la particule « wa », est plate.

[30] Ooki et Koori (1984), Rossi (1999), et Delais-Roussarie (2005) font des analyses détaillées des phrases en français sur l'intonation de focalisation.

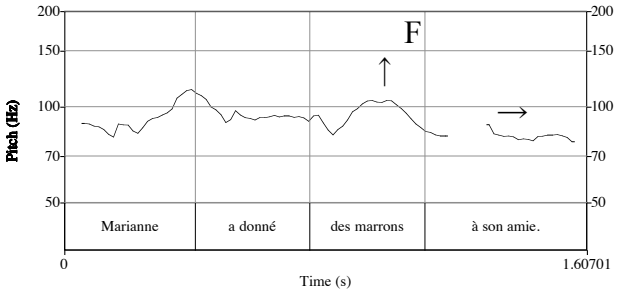

Figure 9 : « Marianne a donné des marrons à son ami. »
(figure 4, p. 61)

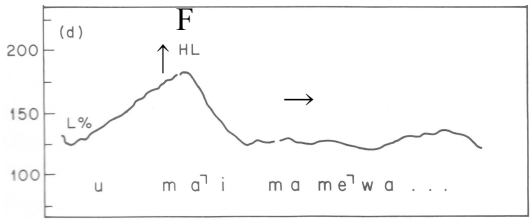

Figure 10 : « uma'i mame'wa »
(figure 4.6, (d), p. 106)

Cette observation nous conduit à postuler que les étudiants français pourraient acquérir d'abord l'intonation de la phrase japonaise, ensuite la mélodie du syntagme et enfin l'accent japonais.

1.3 Mélodie du groupe de mots

La représentation de la structure hiérarchique de la prosodie comme mentionné ci-dessus, qui est fondée d'une part sur l'hypothèse phonologique selon laquelle la prosodie est réalisée indépendamment de la structure syntaxique, et d'autre part sur les résultats d'analyse expérimentale, nous enseigne les propriétés fondamentales de la prosodie de chaque langue mais ne nous permet d'expliciter ni la corrélation de la prosodie avec la syntaxe ou avec la sémantique, ni les comportements pragmatiques de la prosodie.

En effet, P&B se concentre sur des combinaisons d'accents de syntagmes nominaux précédés d'adnominaux pour faire la distinction entre une « accentual phrase » composée de plus de deux constituants d'une part, et un phénomène « catathesis » causé par un constituant accentué précédent d'autre part. Par exemple, la combinaison d'un adnominal « akai » inaccentué et d'un nom « se'etaa » dans l'exemple (28), le pull-over rouge, forment une « accentual phrase », mais si l'adnominal est remplacé par un constituant accentué, « ao'i » (bleu), « ao'i se'etaa » (le pull-over bleu), chaque constituant forme une « accentual phrase » et le constituant accentué précédent « ao'i » cause une « catathesis », la compression du registre du l'accent du mot suivant, « se'etaa ».

Quant au facteur du « reset » au début de l'« intermediate phrase », il porte sur la proéminence due à la focalisation : on peut observer dans l'exemple (28) où le « reset » du début d'une « intermediate phrase » est causé par un interrogatif « doko » (où) qui est focalisé.

La théorie de P&B contribue à introduire la notion de « catathesis » (cf. note 29) et les unités entre l'accent et l'énoncé pour décrire la structure prosodique, mais les facteurs de la « catathesis » et du « phrasing », ou le « reset » au début de l'« intermediate phrase », demeurent polémiques.

Le problème provient en particulier des deux phénomènes suivants : le premier est une sorte d'unification des unités d'accent, que P&B appelle « dephrasing » ; si la première unité est inaccentuée, l'unité suivante s'unit avec la précédente prosodiquement, c'est-à-dire que la monté mélodique de l'unité suivante est supprimée et que la hauteur de sa mélodie initiale est presque identique à celle de l'unité précédente. Le second est un abaissement de mélodie, que P&B appelle justement « catathesis » ; si la première unité d'accent est accentuée, le sommet du contour F0 de l'unité suivante est beaucoup plus bas que celle de la première.

La figure 11 est un exemple du premier type et la figure 12 est un exemple du second dans la phrase (27). Dans la figure 11, la première unité d'accent « kanja no » (malade), inaccentuée est un adnominal du nom suivant « otoko'noko » (garçon), et au début de cette unité la mélodie monte, « phrasing », tandis qu'au début du nom, de l'unité d'accent suivante, la mélodie montante est supprimée et ces deux unités s'unissent prosodiquement. La figure 12 est une combinaison de deux unités accentués, un adverbe « juubu'n » (suffisamment) et un verbe « era're » (pouvoir obtenir), et la mélodie de la deuxième unité accentuée, « era're » est abaissée. Notons ici que la « catathesis » est observée entre l'adverbe et le verbe.

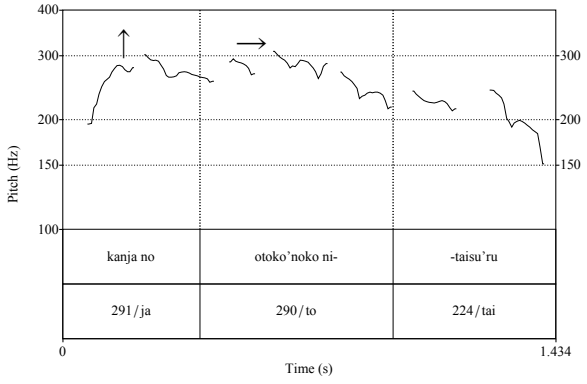

Figure 11 : « kanja no otoko'noko ni taisu'ru » (cf. #3)

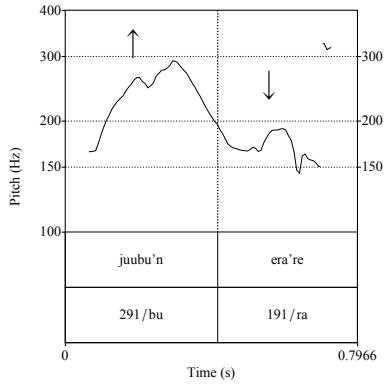

Figure 12 : « juubu'n era're » (cf. #4)

1.3.1 Branchement syntaxique et mélodie

Les travaux de Kubozono (1989, 1992, 1993, 1997) portent sur les relations entre les modifiants et les modifiés pour expliciter les facteurs du « phrasing » de P&B.

Il représente la structure syntaxique du japonais, dans laquelle les modifiants précèdent toujours les modifiés, par l'arbre de branchement à gauche, qui est non-marqué, tandis que le branchement à droite est marqué.

Les exemples (29a) et (29b)[31] sont constitués de trois unités d'accent inaccentuées mais leur structures syntaxique est différente : l'exemple (29a) a une structure de branchement à gauche tandis que l'exemple (29b) a une structure de branchement à droite.

Comme ces trois unités sont inaccentuées, elles pourraient s'unir prosodiquement. Cette unification, que Kubozono (1997) appelle « la formation de l'unité intonative », est en effet produite dans l'exemple (29a) mais elle n'est pas produite dans l'exemple (29b). Le schéma intonatif se divise en deux par une montée mélodique (↑) au début de l'unité « akai », donc au début du branchement à droite.

(29a) 直美の 姉の 鞄
Naomi no ane no kaban
[adn] [adn] [nom]
Naomi de grande sœur de sac
un sac de la grande sœur de Naomi

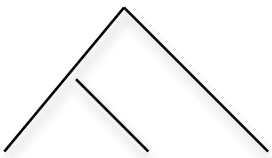

((Naomi no ane no) kaban)

(29b) 直美の 赤い 鞄
Naomi no akai kaban
[adn] [adn] [nom]
Naomi de rouge sac
un sac rouge de Naomi

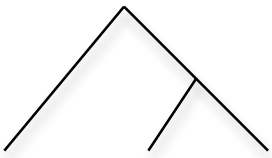

(Naomi no (akai kaban))

Les exemples (30a) et (30b) se constituent de trois unités d'accent accentuées. L'exemple (30a) a une structure de branchement à gauche et l'exemple (30b) a une structure de branchement à droite. Ces trois unités accentuées pourraient donc impliquer une

[31] Les exemples (29a)-(31) sont les citations des articles de Kubozono. Le branchement est représenté par un arbre ainsi que par la parenthétisation.

« catathesis », que Kubozono appelle « downstep », et les sommets des contours F0 de la deuxième et de la troisième seraient abaissés par échelon. Mais le sommet de la deuxième unité de l'exemple (30b) est plus haut que celui de l'exemple (30a) (cf. figure 13) et il considère que cette différence est causée par une montée mélodique au début du branchement à droite.

(30a) 直子の 兄の 襟巻

Na'oko no a'ni no eri'maki

[adn] [adn] [nom]

Naoko de grand frère de écharpe

une écharpe du grand frère de Naoko

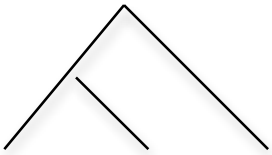

((Na'oko no a'ni no) eri'maki)

(30b) 直子の 青い 襟巻

Na'oko no ao'i eri'maki

[adn] [adn] [nom]

Naoko de bleu écharpe

une écharpe bleue de Naoko

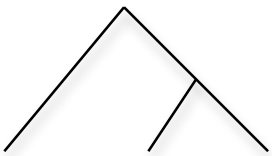

(Na'oko no (ao'i eri'maki))

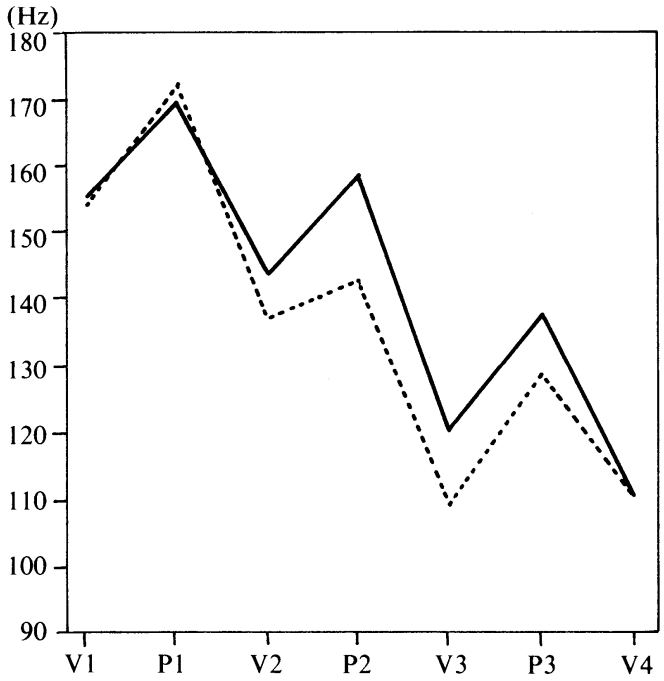

Figure 13 : (30a) en pointillé et (30b) en trait plein (figure 3, p. 101, Kubozono 1997)

Kubozono appelle la montée mélodique au début du branchement à droite « metrical boost » et il prétend que le « metrical boost » cause le phénomène « phrasing » de P&B. Autrement dit, le branchement à droite qui apparaît à tous les niveaux syntaxiques, entre les syntagmes et les propositions[32], est le seul facteur de « phrasing » de toutes les unités de la prosodie et ainsi la structure prosodique correspond à la structure syntaxique.

L'exemple (31) est une phrase complexe qui comporte une proposition adverbiale. Il y a deux branchements à droite entre la proposition et le syntagme (indiqués par les flèches).

(31) ((彼は (ドイツに移って)) ((ドイツ一の 金持ちと) 結婚した。))
↑ ↑
ka're wa Do'itsu ni utsut'te Do'itsu ichi' no kanemo'chi to kekkonshita.
[thm] [pps adv] [adn] [cpt] [pdc]
il TH Allemagne à déménager Allemagne premier de riche avec s'être marié
Lui, ayant déménagé en Allemagne, il s'est marié avec la première millionnaire d'Allemagne.

Comme il considère que le branchement à droite, qui est marqué, bloque les deux phénomènes prosodiques, la formation de l'unité intonative et le « downstep », il appelle ce blocage « la contrainte du branchement à droite ».

Toutefois, Kubozono (1989, 1993) observe que dans une séquence de plus de quatre constituants de la structure du branchement à gauche, on trouve un blocage de la formation de l'unité intonative et du « downstep ». Ce blocage est produit entre le deuxième et le troisième constituant et sépare la séquence en deux groupes composés de deux ou trois constituants (cf. figure 14 ci-dessous). Il suggère que ce blocage est dû au « Principle of Rhythmic Alternation (PRA), whereby 'monotonous' sequences of linguistic elements are reorganised in to two (or more) groups, yielding a fully alternation pattern in some way or other. » (p. 62, Kubozono 1989). Il l'appelle « la contrainte du rythme » et la montée mélodique induite par cette contrainte est appelée « rythmic boost ».

Il conclut donc que la structure prosodique du japonais peut être définie principalement par la fonction syntaxique ou le branchement et par le principe de l'alternance de rythme.

[32] Nous reprenons le sujet de l'intonation de la proposition en examinant les travaux antérieurs sur l'intonation de la phrase complexe dans la section 1.4.

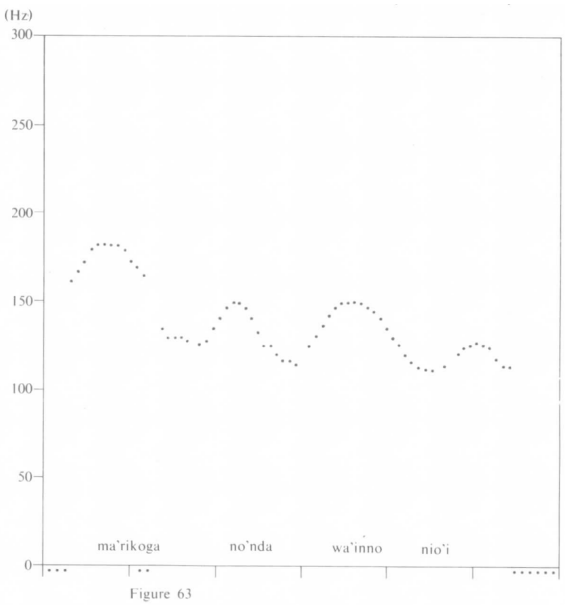

Figure 14 : Typical F0 contour of the uniformly left-branching sentence *ma'rikoga no'nda wa'inno nio'i* « the smelle of the wine Mariko drank ». (figure 63, p. 292, Kubozono 1993)

1.3.2 Modification restrictive et mélodie

Par contre, Koori dans ses travaux (Koori 1997a, 1997b, 2003, 2008) prétend que c'est la modification restrictive du sens entre les constituants de la phrase qui cause les deux phénomènes présentés par P&B, pas la syntaxe ou le branchement.

Il considère que l'accent est défini phonologiquement par le noyau accentuel mais réalisé phonétiquement par une mélodie qui commence par une montée au début, descend doucement vers la fin et chute juste après la more dans le cas où elle porte le noyau accentuel. Il traite donc les deux phénomènes, que P&B et Kubozono distinguent, comme un seul phénomène, à savoir que la modulation de l'accent est diminuée jusqu'à ce que l'accent perde son indépendance, et il appelle ce phénomène unique « l'affaiblissement de l'accent ». Autrement dit, il se fonde sur le fait que chaque accent qui se réalise sans affaiblissement dans la phrase du japonais est non-marqué tandis que l'affaiblissement de l'accent est marqué.

Koori (2008) porte sur la séquence de deux constituants, un modifiant (X) et un modifié (Y). Il définit « la modification restrictive », soit que le X restreint l'étendue référentielle du Y, soit que le X désigne restrictivement un élément parmi un ensemble d'éléments qui peuvent être les modifiants du Y.

Il y a trois sortes de séquences dont le modifiant peut être restrictif :

1) constituant adnominal et nom

2) constituant adverbial et prédicat

3) constituant complémentaire et prédicat

Parmi ces trois, entre la corrélation des 1) et 2), il existe des modifiants qui ne sont pas restrictifs. Il souligne qu'on peut séparer les séquences de constituants dont la structure est le branchement à gauche en deux types selon le trait de restriction et selon que l'affaiblissement de l'accent du modifié est produit uniquement dans le cas où le modifiant est restrictif.

La première séquence des exemples (32a) et (32b)[33] est composée du même constituant adnominal, « Su'isu no » (Suisse), dans une même structure syntaxique, le branchement à gauche, mais les deux noms « bi'iru » dont les sons et les accents sont identiques ont des sens différents respectivement, le nom du (32a) signifie « la bière » et celui du (32b) est le nom d'une ville suisse « Biel/Bienne ». Le constituant adnominal du (32a) est donc restrictif tandis que celui du (32b) n'est pas restrictif.

La figure 15 représente les tracés mélodiques de trois phrases, deux d'entre elles correspondant aux exemples ci-dessus. On peut observer que le sommet du contour F0 du nom « bi'iru » de la phrase (32a) en point noir est plus abaissé (↓) que celui du nom « bi'iru » de la phrase (32b) en point blanc.

(32a) スイスの　ビールって↓　どんな味ですか。

Suisu no　bi'iru tte　do'nna aji desu ka.

[adn]　[thm]　[pdc]

Suisse de　bière TH　quel goût être Q

La bière suisse, quel goût a-t-elle ?

(32b) スイスの　ビールって　どんなとこですか。

Suisu no　bi'iru tte　do'nna toko desu ka.

[adn]　[thm]　[pdc]

Suisse de　Bienne TH　quel endroit être Q

Bienne en Suisse, quel endroit est-elle ?

[33] Les exemples (32a)-(34b) des figures 15 et 16 sont des citations des articles de Koori, mais on ne traite pas ici de la troisième phrase indiquée par le contour en pointillé dans la figure 15.

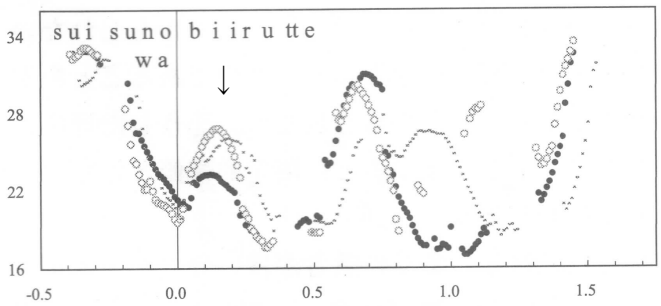

Figure 15 : Contours F0 des trois phrases : (32a) en point noir et (32b) en point blanc (figure 10, p.43)

Pour la corrélation 2), la séquence du constituant adverbial et du prédicat, il donne les exemples (33a) et (33b). L'accent du prédicat du (33a) dont l'adverbe est restrictif s'affaiblit (↓) tandis que l'accent du prédicat du (33b) dont l'adverbe n'est pas restrictif ne s'affaiblit pas (Koori 1997a).

(33a)	じっくり　見たい。↓	
	jikku'ri　mita'i.	
	[adv]　[pdc]	
	à loisir　vouloir regarder	
	Je veux regarder à loisir	
(33b)	実は　見たい。	
	jitsu'wa　mita'i.	
	[adv]　[pdc]	
	à vrai dire　vouloir regarder	
	A vrai dire, je veux regarder.	

Koori (2008) effectue aussi le test perceptif par les stimula synthétisés pour vérifier la différence de hauteur de la mélodie du constituant modifié dans la séquence composée d'unités accentuées. Les résultats de ce test correspondent aux résultats de l'analyse des énoncés et il constate que le seuil de l'affaiblissement par la modification restrictive se situe entre 40% et 50%, par rapport à la hauteur de la mélodie du constituant modifiant.

En se fondant sur les résultats des analyses ci-dessus, il signale que la différence de mélodie entre les exemples (34a) et (34b) peut être expliquée par la modification restrictive.

Ces exemples sont composés des mêmes constituants sauf le deuxième et ils sont tous accentués. La structure syntaxique ou du branchement est différente, car le deuxième constituant du (34a) « Na'ra no » est l'adnominal qui modifie le nom suivant et celui du (34b) « Na'ra de » est le circonstant. La structure du branchement est représentée par la parenthétisation et le début du branchement à droite est marqué par la flèche (↑).

La figure 16 représente les tracés mélodiques de ces exemples et on peut observer que le sommet de la mélodie du troisième constituant « mo'miji o » de la phrase (34a) en point noir est plus abaissé que celui du constituant « mo'miji o » de la phrase (34b) en point blanc, cela étant indiqué par (a). Les mélodies du prédicat « mi'ta », marqué (b), sont toutes les deux abaissées.

(34a) (去年 (奈良の もみじを↓) (由美と 見た。↓))
↑ (a) ↑ (b)
kyo'nen Na'ra no mo'miji o Yu'mi to mi'ta.
[cct] [adn] [(nom)cpt] [cct] [pdc]
année dernière Nara de feuilles rougis d'érable O Yumi avec avoir vu
J'ai vu avec Yumi les feuilles rougies d'érable de Nara l'année dernière.

(34b) (去年 (奈良で (もみじを (由美と 見た。↓))))
↑ ↑(a) ↑ (b)
kyo'nen Na'ra de mo'miji o Yu'mi to mi'ta.
[cct] [cct] [(nom)cpt] [cct] [pdc]
année dernière Nara à feuilles rougis d'érable O Yumi avec avoir vu
J'ai vu avec Yumi les feuilles rougies d'érable à Nara l'année dernière.

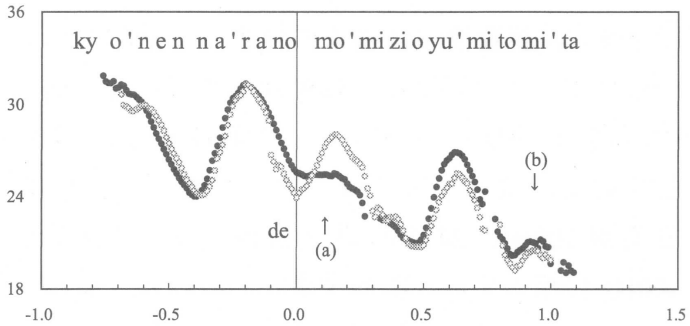

Figure 16 : (34a) en point noir et (34b) en point blanc (figure 1, p.36)

Si l'on se base sur la théorie du branchement, on peut expliquer cette différence de mélodie par le fait que le « downstep » est bloqué par la contrainte du branchement à droite au début du troisième constituant de la phrase (34b). Pourtant, dans les cas des exemples (32a) et (32b), (33a) et (33b), qui ont tous la structure du branchement à gauche, on ne peut expliquer

ce blocage du « downstep » ni par la contrainte de branchement à droite ni par la contrainte de rythme, et il faut donc ajouter une contrainte sémantique.

Koori signale que la séquence de deux constituants où le modifiant est restrictif a toujours la structure du branchement à gauche, comme indiqué par la parenthétisation dans les exemples (34a) et (34b), mais « l'inverse n'est pas vrai », c'est-à-dire que dans une séquence de deux constituants ayant la structure du branchement à gauche, le modifiant n'est pas toujours restrictif.

En conséquence, il prétend que les mélodies du troisième constituant du (34a) et des deux prédicats du (34a) et (34b) sont abaissées parce qu'ils sont tous modifiés restrictivement par les constituants précédents, tandis que les mélodies des autres constituants ne sont pas abaissées parce qu'ils ne sont pas modifiés restrictivement par le constituant précédent.

Cette notion, la modification restrictive de Koori concernant le phénomène mélodique entre l'accent et l'énoncé correspond à la fonction restrictive suggérée par Masuoka pour la structure syntaxique. Ce qui précède nous enseigne que non seulement la structure syntaxique mais aussi la structure prosodique ne sont pas définies seulement par la fonction syntaxique.

Pourtant, les exemples des travaux de Koori sont des phrases simples qui sont fabriquées et enregistrées expérimentalement, et ils ne portent que sur la séquence de deux constituants du modifiant et du modifié dont l'ordre des mots est fixé. Nous considérons que les conditions des travaux de Koori sont trop limitées pour expliciter la corrélation entre la fonction restrictive et la prosodie dans sa totalité.

Par ailleurs, il montre dans son article en 2007 que l'affaiblissement de l'accent par la modification restrictive n'est pas obligatoire dans la conversation spontanée. Les recherches antérieures montrent qu'il y a plusieurs paramètres discursifs ou paralinguistiques que l'on doit prendre en compte pour analyser l'oral spontané. Il nous paraît qu'il faut préciser la fonction de chaque paramètre prosodique dans l'oral et la corrélation entre eux pour examiner le phénomène que Koori observe.

1.4 Intonation et pause

Dans cette section, nous présentons des travaux antérieurs sur l'intonation et la pause dans la phrase.

1.4.1 Intonations continuative et finale

Comme mentionné dans la section 1.2., la mélodie de chaque unité prosodique, marquée au début par une montée mélodique, descend vers la fin même si elle a des caractéristiques différentes. On peut donc décrire le schéma intonatif de la phrase en japonais comme formé par une répétition de la mélodie descendante à la fin de chaque unité et vers la fin de la phrase.

Dans ce schéma intonatif la distinction entre l'intonation continuative et celle de la fin de la phrase déclarative qui descend également n'est pas aussi évidente qu'en français où on peut distinguer clairement l'intonation continuative marquée par la mélodie montante avec celle de la fin de la phrase déclarative marquée par la mélodie descendante.

Koori (2003) constate qu'en japonais l'intonation continuative est plate et en moyenne deux demi-tons plus haute que l'intonation finale de la phrase déclarative, qui est légèrement descendante. Il montre que la hauteur mélodique à la fin du syntagme prédicatif en forme « -te » au milieu d'une phrase est plus haute que celle à la fin du prédicat final de la phrase, en forme césure, dans les quatre cas suivants :

1) syntagme prédicatif court et accentué : trois demi-tons (figure 17)

en forme « -te » : 飲んで　騒いだ。
no'nde　sawa'ida
boire-TE　avoir fait la fête.
On a bu et fait la fête

en forme césure : 飲んだ。
no'nda
avoir bu
On a bu.

2) syntagme prédicatif court et inaccentué : un demi-ton (figure 18)

en forme « -te » : 並んで　歌った。
narande　utatta.
se mettre en rang-TE　avoir chanté
On a chanté en rang.

en forme césure : 並んだ。

naranda.

s'est mis en rang

On s'est mis en rang.

3) syntagme prédicatif long et accentué : 2,1 demi-tons

en forme « -te » : 日が　長くなって　7時でも　まだ　明るい。

hi ga　na'gakunat'te　shichi'ji demo　ma'da　akaru'i.

jour S　allonger-TE　sept heures même　encore être clair

Les jours allongent et il fait encore clair même à sept heures.

en forme césure : 日が　長くなった。

hi ga　na'gakunat'ta.

jour S　avoir allongé

Les jours allongent.

4) syntagme prédicatif long et inaccentué : 1,9 demi-tons

en forme « -te » : それを　本当にして　ひどい目にあった。

sore o　hontou ni　shite　hido'i　me' ni　at'ta.

cela O　prendre au sérieux-TE　en avoir vu du dures

Comme je l'ai pris au sérieux, j'en ai vu de dures.

en forme césure : それを　本当にした。

sore o　hontou ni shita.

cela O　avoir pris au sérieux

Je l'ai pris au sérieux.

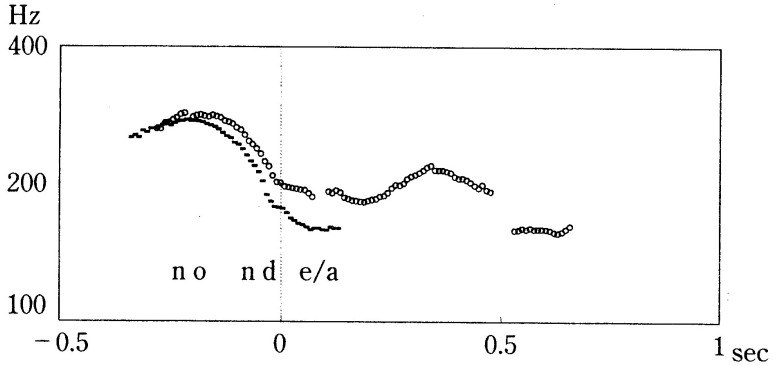

Figure 17 : Syntagme prédicatif court et accentué (figure 6.2, p. 118)

forme « -te » en point blanc et forme césure en point noir

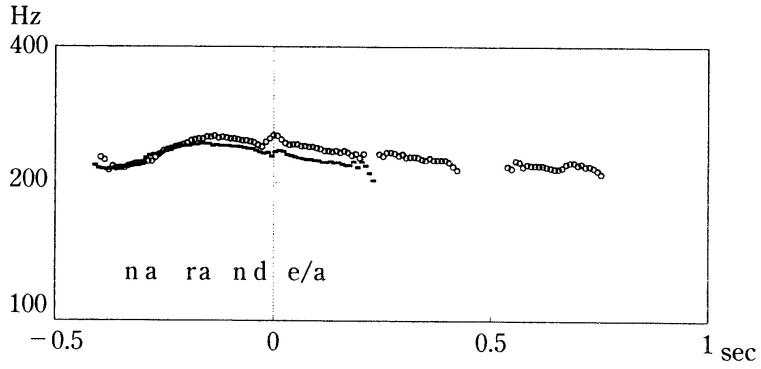

Figure 18 : Syntagme prédicatif cour et inaccentué (figure 6.3, p. 118)
forme « -te » en point blanc et forme césure en point noir

Pourtant Inoue (1997) signale que l'on observe très souvent dans la conversation spontanée une intonation montante ou montante-descendante, parfois avec l'allongement, à la fin du syntagme, notamment de la part des jeunes japonais. Il prétend que cette intonation a deux fonctions, l'une de garder le tour de parole et l'autre d'attirer l'attention de l'écouteur.

Cette différence entre l'énoncé expérimental (Koori 2003) et l'énoncé spontané nous suggère qu'il existe des facteurs paralinguistiques pour l'intonation continuative dans l'oral du japonais.

1.4.2 Intonation et pause dans la phrase complexe

La recherche de Ueno (1989) porte sur des phrases à ambiguïtés syntaxiques de construction et examine les schémas intonatifs et les pauses centrés sur le début du modifiant.

Elle suggère qu'il existe deux sortes de montée mélodique du « phrasing » au début de la proposition et du syntagme, qui donc correspondent aux démarcations syntaxiques de différents niveaux, pour la raison que la montée mélodique au début de la proposition est souvent plus haute que celle du syntagme. Elle signale aussi que la pause la plus longue est insérée entre le constituant de la proposition principale et le début de la proposition adnominale. La proposition adnominale de l'exemple (35) commence au troisième syntagme (↑ ↑) et celle de l'exemple (36) commence au deuxième syntagme (indiqué par la parenthétisation et par la flèche).

(35) ((王は　(疑い深く))　((権勢欲の　強い　王妃を)　恐れていた。))

↑(a)　　↑↑(b)

o'u wa　utagaibu'kaku {77} kense'iyoku no tsuyo'i　o'uhi o　oso'reteita.

[proposition coordonnée]　[proposition adnominale] [nom(cpt)]　[pdc]

roi TH être méfiant-RY　la volonté de puissance S　être fort　reine O avait peur de

Le roi, il était méfiant et il avait peur de la reine dont la volonté de puissance était forte.

(36) ((王は　((疑い深く) (権勢欲の　強い　王妃を))　恐れていた。))

↑↑(a)　　↑(b)

o'u wa　{71} utagaibu'kaku　kense'iyoku no tsuyo'i　o'uhi o　oso'reteita.

[thm]　[proposition adnominale]　[nom(cpt)]　[pdc]

roi TH　être méfiant-RY la volonté de puissance S　être fort　reine O avait peur de

Le roi, il avait peur de la reine qui était méfiante et dont la volonté de puissance était forte.

Toutefois, elle observe aussi quelques phénomènes contradictoires avec sa proposition : qu'il n'y a peu de différence entre les valeurs F0 de sommet de la mélodie (a), au début de la proposition adnominale, et de la mélodie (b), au début de la proposition coordonnée dans la proposition adnominale ou que la durée de pause avant le début de la proposition adnominale varie selon les constituants précédents, soit le thème, soit le circonstant.

Par contre, Azuma (1992), portant également sur des phrases à ambiguïtés syntaxiques de construction, effectue un test perceptif pour préciser le facteur crucial du « phrasing », la montée mélodique ou la pause. Ses résultats révèlent que c'est la montée mélodique qui importe, pas la pause.

Sugitou, Inukai, Sadanobu (1997) tentent d'expliciter la corrélation entre la prosodie et la subordination de la phrase complexe. Ils postulent que la subordination peut être représentée par la fonction iconique de la prosodie, l'intonation et la pause, l'intention ou l'émotion du locuteur étant représentée par cette fonction.

Leur notion de subordination se fonde sur le classement de la proposition subordonnée de Minami (1993) par la composition de constituants en trois groupes suivants :

1) Groupe A : adverbial – complément – prédicat (+voix)

2) Groupe B : adverbial de modalité appréciative – circonstant – sujet

– les constituants de Groupe A – prédicat (+aspect, négation, temps)

3) Groupe C : adverbial de modalité épistémique – thème

– les constituants de Groupe B – prédicat (+politesse, modalité)

Ils analysent les lectures d'exemples de ces trois groupes, dix phrases de A, trente trois phrases de B, onze phrases de C. Ils concluent que le schéma intonatif ou la position et la durée de la pause ne correspondent pas à la subordination mais à la longueur de la phrase, autrement dit la prosodie est contrôlée par les contraintes physiologiques.

Pourtant, les propositions principales des exemples qu'ils analysent sont marquées par la modalité variée, comme dans l'exemple (37). Il en résulte donc que la modalité de la phrase est représentée par la fonction iconique de la prosodie, pas par la subordination. Notons aussi que le classement de Minami (1993) est effectué par la fonction syntaxique sans égard pour la fonction restrictive suggérée par Masuoka (1997).

(37) ひまが　できたら　　いちど　会いたいものだね。

Hima ga　de'kitara　　ichido　　aita'i mono da ne.

[proposition circonstancielle]　[cct]　　[pdc]

temps libre　pouvoir avoir si　une fois　aimerais voir　AT

Si je peux me libérer, j'aimerais la voir une fois, hein ?

Pour autant que nous sachions, il n'y a pas d'autres travaux sur l'intonation et la pause dans une phrase complexe, et tous signalent que la pause ne porte pas de fonction linguistique.

Néanmoins, comme on peut l'observer dans l'exemple (27) de la section 1.2., plusieurs pauses sont insérées et leurs durées sont variées pour lire des phrases composées de propositions multiples. Nous considérons que les positions et la variation de durée des pauses ne sont pas arbitraires si l'on compare l'énoncé de la présentatrice et celle de l'étudiant.

1.5 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons d'abord présenté la structure syntaxique du japonais en la comparant à celles du français, et examiné les travaux antérieurs concernant l'ordre fondamental des mots, qui devrait être réalisé par la prosodie fondamentale. Ensuite, partant

d'un exemple de la lecture d'une phrase japonaise par un étudiant français, nous avons comparé la structure prosodique du japonais avec celle du français en nous fondant sur la théorie de P&B et examiné deux théories principales sur le facteur de la mélodie entre l'accent et l'énoncé, l'une le branchement syntaxique et l'autre la modification restrictive. Enfin, nous avons donné une vue d'ensemble des travaux sur l'intonation et la pause de la phrase.

Cette revue de la littérature nous apporte quelques indices pour définir l'unité qui peut réaliser la prosodie fondamentale et son conditionnement.

Si l'information linguistique se constitue en trois niveau, lexical, syntaxique, et discursif, comme Maekawa (1990) le suggère, l'unité qui transmet cette information ne peut plus être « la phrase », ni « la phrase complexe », car celles-ci sont définies en principe par la fonction syntaxique, au moins au sens étroit. Notamment, on peut observer qu'une unité qui se constitue de propositions multiples comme l'exemple (27) a non seulement une structure syntaxique mais aussi une structure discursive.

Par contre, nous ne pouvons pas non plus retenir « l'énoncé », car nous exceptons la modalité, la focalisation, et l'information paralinguistique que l'énoncé doit comporter.

Ensuite, nous supposons que le facteur qui définit cette unité est soit la fonction restrictive de Masuoka (1997) soit la modification restrictive de Koori (2008), car cette fonction peut concerner les trois structures, syntaxique, discursive, et prosodique.

Elle s'interpose d'abord entre les trois niveaux de l'information linguistique : entre le niveau lexical et le niveau syntaxique (la relation du sens du prédicat avec l'argument et avec l'adverbial définie par la théorie Lexico-Syntaxe), entre le niveau syntaxique et le niveau discursif (la thématisation et la distinction du constituant circonstant avec le constituant adverbial par Masuoka).

En outre, elle cause l'affaiblissement de l'accent pour représenter prosodiquement sa fonction au niveau syntaxique. Mais on peut remarquer ici qu'il manque les indices prosodiques de cette fonction au niveau discursif.

2. Structure discursive et fonction de détermination

Dans ce deuxième chapitre, inspiré par les résultats d'un examen des recherches antérieures, nous présentons la théorie sur laquelle cette thèse se fonde et nous suggérons la notion de fonction de détermination.

2.1 Structure discursive

Comme nous avons conclu à la fin du chapitre 1, nous devrons définir l'unité qui réalise la prosodie fondamentale et qui concerne les niveaux lexical, syntaxique, et discursif. Tout d'abord, nous appelons cette unité « l'unité discursive » en tant qu'elle concerne non seulement la fonction syntaxique mais aussi la fonction discursive, et en même temps pour la distinguer de l'énoncé qui comporte l'information paralinguistique comme dans l'oral spontané.

Ensuite, la théorie « Grammaire de l'intonation » de Morel et Danon-Boileau (1998) (ci-après, GI) sur l'oral en français nous permet de définir cette unité; cette théorie introduit aussi à la fonction de détermination que nous suggérons pour décrire la corrélation entre les structures syntaxique, discursive, et prosodique.

La théorie GI est fondée sur les travaux utilisant les indices suprasegmentaux et segmentaux pour analyser l'organisation de la structure de l'oral. Les indices suprasegmentaux permettent d'identifier les unités de l'oral sur la base du fait que l'intonation assume deux fonctions, démarcative sur le plan structural et iconique[34], alors que les indices segmentaux permettent de déterminer la nature des constituants discursifs à l'intérieur des unités de l'oral. En outre, concernant la valeur de ces deux sortes d'indices, suprasegmentaux et segmentaux, « il n'y a pas superposition mais complémentarité » (p. 10, Morel et Danon-Boileau 1998).

Cette pluridisciplinarité de la théorie GI, associant la prosodie, la morphosyntaxe, et l'analyse de discours, nous conduit à systématiser d'abord la prosodie « fondamentale » de l'unité discursive et ensuite la prosodie plus variée de l'oral spontané en japonais[35] correspondant aux structures syntaxiques ou discursives.

---

[34] On considère en général que la fonction iconique correspond à l'expression émotive, mais dans la théorie GI, la fonction iconique de l'intonation correspond à d'autres phénomènes que l'émotion, donc à un sens plus large.
[35] Nous présentons quelques exemples de l'analyse de l'oral spontané en japonais dans le chapitre 7.

2.1.1 Structure de l'oral et indices suprasegmentaux

Du point de vue structurel, la GI appelle l'unité fondamentale de l'oral « paragraphe intonatif», qui est marquée à la fin par la chute mélodique avec une intensité faible et ces indices intonatifs seuls assurent la démarcation.

La pause-silence donc n'est pas l'indice démarcatif de la fin du paragraphe. En revanche, une pause-silence un peu plus longue (40-80cs) permet « d'unifier ce qui la précède en une sorte de continuum thématique et de rhématiser ce qui va suivre » (p. 15, Morel et Danon-Boileau 1998).

Le paragraphe se compose d'un ou plusieurs constituants délimités par les différents indices intonatifs ; les trois types de constituants possibles sont le préambule, le rhème, et le postrhème. Le préambule est marqué à la fin par une montée mélodique très haute avec une forte intensité, tandis que le rhème est marqué à la fin par une chute mélodique avec une baisse de l'intensité. Le postrhème est caractérisé par plusieurs traits intonatifs : une intonation basse et non modulée, une chute de l'intensité, l'absence de remontée de F0 sur la syllabe finale, l'absence de pause entre le rhème et le postrhème, et un nombre de syllabes inférieur à huit.

Un paragraphe comprend au moins un rhème, qui est régulièrement précédé d'un ou plusieurs préambules, et ce paragraphe est de type binaire. De plus, dans certaines conditions, le rhème peut être suivi d'un postrhème, ce paragraphe est donc de type ternaire.

Paragraphe oral type binaire = préambule + rhème
Paragraphe oral type ternaire = préambule + rhème + postrhème

Dans un paragraphe, on peut observer une déclinaison qui contraint la hauteur finale de chaque constituant à demeurer inférieure à la hauteur finale du segment qui précède. Elle est considérée comme un phénomène naturel causé par l'expiration, mais en même temps elle garantit linguistiquement la cohésion interne du paragraphe.

Cependant, le paragraphe oral de type binaire, ou une séquence « préambule + rhème », peut être aussi recatégorisé comme nouveau « préambule » pour la suite par une remontée mélodique à la fin du rhème. Le rhème recatégorisé devient alors le cadre dans ce nouveau préambule. Ce phénomène de « recatégorisation » par la montée mélodique est observé très souvent dans l'oral spontané en français et réalise un préambule extrêmement décondensé,

formé de plusieurs segments juxtaposés. Il en résulte que le vrai rhème est en général très bref, en durée et en mots.

En revanche, le paragraphe de type ternaire qui se termine par le postrhème n'est pas recatégorisé, car les indices intonatifs du postrhème assurent la fin du paragraphe (cf. *supra*).

Il y a aussi quatre phénomènes énonciatifs et discursifs qui rompent la ligne de la déclinaison dans un paragraphe[36] : 1) l'incise, 2) l'emphase lexicale, 3) la focalisation, et 4) le soulignement contrastif.

1) L'incise

L'incise est marquée par une intonation basse et non modulée et par une intensité maintenue. Elle rompt donc la déclinaison mais peut jouer des rôles différents selon l'intonation finale. Si elle maintient une intonation basse et sans modulation jusqu'à la fin, elle est intégrée au milieu d'un préambule ou d'un rhème. Si l'intonation à la fin d'une incise remonte, elle est recatégorisée comme préambule de la suite. L'incise se distingue également du postrhème par les indices segmentaux : nombre de syllabes non limité, structure prédicative fréquente (cf. *infra*).

2) L'emphase lexicale

L'emphase lexicale se caractérise par une remontée mélodique sur la syllabe initiale d'un mot. Elle a essentiellement un effet rectificatif.

3) La focalisation

La focalisation est marquée par un double trait intonatif : une montée très rapide de F0 avec une forte montée de l'intensité sur la dernière syllabe du constituant focalisé (focus) et une chute mélodique sur les syllabes du constituant suivant (postfocus). Elle se distingue du soulignement contrastif par sa position, et elle ne se réalise que sur le constituant du rhème.

De surcroît, elle est classée syntaxiquement en deux types : l'un est la focalisation intonative non syntactisée et l'autre la focalisation syntactisée. Le premier type est une focalisation uniquement à cause de l'intonation, qui porte sur un constituant focalisé ne pouvant être déplacé par la contrainte syntaxique : le déterminatif, l'adjectif, et l'adverbe. En revanche, le second type est une focalisation non seulement marquée par l'intonation mais aussi par le déplacement du constituant focalisé en tête du rhème avec l'encadrement par « c'est…qui/que ». C'est l'argument ou le circonstant du prédicat du rhème qui peut être focalisé par le deuxième type.

---

[36] La théorie GI présente aussi une structure superposée au paragraphe qui marque certaines ruptures par rehaussement mélodique du paragraphe : noyau-catalyse. Dans la présente thèse nous ne traitons pas cette structure.

4) Le soulignement contrastif

Le soulignement contrastif est marqué par une montée mélodique sur la fin de la syllabe du support lexical disjoint, un constituant du préambule (cf. *infra*). Il a l'effet de souligner la différence du prédicat en cours avec le prédicat qui va le suivre.

2.1.2 Indices intonatifs et leur iconicité énonciative

Le préambule, qui précède le rhème, est un ensemble à valeur thématique et modale. Le rhème, qui n'a pas pour fonction de présenter un contenu informatif nouveau, est un constituant où le parleur[37] tient à marquer une position différenciée en fonction des attentes qu'il prête à l'écouteur (p. 52-53, Morel et Délomier 2006).

La GI se base aussi sur les notions de co-énonciation et de co-locution, qui sont représentées par l'intonation iconique. Morel et Délomier (2006) développent cette théorie et définissent ces deux notions comme suit :

> La coénonciation se définit comme l'anticipation par le parleur (alors envisagé comme énonciateur) des réactions possibles de l'écouteur. Le coénonciateur n'est pas la personne physique de l'écouteur. Le coénonciateur n'existe que dans l'esprit du parleur-énonciateur. C'est l'auditoire que le parleur se forge pour les propos qu'il énonce. …
>
> La colocution concerne plus précisément la gestion par le parleur (alors envisagé comme locuteur) du droit à la parole de chacun et les anticipations qu'il est amené à faire d'une éventuelle prise de parole de l'écouteur. Le colocuteur n'existe que dans l'esprit du parleur-locuteur, en tant que rival possible dans l'exercice de la parole.
>
> (p. 67)

Ensuite, elles classent ces deux notions en trois positions par les indices intonatifs, la mélodie pour la co-énonciation et l'intensité pour la co-locution :

[37] Dans la théorie de GI, les termes « parleur » (celui qui prononce des paroles physiquement) et « écouteur » (celui qui écoute ce qui est prononcé par le parleur) sont explicitement distingués d'autres termes comme le locuteur, l'énonciateur ou l'auditeur. Nous utilisons ci-après les mêmes termes que la GI sauf dans les citations d'autres travaux.

1) co-énonciation

- en côte à côte – l'énonciateur anticipe un consensus coénonciatif ou une discordance à partir de laquelle il pense que peut s'établir un accord : la variation de la mélodie se fait vers le haut
- en face à face – l'énonciateur exprime une position qu'il juge différente de celle qu'il prête au coénonciateur, il anticipe son ignorance sur ce point : la variation de la mélodie se fait vars le bas
- en rupture – l'énonciateur adopte un position de repli sur soi ; il ne fait plus d'anticipation en direction du coénonciateur : il y a absence de variation mélodique ; la mélodie est basse et plate (p. 67)

2) co-locution

- il anticipe une prise de parole de l'écouteur et manifeste son désir de garder le droit à la parole en bloquant toute intervention possible de l'écouteur : il réhausse alors l'intensité
- il programme une réaction sonore de l'écouteur (cf. réponse à une question ou simple marque d'écoute) : il laisse alors chuter l'intensité
- il ne se soucie plus de préserver son droit à la parole et il laisse chuter l'intensité de son émission vocale sur plusieurs syllabes successives. L'écouteur se sent alors autorisé à s'emparer du droit à la parole. (p. 67)

Sur le plan de la co-énonciation, le préambule est le constituant de l'unité de l'oral où l'énonciateur est en position de côte à côte avec le coénonciateur tandis que le rhème est celui où l'énonciateur est en position de face à face avec le coénonciateur. En un mot, la différence entre le préambule et le rhème est définie par la co-énonciation.

2.1.3 Nature des constituants et indices segmentaux

Le préambule présente une succession de cinq constituants et l'ordre de ces constituants du préambule est fixé (p. 82-83, Morel et Délomier 2006, Morel 2007).

- ordre des constituants du préambule

[ligateur] – [point de vue] – [modus dissocié] – [cadre] – [support lexical disjoint]

1) ligateur qui permet à l'énonciateur de se positionner par rapport au coénonciateur :

i) les ligateurs énonciatifs qui explicitent l'état de la co-énonciation dotés d'une mélodie montante, tel que « tu vois ».

ii) les ligateurs discursifs qui construisent des liens de nature anaphorique, sans grande variation mélodique : « parce que », « par exemple »

iii) les ligateurs balises qui soulignent les articulations de la structure textuelles dotés d'une intonation descendante : « tout d'abord », « et puis »

2) point de vue : support modal de la prédication qui va suivre, tel que « j'avais », « elle dit », « moi »

3) modus dissocié : modalité épistémique ou appréciative, telle que « il paraît », « en général », « je trouve fantastique »

4) cadre qui opère une délimitation de la zone référentielle spécifique et restreint le champ interprétatif de ce qui va ensuite être dit : « hier », « en classe », « une ancienne collègue », « en grandissant », « elle a trente ans », etc.

5) support lexical disjoint (sld) qui est le support disjoint de la prédication qui lui fait immédiatement suite dans le rhème.

i) un groupe substantival simple qui est repris dans le rhème par un pronom personnel ou démonstratif : sld « la môme » repris par « elle »

ii) le référent du support disjoint dont l'existence est construite par un présentatif, « c'est … », « voici … », « voilà … », il est repris par le pronom relatif « qui » : sld « c'est des gens » repris par « qui »

La structure du rhème se divise en principe en deux catégories, la structure générale simple et la structure morphosyntaxique avec le verbe (p. 48, Morel et Danon-Boilreau 1998):

1) structure générale du rhème simple

[c'est / il y a / proV] + X + [ponctuant][38]

2) structure morphosyntaxique du rhème avec V

[indices actanciels + V + X]

L'exemple (38) (fabriqué)[39] est constitué d'un préambule qui comporte cinq constituants et d'un rhème du type 2 :

[38] Le ponctuant est un marqueur portant de valeurs de la co-énonciation, qui termine le rhème dans l'oral, tel que « quoi », « hein », « voilà », etc.

[39] Morel (2007) signale qu'une structure de cinq constituants complets est très rarement réalisée.

(38) [préambule]

tu vois, moi, je trouve fantastique que dans ce livre le héros

[lig] [pdv] [mod] [cad] [sld]

[rhème (type 2)]

il reste pas comme ça

Le postrhème ne peut appartenir qu'à deux classes fonctionnelles : argument nominal coréférent avec un pronom du rhème et modalité épistémique ou point de vue.

L'exemple (39) est un paragraphe ternaire dont le postrhème est « sa filleule », l'argument nominal avec un pronom « elle » du rhème.

(39) [préambule]

mais

[lig]

[rhème (type 2)]

elle est vieille

[postrhème]

sa filleule

2.1.4. Paragraphe type binaire et unité discursive

Il existe deux différences entre le français et le japonais, la structure prosodique et la contrainte de l'ordre du modifiant et du modifié.

Pourtant, sur le plan structurel des constituants et leurs fonctions discursives, il y a des ressemblances entre le paragraphe de type binaire en français[40] et l'ordre fondamental des mots présenté dans la section 1.1.1 que nous reprenons ci-dessous.

[40] Nous considérons que le paragraphe de type ternaire ne correspond pas à l'ordre fondamental des mots parce que le postrhème est un constituant postposé au prédicat du rhème. Pour la même raison, nous excluons deux phénomènes, l'incise et la focalisation syntactisée, pour analyser l'unité discursive.

1) phrase verbale

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A

[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—B[prédicat]

2) phrase qualificative

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A[adverbial]—B[prédicat]

3) phrase nominale

[adverbial de modalité]←→[thème]←→[circonstant]—A[adnominal]—B[prédicat]

Ces phrases peuvent être divisées en deux constituants, le préambule qui comporte l'adverbial de modalité, le thème, et le circonstant[41] et le rhème qui comporte le sujet, le complément, l'adverbial, l'adnominal et le prédicat.

L'adverbial de modalité correspond aux adverbes du modus dissocié, tels que « certainement », « effectivement », « peut-être ».

La fonction du circonstant est identique à celle du cadre.

La fonction du thème est équivalente à celle du support lexical disjoint et elle correspond aussi à la fonction du point de vue s'il s'agit de la personne. Les différences entre le thème et le support lexical disjoint résident dans leurs formes et dans leurs structures syntaxiques. Le thème du japonais est suffixé par la particule « wa »[42] et il n'est pas repris par le pronom dans le rhème, tandis que le support lexical disjoint n'a pas de marqueur spécifique et il est obligatoirement repris par le pronom[43]. Cette différence permet au thème de s'éloigner du rhème ce qui fait que les constituants du préambule peuvent être permutés (comme indiqué par les signes, ←→). Nous signalons aussi qu'en japonais les sujets de l'unité qualificative et de l'unité nominale sont obligatoirement thématisés[44], et le sujet de l'unité verbale est plus souvent thématisé que les autres constituants. Ce phénomène de thématisation cause l'absence du sujet dans le rhème.

En ce qui concerne la structure du rhème, un rhème « c'est + X » du type 1) en français est équivalent à celui des phrases qualificative et nominale en japonais ; de même, les

---

[41] Le ligateur correspond aux interjections et aux conjonctions en japonais, mais nous examinons ce constituant pour analyser l'oral spontané dans le chapitre 7.

[42] Il y a aussi d'autres marqueurs du thème que la particule « wa », tels que « nara », « tte », « toiu no wa ». En outre, dans l'oral on trouve des expressions thématiques qui peuvent correspondre au support lexical disjoint type ii) mais on ne les traite pas ici.

[43] Du plus notons que la particule « wa » peut porter la même fonction contrastive que le support lexical disjoint comme Morel et Danon-Boileau l'affirment au chapitre 5 de leur ouvrage. (cf. p. 181, Koori 1997b)

[44] Si le qualificatif ou le nom sont le prédicat d'une proposition adverbiale ou d'une proposition adnominale, leur sujet n'est pas thématisé.

rhèmes « il y a + X » ou « proV + X » du type 1) ou du type 2) sont équivalents à celui de la phrase verbale en japonais.

Dans le rhème de la phrase verbale, le sujet, le complément et l'adverbial sous forme de syntagme nominal sont marqués par une particule, telle que « ga », « o », « ni », « de », et ces marqueurs permettent aux constituants d'être permutés (←→).

Si l'on enlève le constituant d'un préambule, l'adverbial de modalité, afin de faire la différence avec l'énoncé qui comporte l'information paralinguistique comme l'oral spontané[45], ces trois phrases, dont l'ordre des mots est considéré fondamental, peuvent être les trois types de structures de base de l'unité discursive.

1) unité verbale

[thème]←→[circonstant]—A

[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—B[prédicat]

2) unité qualificative

[thème]←→[circonstant]—A[adverbial]—B[prédicat]

3) unité nominale

[thème]←→[circonstant]—A[adnominal]—B[prédicat]

Ce classement de l'unité discursive nous indique que la notion de co-énonciation fonctionne pour la thématisation et pour la distinction entre le circonstant et l'adverbial.

L'unité discursive se définit comme une unité de l'information linguistique qui est transmise par la prosodique fondamentale. Nous considérons que pour transmettre l'information linguistique, le parleur dans l'oral, non seulement dans le style dialogal mais aussi dans le style monologal, doit anticiper des réactions possibles de l'écouteur. Autrement dit, la structure discursive est définie en se basant sur la co-énonciation du parleur tandis que la structure syntaxique est définie par le sens du prédicat[46].

L'exemple (40), repris de l'exemple (1) sauf l'adverbial de modalité, est donc une unité discursive. Dans ce cas, le parleur anticipe un consensus coénonciatif ou une discordance à partir de laquelle il pense que peut s'établir un accord concernant le temps « kinou » (hier) tandis qu'il exprime une position qu'il juge différente de celle qu'il prête au coénonciateur, car il anticipe son ignorance concernant le fait que « Tanaka-san ga Suzuki-san

[45] Les constituants concernant la modalité, l'incise et la focalisation seront examinés dans le chapitre 7.
[46] Cette différence se rapporte aussi à la différence entre les notions de «compréhension » et de « facilité de compréhension », que nous précisons dans la section 2.3.

no shorui o mottekita » (M. Tanaka a apporté le dossier de M. Suzuki). Par exemple, le parleur anticipe, soit que le coénonciateur ne sait pas ce qui s'est passé, soit que le coénonciateur croit qu'une autre chose s'est passée.

(40) きのう　　田中さんが　　鈴木さんの　書類を　持って来た。
kinou　Tanaka-san ga　Suzuki-san no　shorui o　motteki'ta.
[cct]　[sjt]　[adn]　[cpt]　[pdc]
[préambule]　[　rhème　]
hier　Tanaka-M. S　Suzuki-M. de　dossier O　avoir apporté
Hier, M. Tanaka a apporté le dossier de M. Suzuki.

L'exemple (41) est une variation de l'exemple (40) dont le sujet est thématisé. Dans ce cas, le parleur anticipe un consensus coénonciatif ou une discordance à partir de laquelle il pense que peut s'établir un accord concernant le temps « kinou » (hier) et le sujet « Tanaka-san ga » (M. Tanaka a fait quelques choses). Par exemple, le parleur anticipe que le coénonciateur sait que M. Tanaka est venu hier mais qu'il ne sait pas ce que M. Tanaka est venu faire, ou bien qu'il croit que M. Tanaka est venu faire autre chose (pour la réunion, etc.)

(41) きのう　田中さんは　　鈴木さんの　書類を　持って来た。
kinou　Tanaka-san wa　Suzuki-san no　shorui o　motteki'ta.
[cct]　[thm]　[adn]　[cpt]　[pdc]
[　préambule　]　[　rhème　]
hier　Tanaka-M. TH　Suzuki-M. de　dossier O　avoir apporté
Hier, M. Tanaka, il a apporté le dossier de M. Suzuki.

En outre, les différences entre le français et le japonais, en matière de structure prosodique et de contrainte de l'ordre du modifiant et du modifié, peuvent être expliquées par une notion corrélative, la fonction de détermination et ses indices.

2.2 Fonction de détermination

Tout d'abord, nous définissons « la fonction de détermination »[47] comme suit :

Il s'agit d'une fonction de relation sémantique entre le modifiant et le modifié, telle que le modifiant restreint soit l'étendue référentielle du modifié, soit les éléments concernant directement le procès du modifié. Nous appelons un modifiant qui a cette fonction un « déterminant » et celui qui n'a pas cette fonction un « non-déterminant ».

Cette fonction peut se diviser en deux en fonction de deux facteurs différents : l'un est le sens ou la nature du modifié au niveau syntaxique, et l'autre est la co-énonciation au niveau discursif.

Au niveau de la structure syntaxique, le modifiant adnominal qui restreint l'étendue référentielle du nom et le modifiant adverbial qui restreint l'étendue référentielle du qualificatif sont les déterminants. Le modifiant adverbial et l'argument qui concerne directement le procès du verbe sont des déterminants, tandis que le circonstant qui soutient le procès du verbe en tant que cadre extérieur et l'adverbial de modalité sont des non-déterminants. A ce niveau, le sens ou la nature du modifié, du nom, du qualificatif, du verbe, définissent quels mots peuvent être modifiants déterminants.

Au niveau de la structure discursive, les constituants du préambule sont non-déterminants et les constituants du rhème sont déterminants. Le thématisation est le changement du constituant déterminant au niveau de la structure syntaxique en constituant non-déterminant, c'est-à-dire la perte de la fonction de détermination. Par contre, le changement du circonstant en adverbial constitue l'inverse, soit l'addition de la fonction de détermination. A ce niveau, la fonction de détermination est définie par la co-énonciation.

Ainsi, la relation entre le modifiant et le modifié dans une unité discursive constituée de deux niveaux, syntaxique et discursif, est explicitée par la fonction de détermination bien qu'elle soit causée par les différents facteurs de chaque niveau. Le constituant déterminant est dans la portée de l'interrogation et ce fait nous permet de vérifier la fonction de détermination du constituant (cf. section 1.1.3.).

[47] Cette notion « la fonction de détermination » est inspirée par la notion « subordination » de Masuoka (1997) et par la modification restrictive de Koori (2008). Pourtant, Masuoka (1997) ne précise pas les différences entre les niveaux syntaxiques et discursifs et n'envisage pas la dimension prosodique. Koori (2008) n'examine que la séquence en deux constituants.

2.2.1 Indices de la fonction de détermination

La fonction de détermination, telle que définie ci-dessus, se trouve dans les deux langues, le français et le japonais. Néanmoins, les indices de cette fonction pour le modifié prédicatif sont différents entre ces deux langues.

En français, elle est représentée en principe par la position du constituant. Le déterminant est placé après le prédicat, à part le sujet ou le pronom atone, et le non-déterminant est placé devant le prédicat[48].

Dans le cadre de la GI, elle est aussi représentée par les indices intonatifs : l'intonation à la fin du cadre (ou du constituant circonstanciel) du préambule est montante tandis que celle à la fin du constituant adverbial du rhème est descendante. En d'autres mots, l'intonation est iconique pour la fonction de détermination en français.

Dans l'exemple (42)[49], les constituants du temps ou du lieu, « là », « tous à l'heure », « quand on vu la sœur de Laurent » sont les cadres du préambule, qui ne restreignent pas le sens du prédicat du rhème. Les constituants « chez Kookaï » et « pendant qu'elle essayait un truc » sont donc les constituants adverbiaux dans le rhème, qui restreignent le sens du prédicat du rhème.

(42) [préambule]

non mais	y a comme ça	là :: e :::	t(out) à l'heure	hein
[lig]	[mod]	[cad 1]	[cad 2]	[pcd]

quand on vu la ::::: la sœur de Laurent {35} (↑)

[cad 3]

[rhème]

e(lle) s'est fait piquer son manteau {60} (↑)

e {20} chez: e:::: {20} chez Kookaï ou j' sais plus quoi {20} (↑)

pendant qu'elle essayait un truc {150} (↓)

[48] On trouve aussi la disjonction du constituant, tel que le support lexical disjoint et le modus dissocié. Dans ce cas les mots disjoints se placent devant le prédicat du rhème.

[49] Cet exemple est un extrait d'un corpus « Vol de manteau » (Morel 2007). Les flèches sont ajoutées par l'auteur pour indiquer la mélodie à la fin du constituant.

Concernant le japonais, nous suggérons deux indices de la fonction de détermination pour le modifié prédicatif : 1) le marqueur syntaxique ou discursif et 2) la position du constituant.

1) le marqueur syntaxique/discursif

On classe les marqueurs par le niveau où ils fonctionnent : le particule casuelle et la forme conjonctive du mot varié sont les marqueurs syntaxiques et la particule thématique et la particule finale sont les marqueurs discursifs.

En japonais, où le modifiant prédicatif ne peut pas être déplacé par contrainte, les marqueurs syntaxiques ou discursifs sont des indices de la fonction de détermination à la place de la position du constituant.

i) la particule casuelle suffixée au nom

Les constituants suffixés par la particule casuelle sont les déterminants tandis que les constituants sans particule casuelle sont les non-déterminants.

ex. la particule sujet « ga » : « Tanaka-san ga »

la particule objet « o » : « shorui o »

la particule « ni » : « shichigatsu yokka ni », « …toki ni »

la particule « de » : « …ato de »

Par conséquent, en japonais les arguments sont marqués obligatoirement par la particule casuelle pour maintenir sa fonction de détermination dans la structure discursive. S'ils ne sont pas marqués par la particule, ils perdent cette fonction. Ce phénomène est observé très souvent dans l'oral mais pas dans l'écrit (cf. *infra*).

Le modifiant prédicatif autre que l'argument sans particule est le circonstant, tandis qu'il peut devenir l'adverbial s'il est marqué par la particule casuelle.

ii) la particule thématique

Les constituants suffixés par la particule thématique sont les non-déterminants. La thématisation est un phénomène qui enlève la fonction de détermination de l'argument ou l'adverbial.

ex. la particule « wa » : « Tanaka-san wa », « shichigatsu yokka ni wa »

la particule « nara »[50] : « kodomo nara »

[50] La particule « nara » indique une information transphrastique, à savoir que le nom qu'elle suffixe a déjà été mentionné par quelqu'un d'autre que le locuteur (cf. page 29, section 1.1.2).

iii) la particule conjonctive

Les particules conjonctives qui ont la même fonction sémantique peuvent se diviser en particule « déterminant » et particule « non-déterminant » (cf. page 34, section 1.1.3.).

ex. la particule déterminant « kara » (parce que) : « Yuki ga futta kara »

la particule non-déterminant « node » (comme) : « Yuki ga futta node »

iv) la forme conjonctive du mot variable : le verbe, le qualificatif, et le copule

Les constituants qui se terminent en forme conjonctive « -te », sont les déterminants tandis que les constituants qui se terminent en forme conjonctive « renyou » sont les non-déterminants (cf. pages 34-35, section 1.1.3.).

La proposition en forme conjonctive « -te » a cinq fonctions sémantiques comme nous l'avons présenté dans la section 1.1.3. : le parallèle, la succession, la causalité, le moyen, la modalité concrète. En revanche la proposition en forme conjonctive « renyou » n'a que trois fonctions sémantiques : le parallèle, la succession, la causalité, bien que sa fonction syntaxique soit identique à la proposition en forme conjonctive « -te ». Les dix exemples suivants (fabriqués) montrent ces différences : les sens de deux propositions des exemples (43) et (43)' (le parallèle), (44) et (44)' (la succession), (45) et (45)' (la cause) sont identiques, mais le sens de l'exemple (46) (le moyen) est différent de celui de l'exemple (46)' (la succession) et l'exemple (47)' n'est pas correct.

Nous considérons que cette différence est due à la fonction de détermination : la forme conjonctive « -te » peut porter la fonction de détermination et la proposition en forme « -te » peut être la proposition adverbiale. Alors que la proposition en forme conjonctive « renyou » peut être recatégorisée et devenir le cadre du rhème qui suit[51].

(43) 太郎は　　大阪に　行って　次郎は　東京に　行った。

Ta'rou wa　Oosaka ni　itte　　Ji'rou wa　Tokyou ni　itta.

[proposition coordonnée]　[proposition principale]

Taro TH　Oosaka à　aller-TE　Jiro　TH　Tokyo à　être allé

Taro, il est allé à Osaka et Jiro, il est allé à Tokyo.

[51] La proposition en forme conjonctive « renyou » est traduite comme la proposition coordonnée qui précède la conjonction « et » en français. Nous considérons donc qu'elle correspond au « discours précédent » qui est recatégorisé par la conjonction « et » comme Morel et Danon-Boileau (1998) l'expliquent dans le chapitre 7 : « « ET » construit au contraire toujours une hiérarchie entre des éléments du discours, que ce soit pour souligner la complémentarité du deuxième élément par rapport à celui qui le précède (ex.1 ci-dessous), ou pour recatégoriser le discours précédent en faisant la base thématique de ce qui va suivre (ex.2) » (p.115-116).

(43)’ 太郎は　　大阪に　行き　次郎は　東京に　行った。

Ta’rou wa　Oosaka ni　itki　　Ji’rou wa　Tokyou ni　itta.

[proposition coordonnée]　[proposition principale]

Taro TH　Oosaka à　aller-RY[52]　Jiro　TH　Tokyo à　être allé

Taro, il est allé à Osaka et Jiro, il est allé à Tokyo.

(44)　太郎は　　プールで　泳いで　　塾に　　行った。

Ta’rou wa　pu’uru de　oyo’ide　　ju’ku ni　itta.

[proposition coordonnée]　　[proposition principale]

Taro TH　piscine dans　nager-TE　cours privé　à　être allé

Taro, il a nagé dans une piscine puis il est allé au cours privé.

(44)’ 太郎は　　プールで　泳ぎ　　塾に　　行った。

Ta’rou wa　pu’uru de　oyo’gi　　ju’ku ni　itta.

[proposition coordonnée]　　[proposition principale]

Taro TH　piscine dans　nager-RY　cours privé　à　être allé

Taro, il a nagé dans une piscine puis il est allé au cours privé.

(45)　石油の　　値段が　上がって　　物価が　高騰した。

sekiyu no　nedan ga　agatte　　bukka ga　koutoushita.

[proposition coordonnée]　　[proposition principale]

pétrole de　prix　S　augmenter-TE　prix　S　avoir flambé

Comme le prix du pétrole a augmenté, les prix ont flambé.

(45)’ 石油の　　値段が　上がり　　物価が　高騰した。

sekiyu no　nedan ga　agari　　bukka ga　ko’utoushita.

[proposition coordonnée]　　[proposition principale]

pétrole de　prix　S　augmenter-RY　prix　S　avoir flambé

Comme le prix du pétrole a augmenté, les prix ont flambé.

[52] La forme « renyou » est indiquée avec un signe « -RY » attaché au prédicat traduit littéralement dans l’exemple.

(46) 太郎は　　船に　　乗って　　九州に　　行った。

Ta'rou wa　fu'ne ni　notte　　Kyu'ushuu ni　itta.

[proposition adverbiale]　　[proposition principale]

Taro TH　bateau　en　prendre-TH　　Kyushu à　　être allé　Q

Taro, il est allé à Kyushu en bateau.

(46)' 太郎は　　船に　　乗り　　九州に　　行った。

Ta'rou wa　fu'ne ni　　nori　　Kyu'ushuu ni　itta.

[proposition coordonnée]　　[proposition principale]

Taro TH　bateau　en　prendre-RY　　Kyushu à　　être allé　Q

Taro, il a pris le bateau et il est allé à Kyushu.

(47) 花子は　　ソファーに　　腰掛けて　　本を　読んでいた。

Ha'nako wa　sofaa ni　koshika'kete　ho'n o　yo'ndeita.

[proposition adverbiale]　　[proposition principale]

Hanako TH　canapé sur　s'asseoir-TE　　livre O　avoir été en trains de lire

Hanako, elle était en train de lire un livre assise sur le canapé.

(47)'* 花子は　　ソファーに　　腰掛け　　本を　読んでいた。

Ha'nako wa　　sofaa ni　　koshika'ke　ho'n o　yo'ndeita.

[proposition coordonnée]　　[proposition principale]

Hanako TH　canapé sur　s'asseoir-RY　　livre O　avoir été en trains de lire

**Hanako, elle s'est assise sur le canapé et elle était en train de lire un livre.*

Cette différence quant à la fonction de détermination se retrouve au niveau des modifiants prédicatifs suffixés par la particule composée qui se termine en forme conjonctive du verbe[53].

[53] La particule composée est un suffixe grammaticalisé d'une séquence figée d'une particule et d'une forme conjonctive du verbe : « …to kurabete (-TE) / …to kurabe (-RY) » (par rapport à …) , dérivé d'un verbe « kuraberu » (comparer), « …ni taishite / …ni taishi » (à l'egard de …), d'un verbe « taisuru » (faire face à…), « …o megutte / …o meguri » (à propos de), d'un verbe « meguru » (faire le tour de…).

(48) 去年と比べて　　物価が　　大幅に　上昇している。
kyo'nen to kura'bete　　bukka ga　oohabani　joushou shiteiru.
[adv]　　[sjt]　　[adv]　　[pdc]
l'année dernière par rapport de　　prix S　　fortement　augmenter
Les prix augmentent fortement par rapport à l'année dernière.

(48)' 去年と比べ　　物価が　　大幅に　上昇している。
kyo'nen to kura'be　　bukka ga　oohabani　joushou shiteiru.
[cct]　　[sjt]　　[adv]　　[pdc]
l'année dernière par rapport de　　prix S　　fortement　augmenter
Par rapport à l'année dernière, les prix augmentent fortement.

2) la position du constituant

Pourtant, certains constituants modifiants du prédicat ne peuvent jouer leur fonction de détermination que par la position du constituant, à cause de la contrainte de particule.

Le constituant de temps relatif, « kyou » (aujourd'hui), « kinou » (hier), « ashita » (demain), etc., ne peut pas être suffixé par la particule « ni » comme le constituant de temps absolu « shichigatsu yokka ni » (le 4 juillet). Par ailleurs, la particule « de » suffixée au constituant de lieu ne peut pas être enlevée.

Le constituant de temps relatif et le constituant de lieu suffixé par la particule « de » deviennent déterminants s'ils sont placés juste avant le prédicat (les exemples (49) et (50), les extraits modifiés du corpus des actualités télévisées ; (51) et (52), fabriqués).

(49) 厚生省は　　きょう
Kouse'ishou wa　　kyo'u
[thm]　　[cct]
Ministère de la Santé et des Affaires sociales TH　　aujourd'hui
Aujourd'hui, le Ministère de la Santé et des Affaires sociales,

専門家による　　対策検討会を　　発足させました。
senmonka ni yoru　taisakukento'ukai o　　hossokusasema'shita.
[adn]　　[cpt]　　[pdc]
expert par　　commission de mesures O　　avoir fondé
il a fondé une commission d'experts chargée de définir des mesures à prendre.

(50) 厚生省は
Kouse'i shou wa
[thm]
Ministère de la Santé et des Affaires sociales TH
Le Ministère de la Santé et des Affaires sociales,

専門家による　　対策検討会を　　きょう　　発足させました。
senmonka ni yoru　taisakukento'ukai o　　kyo'u　　hossokusasema'shita.
[adn]　　[cpt]　　[adv]　　[pdc]
expert par　　commission de mesures O　　aujourd'hui　　avoir fondé
il a fondé aujourd'hui une commission d'experts chargée de définir des mesures à prendre.

(51) 直美は　　パリで　フランス語を　勉強している。
Naomi wa　　Pa'ri de　furansu-go o　　benkyoushiteiru.
[thm]　　[cct]　　[cpt]　　[pdc]
Naomi TH　　Paris à　le français O　　étudier
A Paris, Naomi elle étudie le français.

(52) 直美は　　フランス語を　パリで　勉強している。
Naomi wa　furansu-go o　Pa’ri de　benkyoushiteiru.
[thm]　[cpt]　[adv]　[pdc]
Naomi TH　le français O　Paris à　étudier
Naomi, elle étudie le français à Paris.

Cependant, le constituant de temps relatif peut être suffixé par d’autres particules que « ni » et dans ce cas, il devient déterminant comme dans l’exemple (53) (un extrait du corpus des actualités télévisées).

(53) 映画　『男は　　つらいよ』の　寅さんを　　演じた
e’iga　« Otoko’ wa　tsura’i yo » no　To’ra-san o　enjita
[　proposition adverbiale
film　« homme TH　dur AT » de　Tigre-M. O　avoir joué
Il y a aujourd’hui un an que M. Kiyoshi Atsumi, qui avait joué M. Tigre

渥美清さんが　　亡くなって　きょうで　1年に　　なりました。
Atumi Ki’yoshi-san ga　nakntatte　kyo’u de　ichi’nen ni　narima’shita.
]　[adv]　[cpt]　[pdc]
Atsumi Kiyoshi-M.S　décéder-TE　aujourd’hui à　un an　il y a
dans le film « C’est dur d’être un homme », est décédé.

Le constituant de lieu suffixé par d’autres particules que « de » peut être l’argument de certains prédicats verbaux, c’est-à-dire qu’il peut être déterminant. Par exemple, le constituant de lieu du verbe de déplacement peut être suffixé par la particule « e », « ni » ou « o », celui du verbe d’existence ou de séjour peut être suffixé par la particule « ni » comme dans l’exemple (54) (fabriqué).

(54) 直美は　　パリに　住んでいる。
Naomi wa　Pa’ri ni　su’ndeiru.
[thm]　[cpt]　[pdc]
Naomi TH　Paris à　habiter
Naomi, elle habite à Paris.

Ainsi, même en japonais, les constituants dont la forme est fixée par la contrainte de particule, ou qui ne prennent pas deux formes différentes selon le marqueur qui correspond à la fonction de détermination au niveau discursif, ne peuvent représenter cette fonction que par la position du constituant.

De même, on peut dire qu'en français, où le constituant n'a pas de formes différentes selon le marqueur qui correspond à la fonction au niveau discursif, la position du constituant est l'indice principal de cette fonction.

En conséquence, il y a une relation complémentaire entre le marqueur et la position du constituant en tant qu'indice de la fonction de détermination pour le modifié prédicatif.

Pour la modification nominale, la forme du modifiant et l'ordre des mots du modifiant et du modifié étant fixés dans les deux langues, la fonction de détermination n'est représentée que par les indices prosodiques. Ici, il se trouve une complémentarité de l'indice suprasegmental avec l'indice segmental pour la fonction de détermination.

En français, dans le cadre de la théorie GI, les relatives sont classées en quatre constituants différents par les indices intonatifs : 1) relatives présentatives à valeur de rhème, 2) relatives autonomes dans un paragraphe complexe, 3) relatives décrochées en plage basse (incise), 4) relatives intégrées dans un SN du préambule. Le tableau 2 montre la relation entre ces quatre constituants et leurs propriétés intonatives.

Relatives présentatives à valeur de rhème	[préambule] [rhème] [il y a X (F0++)] [qui (F0-) SV]
Relatives autonomes dans un paragraphe complexe	Paragraphe = ensemble 1 [préambule] [rhème SN (F0+)] + ensemble 2 [qui (F0-D+I+) SV]
Relatives décrochées en plage basse (incises)	…SN (F0+) ºqui (F0-) SC (F0++)º …SV
Relatives intégrées dans un SN du préambule	[préambule … SN (F0+) qui (F0-) SV] SV

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des types intonatifs de relatives

(p. 58, Morel et Danon-Boileau 1998)

Nous considérons que la première et la quatrième sont déterminantes et la deuxième et la troisième sont non-déterminantes par les indices prosodiques.

En japonais, c'est l'affaiblissement de l'accent du modifié qui peut représenter cette fonction pour une série constituée d'un modifiant et d'un modifié, comme nous l'avons

montré dans la section 1.3.2. Cependant, notons que cet indice suprasegmental est un phénomène partiel et que nous avons pas encore d'indice pour la proposition adnominale (cf. pages 37-38 dans la section 1.1.3).

Pour nous résumer, en français, où le constituant n'a pas de marqueur au niveau discursif, la fonction de détermination est représentée par la position du constituant et par la prosodie. Alors qu'en japonais la fonction de détermination peut être représentée premièrement par le marqueur aux deux niveaux, syntaxique et discursif, deuxièmement par la position pour les constituants dont la forme est fixée, et troisièmement par la prosodie pour une série constituée d'un modifiant et d'un modifié. Le tableau 3 récapitule les représentations de la fonction de détermination dans les deux langues.

Langue	Indices segmentaux		Indices suprasegmentaux
Français	---	position	indices intonatifs
Japonais	marqueur	position	(l'affaiblissement de l'accent)

Tableau 3 : Indices de la fonction de détermination

2.2.2. Fonction de détermination et unité discursive

On dit souvent que la contrainte de l'ordre des mots du japonais est moins forte que celle du français ou de l'anglais parce que la relation syntaxique entre les constituants, tels que le sujet ou l'objet, est explicitée par la particule. Pourtant, la contrainte de l'ordre de la proposition circonstancielle ou de la proposition adverbiale et du prédicat est plus forte en japonais que celle de l'ordre de la proposition subordonnée et de la proposition principale en français.

Nous pouvons donc signaler que l'ordre des mots « conventionnel » est un ordre syntaxique défini par le sens du prédicat, à savoir l'ordre de mots dans le rhème. Il n'est pas identique à un ordre des constituants discursifs défini par la co-énonciation ou par la fonction de détermination, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente. En conséquence, les ordres des constituants discursifs du français et du japonais sont plus proches que ceux des mots syntaxiques.

De ce point de vue, l'ordre fondamental des constituants devrait se baser non seulement sur la relation syntaxique du constituant mais aussi sur la fonction de détermination.

A savoir, les constituants qui n'ont pas la fonction de détermination se situent plus loin du constituant déterminé, tandis que le nom, le prédicat ou le prédicat de la proposition modifiée et les constituants qui ont la fonction de détermination sont plus proches du constituant déterminé. En japonais, où la fonction de détermination du prédicat est représentée premièrement par le marqueur syntaxique/discursif, l'ordre fondamental des constituants devrait correspondre à la fonction de chaque marqueur.

Nous reprenons ici l'ordre des mots de l'unité discursive montré dans la section 2.1.4.

1) unité verbale

[thème]←→[circonstant]—A

[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—B[prédicat]

2) unité qualificative

[thème]←→[circonstant]—A[adverbial]—B[prédicat]

3) unité nominale

[thème]←→[circonstant]—A[adnominal]—B[prédicat]

Dans le rhème, les constituants peuvent être permutés parce qu'ils sont marqués par les particules casuelles ou par la forme conjonctive « -te » qui portent la fonction de détermination. De même, dans le préambule, le thème marqué par la particule discursive « wa » peut se déplacer. Ces déplacements sont permis parce qu'ils ne changent pas la fonction de détermination de chaque constituant qui correspond au marqueur.

Par contre, le constituant ne peut pas se déplacer du préambule au rhème ou inversement, sans changement du marqueur dans l'ordre fondamental. Nous considérons donc que le constituant de temps relatif sans particule et le constituant de lieu suffixé par la particule « de » doivent rester dans le préambule comme les circonstants dans l'unité discursive[54].

Nous utilisons ci-après les termes suivants pour décrire les constituants de l'unité discursive :

[54] Notons que le déplacement de ces constituants dans le rhème peut être permis dans d'autres conditions que l'unité discursive.

- constituants du préambule

1) cadre : le circonstant, la proposition circonstancielle, et la proposition coordonnée qui est recatégorisée, telle que la proposition marquée par la forme « renyou » ou par la conjonctive non-déterminante

2) thème : le constituant thématisé par la particule « wa »

- constituants du rhème

1) sujet : l'argument du prédicat suffixé par la particule sujet « ga »

2) complément : l'argument du prédicat à part le sujet, qui est suffixé par la particule casuelle

3) adverbial : l'adverbial et la proposition adverbiale, qui sont marqués, soit par la particule casuelle, soit par la forme conjonctive « -te », soit par la particule conjonctive déterminante

- constituants modificatifs du nom

1) déterminatif : l'adnominal déterminatif et la proposition adnominale déterminative

2) explicatif : l'adnominal appositif et la proposition adnominale appositive

Nous modifions les trois types de structures de base de l'unité discursive comme suit :

1) unité verbale

[thème]←→[cadre]—A[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—B[prédicat]

[préambule] [rhème]

2) unité qualificative

[thème]←→[cadre]—A[adverbial]—B[prédicat]

[préambule] [rhème]

3) unité nominale

[thème]←→[cadre]—A[déterminatif]—B[prédicat]

[préambule] [rhème]

L'ordre des constituants entre l'adnominal et le nom est fixé conformément à la fonction de détermination :

[explicatif]—[déterminatif]—[nom]

Si l'intonation de l'oral en français a une valeur iconique avec la co-énonciation ou avec la fonction de détermination, on peut considérer que l'intonation ou la prosodie de l'unité discursive en japonais, telle qu'elle est définie ci-dessus, pourrait aussi avoir une valeur iconique avec la structure de cette unité. On peut postuler que la prosodie réalisée en correspondance avec la structure sémantique de cette unité est la prosodie fondamentale en japonais.

2.3 Compréhension et unité discursive

Dans cette section, nous précisons d'abord la différence entre la compréhension et la facilité de compréhension de la langue. Ensuite, nous examinerons la relation entre la compréhension et la fonction de détermination.

2.3.1 Compréhension et facilité de compréhension

Abe et al. (1994) constate que la production et la compréhension de la langue dépendent des connaissances en partant du point de vue que la compétence linguistique est « déployée à la suite d'études suffisantes » et qu'elle « est fondée sur les connaissances apprises ».

Ils considèrent que l'on profite de trois sources de connaissances, « les expressions linguistiques données », « le contexte et les circonstances de ces expressions[55] », et « les connaissances intérieures (connaissances de la langue et connaissances du monde) », pour comprendre la langue, mais en même temps la compréhension suppose la sensibilité, la capacité de perception (pour la compréhension de l'oral ou la compréhension à la lecture), et la fonction cognitive (les compétences de raisonnement, de mémoire, d'apprentissage, etc.).

Ils prétendent ensuite que la compréhension linguistique consiste à traiter des expressions linguistiques données et leur contexte en utilisant les connaissances intérieures pour former à l'intérieur de l'esprit une représentation des circonstances ou un modèle du monde du locuteur concernant les expressions linguistiques, et une représentation sémantique des expressions linguistiques ou un modèle du monde du sujet.

[55] Abe et al. (1994) définissent le contexte et les circonstances comme suit : dans une phrase qui est trop longue pour être comprise entièrement et immédiatement, une partie des expressions linguistiques de cette phrase constituent « l'objet à traiter » sur le moment, ou « target » (littéralement, cible). Ensuite, ils définissent le contexte comme « les expressions linguistiques autour de la « target ». Les circonstances sont définies comme l'ensemble du « speaker's world » (du monde du locuteur), qui comporte toutes les informations temporelles, spatiales, sociales, psychologiques, etc., derrière les expressions linguistiques.

Autrement dit, la compréhension est une formulation à l'intérieur de l'écouteur par le traitement des expressions linguistiques du parleur et dans ce processus on ne peut pas savoir si cette formulation correspond à l'original des expressions linguistiques du parleur ou non, c'est-à-dire, si les informations ou les intentions du parleur sont transmises correctement, sans méprise.

Sur la base de ce processus de compréhension, nous considérons que la facilité de compréhension est un jugement subjectif de l'écouteur selon lequel il lui est facile de traiter les expressions linguistiques du parleur pour se former une représentation sémantique. Cela nous permet de signaler que la facilité de compréhension concerne non seulement la compétence de traitement de l'écouteur mais aussi la pertinence des expressions linguistiques du parleur.

En conséquence, nous pouvons définir que la facilité de compréhension réside dans le fait que l'écouteur juge qu'il est facile de comprendre ou d'exécuter des traitements linguistiques dans son intérieur ; elle constitue une évaluation subjective de l'écouteur concernant les expressions linguistiques du parleur.

2.3.2 Compréhension et fonction de détermination

Si l'on se base sur la définition de la compréhension par Abe et al. (1994) dans la section précédente, la compréhension de l'unité discursive, dont on exclut les informations paralinguistiques de l'oral, est centrée sur la formulation d'une représentation sémantique qui ne comporte pas d'informations psychologiques parmi les circonstances.

Les expressions linguistiques sont l'ensemble des unités de lettres, de mots, de phrases et de discours, et les informations qu'elles représentent sont multiples et variées. Par conséquent, les différents modèles de traitement du processus de compréhension de chaque unité sont suggérés successivement.

Pour la compréhension de la phrase, les modèles de traitement de l'information suggérés reposent sur des théories différentes de l'analyse syntaxique. Nous ne présentons pas ici tous les modèles pour la compréhension de la phrase, mais nous considérons que le modèle d'Abe (1995) correspond à la théorie du Lexico-Syntaxe de Nitta (1980, 1997)[56] que nous suivons sur le plan syntaxique dans cette thèse.

[56] Signalons que Nitta (1980) affirme que sa théorie est inspirée par la théorie de la grammaire de cas de Fillmore (1975).

La compréhension d'une phrase, une unité des expressions linguistiques, est le fait que l'on forme une représentation sémantique de celle-ci. Abe (1995) considère que cette représentation est « une représentation sémantique que l'auditeur garde dans sa mémoire en écoutant une phrase » et elle est fondée sur la relation casuelle dans la phrase que Fillmore (1975) suggère dans sa théorie, la grammaire de cas. Autrement dit, la compréhension de la phrase dépend de la relation casuelle de la structure profonde, pas des formes linguistiques de la structure de surface, telles que l'ordre des mots et la voix.

De ce point de vue, la compréhension est liée avec la structure syntaxique ou avec la structure profonde des constituants de l'unité discursive.

Si la compréhension dépend de la structure profonde, on peut considérer que la structure de surface de l'unité discursive qui est définie par la fonction de détermination sert à la facilité de compréhension.

En conséquence, sur le plan de la compréhension, l'unité discursive, où non seulement les marqueurs à la fin du constituant mais aussi l'ordre des constituants correspondent à la fonction de détermination entre les constituants, est facile à comprendre pour lire. En outre, si l'on oralise cette unité avec la prosodie qui correspond aussi à la fonction de détermination de leurs constituants, le sens de l'unité doit pouvoir être transmis correctement et par conséquent l'écouteur doit pouvoir comprendre facilement ce qui est oralisé.

Réciproquement, si un énoncé ou une unité discursive oralisée est facile à comprendre, il ou elle est réalisée en mettant en correspondance les trois éléments que sont le marqueur, l'ordre et la prosodie, qui concernent tous la fonction de détermination.

2.3.3 Compréhension et prosodie

Comme mentionné dans la section précédente, plusieurs modèles fondés sur les théories de la structure syntaxique sont suggérés pour la compréhension de la phrase. Il y a aussi des modèles pour la compréhension des mots ou des séries des mots sur le plan phonologique (McNeill 1987).

Pourtant, à notre connaissance, il n'existe pas de recherches concernant la compréhension de la phrase par les indices prosodiques ou suprasegmentaux bien que l'on trouve des travaux pour distinguer le sens de phrases à ambiguïtés syntaxiques (cf. section 1.4.2 et chapitre 5 de McNeill 1987).

2.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté la théorie GI sur laquelle se base cette thèse pour analyser l'unité discursive, une unité entre le mot et l'énoncé. Bien qu'il y ait des différences entre le français et le japonais, nous considérons que la théorie GI peut être appliquée à l'analyse du japonais grâce à une approche pluridisciplinaire et grâce à la notion de co-énonciation qui est un principe commun de ces deux langues pour la formulation des structures discursive et prosodique.

Ensuite nous avons suggéré la notion de fonction de détermination que l'on observe également dans les deux langues sur le plan sémantique, et qui peut être corrélative avec les trois structures, la syntaxe, le discours et la prosodie. Cette fonction est cependant représentée différemment dans les deux langues : en japonais l'indice principal de cette fonction est le marqueur syntaxique/discursif pour les modifiants adverbiaux, et l'affaiblissement d'accent pour les modifiants adnominaux, tandis qu'en français la position du constituant et l'intonation constituent les indices principaux.

Dans la dernière section, nous avons examiné la compréhension linguistique et conclu que la compréhension dépend de la structure profonde ou de la syntaxe tandis que la facilité de compréhension est liée avec la structure de surface ou avec la structure discursive et avec la prosodie. Cela nous conduit à supposer qu'une unité discursive oralisée en japonais qui est facile à comprendre est réalisée en correspondance avec les trois éléments, le marqueur, l'ordre et la prosodie, qui concernent chacun la fonction de détermination.

3. Corpus

Au chapitre 3, nous présentons deux corpus pour l'analyse. Le premier corpus se constitue des introductions (des « leads ») des informations télévisées qui sont oralisées par une présentatrice. Ce corpus est analysé pour systématiser la prosodie fondamentale. Le deuxième corpus comprend deux extraits de conversations spontanées par deux japonaises. Ce dernier sert à la comparaison avec le premier corpus.

3.1 Corpus d'écrit oralisé

En premier lieu nous avons choisi des introductions d'informations télévisées à analyser pour systématiser la prosodie fondamentale en nous fondant sur leurs propriétés structurelles qui peuvent correspondre à celles de l'unité discursive.

Nous avons sélectionné en second lieu un locuteur qui oralisait les premières phrases de manière qu'il soit facile à comprendre pour le récepteur par un test perceptif.

3.1.1 Propriétés des informations télévisées

Nous précisons le type d'informations télévisées qui correspond aux propriétés de l'unité discursive définie dans le chapitre précédent.

Au Japon il y a plusieurs stations de télé comme en France et en conséquence il existe plusieurs styles des journaux télévisés. Parmi ces stations, le NHK, Japan Broadcasting Corporation, a un centre de recherches, NHK Broadcasting Culture Research Institute. A cet institut, les études sur la langue orale de radio et de télévision sont effectuées en collaboration avec les linguistes des universités ou du NINJAL, National Institute for Japanese Language and Linguistics, sur les divers plans linguistiques ; la structure de phrase, le type d'expression, la structure de discours, la structure du commentaire des nouvelles, la méthode d'analyse des informations, la manière de lecture des informations (Uechi 1962, Suzuki 1962, Miyaji 1962, Hayashi 1963, Minami 1963, Kanno 1963, Kanno et Ishino 1968 et 1969, Ishino 1972, Usuta 1980, Ishino 1983, Matsuoka 1990, Akiyama 1997, Mogami 1997, NHK Publishing 2005). Ces études ont deux objectifs : réaliser la langue orale en tant que moyen de transmettre les informations avec la plus grande efficacité, c'est-à-dire, avec des expressions concises et faciles à comprendre pour les auditeurs, et d'assurer le développement de la langue parlée

commune par l'émission (Uechi 1962). NHK publie un dictionnaire de l'accent standard du japonais, à savoir de l'accent de Tokyo. Nous considérons donc que le style du journal du NHK est une réalisation en se fondant sur les résultats des études linguistiques[57].

Mogami (1997) constate que les types d'informations dans le journal télévisé japonais sont plus variés après le milieu des années 1970 : les informations racontées par le commentateur, celles écrites par le journaliste et lues par le présentateur, le rapport en direct, le rapport par le journaliste ou le réalisateur, le commentaire des nouvelles, le rapport spécial, etc. Parmi ces types, il prétend que les informations lues sont plus efficaces pour transmettre les nouvelles compliquées précisément, rapidement et clairement.

Il montre d'abord que la structure d'une information télévisée se constitue en trois parties, le titre sur l'écran, l'introduction (ou le « lead »), et le texte principal. Ensuite il présente le style de l'introduction : elle comporte les éléments les plus importants pour décrire ce qui s'est passé tels que le lieu (où), le temps (quand), le sujet (qui), l'objet (quoi), la raison ou la cause (pourquoi), le moyen (comment), et elle forme souvent une phrase longue et complexe avec des propositions adnominales ou adverbiales.

Il signale que cette dernière propriété de l'introduction demande une lecture d'une très haute technicité pour que les téléspectateurs la comprennent facilement. Il explique comment un présentateur expérimenté lit l'introduction : d'abord il saisit la structure de la phrase, ensuite met les pauses, la variation de tempo, l'intonation naturelle, la proéminence et l'accent ; éléments pertinents correspondant à la structure de la phrase pour l'oraliser.

Ishino (1987) examine les propriétés de lecture de l'information par le présentateur. Il distingue d'abord la lecture de l'information avec les autres lectures à haute voix telles que la conférence, la narration, la déclamation. Il prétend que ces dernières demandent un art, un jeu, ou une interprétation tandis que la lecture de l'information est une transmission des informations avec objectivité pour que les auditeurs les comprennent.

Ensuite il présente les résultats de deux sortes d'analyses acoustiques de la lecture de l'information : l'une analyse une séquence de mots lue par les présentateurs et par les personnes ordinaires ou les amateurs, et l'autre est l'analyse de la pause dans une information lue par les deux présentateurs. Le résultat de la première analyse montre que la modulation mélodique est plus variée, chaque voyelle est prononcée plus nettement, et la tonalité est plus

[57] Notons qu'en français on peut trouver des travaux sur le style de journal dans la cadre de la sociolinguistique pour catégoriser chaque style de la langue orale tels que la conférence, l'interview, le discours politiques (Léon 1993, Goldman, Auchlin, Simon 2009), mais il n'y a pas d'études sur la structure du texte ou de la phrase des informations à notre connaissance.

claire dans la lecture par les présentateurs. Concernant la deuxième analyse, il observe que les pauses après la fin de la phrase durent plus d'une seconde en principe et qu'il y a trois sortes de pauses classées par durée dans une phrase. Pourtant, il conclut que ces trois types de pauses sont utilisés différemment par chaque présentateur et que les différences de la position et de la durée ne correspondent systématiquement ni à la structure syntaxique, ni à la structure sémantique[58].

Akiyama (1997) définie d'abord que « la facilité de compréhension » ou « l'exactitude » que la langue orale pour l'émission demande est « une compétence de présentation pour transmettre les informations sans causer un malentendu, sans difficulté, et avec précision entre l'émetteur et la récepteur dans une durée déterminée en étant tenu par une contrainte de la langue orale transitoire ».

Il suggère ensuite « la prosodie sémantique » qui transmet la structure sémantique naturellement et qui est facile à comprendre. Il explique que la structure sémantique est la relation entre les constituants modifiants et modifiés et qu'une prosodie sémantique forme une ligne descendante sans pause dans une séquence de constituants modifiants et modifiés.

Il présente les résultats du test perceptif pour vérifier que la prosodie sémantique est facile à comprendre en comparant trois sortes de réalisation de la même information : la première est une réalisation de la prosodie sémantique ou de l'intonation naturelles par un présentateur, la deuxième est l'intonation peu naturelle qui ne correspond pas à la structure sémantique par le même présentateur que la première, et la troisième est une réalisation par un étudiant qui n'a pas suivi de formation en phonétique. Il conclut que la réalisation de l'intonation naturelle est plus facile à comprendre que celle de l'intonation peu naturelle.

Ces études sur les informations télévisées nous conduisent à sélectionner le corpus des introductions des informations du NHK pour les raisons suivantes[59] : 1) le fait que les informations télévisées du NHK sont écrites et oralisées dans le but de transmettre les informations avec objectivité et avec des expressions concises et compréhensibles pour les auditeurs, correspond à notre objectif, 2) la structure et les constituants de l'introduction de l'information télévisée que Mogami (1997) présente sont presque identiques à celles de l'unité discursive qui transmet l'information linguistique sans l'information paralinguistique,

[58] Goldman, Auchlin et Simon (2009) concluent que l'on ne trouve pas de relation évidente entre la pause et la structure des phrases et que la fonction de la pause est essentiellement pour prendre le souffle dans la lecture des informations (le journal parlé) en français.

[59] Nous n'avons pas choisi les informations radiodiffusées parce que le présentateur ajoute une autre lecture à certains mots homophones pour éviter les contresens : « shian » = « kokoromi no an » (projet) / « watakushi no an » (plan personnel).

3) la formation en phonétique pour le présentateur vise la réalisation de la prosodie qui correspond à la relation des constituants modifiants et modifiés pour oraliser les informations écrites.

Pourtant, il reste encore des problèmes à résoudre : Mogami et Akiyama ne précisent suffisamment ni la structure syntaxique ou sémantique dans une phrase de l'introduction telle que l'ordre des mots[60], ni la structure prosodique théorique ou généralisée par des données suffisantes. En outre les manières de lire des présentateurs entraînés ne sont pas toutes les mêmes, comme Ishino le signale, bien que la lecture par les présentateurs soit jugée plus facile à comprendre que la lecture par les amateurs.

3.1.2 Évaluation de la lecture des informations

Sugitou (1994) effectue deux sortes de tests perceptifs pour examiner la relation entre l'évaluation par l'auditeur et le trait prosodique des informations.

Le premier test (ci-après, Test A) porte sur un texte d'information de cinq phrases qui est lu par dix présentateurs de NHK et il est réalisé auprès d'une trentaine d'étudiantes natives de la région de Kinki (la région autours du préfecture d'Osaka)[61]. Dix textes lus sont présentés en quatre ordres différents. Les auditeurs notent chaque lecture en huit niveaux (de +4 à -4) sur vingt critères d'évaluation : dix critères par sensibilité et dix critères par logique.

Suivant les résultats du test, Sugitou effectue l'analyse acoustique sur trois lectures par présentateur en première place et par deux présentateurs pour les deux dernières places. Elle examine le trait prosodique de la lecture par le présentateur en dernière place qui est natif de la région d'Osaka.

Elle constate sur la lecture du présentateur en première place que : 1) le fréquence de la pause est moindre mais la durée de chaque pause est plus longue, 2) la voix est un peu plus haute et le registre est plus large, 3) la valeur de F0 du constituant important ou du constituant après la pause a tendance à augmenter et cela forme une mélodie plus modulée. Elle explique que c'est sous l'influence de l'accent du dialecte d'Osaka que la mélodie de la lecture par le présentateur en dernière place est moins modulée[62].

---

[60] A notre connaissance, les autres travaux sur les informations portent sur la structure du texte plutôt que sur la structure de la phrase.
[61] cf. Carte accent japonais.
[62] Notons que ce présentateur natif de la région d'Osaka a lu l'information avec l'accent standard de Tokyo. La différence entre les systèmes d'accent de ces deux dialectes est présentée brièvement dans la page de la Carte accent japonais.

Le deuxième test (ci-après, Test B) porte sur quatre textes différents d'information portant sur le même sujet oralisés par quatre présentateurs de deux stations de télévision dans les journaux du même jour. Le Test B est réalisé auprès de onze étudiantes. Les auditeurs notent chaque oralisation en huit niveaux (de +4 à -4) sur cinq critères suivants : 1) sympathique, 2) original, 3) compréhensible, 4) persuasif, 5) avoir un débit rapide. Un autre test perceptif est réalisé auprès de cinq étudiantes portant sur une de ces quatre oralisations. Deux questions sont posées sur l'information aux auditrices pour examiner leur compréhension.

Sugitou analyse la structure syntaxique des quatre textes et fait l'analyse acoustique des oralisations. Elle observe sur la relation de la facilité de compréhension et le trait prosodique que : 1) le pourcentage de la durée des pauses dans la durée totale de l'oralisation a un rapport avec la facilité de compréhension de l'information, 2) l'évaluation subjective du tempo ne correspond pas toujours au tempo mesuré : l'auditeur juge que l'on a un débit rapide si la durée totale des pauses est courte et cela l'empêche de comprendre, 3) la facilité de compréhension de l'information dépend plus de la compétence de présentation par le lecteur qu'à l'élaboration du texte de l'information.

Les travaux de Sugitou nous montrent que la position et la durée de pause ont un rapport avec la facilité de compréhension et que l'oralisation avec la mélodie plus modulée est plus facile à comprendre pour l'auditeur.

Cependant, ces travaux nous posent les problèmes suivants : 1) comme la structure syntaxique et sémantique de chaque phrase du texte est différente, la relation entre la structure syntaxique et la structure prosodique n'est pas précisée systématiquement[63], 2) ces tests prennent du temps et cela fatigue les auditeurs pour répondre aux questions[64], 3) les critères d'évaluation sont trop nombreux pour garder toutes les informations dans la mémoire[65] et pour les traiter, 4) la distinction entre « persuasif » et « compréhensible » n'est pas claire, 5)

[63] Dans les recherches précédentes sur les informations que nous examinons dans ce chapitre, on constate que l'importance de la structure sémantique pour oraliser les informations en utilisant les expressions telles que « une cohérence de sens des mots » et « une coupe de sens des mots », mais on ne définie pas précisément ce que ces expressions signifient sur le plan linguistique.

[64] En effet, pour le Test A, six sortes de présentations sont préparées, mais les deux dernières présentations ne sont pas fait écouter à cause de la fatigue des auditeurs.

[65] McNeill (1987) signale que « Memory of exact surface structure is quite short-lived. » en citant les travaux de Sachs : « Sachs showed that there is detailed initial memory for speech but that within a short time, less than 80 syllabes, this disappers and only memory for the semantic content of speech remains. » (p. 130)

les différences du dialecte de l'auditeur ne sont pas examinées,[66] bien que l'on observe l'influence du dialecte sur l'oralisation.

3.1.3 Sélection du locuteur par un test perceptif

Nous avons effectué un test perceptif dans le but d'éliminer la variabilité parmi les présentateurs, de sélectionner un présentateur dont la lecture est le plus facile à comprendre, et de préciser les facteurs qui diffèrent les traits prosodiques parmi les présentateurs.

Le test porte sur sept paires de premières phrases de l'introduction des informations qui sont presque identiques et lues par deux présentateurs différents ou par deux présentatrices différentes dans les journaux du NHK du 4, du 5, du 7, et du 11 août 1997 enregistrés en vidéocassette. Ces sept paires sont présentées par cassette deux fois en changeant leur ordre pour la deuxième fois. Quatorze paires de phrases au total sont précédées par deux exemples.

Quatre présentateurs (TSM, TMO, TMT, KNM) et trois présentatrices (TMM, TYA, TNA) sont examinés et parmi eux six présentateurs sont natifs du dialecte de Tokyo[67] et un présentateur est natif du dialecte de Kyoto (KNM). Ils ont suivi une formation en phonétique pour parler en japonais langue commune avec l'accent de Tokyo (Akiyama 1997).

Le test est réalisé auprès de deux groupes d'étudiantes pour examiner les différences entre les dialectes des auditrices[68] : l'un (ci-après, TF) est un groupe de dix-neuf étudiantes natives du dialecte de Tokyo (la métropole de Tokyo, les préfectures de Kanagawa, de Saitama, et de Chiba), et l'autre (ci-après, KF) est un groupe de dix-sept étudiantes natives du dialecte de Keihan (cf. Carte accent japonais).

On demande à l'auditrice pour une seule écoute 1) de choisir une oralisation plus facile à comprendre entre les deux (comparaison par paire) et 2) d'écrire des critères de son choix concernant les éléments phonétiques, la prononciation, l'accent, l'intonation, la pause, le tempo, etc.

---

[66] Sur le fait que les auditeurs ont classé le présentateur natif du dialecte d'Osaka à la dernière place, Sugitou (1994) signale que les résultats montrent que « les auditeurs sont habitués à écouter les informations télévisées avec l'intonation du japonais standard et évaluent les oralisations en se basant sur cette intonation. » (p.113)

[67] Trois présentateurs sont natifs de la métropole de Tokyo, un natif du préfecture de Chiba, un natif du préfecture de Hiroshima, et une native de Hokkaido (NHK 1997). Akiyama (1997) explique que les présentateurs natifs de Tokyo diminuent depuis des années et que trente-six présentateurs sont natifs de la métropole de Tokyo parmi cent soixante-dix-huit (20%) en 1993.

[68] Toki (1992) constate qu'il existe des différences entre les perceptions de proéminences entre les natives de Tokyo et les natives d'Osaka. Shirota (1996) observe le transfert de la langue maternelle dans la perception de l'accent.

Le résultat de la première réponse est normalisé par le présentateur par la formule suivante : total des choix / nombre du présentateur comparé x 2 x nombre de l'auditeur (plus le résultat normalisé est proche de « 1,0 », plus le présentateur oralise l'information clairement)[69]. Les tableaux 4-7 montrent les résultats par présentateur et par groupe respectivement.

Présentateur	Cote normalisée
TSM	0.68
TMO	0.30
TMT	0.34
KNM	0.53

Tableau 4 : Résultat des présentateurs par le groupe TF

Présentatrice	Cote normalisée
TMM	0.79
TYA	0.26
TNA	0.16

Tableau 5 : Résultat des présentatrices par le groupe TF

Présentateur	Cote normalisée
TSM	0.66
TMO	0.26
TMT	0.56
KNM	0.50

Tableau 6 : Résultat des présentateurs par le groupe KF

Présentatrice	Cote normalisée
TMM	0.68
TYA	0.38
TNA	0.26

Tableau 7 : Résultat des présentatrices par le groupe KF

Les oralisations par le présentateur TSM et la présentatrice TMM sont les plus faciles à comprendre pour tous les deux groupes et il n'y a pas de différences entre les dialectes des auditeurs. Cependant, l'oralisation par le présentateur TMT est plus facile à comprendre pour le groupe KF que pour le groupe TF (voir aussi le tableau 8 ci-dessous).

Nous avons analysé sept paires de phrases sur les plans syntaxiques, sémantiques et prosodiques[70]. Les résultats de cette analyse sont indiqués dans le tableau 8. « 1 : pertinence de la mélodie » signifie la réalisation de la mélodie correspondante à la théorie de fonction de détermination et « 2 : pertinence de la démarcation » signifie la réalisation de la montée mélodique ou l'insertion de la pause au début du branchement à droite (Kubozono 1997). Les chiffres de ces facteurs avec astérisque (*) dans le tableau montrent le nombre de réalisations fausses. Plus la valeur « 5 : fréquence de pause » augmente, moins il y a de pauses. Plus la valeur « 9 : moyennes des durées par more » diminue, plus le tempo de l'oralisation augmente.

[69] Cette formule de normalisation est utilisée par Maekawa et Yoshioka (1997).
[70] Pour l'analyse acoustique, nous avons utilisé le logiciel japonais qui s'appelait « Onsei-rokubunken » par Imagawa et Kiritani (1989).

No. de phrase	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)	
Présenta-teur/-trice	TSM	KNM	KNM	TMO	TSM	TMT	TSM	TMO	TSM	TMO	TMM	TYA	TMM	TNA
Pertinence de la mélodie	0	0	0	*2	*1	*1	0	*1	0	*1	*2	*4	0	*1
Pertinence de la démarcation	0	0	0	*3	0	*1	0	0	0	*1	0	0	0	*2
Nombre de pauses	6	8	9	9	6	8	5	8	3	3	7	5	4	6
Nombre de pauses avec respirations	3	3	5	3	2	2	2	3	0	0	4	5	3	3
Fréquence de pause (mores par pause)	22.3	16.6	16.8	15.1	28.5	21.4	29.0	18.6	21.3	21.3	19.3	27.0	28.3	18.8
Pourcentage de durée de pauses (%)	8.3	14.5	16.5	10.8	8.9	10.0	7.5	10.1	4.2	5.8	11.7	12.4	10.0	9.7
Total de durée de pause (cs)	127	236	301	162	169	199	123	167	30	39	177	190	131	127
Durée totale (cs)	1529	1626	1823	1505	1897	1990	1650	1654	712	678	1519	1535	1307	1303
Moyenne des durées par more (cs)	10.5	10.5	10.1	9.9	10.1	10.5	10.5	10.0	10.7	10.0	9.9	10.0	10.4	10.4
Moyenne des valeurs de F0 (Hz)	132.0	134.5	128.0	139.5	128.3	143.3	129.5	144.0	139.0	144.0	209.5	230.5	203.0	230.5
Minimum/maximum de valeur F0 (Hz)	68/225	69/194	68/199	75/243	70/220	99/262	68/212	68/225	70/225	74/243	125/332	110/332	122/300	109/345
Nombre de mores	134	133	151	136	171	171	145	149	64	64	135	135	113	113
Total nombre de choix par TF (19x2)	23	15	25	13	25	13	29	9	26	12	28	10	32	6
Total nombre de choix par KF (17x2)	25	9	25	9	15	19	26	8	24	10	21	13	25	9

Tableau 8 : Résultats d'analyse des phrases

Les résultats montrent que trois facteurs sont importants pour que l'oralisation soit jugée plus facile à comprendre : la pertinence de la mélodie et de la démarcation (voir 1 et 2), et la moindre fréquence de pause (voir 5).

Cependant, le présentateur qui oralise l'information avec une voix plutôt basse est choisi au contraire du résultat du Test A de Sugitou (1994) (cf. *supra*), excepté le cas où l'oralisation du présentateur TMT est jugée plus facile à comprendre par le groupe KF (voir 9, 10, et 14). Ce fait nous permet de considérer que c'est une particularité de l'évaluation par les auditrices natives du dialecte de Keihan (de la région de Kinki autours du préfecture d'Osaka).

Le tableau 9 indique la position et la durée des pauses dans trois paires des oralisations des phrases (3), (6), et (7), dont les structures des phrases sont identiques. La pause (P) avec respiration est marquée d'une signe « +h », et la position fausse de la pause est marquée d'un astérisque. Dans la deuxième ligne, le constituant après lequel la pause est insérée est marqué.

Phrase (3)	TSM		(P)1+h	(P)2		(P)3+h	(P)4	(P)5	(P)6
			sjt	cpt		cad	thm	cad	cad
			38	12		64	29	17	12
	TMT	(P)1	(P)2+h	(P)3	(P)4*	(P)5+h	(P)6	(P)7	(P)8
		epf	sjt	cpt	adv	cad	thm	cad	cad
		8	43	12	21	62	28	11	17
Phrase (6)	TMM	(P)1	(P)2+h	(P)3+h	(P)4+h	(P)5	(P)6+h	(P)7	
		dmf	cad	thm	cad	thm	cad	cpt	
		10	41	35	42	13	33	6	
	TYA	(P)1+h	(P)2+h	(P)3+h	(P)4+h		(P)5+h		
		dmf	cad	thm	cad		cad		
		30	52	30	36		43		
Phrase (7)	TMM	(P)1+h	(P)2	(P)3+h		(P)4+h			
		cad	cad	epf		cad			
		50	13	33		36			
	TNA	(P)1+h		(P)2+h	(P)3*	(P)4+h	(P)5	(P)6*	
		cad		epf	epf	cad	cad	sjt	
		41		29	10	34	6	7	

Tableau 9 : Position et durée des pauses

Les positions des pauses de chaque présentateur sont marquées dans la transcription des trois phrases : (3) TSM (1ère ligne) et TMT (2ème ligne), (6) TMM (1ère ligne) et TYA (2ème ligne), (7) TMM (1ère ligne) et TNA (2ème ligne)[71].

[71] Pour la phrase (7), deux fichiers de son, #5 (TMM) et #6 (TNA), sont disponibles dans le dossier en CD-ROM.

(3)　フィリピンでの　水死を　　装った　　保険金詐欺事件で

Fi’ripin de’ no　suishi o　yosoot’ta　hokenkinsagiji’ken de

[　　cad

Philippines à　noyade O　feindre　affaire d’escroquerie à l’assurance

Les soupçons qui pesaient sur l’ancien président de la corporation médicale d’Osaka,

先月　　逮捕された　　大阪の

se’ngetsu　ta’ihosareta (P)1　Oosaka no

mois dernier　avoir été arrêté　Osaka de

qui avait été arrêté le mois dernier dans l’affaire d’escroquerie à l’assurance

医療法人の　　元会長が (P)1+h

iryouho’ujin no　mo’tokaichou ga (P)2+h

établissement hospitalier avec personnalité juridique　ancien président S

en feignant des noyades aux Philippines, ont de nouveau grandi :

複数の　保険会社から (P)2 合わせて　　６億３千万円あまりの

fukusu’u no hokenga’isha kara (P)3 awa’sete (P)4* roku’oku sanzenmanen a’mari no

plusieurs　compagnie d’assurances　au total　six cent trente millions yen plus de

il aurait essayé de toucher des indemnités de plusieurs compagnies d’assurance

保険金を　　だまし取ろうとしていた　　疑いが

hokenkin o　damashitoro’uto shiteita　utagai ga

indemnité d’assurance　avoir essayé d’escroquer　soupçon S

de plus de six cent trente millions de yens au total,

新たに　　強まり (P)3+h　　大阪府警察本部は (P)4
a’ratani　tsuyoma’ri (P)5+h　Oosaka’fu-keisatsuho’nbu wa (P)6
]　[thm]
à nouveau　devenir fort-RY　Siège de Police de la préfecture d’Osaka TH
et le siège de police de la préfecture d’Osaka a décidé

詐欺未遂の　　疑いで (P)5　明日にも (P)6
sa’gimisui no　utagai de (P)7　asu’ ni mo (P)8
[　cpv-cpt
tentative d’escroquerie de　inculpation sous　demain même
d’arrêter à nouveau demain l’ancien président

この元会長を　　再逮捕する　ことに　しています。
kono mo’to kaichou o　saita’ihosuru　koto’ni　shiteima’su.
]　[pdc]
cet ancien président O　re-arrêter　décider
sous l’inculpation de tentative d’escroquerie.

(6)　北海道大学付属病院で　　続けられてきた (P)1　日本で　初めての
Hokkaidouda’aigaku-fuzokubyo’uin de tsudukerareteki’ta (P)1+h Niho’n de haji’mete no
[　dmf　]　[adv]　[dmf]
CHU de Hokkaido　à　être continué　Japon à　premier
Toujours au CHU de Hokkaido, à propos de la première thérapie génique

遺伝子治療について(P)2+h　治療に　あたってきた　医師団は (P)3+h
idenshichiryo’u ni tsu’ite (P)2+h　chiryou ni　atatteki’ta　ishi’dan wa (P)3+h
[cad]　[　dmf　]　[thm]
thérapie génique　sur　thérapie　de　se charger　groupe de médecins TH
effectuée au Japon, le groupe de médecins chargé de la thérapie,

患者の　男の子に対する　　治療効果が　　十分　得られ (P)4+h
kanja no otoko'noko ni taisu'ru chiryouko'uka ga juubu'n era're (P)4+h
[cad
malade de garçon pour effet de traitement S suffisamment pouvoir obtenir et
constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

遺伝子治療は (P)5　　ほぼ　　成功したとして (P)6+h
idenshichi'ryou wa ho'bo seikousihta'toshite (P)5+h
]
thérapie génique TH presque avoir réussi et
la réussite presque complète de la thérapie génique,

２年にわたる　治療を (P)7　ひとまず　終える　ことに　なりました。
ni'nen ni wataru chiryou o hito'mazu oeru koto'ni narima'shita.
[cpv-cpt] [pdc]
deux ans durant thérapie O pour le moment terminer décider à
a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

(7)　大阪の　　安田病院をめぐる　　診療報酬の
Oosaka no Yasudabyo'uin o megu'ru shinryouho'ushuu no
[epf] [dmf] [dmf]
Osaka de Yasuda clinique concernant rémunération de consultation de
Sur l'affaire de réclamation illicite de rémunération de consultation

不正請求事件で (P)1+h　　系列の　三つの　病院のうち (P)2
fuseiseikyuuji'ken de (P)1+h keiretu no mittsu' no byouin no uchi
[cad] [epf
affaire de réclamation illicite sur affilié trois clinique parmi

concernant la Clinique Yasuda à Osaka, à la Clinique Yamatogawa

最後まで　　入院患者が　　残っていた (P)3+h
sa'igo ma'de　　nyuuinka'nja ga　　nokot'teita (P)2+h
　　]
fin　jusqu'à　　hospitalisé S　　il restait
à Kashiwara, Osaka, où il restait encore les hospitalisés

大阪　　柏原市の　　大和川病院で (P)4+h
Oosaka　　Kashiwara'shi no (P)3*　　Yamatogawabyo'uin de (P)4+h
[epf]　　[epf]　　[cad]
Osaka　　Kashiwara de　　Yamatogawa clinique à
parmi trois cliniques affiliées,

今日　　最後の　　二人の　　患者が　　退院しました。
kyo'u (P)5　　sa'igo no　　futari' no　　kanja ga (P)6*　　taiinshima'shita
[cad]　　[dmf]　　[dmf]　　[sjt]　　[pdc]
aujourd'hui　　dernier　　deux　　patient S　　avoir quitté de l'hôpital
aujourd'hui, les deux derniers patients sont sortis de la clinique.

Les présentateurs insérent des pauses avec respiration à la même position, sauf la première pause dans la phrase (6) de TYA. On peut considérer qu'ils ont une régle commune pour insérer la pause avec respiration qui concerne la structure sémantique (Akiyama 1997). Les pauses avec repiration sont insérées le plus souvent à la fin du cadre (6/9). Les trois autres sont à la fin du thème modifié par la proposition adnominale déterminative, à la fin du sujet modifié par la proposition adnominale déterminative, à la fin de la proposition adnominale explicative suivie par un autre modifiant adnominal.

Par contre, les positions des pauses sans respiration sont plus variées selon les présentateurs par rapport aux pauses avec respiration. Toutefois, trois présentateurs, TSM, TMT, TMM, insèrent les pauses plus de 10 centisecondes à la fin du cadre ou du thème, qui sont plus courtes que la proposition, soit un syntagme, soit une séquence de syntagmes. Dans les oralisations par TMT et TNA il y a des pauses insérées entre le modifiant et le modifié ou entre deux constituants qui forme la structure du branchement à gauche (Kubozono 1997), et elles ne sont pas pertinentes.

Ces observations sur la pause nous apportent qu'il y a au moins deux facteurs pour la facilité de compréhension de l'oralisation : premièrement c'est la fonction de détermination qui concerne la position et la durée et deuxièmement la longueur de la séquence des constituants qui concerne principalement la durée de la pause.

Les tableaux 10-12 montrent que les différences (dans la troisième ligne en demi-ton) entre les valeurs maximums de F0 (dans la première et la deuxième lignes en Hz) de chaque constituant dans les mêmes séquences de deux constituants en comparant les données de deux présentateur de trois paires des oralisations des phrases (3), (6), et (7).

Les signes « d » et « g » indiquent la séquence du branchement à droite et celle du branchement à gauche respectivement et l'apostrophe (') signifie que c'est un constituant accentué. Suivant la théorie de la fonction de détermination, la mélodie ou la valeur maximums de F0 du deuxième constituant est plus abaissée dans la séquence du branchement à gauche dont le premier constituant est déterminant et accentué, (g-1), (g-3), (g-4), (g-5), (g-7), que dans les autres séquences, (d-1), (g-2), (g-6), (d-2), (g-8) : les séquences (d-1) et (d-2) ont la structure du branchement à droite, le premier constituant de la séquence (g-2) est déterminant mais inaccentué, les premiers constituants des séquences (g-6) et (g-8) sont non-déterminants. La valeur de la différence qui ne correspond pas à cette théorie est marquée d'un astérisque.

(3)	(d-1) : dmf(')-dmf(')	(g-1) : dmf(')-cad(')	(g-2) : dmf-dmf(')	(g-3) : dmf(')-cad
TSM	212	151	178	204
	151	149	171	163
	-5.9*	-0.2	-0.7	-3.9
TMT	262	243	149	220
	243	171	180	187
	-1.3	-6.1	3.3*	-2.8

Tableau 10 : Différences entre les valeurs maximums de F0 des séquences de deux constituants dans l'oralisation de la phrase (3)

(6)	(g-4) : dmf(')-cad(')	(g-5) : adv(')-pdc
TMM	312	249
	217	204
	-6.3	-3.5
TYA	300	300
	320	275
	1.1*	-1.5*

Tableau 11 : Différences entre les valeurs maximums de F0 des séquences de deux constituants dans l'oralisation de la phrase (6)

(7)	(g-6) : epf-dmf(')	(d-2) : dmf-dmf(')	(g-7) : sjt(')-pdc(')	(g-8) : epf-dmf(')
TMM	262	243	225	212
	300	293	199	275
	2.3	3.2	-2.1	4.5
TNA	312	286	262	300
	332	332	220	312
	1.1	2.6	-3.0	0.7

Tableau 12 : Différences entre les valeurs maximums de F0 des séquences de deux constituants dans l'oralisation de la phrase (7)

Dans les oralisations de la phrase (3), TSM abaisse la mélodie du deuxième constituant dans la séquence (d-1) qui doit être remonté pour marquer le branchement à droite tandis que TMT monte la mélodie du deuxième constituant dans la séquence (g-2) qui doit être la même valeur ou moins que celle du premier constituant.

Nous considérons que ces différences entre deux réalisations mélodiques qui ne sont pas pertinentes causent les différences d'évaluation entre deux groupes TF et KF. Pour le groupe TF, l'abaissement de la mélodie du deuxième constituant déterminé est plus crucial pour la facilité de compréhension que la montée mélodique du deuxième constituant qui n'est pas modifié par le premier constituant (cf. *infra*).

Les figures 19 et 20[72] sont les tracés mélodiques des oralisations de ces deux séquences par ces deux présentateurs.

[72] Les figures 19-25 sont les tracés mélodiques reanalysées par Praat. Les transcriptions des séquences sont indiquées au dessous des figures. Les fichiers de son sont disponibles pour ces figures (#7-#20).

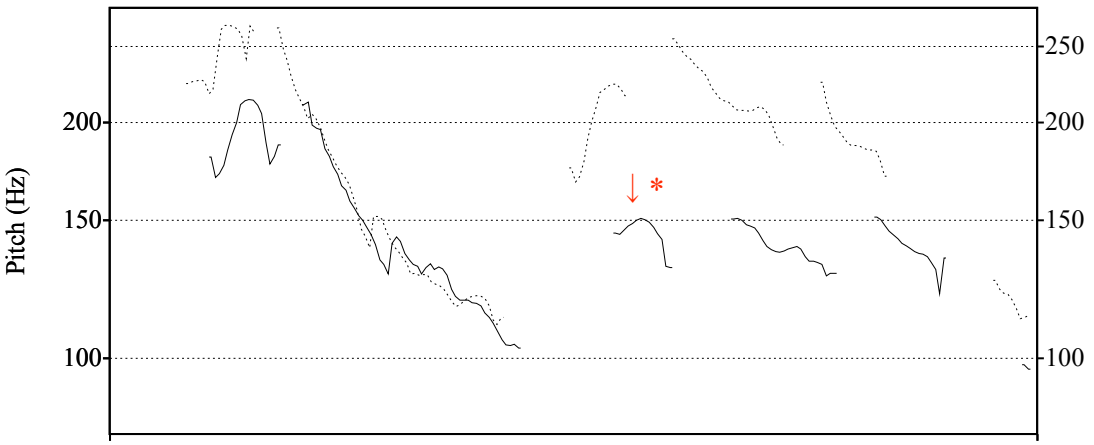

Figure 19 : Tracé mélodique de la séquence (d-1) :
TSM en trait plein* (cf. #7), TMT en trait pointillé (cf. #8)

(d-1) フィリピンでの 水死を 装った
Fi'ripin de' no suishi o yosoot'ta
[dmf] d/ [dmf]
Philippines à noyade O feindre
en feignant des noyades aux Philippines

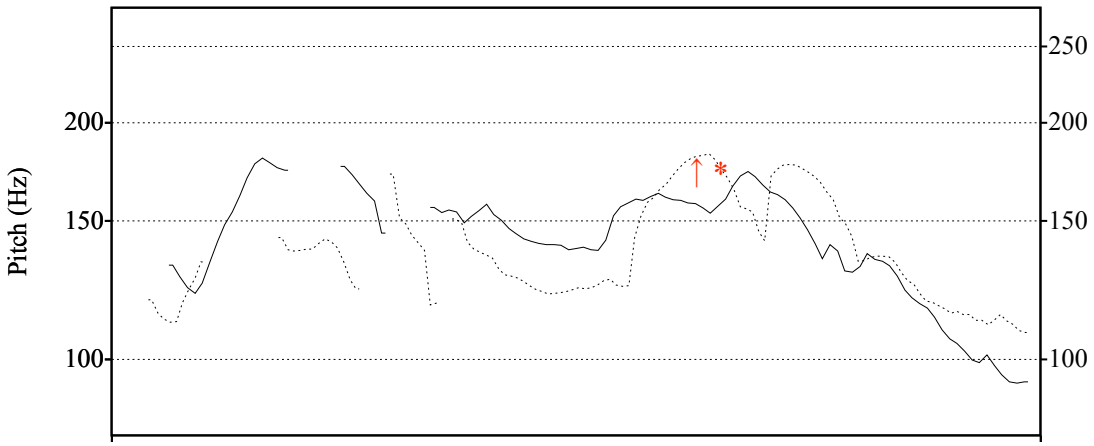

Figure 20 : Tracé mélodique de la séquence (g-2) :
TSM en trait plein (cf. #9), TMT en trait pointillé* (cf. #10)

(g-2) 大阪の 医療法人の
Oosaka no iryouho'ujin no
[dmf] [dmf]
Osaka de établissement hospitalier avec personnalité juridique
de la corporation médicale d'Osaka

Dans les oralisations de la phrase (6), TYA n'abaisse pas suffisamment la mélodie du deuxième constituant dans trois séquences du branchement à gauche dont le premier constituant est déterminant et accentué, (g-4), (g-5)[73], (moins de deux demi-tons), par rapport à TMM, dont les oralisations sont plus facile à comprendre.

Les figures 21 et 22 sont les tracés mélodiques des oralisations de ces deux séquences par ces deux présentatrices.

Ces deux cas indiquent aussi l'importance de l'abaissement de la mélodie du deuxième constituant déterminé pour la facilité de compréhension.

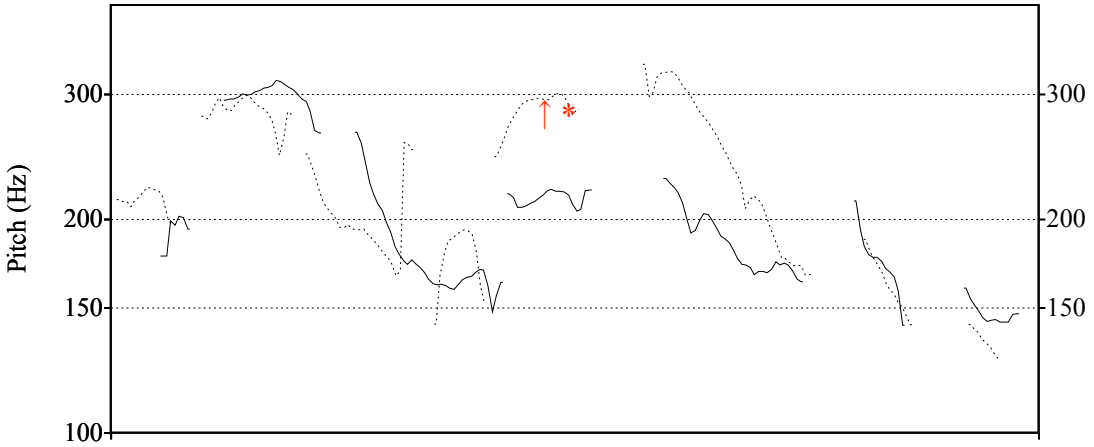

Figure 21 : Tracé mélodique de la séquence (g-4) :
TMM en trait plein (cf. #11), TYA en trait pointillé* (cf. #12)

(g-4) 初めての 遺伝子治療について
haji'mete no idenshichiryo'u ni tsu'ite
[dmf] [cad]
premier thérapie génique sur
à propos de la première thérapie génique

[73] La séquence (g-5) est constituée d'un adverbe « hito'mazu » et d'un prédicat « oeru » de la proposition complétive.

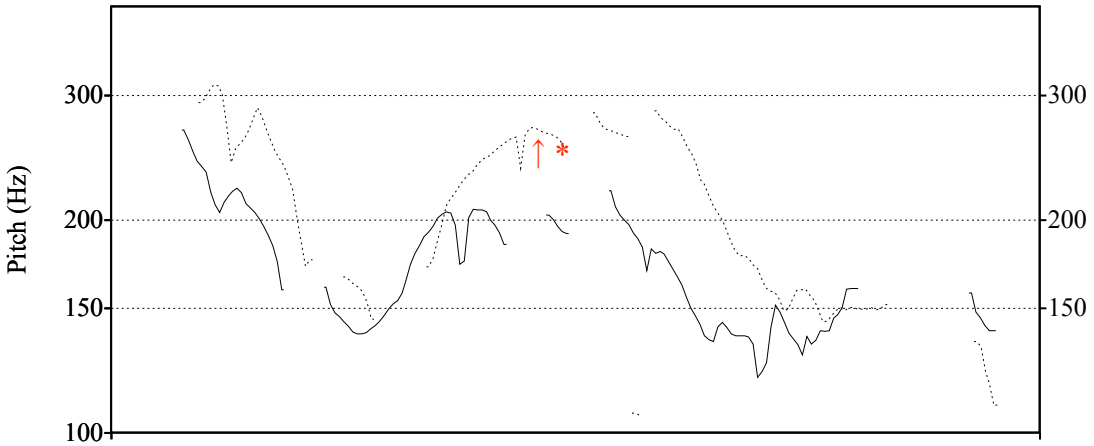

Figure 22 : Tracé mélodique de la séquence (g-5) :
TMM en trait plein (cf. #13), TYA en trait pointillé* (cf. #14)

(g-5) ひとまず 終える ことに なりました。
hito'mazu oeru koto'ni narima'shita.
[[adv] [pdc] cpv-cp] [pdc]
pour le moment terminer décider à
a décidé de terminer pour le moment

Dans les oralisations de la phrase (7), deux présentatrices réalisent les mélodies correspondantes à la fonction de détermination entre deux constituants dans tous les cas. Toutefois, TMM abaisse la mélodie du premier constituant dans trois séquences, (g-6), (d-2), (g-8), plus que TNA (plus de deux demi-tons) bien que les montées mélodiques de deuxièmes constituants par deux présentatrices ne soient pas très différentes. On peut observer que TMM réalise une mélodie plus modulée par l'abaissement du premier constituant pour mettre la relation sémantique entre deux constituants en relief.

Les figures 23-25 sont les tracés mélodiques des oralisations de ces trois séquences par les présentatrices TMM et TNA.

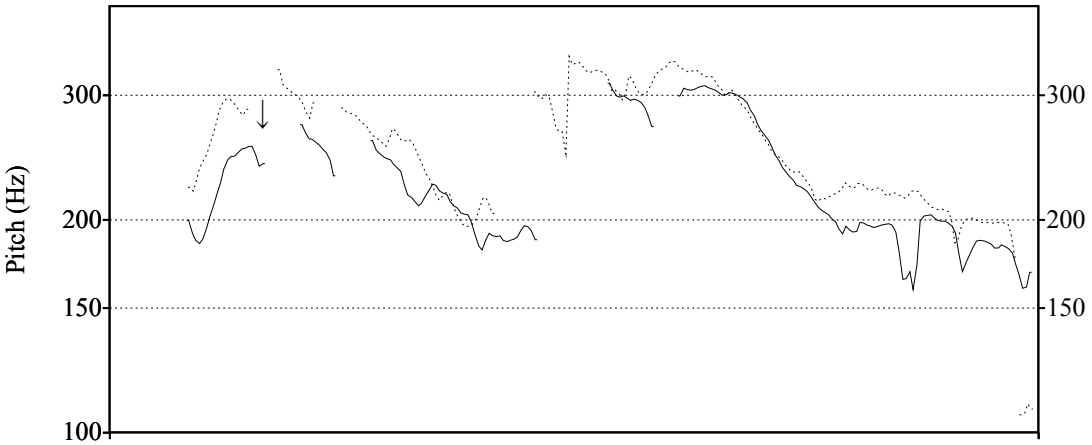

Figure 23 : Tracé mélodique de la séquence (g-6) :
TMM en trait plein (cf. #15), TNA en trait pointillé (cf. #16)

(g-6) 大阪の 安田病院をめぐる
Oosaka no Yasudabyo'uin o megu'ru
[epf] [dmf]
Osaka de Yasuda clinique concernant
concernant la Clinique Yasuda à Osaka

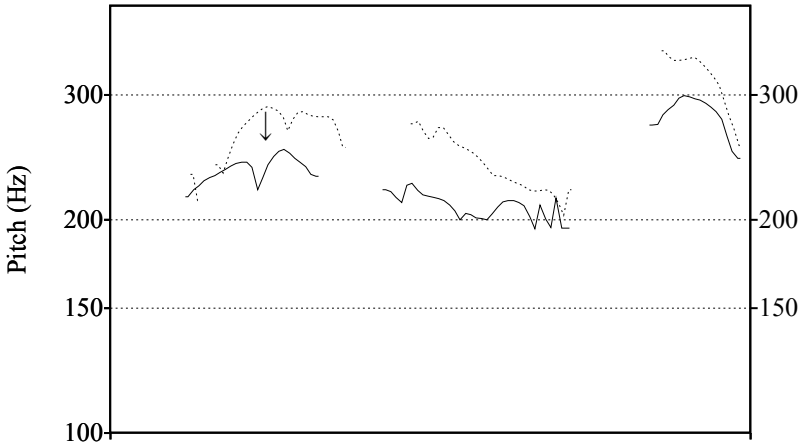

Figure 24 : Tracé mélodique de la séquence (d-2) :
TMM en trait plein (cf. #17), TNA en trait pointillé (cf. #18)

(d-2) 系列の 三つの
keiretu no mittsu' no
[dmf] d/ [dmf]
affilié trois
parmi <u>trois</u> cliniques <u>affiliées</u>

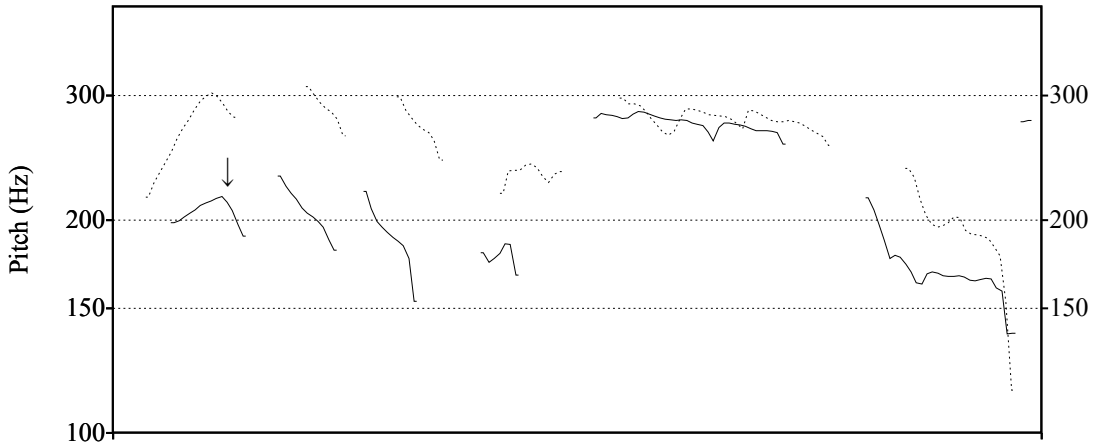

Figure 25 : Tracé mélodique de la séquence (g-8) :
TMM en trait plein (cf. #19), TNA en trait pointillé (cf. #20)

(g-8) 大阪　　柏原市の
Oosaka　Kashiwara'shi no
[epf]　　[epf]
Osaka　Kashiwara de
à Kashiwara, Osaka,

Les résultats de l'analyse de la mélodie nous apportent que le facteur le plus important pour la facilité de compréhension est l'abaissement de la mélodie du deuxième constituant déterminé. La différence des valeurs F0 pour percevoir l'abaissement mélodique est plus de deux demi-tons.

Nakatani (1998) effectue le test perceptif sur le trait prosodique pour réaliser la focalisation en dialecte de Tokyo (ou en japonais standard) et en dialecte d'Osaka. Elle constate que le facteur crucial pour percevoir la focalisation en dialecte de Tokyo est l'abaissement de la mélodie du constituant suivant du constituant focalisé tandis qu'en dialecte d'Osaka la montée mélodique au début du constituant focalisé est cruciale pour la focalisation[74]. Elle précise que le seuil différentiel de valeurs F0 de l'abaissement pour percevoir la focalisation en dialecte de Tokyo est sept ou huit demi-tons.

Koori (2008) constate que le seuil différentiel de l'abaissement du deuxième constituant d'une séquence est de six demi-tons pour percevoir le constituant déterminé en se basant les résultats de l'analyse des lectures des phrases et du test perceptif. Effectivement, les

[74] Ce résultat sur la focalisation peut expliquer la différence des évaluations entre le groupe TF et KF.

différences de la séquence (g-1) par TMT et de la séquence (g-4) de TMM sont d'environ six demi-tons, mais pas les autres séquences.

Pourtant, les corpus analysés dans les travaux expérimentaux de Nakatani (1998) et Koori (2008) sont les phrases fabriquées et les paramètres du constituant sont contrôlées (nombre de syllabe, position d'accent, combinaison des accents, structure syntaxique) tandis que notre corpus est l'oralisation dans les journaux télévisés dont les paramètres de chaque constituant sont variés. Étant donnée cette variabilité de notre corpus, nous considérons que la différence des valeurs F0 plus de deux demi-tons est suffisantes pour le critère de l'abaissement du constituant déterminé.

Nous signalons aussi que la différence des valeurs F0 entre les constituants non-déterminant et non-déterminé est moins de deux demi-tons et que l'abaissement du premier constituant non-déterminant de la séquence sert à expliciter sa fonction sémantique. Ce dernier phénomène est considéré facultatif dans les travaux expérimentaux de Kubozono et de Koori.

A la suite du test perceptif et de l'analyse acoustique ci-dessus, nous avons choisi les oralisations par la présentatrice TMM pour le corpus.

3.1.4 Corpus sélectionné

Le corpus sélectionné pour l'analyse de l'écrit oralisé comprend quatre-vingt treize premières phrases de l'introduction de l'information oralisées par la présentatrice TMM dans le journal télévisé « NHK Nyuusu 7 » (NHK jounal 7) du 4 au 21 août 1997. Nous avons exclu les oralisations qui comprennent des lapsus rectifiés.

Nous avons enregistré les journaux au magnétoscope et le son sur cassette.

3.2 Corpus d'oral spontané

Il s'agit de deux conversations entre deux Japonaises qui se sont rencontrées à l'Université de Caen en 2000. Les conversations en langue japonaise ont été effectuées le 3 décembre 2001 et le 23 janvier 2003 (à environ un an d'intervalle) à la salle Las Vergnas à Censier (Paris III) [75].

[75] Ce corpus est aussi analysé dans les études Nakahara et Shirota (à paraître).

Nous présentons maintenant les deux locutrices japonaises.

« Mi » est née à Hachinohe (la préfecture d'Aomori)[76]. A 18 ans, elle a étudié la littérature française à l'université pendant quatre ans à Nagoya (la préfecture d'Aichi). Ensuite, elle est venue en France (à Caen) en 2000 pour continuer à apprendre le français. Elle avait 25 ans au premier enregistrement.

« No » est née à Nagano (la préfecture de Nagano) où elle a étudié la littérature française pendant deux ans. A l'âge de 20 ans, elle a poursuivi pendant deux ans l'étude de la littérature française à Tokyo. Ensuite, elle est venue en France (à Caen) en 2000 pour continuer à apprendre le français. Elle avait 24 ans au premier enregistrement.

Nous avons choisi 3 minutes 42 secondes du premier enregistrement et 4 minutes 56 secondes du deuxième comme notre corpus. Les deux corpus ne sont pas tout à fait de la même nature de conversation. Nous prenons le premier enregistrement comme une conversation à « bâtons rompus », tandis que le deuxième est celle d'une narration.

3.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté deux corpus, le corpus d'écrit oralisé et le corpus d'oral spontané.

Pour sélectionner le premier corpus nous avons d'abord examiné les travaux antérieurs concernant la langue orale de radio et de télévision sur les divers plans linguistiques. Nous avons choisi des premières phrases de l'introduction d'informations télévisées dont le style est le plus proche que l'unité discursive sur le plan syntaxique, discursif et prosodique.

Ensuite, nous avons effectué un test perceptif pour sélectionner un présentateur dont l'oralisation est la plus facile à comprendre et une analyse acoustique pour préciser les facteurs de la variabilité parmi les présentateurs. Nous avons choisi les oralisations par la présentatrice TMM comme notre premier corpus. Nous avons observé que les facteurs prosodiques qui caractérisent l'oralisation facile à comprendre sont l'abaissement de l'accent et la position et la durée de la pause qui correspondent à la fonction de détermination.

Le deuxième corpus comprend deux extraits de différents types des conversations spontanées entre deux japonaises : le premier est une conversation à bâton rompus et le deuxième est celle d'une narration.

---

[76] Hachinohe, Nagoya, et Nagano se trouvent dans les régions où on parle le dialecte avec l'accent de Tokyo. (cf. Carte accent japonais)

Le premier corpus sera analysé pour systématiser la prosodie fondamentale et la méthode et les résultats seront exposés dans le chapitre 4. L'analyse et les résultats du deuxième corpus pour comparer avec le premier corpus seront présentés dans le chapitre 7.

DEUXIÈME PARTIE

ÉCRIT ORALISÉ ET ORAL SPONTANÉ

4. Analyse de l'écrit oralisé (lecture)

Ce chapitre est consacré à l'analyse du corpus de l'écrit oralisé présenté dans le chapitre précédent. Dans la première section nous proposons une hypothèse analytique qui est déduite de la revue de la littérature effectuée dans la première partie. Dans les trois sections suivantes nous présentons trois étapes d'analyse et commentons leurs résultats : l'analyse structurelle des constituants, l'analyse de la pause, et l'analyse de la mélodie. Pour ces deux dernières, l'analyse acoustique a été effectuée à l'aide du logiciel Praat, afin d'obtenir des données sur les indices suprasegmentaux : l'intensité (dB), le F0 pour le fondamental de la voix (Hz), et la durée de la pause (cs : centiseconde).

4.1 Hypothèse pour l'analyse

Dans la première partie nous avons examiné les travaux antérieurs sur les plans syntaxique, sémantique et prosodique afin de cerner l'unité entre le mot et l'énoncé qui transmet l'information linguistique et qui réalise la prosodie fondamentale[77].

D'abord nous avons suggéré une unité entre le mot et l'énoncé appelée « unité discursive », qui est définie par la fonction de détermination sémantique entre le modifiant et le modifié. Cette fonction dépend de deux facteurs à deux niveaux différents : le facteur au niveau syntaxique ou au niveau de la structure profonde est le sens lexical du prédicat, et le facteur au niveau discursif ou au niveau de la structure de surface est la position coénonciative du parleur. Les deux facteurs de cette fonction concernent de façon différente la compréhension de l'information linguistique par l'écouteur : le premier facteur au niveau syntaxique est indispensable pour comprendre l'information tandis que le deuxième facteur est crucial pour la facilité de compréhension. En japonais la fonction de détermination est représentée principalement par deux indices segmentaux, le marqueur syntaxique/discursif et la position, et par deux indices suprasegmentaux, l'affaiblissement de l'accent et la pause.

Ensuite nous avons formulé une hypothèse selon laquelle d'une part l'unité discursive doit être dans l'ordre fondamental des constituants qui correspondent au marqueur

[77] Nous précisons ici les termes prosodiques utilisés dans la deuxième partie. La prosodie comprend tous les phénomènes suprasegmentaux, l'intensité, la durée, la hauteur (la valeur F0 pour le fondamental de la voix) et la pause silencieuse. L'intonation (ou le schéma intonatif) recouvre la variation de l'intensité, de la durée et de la hauteur. La mélodie (ou le schéma mélodique) correspond à la variation de la hauteur. L'accent est la mélodie d'un mot ou d'un syntagme (cf. section 1.2)

syntaxique/discursif sur le plan de la fonction de détermination, et d'autre part l'unité discursive doit être réalisée par la prosodie fondamentale qui est corrélative avec la fonction de détermination. Autrement dit, nous considérons que l'ordre des constituants et la prosodie de l'unité discursive sont fondamentaux linguistiquement, en ce sens qu'ils transmettent l'information linguistique avec objectivité en se basant sur la relation sémantique entre les constituants.

4.2 Analyse structurelle des constituants

Dans cette section, nous présentons tout d'abord la méthode permettant de vérifier si l'ordre des constituants de chaque phrase du corpus correspond à la fonction de détermination marquée par les indices segmentaux. Ensuite nous exposons les résultats de la sélection des unités discursives ou des phrases dans l'ordre fondamental des constituants, et le classement des marqueurs syntaxiques/discursifs des constituants modifiants du prédicat par la fonction de détermination, dans les unités discursives de notre corpus.

4.2.1 Sélection des unités discursives

Le corpus comprend quatre-vingt treize premières phrases d'introduction de l'information qui sont toutes des phrases verbales et qui comportent au moins une proposition coordonnée ou une proposition subordonnée, à savoir une proposition adnominale, une proposition circonstancielle ou une proposition adverbiale.

Nous appelons ci-après « proposition principale » l'ensemble des constituants du prédicat de forme « césure » à la fin de la phrase (ou de l'unité discursive), et « proposition enchâssée » l'ensemble des constituants qui comprend au moins un prédicat dans la proposition principale sur le plan structurel[78]. Pour distinguer le niveau d'enchâssement dans une unité, les niveaux d'enchâssement sont numérotés dans l'ordre croissant : « le niveau 0 » est le niveau de la proposition principale, « le niveau 1 » est le niveau de la proposition enchâssée dans la proposition principale, et « le niveau 2 » est celui de la proposition enchâssée dans la proposition enchâssée au niveau 1. L'exemple (53)' ci-dessous comprend deux propositions enchâssées, une adverbiale et une explicative (cf. No. 24 dans l'annexe 1).

[78] Nous utilisons ce terme « enchâssé » parce que la proposition subordonnée comme la proposition coordonnée peuvent être enchâssées dans l'autre proposition en japonais. La proposition enchâssée est une unité structurelle qui est une composante du constituant de l'unité discursive (cf. section 4.2.3).

Chacune des deux propositions vient au début de l'unité discursive (position), mais l'adverbiale (niveau 1) est enchâssée dans la proposition principale (niveau 0) et l'explicative (niveau 2) est enchâssée dans l'adverbiale (niveau 1). Cette répartition structurelle des propositions est effectuée afin d'examiner les relations entre la position syntaxique, la longueur de constituants et la prosodie.

Sur le plan de la fonction de détermination, nous avons d'abord classé les constituants modifiants du prédicat [pdc][79] selon le marqueur syntaxique/discursif en cinq constituants discursifs qui sont définis dans la section 2.2.2 : le cadre [cad], le thème [thm], le sujet [sjt], le complément [cpt], et l'adverbial [adv]. Concernant les constituants modifiants du prédicat qui ne sont pas distingués par le marqueur et les constituants modifiants du nom, le déterminatif [dmf] ou l'explicatif [epf], nous les avons classés en vérifiant s'ils sont dans la portée de l'interrogation (cf. section 1.1.3) [80].

Ensuite nous avons examiné si tous les ordres des constituants dans chaque proposition et dans l'ensemble de la phrase correspondent à l'ordre fondamental ci-dessous (cf. section 2.2.2) :

[thème]←→[cadre]—[sujet]←→[complément]←→ [adverbial]—[prédicat]
[explicatif]—[déterminatif]—[nom]

Nous reprenons deux exemples de la section 2.2.1, extraits du premier corpus : l'exemple (50)' n'est pas dans l'ordre fondamental des constituants[81], tandis que l'exemple (53)' est dans l'ordre fondamental. Pour l'exemple (53)' les constituants de chaque proposition à chaque niveau sont indiqués dans des lignes différentes : les constituants de la proposition principale au niveau 0 sont indiqués en troisième ligne, ceux de la proposition adverbiale au niveau 1 en quatrième ligne, et ceux de la proposition explicative au niveau 2 en cinquième ligne :

[79] Nous indiquons les abréviations de constituants entre crochets.
[80] Pour classer les constituants, nous avons consulté également les ouvrages suivants : Garnier (1985), Iori et al. (2000, 2001), Koizumi et al. (1993), Nihongo kijutsubunpou kenkyuukai (2008), Nitta (2002).
[81] Notons que nous excluons le changement de la fonction de détermination par la position du constituant expliqué dans la section 2.2.1., pour définir l'unité discursive qui est dans l'ordre fondamental des constituants.

(50)’　厚生省は

Kouse’i shou wa

[thm]

Ministère de la Santé et des Affaires sociales TH

Le Ministère de la Santé et des Affaires sociales,

専門家による　　対策検討会を　　きょう*　　発足させました。

senmonka ni yoru　taisakukento’ukai o　　kyo’u*　　hossokusasema’shita.

[dmf]　　[cpt]　　[cad]*　　[pdc]

expert par　commission de mesures O　aujourd’hui　avoir fondé

a fondé aujourd’hui une commission d’experts chargée de définir des mesures à prendre.

(53)’　映画　『男は　　つらいよ』の[82]　寅さんを　　演じた

e’iga　« Otoko’ wa　tsura’i yo » no　To’ra-san o　enjita

niveau 0　[　　adv

niveau 1　[　　epf　　]

niveau 2　[epf]　　[epf]　　[cpt]　　[pdc]

film　« homme TH　dur AT » de　Tigre-M. O　avoir joué

Il y a aujourd’hui un an que M. Kiyoshi Atsumi, qui avait joué M. Tigre

渥美清さんが　　亡くなって　きょうで　1年に　　なりました。

Atumi Ki’yoshi-san ga　nakntatte　　kyo’u de　ichi’nen ni　narima’shita.

niveau 0　　]　[adv]　[cpt]　[pdc]

niveau 1　[sjt]　　[pdc]

Atsumi Kiyoshi-M.S　décéder-TE　aujourd’hui à　un an　il y a

dans le film « C’est dur d’être un homme », est décédé.

[82] Nous considérons cette séquence de mots constituée d’un titre et d’une particule adnominale de « no » comme un constituant modifiant du syntagme nominal qui le suit.

Outre ces constituants, nous indiquons s'il se trouve des exemples [exp] suffixés par la particule « nado » (tel que), des groupes nominaux coordonnés [cdn] suffixés par les particules « to » ou « ya » (et), et des groupes nominaux juxtaposés [jxt] sans particule, y compris des abréviations ou des paraphrases (cf. l'exemple 56). Ce sont des constituants non-déterminants, et nous les classons en deux groupes : les constituants modifiants du prédicat que nous traitons comme constituants dans le préambule, et les constituants modifiants du nom que nous considérons comme explicatifs.

Nous signalons aussi qu'il existe quatre types de proposition enchâssée pouvant fonctionner comme complétive [cpv][83] : le premier type est constitué d'une proposition adnominale et d'un nom grammaticalisé, tels que « koto » (fait), « mono » (chose), et peut être suffixé par une particule[84] ; le deuxième est constitué d'une proposition adnominale et de la particule adnominale « no », et terminé par une particule casuelle ou thématique ; le troisième se termine par un prédicat suffixé par une particule de citation « you » ou « to » ; le quatrième se termine par une particule finale « ka »[85]. L'exemple (55) (cf. No. 28 dans l'annexe 1) comprend une complétive terminée par le nom formel « koto » et l'exemple (56) (cf. No. 38 dans l'annexe 1) comprend une complétive suffixé par une particule de citation « you ».

(55) 東京証券取引所は 今日 先週末に 起きた

Toukyou-shoukentorihikijo wa kyo'u senshu'umatu ni o'kita

niveau 0 [thm] [cad] [dmf]

niveau 1 [adv] [pdc]

Bourse de Tokyo TH aujourd'hui fin de la semaine dernière à avoir eu lieu

Aujourd'hui la Bourse de Tokyo, par mesure contre la reproduction

[83] Cf. p.151-154, Garnier 1985

[84] Nous distinguons les noms « koto » et « mono », modifiés par la proposition adnominale et appelés « keishiki meishi » (nom formel) ou grammaticalisés, des noms pleins tels que « hito » (personne) ou « jiken » (affaire), parce que les premiers ne peuvent pas être modifiés par d'autres adnominaux qui sont insérés juste après la proposition adnominale, tandis que les seconds peuvent être modifiés par d'autres adnominaux insérés après la proposition adnominale. Notons aussi qu'il y des cas particuliers où le nom « koto » devient un outil grammatical qui forme une séquence figée (cf. section 4.2.3).

[85] La troisième proposition correspond à la complétive directe du verbe, tel que dire, penser, juger, ordonner, introduite par la conjonction « que », et la quatrième est équivalente à l'interrogation indirecte en français (cf. Chapitre XIV, Riegel, Pellat, Rioul 2004 et p.151-154, Garnier 1985).

コンピューターシステムの　事故の　再発防止策として

konpyuutaa-shi'sutemu no　ji'ko no　saihatsuboushi'saku to shite

niveau 0　[dmf]　[dmf]　[cad]

système d'ordinateur de　accident de　mesures contre reproduction　pour

de l'accident du système d'ordinateur qui a eu lieu à la fin de la semaine,

<u>システムの　全面的な　停止の　直接の　原因と　なった</u>

<u>shi'sutemu no　zenmenteki-na　teishi no　chokusetu no　genin to　nat'ta</u>

niveau 0 [　cpv-cpt

niveau 1 [　dmf　]

niveau 2　[dmf]　[dmf]　[dmf]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

système de　entier　arrêt de　direct　cause　avoir devenu

a décidé <u>d'arrêter partiellement le programme</u>

<u>プログラムを　一部　停止する　ことを</u>　決めました。

<u>purogu'ramu o　ichi'bu　teishisuru　koto' o</u>　kimema'shita.

niveau 0　]　[pdc]

niveau 1　[cpt]　[adv]　[pdc]

programme O　partiellement　arrêter　fait O　avoir décidé

<u>qui a été la cause directe de l'arrêt entier du système.</u>

(56)　北朝鮮　朝鮮民主主義人民共和国の

Kitachouse'n　Chouse'n-minshushugi-jinmin-kyouwa'koku no

niveau 0　[jxt]　[epf]

Corée du nord　République Démocratique Populaire de Corée de

Kim Jong-il, le secrétaire général de la Corée du nord,

キム・ジョンイル書記は

Kimu Jo'niru shoki' wa

niveau 0　[thm]

Kim Jong-il secrétaire général TH

République Démocratique Populaire de Corée,

このほど　　南北統一問題に関する　　論文を　　発表し

kono'hodo　na'nboku-touitsu-mo'ndai ni kansu'ru　ronbun o　happyoushi

niveau 0 [　　cad　　]

niveau 1 [cad]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

cette fois　question de réunification de nord-sud　sur　article　O　présenter-RY

a présenté cette fois un article sur la question de la réunification Nord-Sud et

韓国が　　望んでいる　　南北直接対話の　　実施の　可能性を

ka'nkoku ga　nozondeiru　na'nboku-chokusetsuta'iwa no jisshi no　kanousei o

niveau 0 [　　adv

niveau 1 [　epf　]　[dmf]　　[dmf]　　[cpt]

niveau 2 [sjt]　　[pdc]

Corée　S　désirer　dialogue directe de nord-sud de　exécution de　possibilité O

il a exigé qu'en matière d'aide alimentaire le gouvernement coréen

示唆して　　食糧支援などで　　韓国政府が

shi'sashite　　shokuryou-shi'en na'do de　kankokuse'ifu ga yo'u

niveau 0　]　[　　cpt-cpt

niveau 1 [pdc]　　[cad]　　[sjt]

suggérer-TE　aide alimentaire par exemple en　gouvernement coréen S

assouplisse sa politique en évoquant la possibilité de la mise en œuvre

柔軟な　対応を　　とる　よう　迫りました。

juunanna　taiou o　　to'ru　yo'u　semarima'shita.

niveau 0　　]　[pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt]　　[pdc]

souple　mesure O　prendre　que　　avoir exigé

d'un dialogue Nord-Sud désiré par la Corée du sud.

4.2.2 Résultat de la sélection des unités discursives

Nous avons sélectionné soixante unités discursives parmi quatre-vingt treize premières phrases d'introduction de l'information (64,5%). Seize phrases (17,2%) sont exclues à cause du déplacement des constituants de temps sans particule, tels que « kyou » (aujourd'hui) et « ashita » (demain), ou de lieu suffixé par la particule « de » (cf. section 2.2.1). Dix-sept phrases (18,3%) comportent d'autres constituants qui ne sont pas dans l'ordre fondamental.

Ce résultat nous suggère que l'on peut définir l'ordre fondamental par la fonction de détermination qui est représentée principalement par le marqueur syntaxique/discursif en japonais. Il montre également que les constituants qui n'ont pas de marqueur distinctif pour la fonction de détermination peuvent se déplacer plus souvent que les autres constituants, et cela indique que la position peut être considérée comme le deuxième indice de la fonction de détermination.

Toutes les unités discursives sont indiquées dans l'annexe 1 classées par niveau d'enchâssement dans l'ordre croissant et ensuite en sous-classées par nombre de propositions enchâssées.

Le tableau 13 indique le résultat du classement des unités discursives par niveau d'enchâssement et par nombre de propositions enchâssées. Il montre que la structure des unités discursives est très variée et complexe. Cinquante et une unités (85,0%) comprennent deux propositions ou plus (moyenne : 3,4 propositions/unité) et la composition des propositions de chaque unité, c'est-à-dire les types de propositions, est différente, sauf s'il y a six unités comprenant une déterminative (les premières six unités dans l'annexe 1). Même parmi ces six unités, les positions de la déterminative ne sont pas toujours les mêmes.

Malgré cette complexité, nous défendons l'idée que l'on peut observer une prosodie systématique corrélée avec la fonction de détermination lorsqu'on oralise des unités discursives dont les constituants sont divisés en deux groupes par cette fonction, déterminant et non-déterminant, et dont l'ordre des constituants est fixé en correspondance avec cette fonction. Quant à la prosodie, nous l'envisagerons dans les sections 4.3 et 4.4.

Niveau d'enchâssement	Nombre de propositions enchâssées	Nombre d'unités discursives
1	1	9
	2	8
	3	2
	total	19
2	2	8
	3	6
	4	5
	5	3
	total	22
3	3	1
	4	2
	5	6
	6	3
	7	1
	total	13
4	5	3
	6	1
	8	1
	total	5
5	8	1
	Total	60

Tableau 13 : Classement des unités discursives par la structure de propositions

4.2.3 Constituants de l'unité discursive

Dans cette section, nous exposons le classement des constituants et des marqueurs de constituants modifiants du prédicat.

Le tableau 14 présente la répartition quantitative des différents types de propositions enchâssées. Trois propositions, complétive, adverbiale et cadre, sont des modifiants du prédicat.

Proposition enchâssée	Nombre	Proportion
déterminative	78	38.4%
explicative	24	11.8%
complétive	28	13.8%
adverbiale	21	10.3%
cadre	52	25.6%
Total	203	

Tableau 14 : Propositions enchâssées

Les complétives peuvent former toutes les sortes de constituants modifiants du prédicat avec des marqueurs (cf. *supra*): le sujet, le complément, l'adverbial, le thème et le cadre. Le tableau 15 indique le classement des constituants qui comportent une complétive.

Complétive	Nombre	Marqueur	Exemples
complément	20	"o", "ni", "to", "you"	…koto o, …koto ni, …mono to, …ka to, …you
sujet	2	"ga"	…koto ga
exemple, coordonné	2	"nado", "ya"	…koto nado, …koto ya
thème	1	"wa"	…no wa
cadre	3	"koto kara"	

Tableau 15 : Constituants comportant une complétive

Nous avons vingt compléments suffixés par les particules « o », « ni », « to » ou « you » (71,4%), deux sujets avec la particule « ga »[86], un exemple suffixé par la particule « nado », un coordonné suffixé par la particule « ya », et un thème suffixé par la particule « wa ».

Il y a trois cadres qui se terminent avec une séquence figée « koto kara » (du fait que), constitué du nom formel « koto » (fait) et de la particule « kara » (de), et qui exprime les circonstances qui ont causé la situation que la proposition principale décrit (cf. p. 143, Nihongo kijutsubunpou kenkyuukai 2008). Ce constituant n'est pas dans la portée de l'interrogation.

Le tableau 16 montre le classement du cadre et de l'adverbiale par les marqueurs.

No.	Cadre	Marqueur/forme	Nombre	Adverbiale	Marqueur/forme	Nombre
1		"tame"	2		"tame ni"	1
2		forme "renyou"	27		forme "-te"	20
3		"-imashite"	2			
4		nom prédicatif + forme "-de"	2			
5		"ga"	4			
6		"koto kara"	3			
7		"to shite"	5			
8		"to tomo ni"	1			
9		"nado"	3			
10		"nado shite"	1			
11	Thème	"tame ni wa"	1			
12		"ni wa"	1			
		Total	52		Total	21

Tableau 16 : Classement du cadre et de l'adverbiale (proposition)

No. 1 est une paire de conjonctions nominales constitués d'un nom « tame » (pour que) sans ou avec particule casuelle « ni ». Dans notre corpus, il n'y a pas d'autres

[86] Garnier (1985) observe qu'il y a deux cas différents concernant la complétive qui se termine par « koto », elle l'appelle « l'hyper-segment dont le centre est *koto* » : « 1er cas : le mot nominal *koto* a son sens plein de « fait », « point », et son fonctionnement est alors identique à celui de tous les autres mots nominaux. 2e cas : *koto* est non plus un mot nominal plein, mais un outil grammatical qui sert à transformer n'importe quelle séquence ou n'importe quel ensemble de séquences liées entre elles, en un hyper-segment. » (p. 152). Parmi ce 2e cas, il y a des séquences figées, tels que « koto ga aru » (il arrive que), « koto ga dekiru » (pouvoir), « koto ga wakaru » (comprendre que), « koto ni naru » (se faire que, se produire), « koto ni suru » (décider que), « koto desu » (cela revient à). Nous avons six complétives constituant trois séquences dans le 2e cas, « koto ga dekiru », « koto ni naru », et « koto ni suru », mais nous classons ces complétives par le marqueur ou par la particule suffixée, « ga » et « ni », dans cette section.

conjonctions nominales. No. 11 est une proposition adverbiale « tame ni » qui est thématisée par la particule « wa ». No. 12 est une proposition suffixée par la particule « ni », une variante de la proposition « tame » qui exprime le but positif, et elle est aussi thématisée par la particule « wa ». Ces dernières deux propositions sont classées parmi les thèmes en tant que constituants de l'unité discursive.

No. 2 est une paire composée de la forme « renyou » et de la forme « -te » qui est la plus nombreuse (64,4%) parmi les cadres et les adverbiales dans notre corpus. Cela nous apprend que les propositions coordonnées en forme « renyou » et en forme « -te » sont utilisées le plus souvent pour décrire objectivement des faits ou des événements dans les premières phrases de l'introduction de l'information[87].

No. 3 « -imashite » est une variante de la forme « renyou ». C'est une forme conjonctive, « -i », du mot fonctionnel de l'aspect progressif « iru »[88], suffixée par la forme « -te » du mot fonctionnel de la politesse « masu », qui est utilisé à la place de la forme « renyou » du mot fonctionnel de l'aspect progressif « -ori » dans l'écrit oralisé.

La forme « de » de No. 4 est la seule forme conjonctive de la copule « da » (être) qui est un suffixe du prédicat nominal. Cette copule, par conséquent, n'a pas de distinction entre la forme « renyou » et la forme « -te » et deux constituants de No. 4 sont hors de la portée de l'interrogation.

Le marqueur No. 5 « ga » (mais) est une particule conjonctive de la proposition coordonnée qui exprime l'opposition ou la concession.

Les marqueurs No. 6, No. 7 et No. 8 sont des séquences figées à la fin des propositions qui ne sont pas dans la portée de l'interrogation. Trois cadres du No. 6 sont identiques à ceux du tableau 15, et nous les représentons dans ce tableau en tant que cadres. Le No. 7 « to shite » est constitué de la particule de citation « to » et de la forme « -te » du verbe « suru » (faire). Il est suffixé à la proposition pour exprimer la justification de l'énonciation de la proposition principale ou l'affirmation de la vérité[89]. Le marqueur No. 8 « to tomo ni » est

---

[87] Dans le corpus de Garnier (1985) qui est constitué d'énoncés tirés de manuels scolaires de l'école primaire, les séquences terminées par la forme « -te » et par la forme « renyou » (suspensive), sont également les plus nombreuses (51,1%). Pourtant, la proportion de la séquence de la forme « -te » atteint 45,0% tandis que celle de la séquence de la forme « renyou » est seulement de 6,1%. Nous considérons que la proposition se terminant avec la forme « renyou » caractérise un style informatif qui est plus proche de l'écrit que de l'oral.

[88] La forme « césure » du mot fonctionnel de l'aspect progressif est « iru », qui a deux formes « renyou », « -i » et « -ori », et une forme « -te », « -ite ». La forme « -i » est suffixée par un autre mot fonctionnel de négation, de politesse ou de modalité, tels que « i-nai » (n'être pas en train de), « i-masu », « i-tai » (vouloir être en train de). La forme « -ori » est à la fin de la proposition coordonnée à l'écrit, tel que « mite-ori » (être en train de regarder et).

[89] Cf. p. 507, Riegel, Pellat, Rioul 2004. Iori et al. (2001) explique que le marqueur « to shite » signifie une affirmation ou « en prétendant que».

constitué de la particule casuelle « to » (avec), d'un nom « tomo » (même), et d'une particule casuelle « ni », et exprime la simultanéité.

Les marqueurs No. 9 et 10 qui comprennent une particule « nado » sont suffixés à la proposition et indiquent l'exemple.

Le tableau 17 présente la répartition quantitative des différents types de constituants syntagmatiques.

Syntagme	Nombre	Proportion
déterminatif	220	27.5%
explicatif	65	8.1%
complément	188	23.5%
sujet	71	8.9%
adverbial	49	6.1%
exemple, coordonné, juxtaposé	44	5.5%
thème	62	7.7%
cadre	102	12.7%
Total	801	

Tableau 17 : Constituants syntagmatiques

On peut observer qu'il y a moins de sujets que de compléments. Cela peut être expliqué par deux phénomènes : le sujet est thématisé plus souvent que le complément et le cadre, et le sujet de la proposition enchâssée n'est pas explicité s'il est identique à celui de la proposition principale[90].

Le tableau 18 montre les marqueurs syntagmatiques du cadre et de l'adverbial.

No.	Cadre	Marqueur/forme	Nombre	Adverbial	Marqueur/forme	Nombre
1		temps sans particule	24		temps avec particule	14
2		lieu + "de"	26			
3					"ni"	3
4					"made"	1
5					"made ni"	1
6		nom + "de"	30		nom + "de"	3
7		"no uchi"	4		"no uchi de"	0
8		particule composée en forme "renyou"	0		particule composée en forme "-te"	3
9		particule composée en forme figée	15			
10		autres	3		adverbe, numéral	24
		Total	102		Total	49

Tableau 18 : Classement du cadre et de l'adverbial (syntagme)

[90] Il existe aussi certaines propositions subordonnées, telles que les propositions se terminant avec la forme « -te », ou avec la particule conjonctive « nagara », dont le sujet est absent par une contrainte de subordination qui veut que le sujet de ces propositions subordonnées soit identique à celui de la proposition principale (Minami 1974, 1993).

No. 1 est une paire de constituants de temps sans ou avec particule casuelle, « ni », « de », « kara » ou « made ».

No. 2 est le constituant de lieu suffixé par la particule « de ».

Les constituants No. 3, 4, 5 et 6 sont classés par la relation avec le verbe en se fondant sur Koizumi et al. (1993)[91]. Les No. 3, 4, et 5 précisent la quantification ou le délai grâce à sens de la particule casuelle « ni » (à, en), « made » (jusqu'à), et « made ni » (avant), tels que « hanbun teido ni » (à environ moitié) et « saigo made » (jusqu'à la fin). Les constituants No. 6 expriment la délimitation, la cause, la manière ou le moyen, tels que « jiken de » (sur un affaire), « jiko de » (dans un accident), « chousa de » (par enquête). Les trois constituants qui sont classés en adverbiaux sont les outils pour le verbe « kiru » (couper), tel que « hamono de » (avec un couteau), et la cause pour le verbe « kisosuru » (accuser).

No. 7 est une paire de particules composées sans ou avec particule casuelle à la fin. Dans notre corpus, nous n'avons pas trouvé de constituant avec particule casuelle « no uchi de » (parmi) mais nous indiquons ce marqueur dans le tableau pour le distinguer des particules composées en forme figée du No. 9[92].

No. 8 sont des paires de particules composées se terminant en forme « renyou » et en forme « -te », telles que « ni watari » et « ni watatte » (durant, pendant), « to kurabe » et « to kurabete » (par rapport à)[93]. Nous n'avons pas de constituants en forme « renyou » dans notre corpus.

Les constituants No. 9 sont suffixés par les particules composées en forme figée, qui ne sont pas dans la portée de l'interrogation : « o mae ni » (avant), « o kyoten ni » (sur la base de), « o kikkake ni » (à l'occasion de), « ni kanren shite » (relativement à), « ni tsuite » (à propos de), « to shite » (comme, en tant que)[94].

Les cadres du No. 10 sont des mots qui expriment l'ordre de succession ou le temps dans d'autres formes que celle des constituants No. 1, tels que « saki ni » (préalablement) et « hikitsuzuki » (suivre ou continuer). Les adverbiaux du No. 10 sont des adverbes qui indiquent la quantité, le degré ou la manière, tels que « ichibu » (partiellement), « hobo »

---

[91] Dans ce dictionnaire, des constituants co-occurrents de chaque verbe sont indiqués en se basant sur la théorie de « Lexico-Syntaxe » (cf. section 1.1.2).

[92] Nous distinguons ces deux types de particules composées suivant le classement d'Iori et al. (2001).

[93] Les formes « césures » du verbe de ces deux exemples sont « wataru » (s'étendre, durer) et « kuraberu » (comparer » (cf. section 2.2.1).

[94] Nous signalons que le constituant suffixé par la marqueur « ni tsuite » (sur) peut être le complément de certains verbes, tels que « hanasu » (parler) et « hanashiau » (discuter). Le sens du marqueur « to shite », qui est suffixé au nom, est différent de celui du marqueur de la proposition de No. 7.

(presque), « juubun » (suffisamment), « jijitsujou » (pratiquement), « sekkyokuteki ni » (activement), « izen » (toujours). Le classement des mots du No. 10 est effectué en se fondant sur les travaux de Nitta (2002)[95].

Les résultats du classement du cadre et de l'adverbial nous suggèrent que la particule casuelle « de » est un marqueur non seulement du cadre de lieu, mais aussi du cadre notionnel, se suffixant aux noms qui expriment les événements, les situations ou les manières, et que les particules composées en forme figée sont aussi des marqueurs du cadre, excepté certains cas particuliers.

4.3 Pauses dans l'unité discursive

Dans cette section, nous présentons en premier lieu la méthode pour vérifier si la position et la durée de pause à la fin du constituant correspondent à la fonction de détermination. Nous examinons également deux autres paramètres, la longueur et le niveau d'enchâssement de la séquence de constituants. En deuxième lieu nous exposons les résultats de notre analyse et nous envisageons la corrélation entre les trois paramètres.

4.3.1 Méthode d'analyse de la pause

Tout d'abord nous avons défini la pause comme un silence ou un arrêt dont la durée est supérieure à cinq centisecondes pour exclure le silence au début de consonne explosive[96]. Ensuite, nous avons mesuré la durée de la pause avec Praat et vérifié la respiration sur les images vidéo en même temps.

Nous avons divisé les pauses en quatre groupes selon deux paramètres, le niveau d'enchâssement (dans la proposition principale ou dans la proposition enchâssée) et la respiration (avec ou sans respiration). En outre, nous avons classé les séquences de constituants en vingt trois groupes[97] en fonction des trois paramètres suivants, puis calculé le pourcentage d'insertion et la moyenne de durée de la pause à la fin de chaque groupe :

[95] Il distingue les modificateurs du prédicat en deux groupes, les circonstanciels et les adverbiaux, et constate que ce dernier peut être un constituant de « meidai » (propos), à savoir du rhème de notre thèse.
[96] La durée moyenne d'un silence au début d'une consonne explosive se situe entre 5 et 10 centisecondes (Kent et Read 1996).
[97] Ce sont des séquences de constituants où au moins une pause est insérée.

1) le constituant modifiant

i) le modifiant adnominal (le déterminatif ou l'explicatif)

ii) le modifiant prédicatif (le thème, le cadre, l'adverbial, le sujet, le complément)

2) la longueur

i) un mot/un syntagme ou une séquence de mots ou de syntagmes (indiqué par « sy- » à l'initiale)

ii) une proposition (indiquée par « ps- » à l'initiale) ou une séquence comprenant une proposition adnominale, soit la déterminative, soit l'explicative (indiquée par « pn- » à l'initiale)

3) la fonction de détermination

i) un constituant déterminant qui précède un constituant déterminé [dmé]

ii) un constituant déterminant qui précède un autre constituant déterminant

iii) un constituant non-déterminant qui précède, soit un constituant non-déterminé [ndmé], soit un constituant déterminant

Nous présentons vingt trois groupes de séquences dans l'ordre décroissant de fonction de détermination ci-dessous[98] :

1-i) à la fin du modifiant adnominal

[1] sy-dmf-dmé : 2-i) + 3-i)

à la fin du déterminatif qui précède un constituant déterminé

/ déterminatif {P} = déterminé /

ou / déterminatif = déterminatif {P} = déterminé /

[2] sy-dmf-dmf : 2-i) + 3-ii)

à la fin du déterminatif qui précède un autre déterminatif

/ déterminatif / {P} / déterminatif = déterminé /

[3] sy-epf : 2-i) + 3-iii)

à la fin du explicatif

/ explicatif / {P} / non-déterminé /

ou / explicatif / {P} / déterminatif = déterminé /

[98] {P} : la position de la pause insérée, « = » : la fonction de détermination, « / » : l'absence de fonction de détermination, à savoir le cas où le constituant précédent est non-déterminant, ou lorsque la séquence du modifiant et du modifié est bloquée par un autre constituant modifiant inséré juste après le premier modifiant. Le dernier cas est appelé « le branchement à droite » dans les travaux de Kubozono et par conséquent dans ce cas la fonction de détermination est bloquée par le second modifiant inséré même si le premier modifiant est déterminant.

[4] ps-dmf-dmé : 2-ii) + 3-i)

à la fin de la proposition déterminative qui précède un déterminé

/ ps-déterminatif {P} = déterminé /

[5] ps-dmf-dmf : 2-ii) + 3-ii)

à la fin de la proposition déterminative qui précède un autre déterminant

/ ps-déterminatif / {P} / déterminatif = déterminé /

[6] ps-epf-ndmé : 2-ii) + 3-iii)

à la fin de la proposition explicative qui précède un non-déterminé

/ ps-explicatif / {P} / non-déterminé /

[7] ps-epf-epf/dmf : 2-ii) + 3-iii)

à la fin de la proposition explicative qui précède un autre modificateur

(explicatif ou déterminatif)

/ ps-explicatif / {P} / explicatif / / non-déterminé /

ou / ps-explicatif / {P} / déterminatif = déterminé /

1-ii) à la fin du modifiant prédicatif

[8] sy-sjt/cpt-pdc : 2-i) + 3-i)

à la fin du sujet ou du complément qui précède le prédicat

/ sujet {P} = prédicat /

ou / complément {P} = prédicat /

[9] sy-adv : 2-i) + 3-ii)

à la fin de l'adverbial qui précède un autre constituant modifiant

/ adverbial / {P} /

[10] sy-sjt/cpt : 2-i) + 3-ii)

à la fin du sujet ou du complément qui précède un autre constituant modifiant

/ sujet / {P} /

/ complément / {P} /

[11] sy-exp/cdn/jxt : 2-i) + 3-iii)

à la fin de l'exemple ou des groupes nominaux coordonnés ou juxtaposés

/ exemple / {P}

/ groupe nominal coordonné / {P}

/ groupe nominal juxtaposé / {P}

[12] sy-cad-pdc : 2-i) + 3-iii)

à la fin du cadre qui précède le prédicat

/ cadre / {P} / prédicat

[13] sy-cad : 2-i) + 3-iii)

à la fin du cadre qui précède un autre constituant modifiant

/ cadre / {P}

[14] sy-thm : 2-i) + 3-iii)

à la fin du thème qui précède un autre constituant modifiant

/ thème / {P}

[15] pn-adv-pdc : 2-ii) + 3-i)

à la fin de l'adverbial modifié par une proposition adnominale, qui précède le prédicat

/ proposition adnominale /, = adverbial {P} = prédicat /

[16] pn-sjt/cpt-pdc : 2-ii) + 3-i)

à la fin du sujet ou du complément modifié par la proposition adnominale ou du sujet ou du complément comprenant la proposition complétive, qui précède le prédicat

/ proposition adnominale /, = sujet {P} = prédicat /

/ proposition adnominale /, = complément {P} = prédicat /

/ proposition complétive {P} = prédicat /

[17] ps-adv : 2-ii) + 3-ii)

à la fin de la proposition adverbiale qui précède un autre constituant modifiant

/ ps-adv / {P}

[18] pn-sjt/cpt : 2-ii) + 3-ii)

à la fin du sujet ou du complément modifié par la proposition adnominale ou du sujet ou du complément comprenant la proposition complétive, qui précède un autre constituant modifiant

/ proposition adnominale /,= sujet / {P}

/ proposition adnominale /,= complément / {P}

/ proposition complétive / {P} /

[19] pn-exp/cdn/jxt : 2-ii) + 3-iii)

à la fin de l'exemple ou des groupes nominaux coordonnés ou juxtaposés, qui est modifié par la proposition adnominale ou qui comprend la proposition complétive

/ proposition adnominale /,= exemple / {P}

/ proposition adnominale /,= groupe nominal coordonné / {P}

/ proposition adnominale /,= groupe nominal juxtaposé / {P}

/ proposition complétive / {P}

[20] pn-thm-pdc : 2-ii) + 3-iii)

à la fin du thème modifié par la proposition adnominale, qui précède le prédicat

/ proposition adnominale /,= thm / {P} / prédicat

[21] pn-cad : 2-ii) + 3-iii)

à la fin du cadre modifié par la proposition adnominale, qui précède un autre constituant modifiant

/ proposition adnominale /,= cad / {P}

[22] pn-thm : 2-ii) + 3-iii)

à la fin du thème modifié par la proposition adnominale, qui précède un autre constituant modifiant

/ proposition adnominale /,= thm / {P}

[23] ps-cad : 2-ii) + 3-iii)

à la fin du cadre propositionnel (proposition circonstancielle ou coordonnée) qui précède un autre constituant modifiant

/ ps-cad / {P}

4.3.2 Résultats de l'analyse de la pause

Nous procédons en premier lieu à l'examen des pauses à la fin du modifiant adnominal. Le tableau 19 et la figure 26 montrent le nombre de constituants modifiants adnominaux et de pauses à la fin de chaque constituant et le taux d'insertion des pauses (total de pauses/total de constituants) respectivement. Dans la figure 26, le nombre total des pauses dans la proposition principale [pp] et dans la proposition enchâssée [pe] sont indiqués à droite de chaque position de pause sur l'axe vertical.

Position de pause	Pauses dans la proposition principale				Pauses dans la proposition enchâssée			
	Avec respiration	Sans respiration	Total de pauses	Total de constituants	Avec respiration	Sans respiration	Total de pauses	Total de constituants
[1] sy-dmf-dmé	0	0	0	52	0	2	2	139
[2] sy-dmf-dmf	0	2	2	12	1	1	2	17
[3] sy-epf	1	3	4	34	0	0	0	31
[4] ps-dmf-dmé	0	0	0	21	0	2	2	30
[5] ps-dmf-dmf	1	10	11	16	1	1	2	11
[6] ps-epf-ndmé	0	3	3	9	0	3	3	10
[7] ps-epf-epf/dmf	3	1	4	4	0	1	1	1

Tableau 19 : Pauses à la fin des constituants modifiants adnominaux

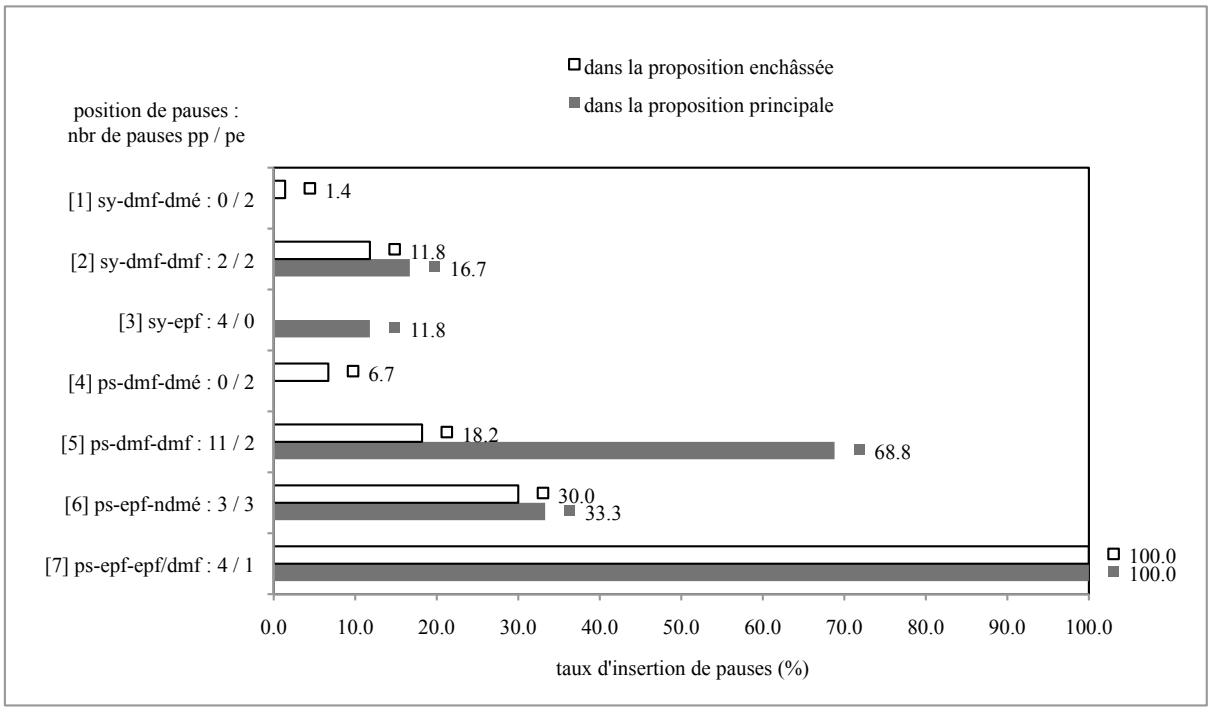

Figure 26 : Taux d'insertion de pauses à la fin de constituants adnominaux

Nous pouvons constater que la pause n'est pratiquement pas insérée à la fin de constituants déterminants qui précèdent le constituant déterminé [1] (2 sur 191) et [4] (4 sur 51). Cela montre que la fonction de détermination entre le modifiant et le modifié qui lui succède empêche l'insertion de pause, et que la longueur totale du constituant adnominal n'est pas un facteur crucial dans ces cas là. Ce dernier résultat peut être déduit du fait que la pause est insérée à la fin d'un constituant non-déterminant, tel que le cadre, dans la proposition adnominale qui est plus longue et qui a une structure complexe. Dans l'exemple (57) (cf. No. 34 dans l'annexe 1), une proposition déterminative comprenant deux propositions, un cadre

propositionnel et une autre proposition déterminative, une pause avec respiration {h}[99] est insérée à la fin du cadre (niveau 1) dans la déterminative (niveau 0), mais aucune pause à la fin de cette déterminative, ni à la fin de la déterminative enchâssée (niveau 1). La figure 27 est le tracé mélodique de l'exemple (57).

(57) 奈良県　　月ヶ瀬村で　　女子中学生が　　連れ去られ

Nara'ken　　Tsukigasemura de　　joshichuuga'kusei ga　　tsuresara're

niveau 0 [　　dmf

niveau 1 [　　cad　　] {h : 24}

niveau 2 [epf]　　[cad]　　[sjt]　　[pdc]

Nara préfecture　Tsukigase village à　une collégienne S　être enlevé-RY

Sur l'affaire concernant une collégienne qui a été enlevée dans le village de Tsukigase

この女子中学生と　　見られる　遺体が　見つかった　事件で

kono joshishuuga'kusei to　mirare'ru　itai ga　mitsukatta　ji'ken de

niveau 0　　] [cad]

niveau 1 [　　dmf　　] [sjt]　　[pdc]

niveau 2　　[cpt]　　[pdc]

cette collégienne comme　être vu　corps S　avoir été trouvé　affaire sur

de la préfecture de Nara et sur le fait qu'un corps qui passait pour cette collégienne a été trouvé,

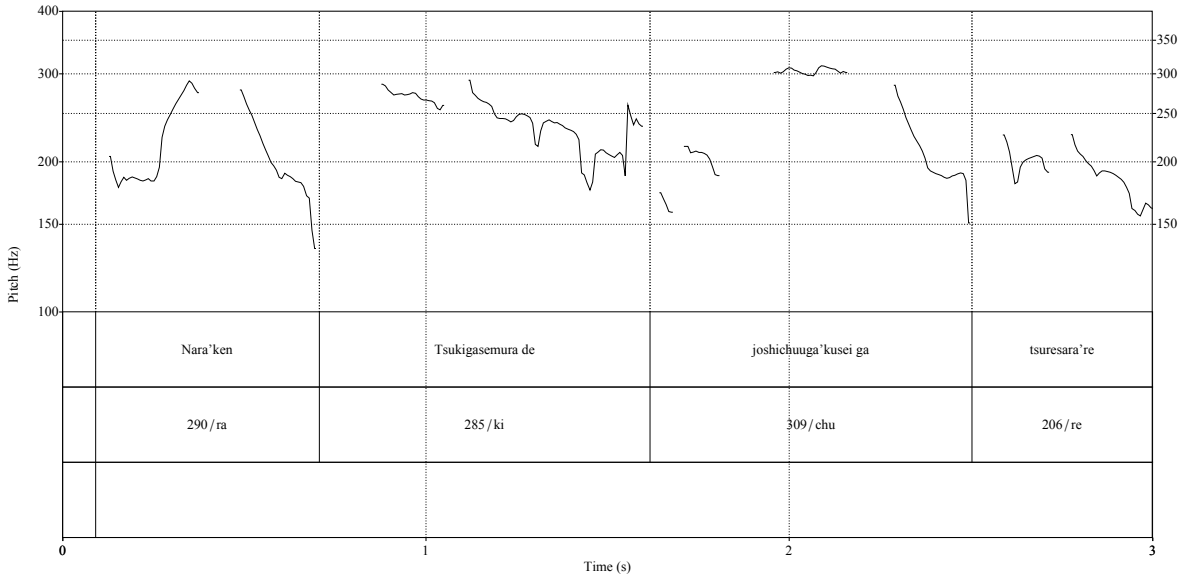

[99] La durée de pause est indiquée entre accolades en centisecondes à la position marquée du nom du constituant dans l'exemple.

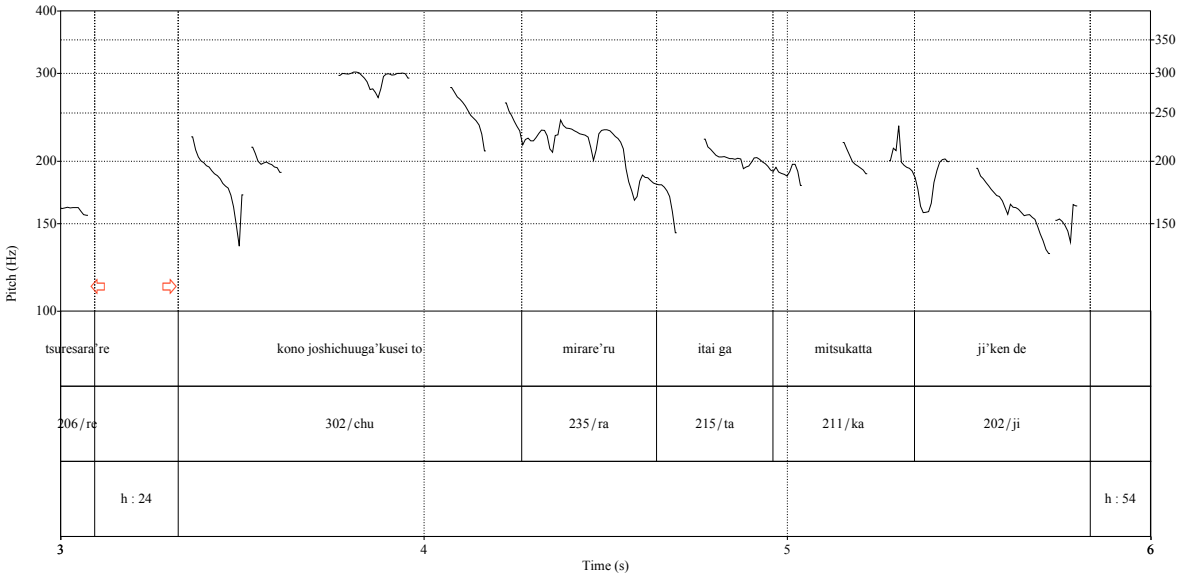

Figure 27 : Tracé mélodique de l'exemple (57) (cf. #21)

Cette priorité de la fonction de détermination en tant que paramètre s'explique aussi par le fait que, dans le cas où les longueurs de constituants modifiants sont similaires, la pause peut être insérée un peu plus souvent à la fin du constituant adnominal, lorsqu'il il n'y a pas de fonction de détermination par le blocage [2] ou par l'absence [3], qu'à la fin du constituant déterminatif qui précède le constituant modifié.

Nous observons que la pause est insérée à la fin de la proposition explicative qui précède un autre modifiant adnominal [7] dans 100 pour cent des cas (sur cinq exemples seulement toutefois), et qu'elle est aussi insérée à la fin de la proposition déterminative qui précède un autre constituant déterminatif [5] dans la proposition principale dans 68,8 pour cent des cas. On peut considérer que la première observation résulte du fait que deux facteurs, l'absence de fonction de détermination, et le blocage de séquence du modifiant et du modifié, se superposent, et que la seconde observation provient du blocage de la fonction de détermination. L'exemple (58) (cf. No. 8 dans l'annexe 1) est une proposition explicative qui précède un autre modifiant adnominal [7], et l'exemple (59) (cf. No. 22 dans l'annexe 1) montre deux pauses, l'une à la fin d'une déterminative qui précède un autre déterminatif [5] et l'autre à la fin d'une explicative [6]. Les figures 28 et 29 sont les tracés mélodiques des exemples (58) et (59).

(58) 系列の 三つの 病院のうち 最後まで 入院患者が

keiretu no mittsu’ no byouin no uchi sa’igo ma’de nyuuinka’nja ga

niveau 0 [epf

niveau 1 [dmf] [dmf] [cad] {18} [adv] [sjt]

affilié trois clinique parmi fin jusqu’à hospitalisé S

à la Clinique Yamatogawa à Kashiwara, Osaka, où parmi trois cliniques affiliées

残っていた 大阪 柏原市の 大和川病院で

nokot’teita Oosaka Kashiwara’shi no Yamatogawabyo’uin de

niveau 0] {h : 31} [epf] [epf] [cad]

niveau 1 [pdc]

il restait Osaka Kashiwara ville de Yamatogawa clinique à

il restait encore des hospitalisés

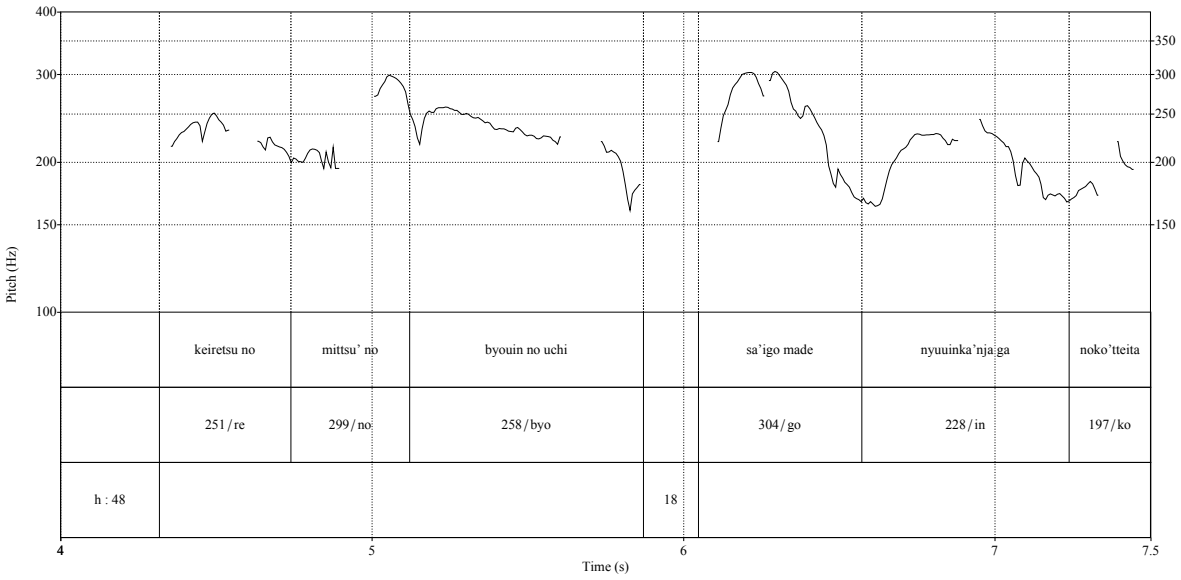

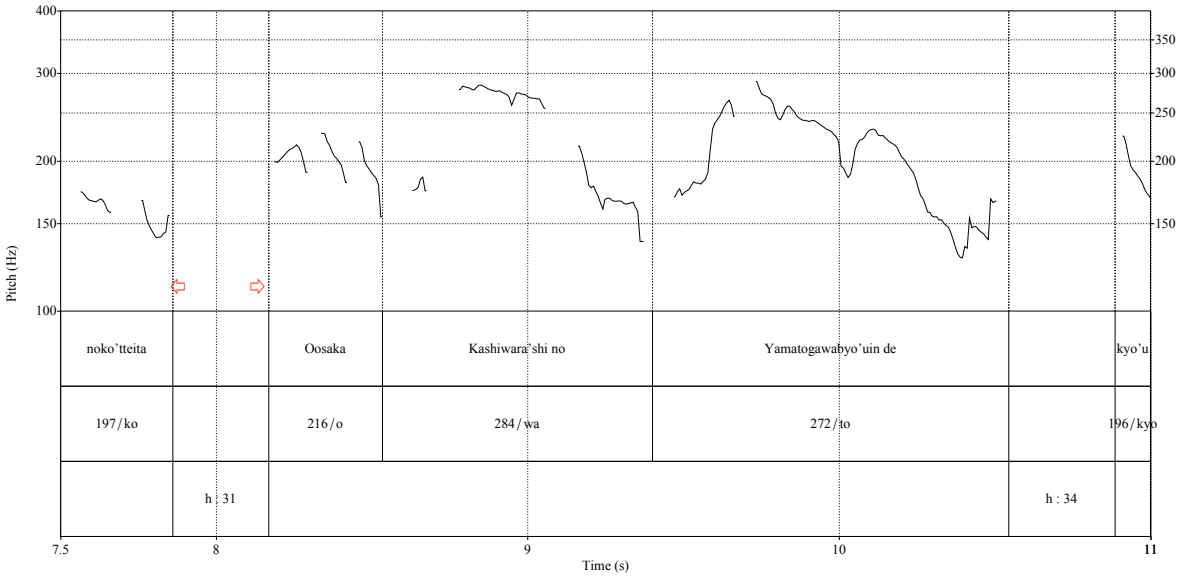

Figure 28 : Tracé mélodique de l'exemple (58) (cf. #22)

(59) お盆を前に　今日　奈良　東大寺で

obo'n o ma'e ni　kyo'u　Na'ra　To'udaiji de

niveau 0 [cad] {17}　[cad]　[epf]　[cad] {13}

fête « bon » avant　aujourd'hui　Nara　Temple Todai à

Avant la fête « bon », aujourd'hui, au Temple Todai à Nara,

大仏に　つもった　この１年間の　埃を　払う

Daibutsu ni　tsumotta　kono ichine'nkan no　hokori o　harau

niveau 0 [　epf　] {12}

niveau 1 [　dmf　] {6}　[dmf]　[cpt]　[pdc]

niveau 2 [cpt]　[pdc]

grand Bouddha sur　s'être accumulé　cette année de　poussière O　ôter

« Ominugui », qui correspond à ôter la poussière qui s'est accumulée cette année

お身拭いが　行われました。

« Ominugui » ga　okonawarema'shita.

niveau 0 [sjt]　[pdc]

« Ominugui » S　avoir été fait

sur le grand Bouddha, a été effectué.

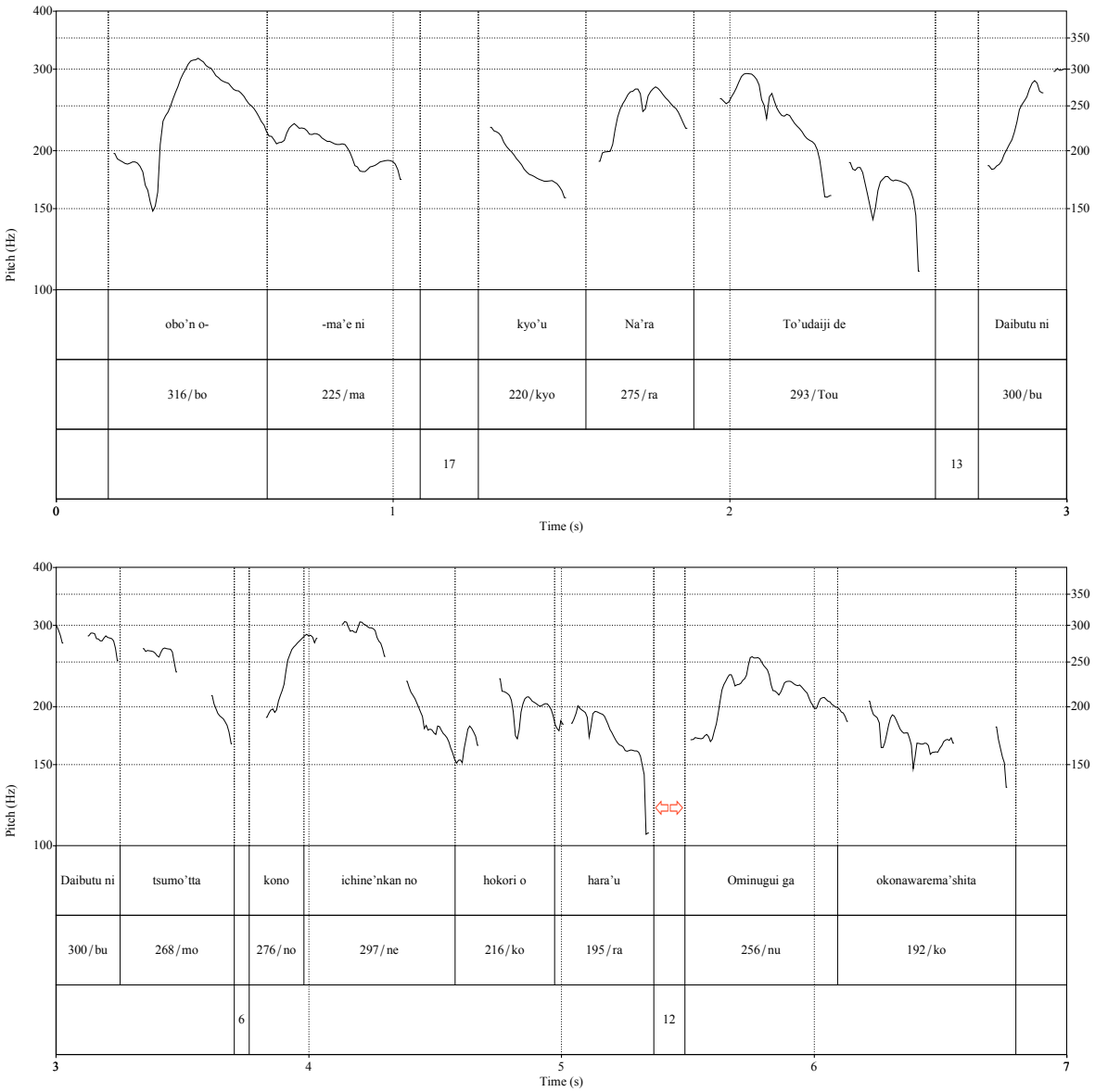

Figure 29 : Tracé mélodique de l'exemple (59) (cf. #23)

Pourtant, il nous semble que la longueur du constituant peut être un facteur secondaire, étant donné que le taux d'insertion à la fin des adnominaux syntagmatiques est beaucoup moins élevé qu'à la fin de propositions adnominales.

Pour la respiration, on peut remarquer que la pause sans respiration est insérée plus souvent que la pause avec respiration à la fin de constituants adnominaux, quelle que soit la longueur du constituant, excepté à la fin de la proposition explicative qui précède un autre modifiant adnominal [7].

Les figures 30 et 31 montrent la moyenne de la durée de pause à la fin des constituants adnominaux. Les pauses sont classées en quatre groupes selon la respiration et selon la

position dans la proposition principale ou dans la proposition enchâssée. Les nombres de pauses sont indiqués à droite de chaque position de pause sur l'axe vertical dans ces graphiques.

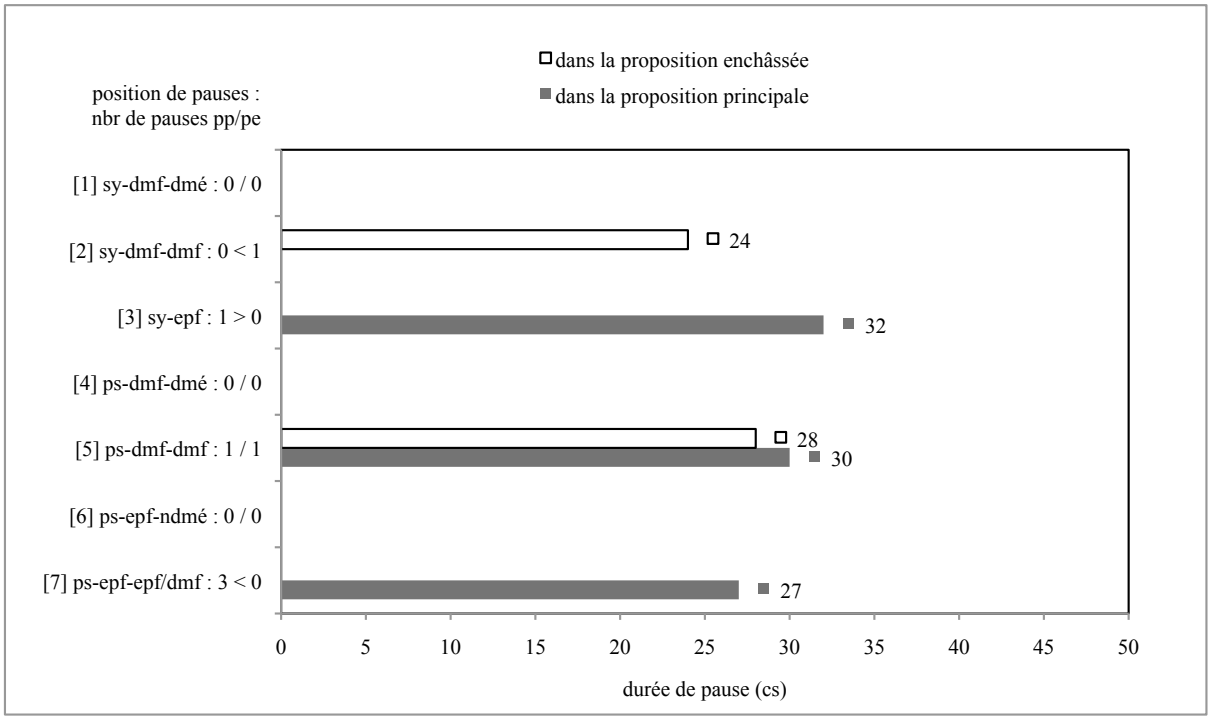

Figure 30 : Durée de pause avec respiration à la fin de constituants adnominaux

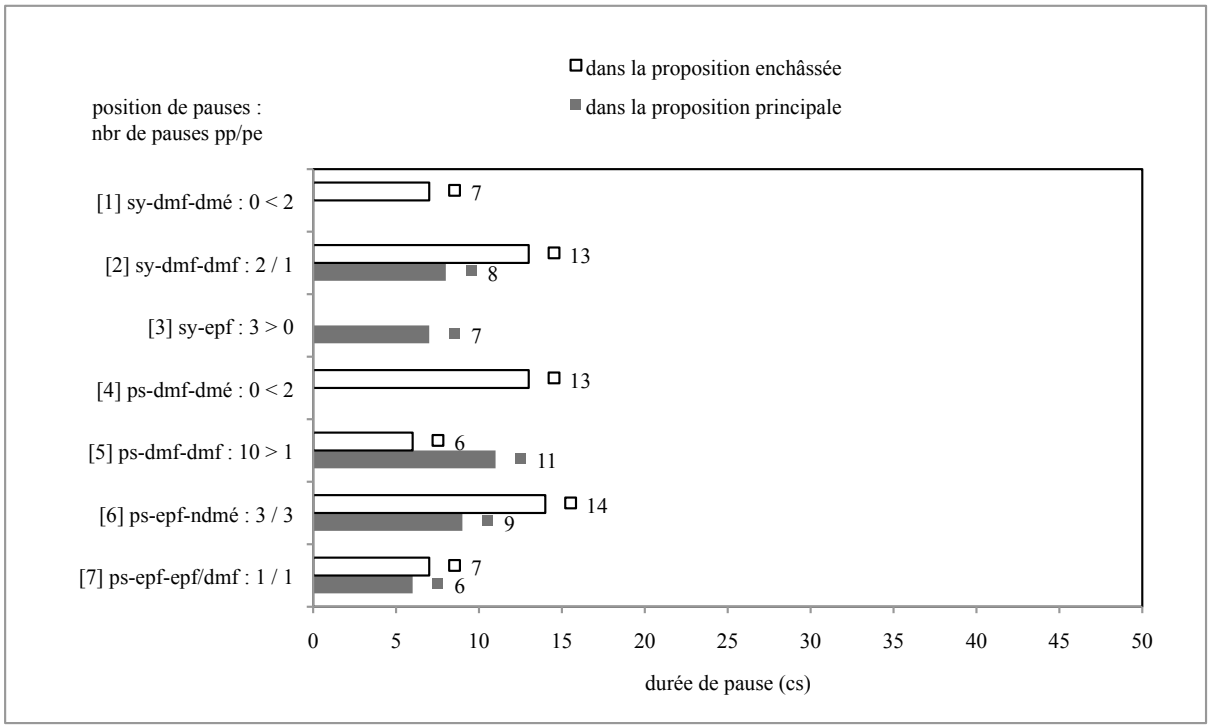

Figure 31 : Durée de pause sans respiration à la fin de constituants adnominaux

Comme les données sont limitées, nous ne pouvons pas tirer de conclusion précise, mais on peut observer que la durée des pauses avec respiration, environ 30 centisecondes, à la fin de constituants adnominaux est plutôt courte par rapport à celle des pauses à la fin de constituants non-déterminants du prédicat, qui dépasse 40 centisecondes (cf. *infra*).

Nous pouvons récapituler les résultats concernant la pause à la fin de constituants adnominaux de la façon qui suit :

1) La pause est rarement insérée à la fin de constituants adnominaux, excepté deux cas : le premier cas où les trois facteurs, l'absence de fonction de détermination, le blocage de séquence du modifiant et du modifié par un autre constituant modifiant, et la longueur de constituant modifiant se superposent ; le deuxième cas où les deux facteurs, le blocage de fonction de détermination et la longueur de constituant modifiant se superposent.

2) Le facteur crucial d'insertion d'une pause est l'absence ou le blocage de fonction de détermination et la longueur du constituant est le second facteur.

3) Il y a plus de pauses sans respiration insérées à la fin de constituants adnominaux que de pauses avec respiration, excepté le cas où les trois facteurs, l'absence de fonction de détermination, le blocage de séquence du modifiant et du modifié par un autre constituant modifiant, et la longueur du constituant modifiant se superposent.

4) La durée des pauses avec respiration à la fin de constituants adnominaux est plus courte que celle des pauses à la fin du modifiant du prédicat.

Nous abordons en second lieu les résultats de l'analyse des pauses à la fin du constituant prédicatif. Les tableaux 20 et 21 présentent le nombre de constituants modifiants du prédicat et le nombre de pauses à la fin de chaque constituant : le premier tableau indique les données des constituants syntagmatiques, et le second montre les données des constituants propositionnels ou des constituants modifiés par la proposition (cf. section 4.3.1).

Position de constituant	Position de pause	Pauses dans la proposition principale				Pauses dans la proposition enchâssée			
		Avec respiration	Sans respiration	Total de pauses	Total de constituants	Avec respiration	Sans respiration	Total de pauses	Total de constituants
Rhème	[8] sy-sjt/cpt-pdc	0	1	1	29	0	2	2	125
	[9] sy-adv	1	3	4	7	2	6	8	11
	[10] sy-sjt/cpt	2	4	6	7	0	7	7	24
Préambule	[11] sy-exp/cdn/jxt	5	2	7	15	7	10	17	22
	[12] sy-cad-pdc	0	0	0	0	0	1	1	17
	[13] sy-cad	17	8	25	30	8	13	21	33
	[14] sy-thm	20	12	32	33	8	1	9	10

Tableau 20 : Pauses à la fin de constituants syntagmatiques modifiants du prédicat

Position de constituant	Position de pause	Pauses dans la proposition principale				Pauses dans la proposition enchâssée			
		Avec respiration	Sans respiration	Total de pauses	Total de constituants	Avec respiration	Sans respiration	Total de pauses	Total de constituants
Rhème	[15] pn-adv-pdc	0	1	1	1	0	0	0	0
	[16] pn-sjt/cpt-pdc	0	1	1	24	0	0	0	30
	[17] ps-adv	1	3	4	7	3	3	6	10
	[18] pn-sjt/cpt	4	4	8	11	5	4	9	9
Préambule	[19] pn-exp/cdn/jxt	0	1	1	1	6	0	6	6
	[20] pn-thm-pdc	0	0	0	0	0	1	1	1
	[21] pn-cad	15	0	15	15	7	1	8	8
	[22] pn-thm	7	1	8	8	7	2	9	10
	[23] ps-cad	40	1	41	41	9	0	9	9

Tableau 21 : Pauses à la fin de constituants propositionnels et de constituants modifiés par la proposition

Les figures 32 et 33 sont des graphiques du nombre total de pauses des constituants modifiants du prédicat. Les figures 34 et 35 représentent le taux d'insertion des pauses (total de pauses/total de constituants) de ces constituants ; le nombre total de pauses dans la proposition principale [pp] et dans la proposition enchâssée [pe] est indiqué à droite de chaque position de pause sur l'axe vertical.

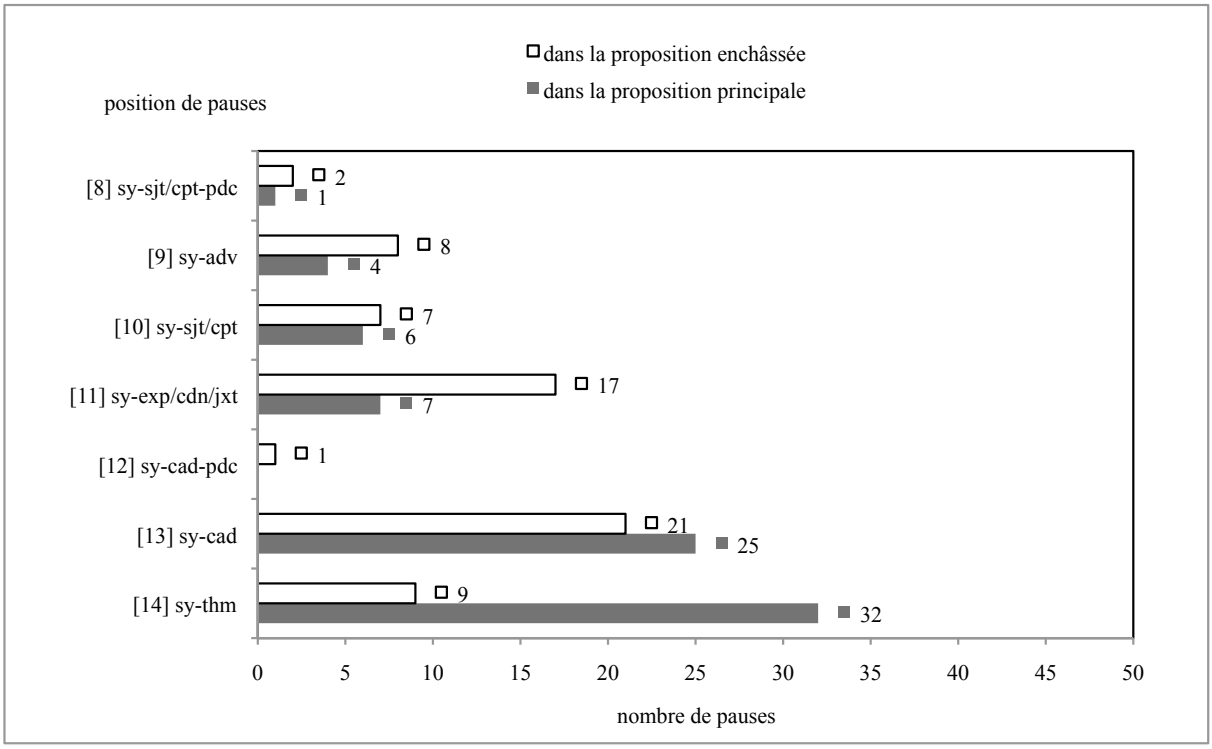

Figure 32 : Total de pauses à la fin de constituants syntagmatiques modifiants du prédicat

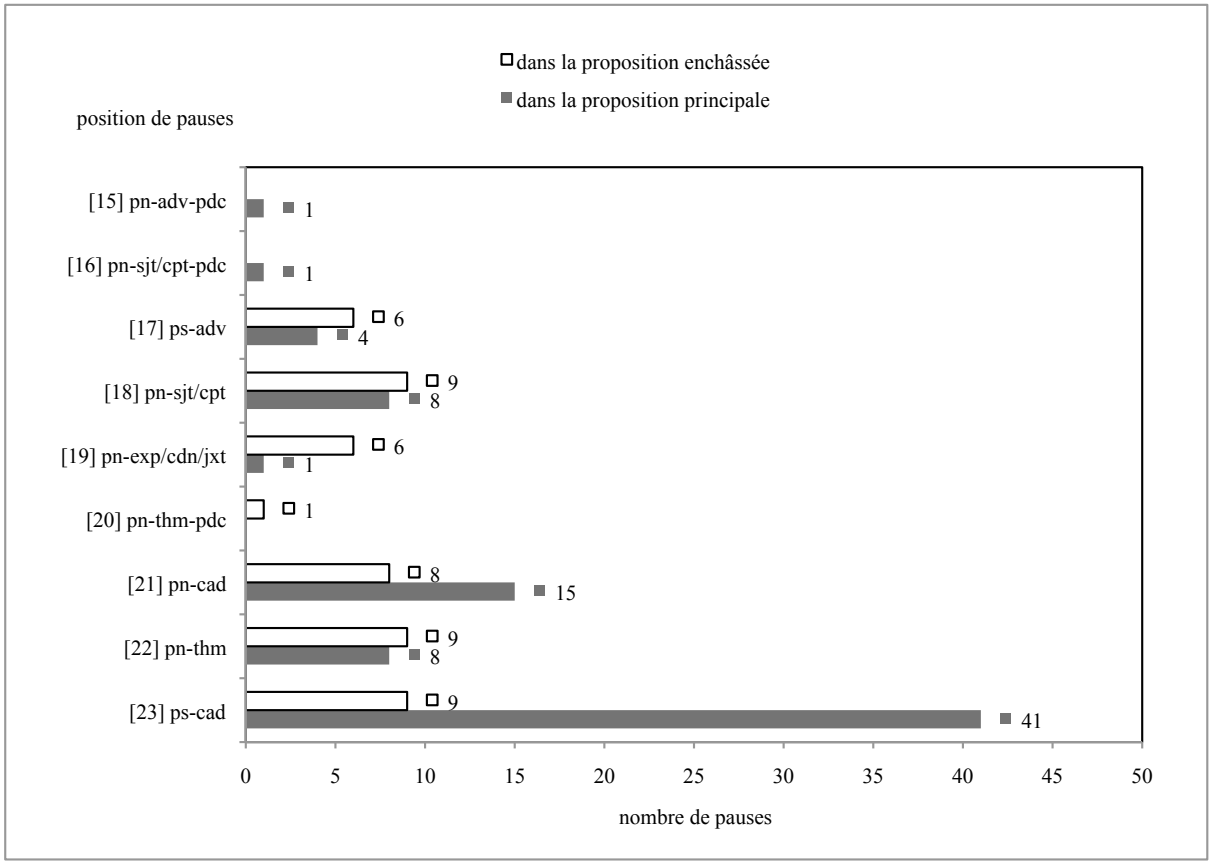

Figure 33 : Total de pauses à la fin de constituants propositionnels et de constituants modifiés par la proposition

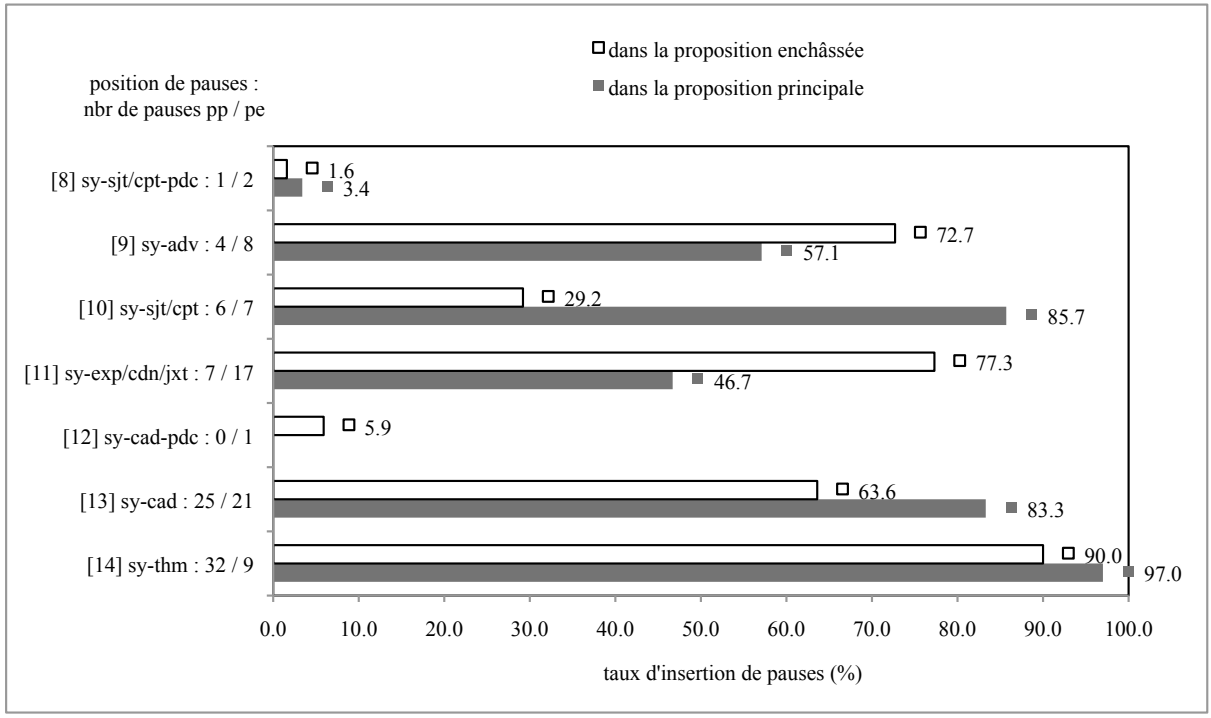

Figure 34 : Taux d'insertion de pauses à la fin de constituants syntagmatiques modifiants du prédicat

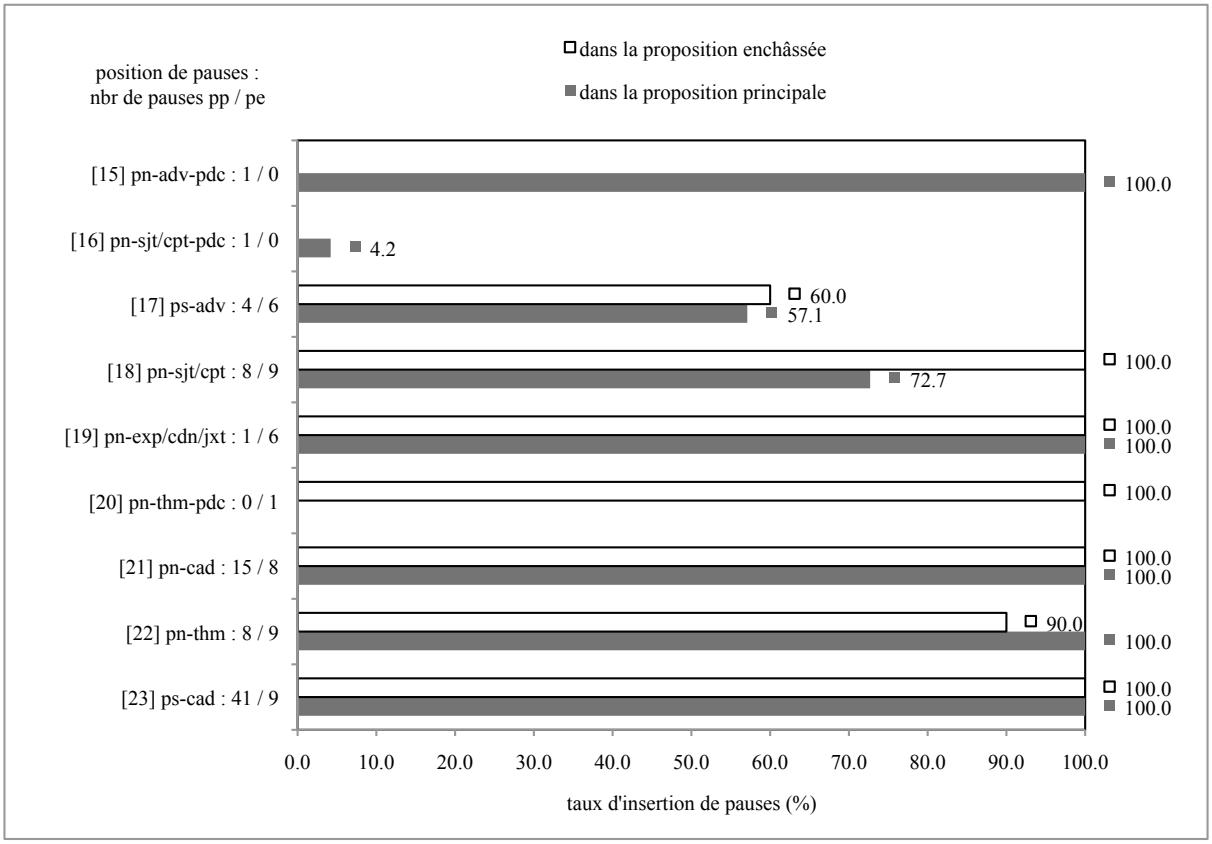

Figure 35 : Taux d'insertion de pauses à la fin de constituants propositionnels et de constituants modifiés par la proposition

Avant d'examiner les données des pauses insérées, nous précisons qu'il existe trente adverbiaux qui précèdent le prédicat à la fin desquels la pause n'est pas insérée. En outre, nous observons que la pause n'est pratiquement pas insérée à la fin d'autres constituants modifiants qui précèdent le prédicat, [8] (3 sur 124), [15] (1 sur 1) et [16] (1 sur 54). Cela nous apprend que la fonction de détermination entre le modifiant prédicatif et le prédicat qui le succède empêche l'insertion d'une pause. C'est le même phénomène que celui de la séquence du modifiant adnominal et du modifié (cf. *supra*).

En revanche, la pause est insérée à un taux élevé à la fin de constituants où est absente la fonction de détermination, c'est-à-dire qui sont dans le préambule : à la fin du thème [14], [20] et [22] (100%, excepté trois exemples), à la fin du cadre qui précède un autre constituant modifiant [13] (63,6% - 83,3%), [21] (100%) et [23] (100%), et à la fin de l'exemple ou des groupes nominaux coordonnés ou juxtaposés [11] (46,7% - 77,3%) et [19] (100%).

Cependant, on observe que la pause n'est pas insérée à la fin du cadre qui précède immédiatement le prédicat [12] (1 sur 17). Ce sont des constituants dans les propositions

adnominales (15 cas) et dans les cadres propositionnels (2 cas) où le prédicat leur succède en l'absence de constituants déterminants du prédicat, tels que le sujet, le complément, qui sont modifiés par ces propositions adnominales (cf. p. 82, section 2.2.1) ou qui ne sont pas explicités dans les cadres (cf. p. 129, l'absence de sujet dans la section 4.2.3). En outre, tous ces cadres n'ont pas de marqueur de la fonction de détermination, tels que le temps relatif et le lieu suffixé par la particule « de ». Par conséquent, on peut considérer que dans ces cas, le cadre peut porter la fonction de détermination lorsqu'il précède le prédicat (cf. section 2.2.1) et cela empêche l'insertion d'une pause.

Dans le rhème, la pause est insérée plus souvent à la fin du constituant, dont la fonction de détermination est bloquée par un autre constituant, [9] (57,1% - 77,7%), [10] (29,2% - 85,7%), [17] (57,1% - 60,0%), [18] (72,7% - 100%).

Néanmoins, nous devons préciser que plus de pauses avec respiration sont insérées à la fin de constituants dans le préambule tandis que plus de pauses sans respiration sont insérées à la fin de constituants dans le rhème.

Nous reprenons l'exemple (27) (cf. section 1.2, fichier de son #1, et No. 40 dans l'annexe 1) pour montrer quelques positions de pauses mentionnées ci-dessus. Le premier constituant, un cadre de lieu, dans la proposition déterminative est un exemple de cadre qui précède le prédicat [12] :

- 1ère pause {10} : à la fin de la proposition déterminative qui précède un autre déterminant [5]
- 2ème pause {h : 40} : à la fin du cadre modifié par la proposition adnominale, qui précède un autre constituant modifiant [21]
- 3ème pause {h : 35} : à la fin du thème modifié par la proposition adnominale, qui précède un autre constituant modifiant [22]
- 4ème pause {h : 42} : à la fin du cadre propositionnel qui précède un autre constituant modifiant [23]
- 5ème pause {13} : à la fin du thème qui précède un autre constituant modifiant [14]
- 6ème pause {h : 30} : à la fin du cadre propositionnel qui précède un autre constituant modifiant [23]
- 7ème pause {6} : à la fin du sujet ou du complément qui précède un autre constituant modifiant [10]

(27)’ 北海道大学付属病院で 続けられてきた 日本で 初めての

Hokkaidouda’aigaku-fuzokubyo’uin de tsudukerareteki’ta Niho’n de haji’mete no

niveau 0 [dmf] {10} [adv] [dmf]

niveau 1 [cad] [pdc]

CHU de Hokkaido à était continué Japon à premier

Toujours au CHU de Hokkaido, à propos de la première thérapie génique

遺伝子治療について 治療に あたってきた 医師団は

idenshichiryo’u ni tsu’ite chiryou ni atatteki’ta ishi’dan wa

niveau 0 [cad] {h : 40} [dmf] [thm] {h : 35}

niveau 1 [cpt] [pdc]

thérapie génique sur thérapie de se chargait groupe de médecins TH

effectuée au Japon, le groupe de médecins chargé de la thérapie,

患者の 男の子に対する 治療効果が 十分 得られ

kanja no otoko’noko ni taisu’ru chiryouko’uka ga juubu’n era’re

niveau 0 [cad

niveau 1 [cad] {h : 42}

niveau 2 [dmf] [dmf] [sjt] [adv] [pdc]

malade de garçon pour effet de traitement S suffisamment pouvoir obtenir-RY

constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

遺伝子治療は ほぼ 成功したとして

idenshichi’ryou wa ho’bo seikousihta’toshite

niveau 0] {h : 30}

niveau 1 [thm] {13} [adv] [pdc]

thérapie génique TH presque avoir réussi

la réussite presque complète de la thérapie génique,

２年にわたる　　治療を　　ひとまず　終える　ことに　なりました。

ni’nen ni wataru　chiryou o　hito’mazu　oeru　koto’ ni　narima’shita.

niveau 0　[　　cpv-cpt　　]　[pdc]

niveau 1　[dmf]　[cpt] {6} [adv]　[pdc]

deux ans durant　thérapie O　pour le moment　terminer　que　avoir décidé

a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

Les figures 36, 37, 38 et 39 présentent la moyenne de la durée de pause à la fin des constituants modifiants du prédicat. Les premiers deux graphiques portent sur les constituants syntagmatiques et les suivants portent sur les constituants propositionnels. Le nombre de pauses est indiqué à droite de chaque position de pause sur l’axe vertical.

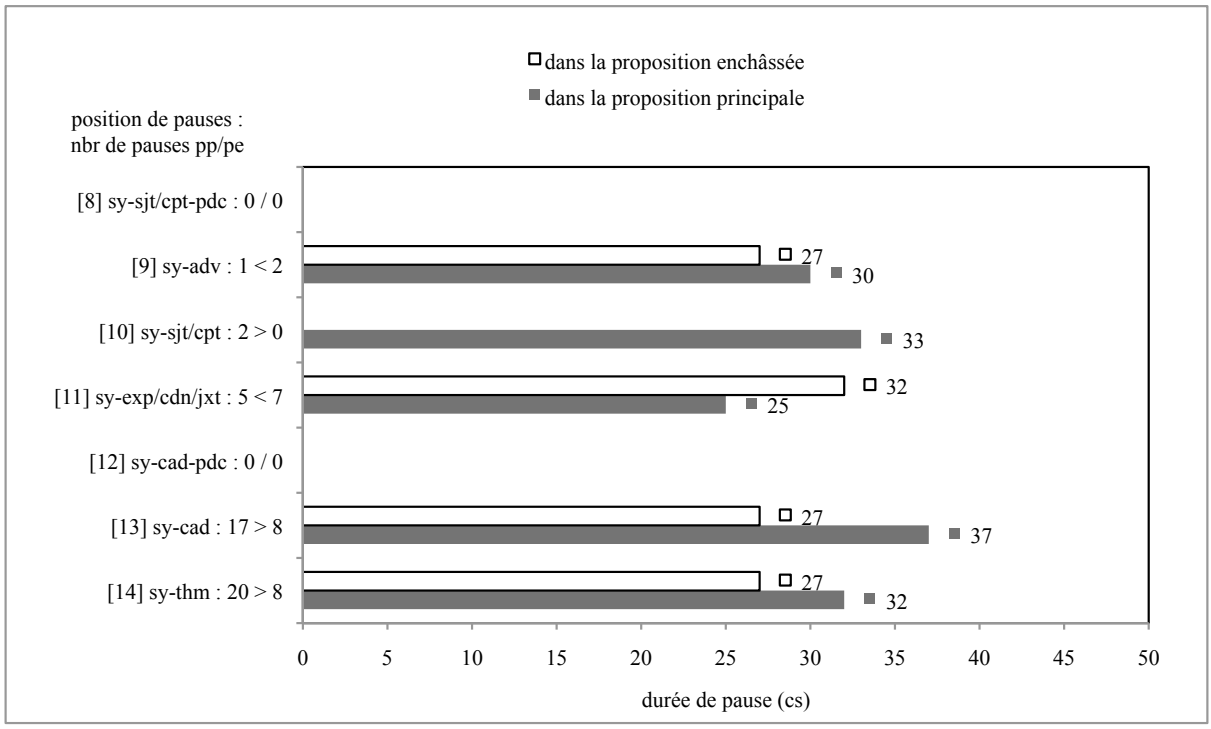

Figure 36 : Durée de pause avec respiration à la fin de constituants syntagmatiques modifiants du prédicat

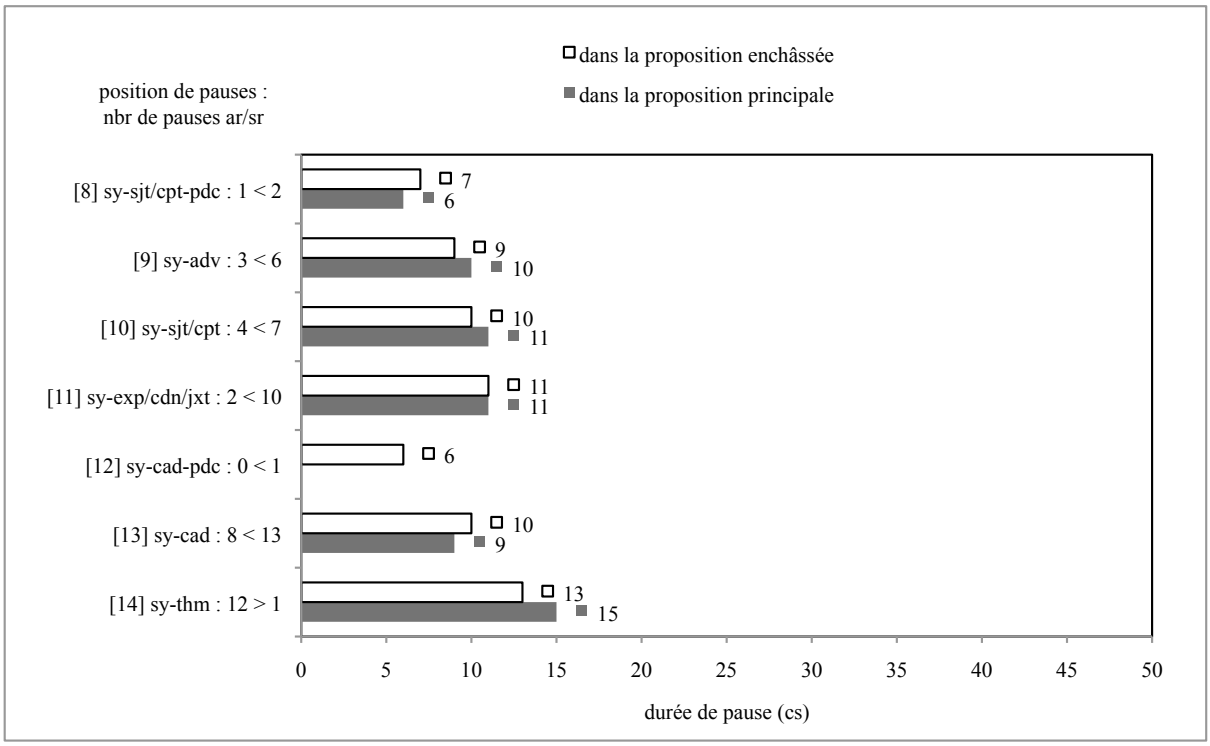

Figure 37 : Durée de pause sans respiration à la fin de constituants syntagmatiques modifiants du prédicat

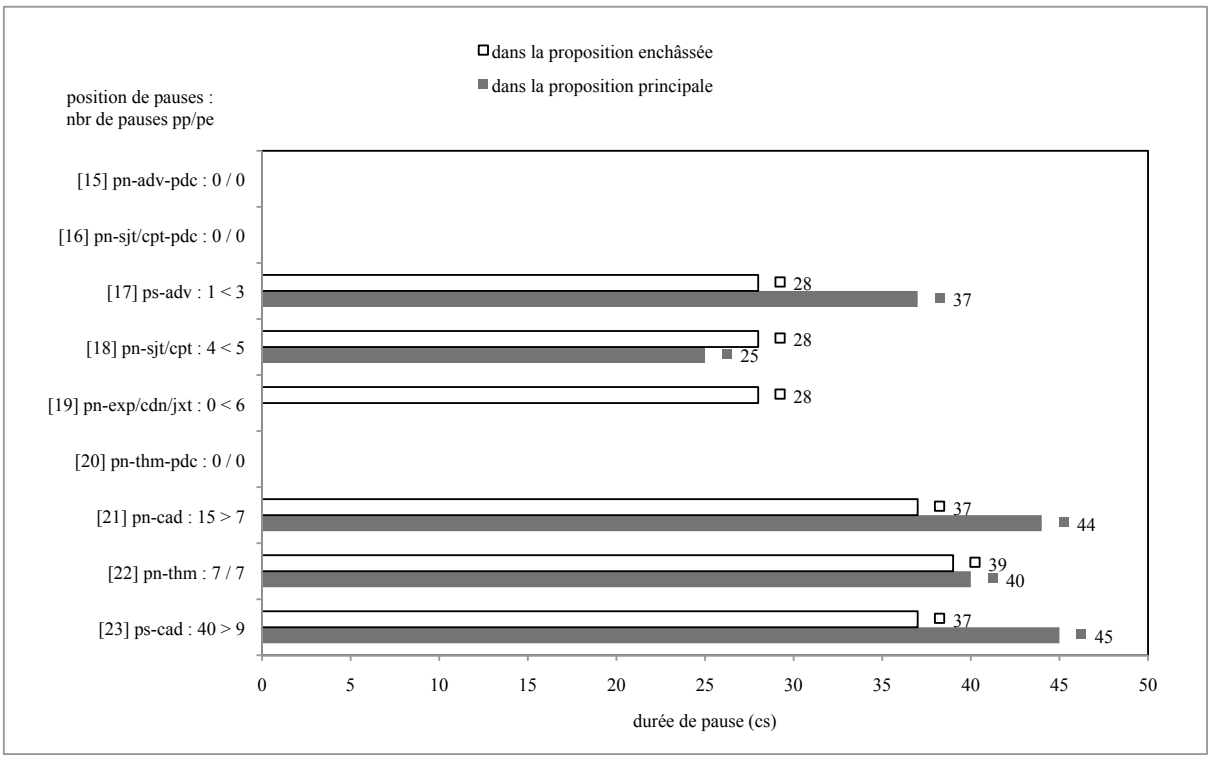

Figure 38 : Durée de pause avec respiration à la fin de constituants propositionnels et de constituants modifiés par la proposition

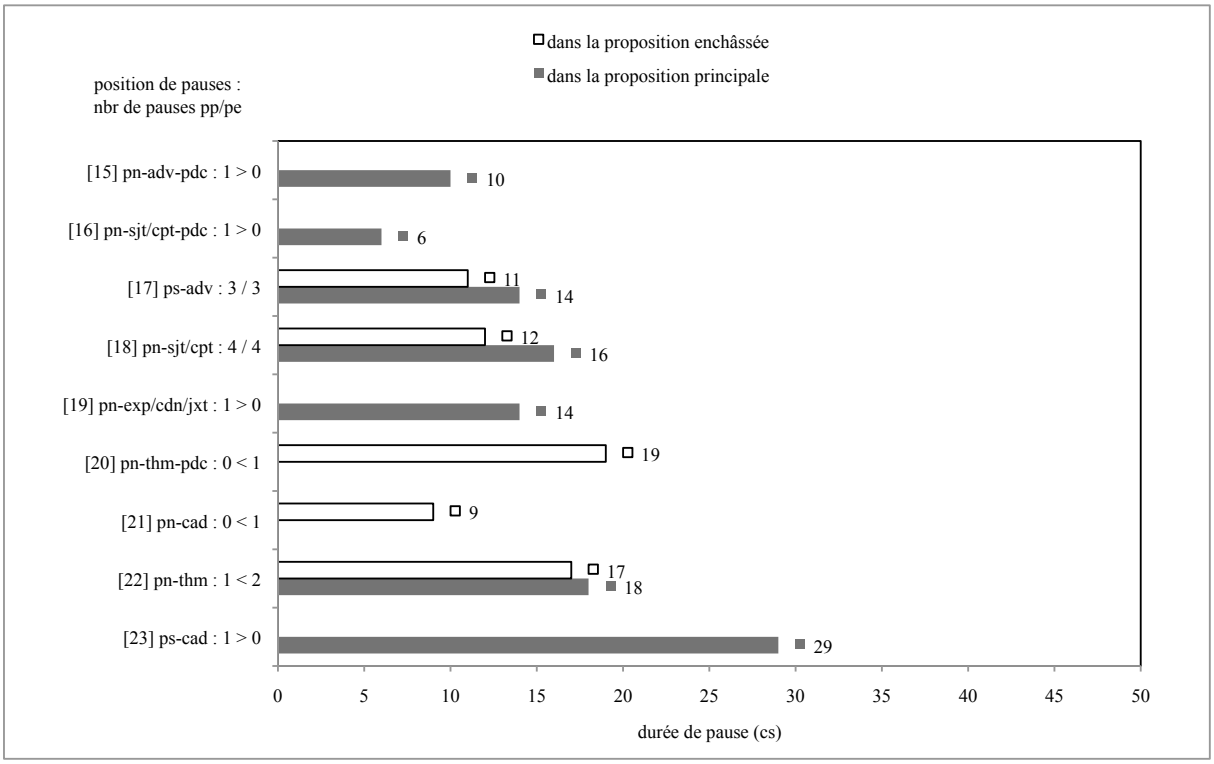

Figure 39 : Durée de pause sans respiration à la fin de constituants propositionnels et de constituants modifiés par la proposition

Si l'on compare les données des pauses avec respiration dans les deux graphiques 36 et 38, on peut constater d'abord que la durée de pause à la fin de constituants propositionnels du cadre [21] et [23], et du thème [22] est plus longue (37 – 45 cs) que celle à la fin d'autres constituants (25 – 37 cs). Ensuite, on peut observer une tendance selon laquelle la durée de pause à la fin d'un constituant dans une proposition principale est plus longue que la durée de pause à la fin du même type de constituant dans une proposition enchâssée.

Pour la pause sans respiration, cette tendance n'est pas aussi évidente que pour la pause avec respiration, mais on peut remarquer que la durée de pause à la fin de constituants où la fonction de détermination est soit absente, soit bloquée, est supérieure à 10 centisecondes tandis que la durée de pause à la fin de constituants qui portent la fonction de détermination est inférieure à 10 centisecondes.

Ces deux phénomènes, à savoir la variation de la durée de pause en fonction de la fonction de détermination des constituants, et la variation selon le niveau d'enchâssement des constituants, peuvent être observés plus clairement dans une unité discursive. Ils sont réalisés dans cinquante unités discursives sur soixante (83,3%) au sein de notre corpus.

Dans l'exemple (60) (cf. No. 51 dans l'annexe 1), il y a six pauses avec respiration {h} et une pause sans respiration. La troisième pause avec respiration {h : 49} à la fin du cadre modifié par la proposition adnominale [21] et la sixième pause avec respiration {h : 54} à la fin du cadre propositionnel [23] dans la proposition principale (niveau 0) dépassent 40 centisecondes et sont plus longues que les pauses avec respiration à la fin d'autres constituants. La sixième pause est plus longue que la deuxième pause avec respiration {h : 29} à la fin du cadre propositionnel [23] dans la proposition enchâssée (niveau 1). En outre, la quatrième pause avec respiration {h : 41} à la fin du thème [14] dans la proposition principale (niveau 0) est plus longue que la cinquième pause avec respiration {h : 24} à la fin du thème [14] dans la proposition enchâssée (niveau 1). La figure 35 est le tracé mélodique de l'exemple (60).

(60) 鹿児島県の 西の 東シナ海で
Kagoshima'ken no nishi no Higashishina'kai de
niveau 0 [dmf
niveau 1 [dmf] [dmf] [cad] {h : 23}
Kagoshima préfecture de ouest de mer de chine orientale en
Sur l'accident qui a fait qu'en mer de chine orientale à l'ouest de la préfecture

パナマ船籍の 貨物船が 沈没し
Panama-sen'seki no kamotsusen ga chinbotsushi
niveau 0
niveau 1 [cad] {h : 29}
niveau 2 [dmf] [sjt] [pdc]
nationalité panaméen d'un navire de cargo S couler-RY
de Kagoshima, un cargo battant pavillon panaméen a coulé et

乗組員 二人が 死亡した 事故で
norikumi'in futari' ga shiboushita ji'ko de
niveau 0] [cad] {h : 49}
niveau 1 [epf] [sjt] [pdc]
équipage deux membres S avoir été tué accident sur
deux membres de l'équipage ont été tués,

第十管区海上保安本部では　　貨物船は

Daijuuka’nku-kaijouhoanho’nbu de wa　　kamotsusen wa

niveau 0　　[thm] {h : 41}　　[

niveau 1　　[thm] {h : 24}

dixième circonscription sécurité maritime siège en TH　　cargo TH

au dixième siège régional de la sécurité maritime, on considère que

台風１３号の　　余波の　　高波を　　受けて

taifu’u-juusa’n-gou no　　yo’ha no　　takanami o　　u’kete

niveau 0　　cad

niveau 1　　[　　cpv-cpt

niveau 2　　[　　adv　　]

niveau 3　　[dmf]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

typhon numéro treize　　contrecoup de　　lame O　　recevoir-TE

le cargo a coulé en recevant une lame de contrecoup du typhon numéro 13

沈没した　　ものと　　見ていまして　　引き続き

chinbotsushita　　mono’ to　　mi’teimashite　　hikitsuzuki

niveau 0　　] {h : 54} [cad] {6}

niveau 1　　] [pdc]

niveau 2　　[pdc]

avoir coulé　　que　　considérer-RY　　continûment

et on continue la recherche des membres de l’équipage

行方の　　わからない　　乗組員の　　捜索を　　続けています。

yukue no　　wakara’nai　　norikumi’in no　　sousaku o　　tsuzuketeimasu.

niveau 0　　[　　dmf　　]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

niveau 1　　[sjt]　　[pdc]

trace　　être disparu　　membre de l’équipage de　　recherche O　　continuer

qui sont portés disparus.

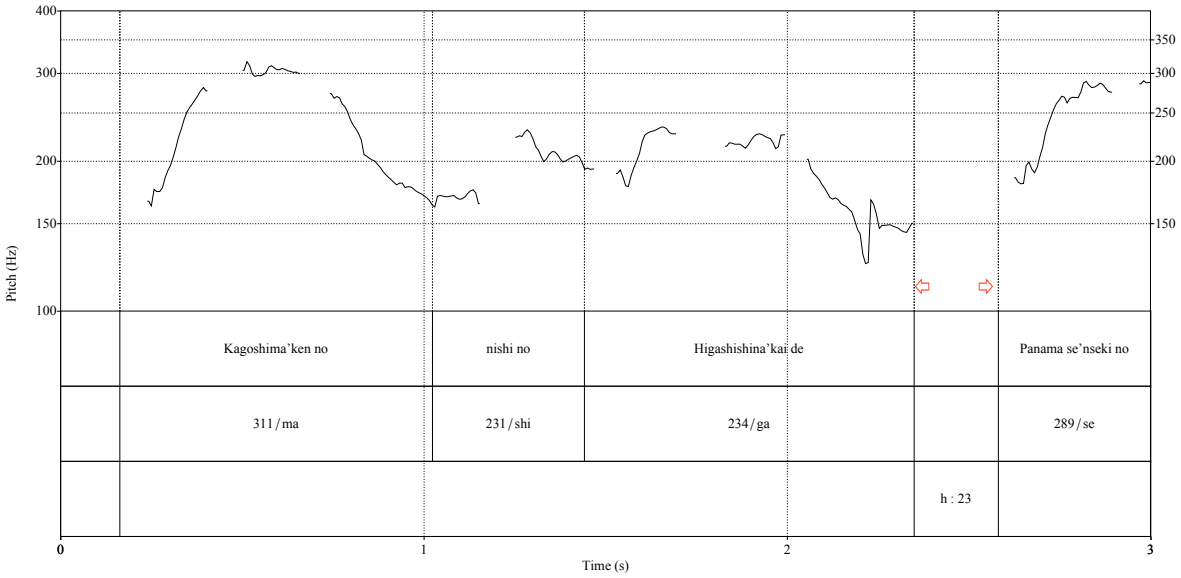
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
Kagoshima'ken no
nishi no
Higashishina'kai de
Panama se'nseki no
311 / ma
231 / shi
234 / ga
289 / se
h : 23
0
1
2
3
Time (s)

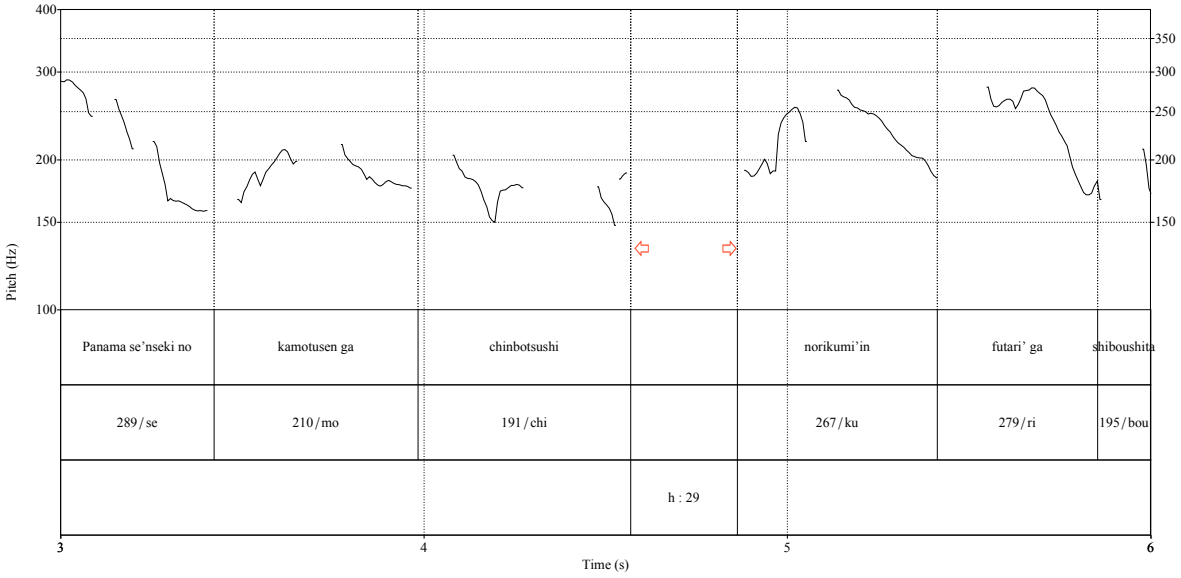
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
Panama se'nseki no
kamotusen ga
chinbotsushi
norikumi'in
futari' ga
shiboushita
289 / se
210 / mo
191 / chi
267 / ku
279 / ri
195 / bou
h : 29
3
4
5
6
Time (s)

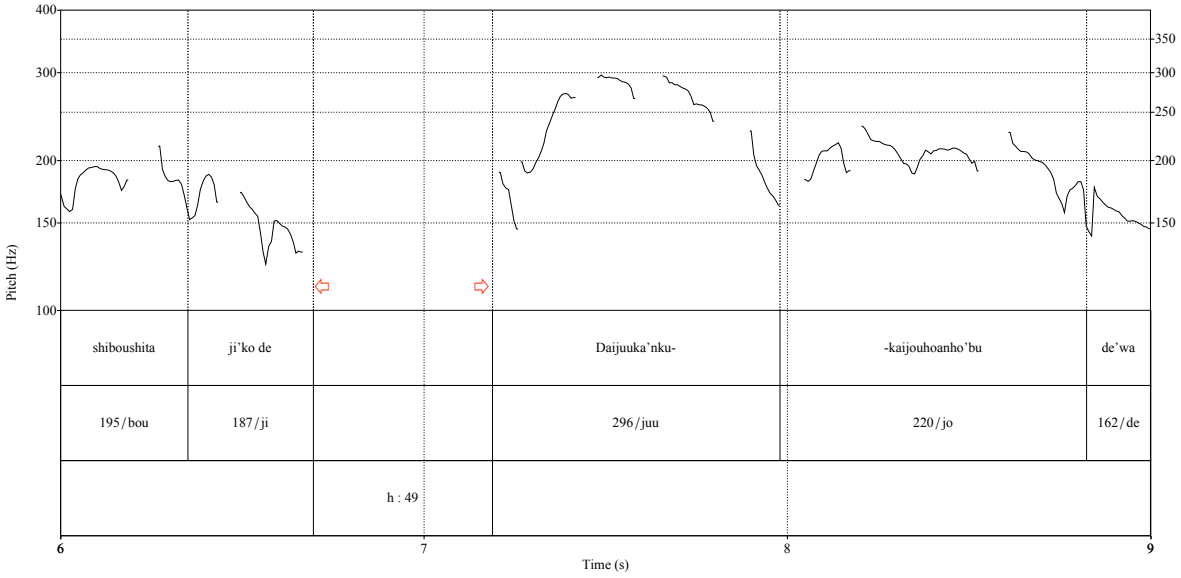
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
shiboushita
ji'ko de
Daijuuka'nku-
-kaijouhoanho'bu
de'wa
195 / bou
187 / ji
296 / juu
220 / jo
162 / de
h : 49
6
7
8
9
Time (s)

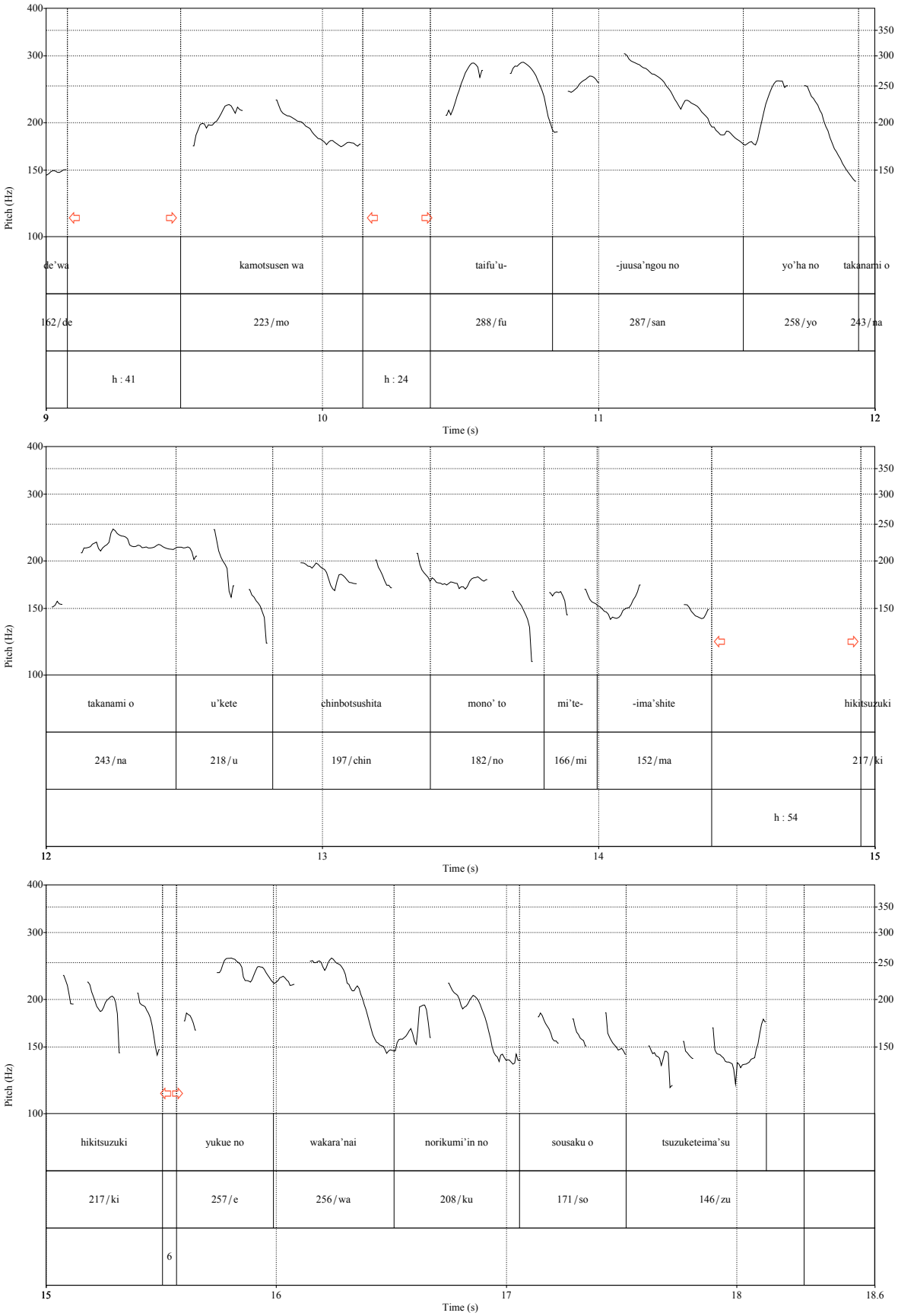

Figure 40 : Tracé mélodique de l'exemple (60) (cf. #24)

Voici maintenant une récapitulation des résultats de l'analyse de la pause à la fin des constituants modifiants du prédicat :

1) La pause n'est pratiquement pas insérée à la fin de constituants modifiants qui précèdent le prédicat.

2) La pause est insérée à un taux relativement élevé à la fin du constituant dans le rhème, dont la fonction de détermination est bloquée par un autre constituant.

3) La pause est insérée à la fin de constituants dans le préambule auxquels il manque la fonction de détermination, excepté à la fin de cadres qui précèdent le prédicat. Cette position du cadre ajoute à ce constituant la fonction de détermination qui empêche l'insertion de pauses.

4) Le facteur crucial d'insertion de pause est l'absence ou le blocage de la fonction de détermination et la longueur du constituant est le second facteur.

5) Il y a plus de pauses sans respiration insérées à la fin du constituant dans le rhème, dont la fonction de détermination est bloquée par un autre constituant, que de pauses avec respiration, qui, elles, sont insérées plus souvent à la fin du constituant dans le préambule.

6) La durée de la pause à la fin du thème et du cadre est plus longue qu'à la fin d'autres modifiants du prédicat.

7) La durée de pause à la fin du constituant de la proposition principale est plus longue que dans la proposition enchâssée.

8) Le premier facteur de la durée de la pause est l'absence de fonction de détermination, le deuxième facteur est le blocage de la fonction de détermination, le troisième est la longueur du constituant modifiant et le quatrième facteur est le niveau d'enchâssement du constituant.

4.4 Mélodie de l'unité discursive

Dans cette section, nous présentons premièrement la méthode pour vérifier si la mélodie de la séquence de constituants correspond à la fonction de détermination. Deuxièmement nous exposons les résultats de l'analyse de la mélodie et l'examen des autres facteurs que la fonction de détermination qui influencent le schéma mélodique.

4.4.1 Méthode d'analyse de la mélodie

Nous avons extrait le tracé mélodique, mesuré la valeur maximale de F0 de chaque constituant syntagmatique[100] des unités discursives, et calculé la différence des valeurs entre les deux constituants successifs en demi-tons.

Afin d'examiner la corrélation entre la mélodie et la fonction de détermination, nous avons analysé en premier lieu les schémas mélodiques entre des constituants syntagmatiques, car l'affaiblissement de l'accent, indice mélodique de la fonction de détermination, est un phénomène qui marque une séquence syntagmatique d'un modifiant et d'un modifié. Nous considérons qu'une séquence peut être composée d'une proposition modifiante et d'un syntagme modifié, c'est-à-dire que la segmentation de séquences par la relation de modification est linéaire et ne correspond pas toujours à celle des niveaux de la structure syntaxique (cf. l'exemple 62).

Nous appelons « unité mélodique » le schéma mélodique qui forme une unité prosodique conformément à la fonction de détermination.

Si un constituant ne comporte pas une séquence d'un déterminant et d'un déterminé, tels qu'un modifiant non-déterminant, un modifiant déterminant qui est précédé par un autre déterminant ou un modifié non-déterminé, il forme une unité mélodique dont le schéma est identique à celui de la mélodie réalisée par son accentuation : 1) au début du constituant la mélodie monte et elle descend légèrement vers la fin s'il est inaccentué, 2) au début du constituant la mélodie monte et elle fait une chute sur le noyau d'accent s'il est accentué.

Si plus de deux constituants composent une séquence de déterminants et de déterminés, celle-ci forme une unité mélodique dont l'accent des constituants déterminés doit être affaibli de deux manières : 1) la mélodie montante au début du constituant déterminé est supprimée et sa valeur maximale de F0 est presque identique ou s'abaisse légèrement si le constituant précédent est inaccentué, 2) la valeur maximale de F0 du constituant déterminé s'abaisse plus de deux demi-tons que celle du constituant précédent qui est accentué.

---

[100] Nous avons mesuré en principe la valeur maximale de F0 de la deuxième ou de la troisième voyelle du constituant qui peut être détectée comme la plus stable. Si le constituant est accentué par plus de deux noyaux accentuels, tel que le mot composé, « fukugougo », nous avons mesuré la valeur maximale de chaque unité accentuelle et l'avons indiquée sur le tracé mélodique avec trait d'union. Cependant, pour analyser le schéma mélodique de notre corpus, nous traitons les constituants syntagmatiques qui comportent des mots composés ou qui se terminent avec des mots fonctionnels, tels que la particule composée ou le morphème prédicatif qui signifie l'aspect ou la politesse, comme un seul constituant, même s'ils sont accentués sur plus de deux noyaux. (cf. « fukugougo » : Kubozono 1993, 1995, Labrune 2006)

Nous reprenons ci-dessous deux figures déjà montrées dans la section 1.3 : la figure 11 est un exemple de la première manière et la figure 12 est un exemple de la seconde manière.

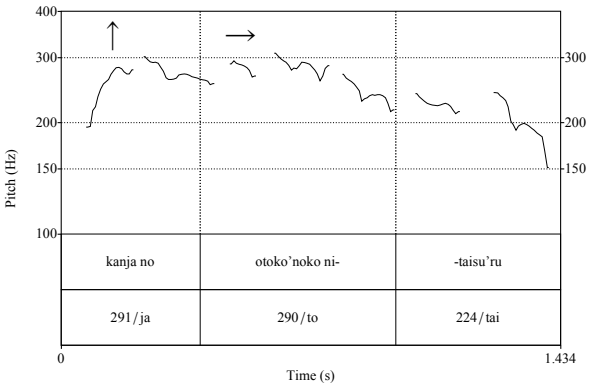

Figure 11 : « kanja no <u>otoko'noko ni taisu'ru</u> »
[dmf] [dmf][101]
(cf. #3)

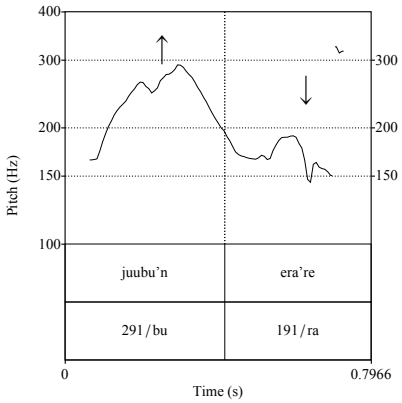

Figure 12 : « juubu'un <u>era're</u> »
[adv] [pdc]
(cf. #4)

Nous avons segmenté les unités discursives en groupes de constituants par la fonction de détermination et vérifié si le schéma mélodique de chaque groupe correspond à l'unité mélodique. Nous présentons des exemples de séquences de modifiants et de modifiés[102] :

1) séquence de deux constituants : un modifiant et un modifié

1-1) le 1er constituant ne détermine pas le 2ème constituant

i) < explicatif > / < syntagme nominal modifié >

ii) < cadre > / < prédicat >

iii) < thème > / < prédicat >

1-2) le 1er constituant détermine le 2ème constituant

iv) < déterminatif = <u>syntagme nominal déterminé</u> >

v) < adverbial = <u>prédicat</u> >

vi) < sujet = <u>prédicat</u> >

vii) < complément = <u>prédicat</u> >

[101] Ce sont les deux premiers constituants d'une séquence de type xv) <déterminatif = <u>déterminatif</u> = <u>syntagme nominale déterminé</u> >. Le deuxième constituant est composé d'un nom accentué et d'une particule composée accentuée.

[102] < > : l'unité mélodique, « = » : la fonction de détermination, « / » : l'absence et/ou le blocage de la fonction de détermination (cf. note 98 dans la section 4.3.1). Les constituants soulignés sont déterminés et leur accent doit être affaibli.

2) séquence de trois constituants : deux modifiants et un modifié

2-1) le 1er constituant ne détermine pas le 2ème constituant et le 2ème détermine le 3ème

viii) < explicatif > / < déterminatif = syntagme nominal déterminé >

ix) < cadre > / < sujet = prédicat >

< cadre > / < complément = prédicat >

x) < thème > / < adverbial = prédicat >

< thème > / < sujet = prédicat >

< thème > / < complément = prédicat >

2-2) le 1er et le 2ème constituants déterminent le 3ème

xi) < déterminatif > / < déterminatif = syntagme nominal >

xii) < adverbial > / < sujet = prédicat >

< sujet > / < adverbial = prédicat >

xiii) < adverbial > / < complément = prédicat >

< complément > / < adverbial = prédicat >

xiv) < sujet > / < complément = prédicat >

< complément > / < sujet = prédicat >

2-3) le 1er constituant détermine le 2ème et le 2ème détermine le 3ème

xv) < déterminatif = déterminatif = syntagme nominal déterminé >

xvi) < déterminatif = sujet = prédicat >

xvii) < déterminatif = complément = prédicat >

Il existe des séquences de plus de quatre constituants et elles sont souvent composées de la dernière partie d'une proposition complétive et d'un prédicat (cf. l'exemple 61) ou d'une proposition déterminative et des constituants modifiés par cette proposition (cf. l'exemple 62a).

En second lieu nous avons analysé les schémas mélodiques des propositions enchâssées pour examiner la relation entre la mélodie au début de la proposition et la fonction de détermination. Pour cette analyse, nous avons sélectionné des propositions enchâssées qui ne comprennent pas d'autres propositions enchâssées parmi leurs constituants pour diminuer l'influence d'autres paramètres que la fonction de détermination, tels que la position dans la proposition. Notons qu'au début de cette sorte de proposition il existe un blocage de la fonction de détermination.

Nous présentons ci-dessous des exemples de l'analyse de mélodie de chaque type de proposition enchâssée.

L’exemple (61) est une séquence d’une proposition complétive et d’un prédicat à la fin de l’exemple (27). La valeur maximale de F0 est indiquée sous chaque constituant et la paire de signes < > marque l’unité mélodique (cf. note 102)[103]. La figure 41 est le tracé mélodique de cette séquence.

(61) ２年にわたる　治療を　ひとまず　終える　ことに　なりました。

ni’nen ni wataru　chiryou o　hito’mazu　oeru　koto’ ni　narima’shita.

niveau 0 [　cpv-cpt　] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [adv] [pdc]

d / < 305　206 > d / < 240　207　202　190 >

deux ans durant　thérapie O　pour le moment terminer que　avoir décidé

a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

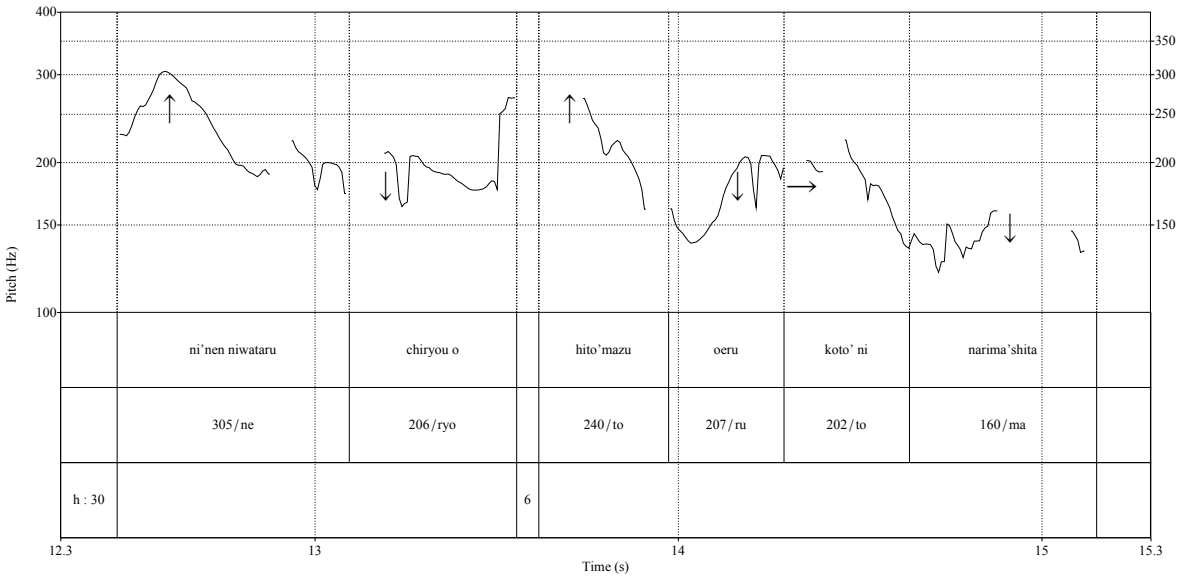

Figure 41 : Tracé mélodique de l’exemple (61) (cf. #25)

L’exemple (61) est segmenté en deux groupes par le blocage de la fonction de détermination : le premier groupe, de type (iv), le déterminatif et le syntagme nominal (le complément), et le deuxième groupe, composé de quatre constituants, y compris la fin de la complétive, « koto’ni ».

[103] Nous utilisons le signe « d » pour montrer la différence de segmentation avec le branchement de Kubozono.

La différence de la valeur maximale de F0 entre deux constituants du premier groupe, dont le constituant déterminant est accentué, est de -6,79 demi-tons, et ils forment une unité mélodique.

Dans le second groupe, chaque constituant syntagmatique détermine le sens du constituant suivant, successivement : adverbial « hito'mazu » = prédicat (de la complétive) « oeru » = complément « koto' ni » = prédicat (de la proposition principale) « narima'shita».

Comme la différence de valeur maximale de F0 entre le dernier constituant du premier groupe, le complément « chiryou o », et le premier constituant accentué du deuxième groupe, l'adverbial, est supérieure à deux demi-tons (+2,56 demi-tons), nous considérons qu'il s'agit du début d'une autre unité mélodique. La différence de la valeur maximale de F0 entre cet adverbial et le constituant suivant, le prédicat inaccentué, est de -2,56 demi-tons. La montée mélodique au début du troisième constituant accentué « koto'ni » est supprimée et sa valeur maximale de F0 s'abaisse légèrement (-0,42 demi-tons). La différence de la valeur maximale de F0 entre ce troisième constituant et le quatrième constituant accentué, prédicat de la proposition principale, atteint -4,04 demi-tons. Les accents de ces trois derniers constituants sont affaiblis et par conséquent ce groupe forme une unité mélodique conforme à la fonction de détermination.

Dans la figure 41, on peut observer que chacun de deux groupes forme une unité mélodique[104].

[104] La ligne verticale à la fin de la première unité mélodique dans cette figure est une fausse détection par logiciel (cf. le son #25).

L'exemple (62) est une unité discursive qui comprend quatre propositions enchâssées, deux déterminatives[105], un cadre et une adverbiale.

(62) 奈良県　　月ヶ瀬村で　　女子中学生が　　連れ去られ
Nara'ken　Tsukigasemura de　joshichuuga'kusei ga　tsuresara're
niveau 0 [　　dmf
niveau 1 [　　cad　　]
niveau 2 [epf]　[cad]　[sjt]　[pdc]
Nara préfecture　Tsukigase village à　une collégienne S　être enlevé-RY
Sur l'affaire concernant une collégienne qui a été enlevée dans le village de Tsukigase

この女子中学生と　　見られる　遺体が　見つかった　事件で
kono joshishuuga'kusei to　mirare'ru　itai ga　mitsukatta　ji'ken de
niveau 0　　]　[cad]
niveau 1 [　dmf　] [sjt]　[pdc]
niveau 2　[cpt]　[pdc]
cette collégienne comme　être vu　corps S　avoir été trouvé　affaire sur
de la préfecture de Nara et sur le fait qu'un corps qui passait pour cette collégienne a été trouvé,

月ヶ瀬中学校では　　今日　臨時の　　全校集会が　　開かれて
Tsukigasechuugak'kou de wa　kyo'u　rinji no　zenkoushu'ukai ga　hiraka'rete
niveau 0　[thm]　[　adv　]
niveau 1　[cad] [dmf]　[sjt]　[pdc]
Tsukigase collège à TH　aujourd'hui　extraordinaire　réunion général S　être tenue-TE
au collège de Tsukigase, le cours de cette affaire a été rapporté

事件の　　経過が　　報告されました。
ji'ken no　keika ga　houkokusarema'shita.
niveau 0 [dmf]　[sjt]　[pdc]
affaire de　cours S　avoir été rapporté
en tenant aujourd'hui une réunion générale extraordinaire.

[105] La première proposition déterminative (62a) est identique à l'exemple (57) dans la section 4.3.2.

L'exemple (62a) est une séquence d'une proposition déterminative (niveau 0) et d'un cadre « ji'ken de » dans l'exemple (62). Cette proposition déterminative comprend un cadre propositionnel (niveau 1) qui se termine avec un prédicat en forme « renyou », « tsuresara're », et une proposition déterminative (niveau 1). L'exemple (62b) est une proposition adverbiale (niveau 0) qui se termine avec un prédicat en forme « -te », « hiraka'rete », dans l'exemple (62). La figure 42 est le tracé mélodique de l'exemple (62a) et la figure 43 est celui de l'exemple (62b).

(62a)	奈良県	月ヶ瀬村で	女子中学生が	連れ去られ	
	Nara'ken	Tsukigasemura de	joshichuuga'kusei ga	tsuresara're	
niveau 0	[			dmf	
niveau 1	[		cad		]
niveau 2	[epf]	[cad]	[sjt]	[pdc]	
	< 290 >	/ < 285 >	d / < 309	206 >	
	Nara préfecture	Tsukigase village à	un collégienne S	être enlevé-RY	

Sur l'affaire concernant une collégienne qui a été enlevée dans le village de Tsukigase

	この女子中学生と	見られる	遺体が	見つかった	事件で	
	kono joshishuuga'kusei to	mirare'ru	itai ga	mitsukatta	ji'kenn de	
niveau 0				]	[cad]	
niveau 1	[dmf	]*	[sjt]	[pdc]		
niveau 2	[cpt]	[pdc]				
	d / < 302	235 *	215	211	202 >	
	cette collégienne comme	être vu	corps S	avoir été trouvé	affaire sur	

de la préfecture de Nara et sur le fait qu'un corps qui passait pour cette collégienne a été trouvé,

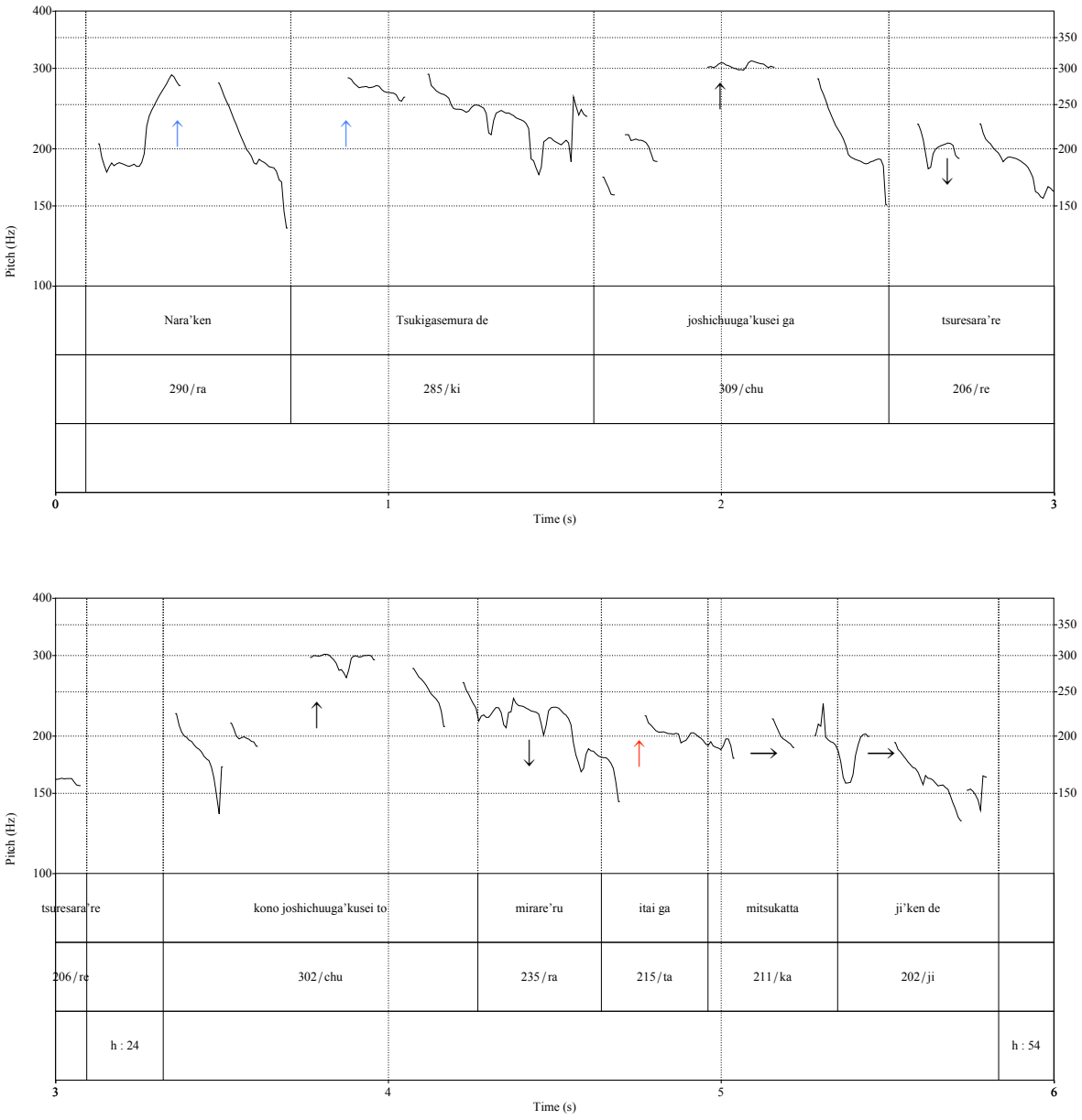

Figure 42 : Tracé mélodique de l'exemple (61a) (cf. #21)

(62b) 今日 臨時の 全校集会が 開かれて

kyo'u rinji no zenkoushu'ukai ga hiraka'rete

niveau 0 [adv]

niveau 1 [cad] [dmf] ** [sjt] [pdc]

d / < 214 > d / < 264 ** 308 212 >

aujourd'hui extraordinaire réunion générale S être tenue-TE

en tenant aujourd'hui une réunion générale extraordinaire

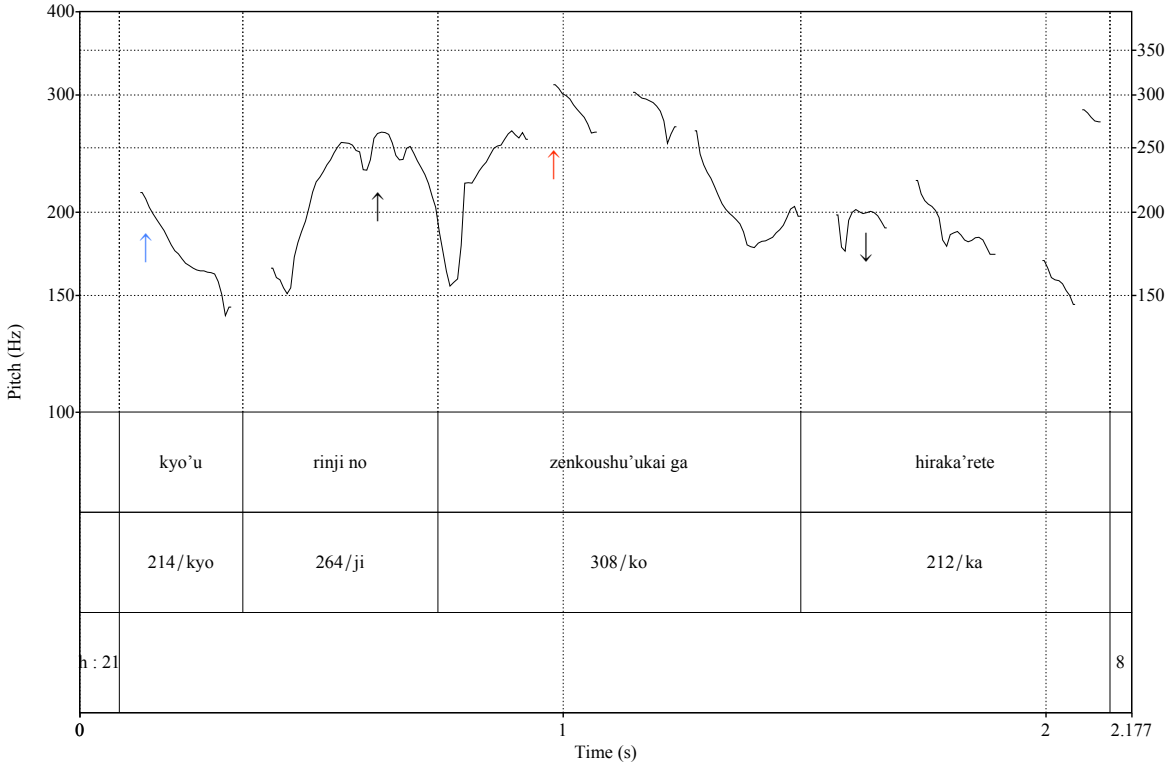

Figure 43 : Tracé mélodique de l'exemple (62b) (cf. #26)

L'exemple (62a) est segmenté en quatre groupes par l'absence et le blocage de fonction de détermination, trois dans le cadre au niveau 1 et une séquence de cinq constituants syntagmatiques, deux constituants de la proposition déterminative au niveau 1, deux de la proposition déterminative au niveau 0 et un cadre de la proposition principale.

Chacun des deux premiers constituants dans le cadre au niveau 1, qui sont non-déterminants, un explicatif et un cadre, forme une unité mélodique : la mélodie au début de ces constituants monte et la différence de valeur maximale de F0 entre eux n'est que de -0,3 demi-tons bien que le premier constituant soit accentué.

Les deux derniers constituants de ce cadre, une séquence de type (vi) sujet et prédicat, forment une unité mélodique : la mélodie au début du sujet monte et la différence de valeur maximale de F0 entre ces constituants accentués est de -7,02 demi-tons.

En conséquence, ces trois groupes forment les schémas mélodiques conformément à la fonction de détermination. En outre, les mélodies du constituant des deux premières unités mélodiques, l'explicatif et le cadre, sont plus basses (environ -1,4 demi-tons) par rapport à celle du début de la troisième unité mélodique, le sujet. Nous considérons que cet abaissement est aussi réalisé conformément à la fonction de détermination, c'est-à-dire, la mélodie du modifiant non-déterminant n'est pas aussi élevée que celle du modifiant déterminant.

Dans la séquence de cinq constituants, la différence de valeur maximale de F0 entre les deux premiers constituants accentués, le complément et le prédicat dans la proposition déterminative au niveau 1, est de -4,34 demi-tons. Cependant, la différence de valeur maximale de F0 entre le deuxième constituant accentué et le troisième constituant inaccentué (*), le prédicat dans la proposition déterminative au niveau 1 et le sujet modifié par cette déterminative qui le précède, n'est que de -1,54 demi-tons et la mélodie au début de troisième constituant monte légèrement. Autrement dit, l'accent de ce constituant n'est pas suffisamment affaibli, bien que le constituant précédent soit accentué. Le quatrième constituant, le prédicat qui suit le sujet de la proposition déterminative au niveau 1, est inaccentué, et la montée mélodique au début de ce constituant est supprimée. Le cinquième constituant, le cadre « ji'ken de » qui est modifié par la proposition déterminative au niveau 0, est accentué, mais la valeur maximale de F0 est plus basse que celle du constituant précédent qui est inaccentué (-0,75 demi-tons)[106]. Ainsi, cette séquence ne forme pas une unité mélodique dans l'ensemble, contrairement à la fonction de détermination, et le schéma mélodique est divisé en deux entre le prédicat de la proposition déterminative « mirare'ru » et le sujet « itaiga » qui est déterminé par cette proposition[107].

Dans la figure 37, chacun des deux premiers constituants forme une unité mélodique et le troisième et le quatrième forment une unité mélodique. Le schéma mélodique de la séquence de cinq constituants, qui commence par le complément de la proposition déterminative « kono joshichuuga'kusei to » et se termine par un cadre « jiken de », est bloqué entre le deuxième et le troisième constituant.

---

[106] Le tracé mélodique au début de ce constituant monte légèrement, mais nous considérons que cette montée est causée par la consonne affriquée [dz] (cf. le son #21).

[107] Dans ce cas, on peut considérer que cette division est réalisée par la contrainte de rythme et nous exposerons cette contrainte dans la section 4.4.3.

L'exemple (62b) est segmenté en deux groupes par le blocage de la fonction de détermination, un cadre et une séquence du type (xvi) déterminatif, sujet et prédicat. Les mélodies au début des deux premiers constituants montent, mais la mélodie du premier constituant qui est un cadre est abaissée (-3,6 demi-tons) par rapport à celle du deuxième constituant, le déterminatif. Cet abaissement correspond à la fonction de détermination : la mélodie du constituant non-déterminant est plus basse que celle du déterminant.

Pourtant, la mélodie du deuxième constituant, « zenkoushuuka'i ga » (**), dans la séquence du type (xvi), est plus haute (+2,7 demi-tons) que celle du constituant précédent qui est déterminant. Ce schéma mélodique de la séquence est réalisé contrairement à la fonction de détermination.

Dans la figure 43, les trois derniers constituants ne forment pas une unité mélodique, et son schéma mélodique est divisé en deux.

L'exemple (63)[108] est une proposition adverbiale constituée d'une proposition explicative et d'un constituant modifié par cette proposition, qui est le sujet du prédicat qui le suit. Dans cette séquence, il n'y a pas de marque du début du branchement à droite « d » parce que chaque constituant modifie le constituant qui le suit syntaxiquement. Cependant, il est segmenté en quatre groupes par l'absence de fonction de détermination. Chaque valeur du deuxième (318 Hz), du troisième (307 Hz) et du cinquième constituant (304 Hz) qui sont modifiés par les modifiants non-déterminants monte, à savoir son accent ne s'affaiblit pas. Par contre, les valeurs du quatrième (203 Hz, -7,16 demi-tons), le prédicat de la proposition explicative, et du sixième (189 Hz, -8.34 demi-tons), le prédicat de la proposition, s'abaissent. Notons que la mélodie du début de la proposition, du constituant explicatif, est plus basse que le constituant suivant. En conséquence, cette séquence forme quatre unités mélodiques conformément à la fonction de détermination.

La figure 44 est le tracé mélodique de l'exemple (63) qui montre ces quatre unités mélodiques.

[108] C'est une partie de l'exemple (53)' dans la section 4.2.1.

(63) 映画 『男は つらいよ』の 寅さんを 演じた

e'iga « Otoko' wa tsura'i yo » no To'ra-san o enjita

niveau 0 [adv

niveau 1 [epf]

niveau 2 [epf] [epf] [cpt] [pdc]

< 253 > / < 318 > / < 307 203 >

film « homme TH dur AT » de Tigre-M. O avoir joué

M. Kiyoshi Atsumi, qui avait joué M. Tigre

渥美清さんが 亡くなって

Atumi Ki'yoshi-san ga nakntatte

niveau 0]

niveau 1 [sjt] [pdc]

/ < 304 189 >

Atsumi Kiyoshi-M.S décéder-TE

dans le film « C'est dur d'être un homme », est décédé

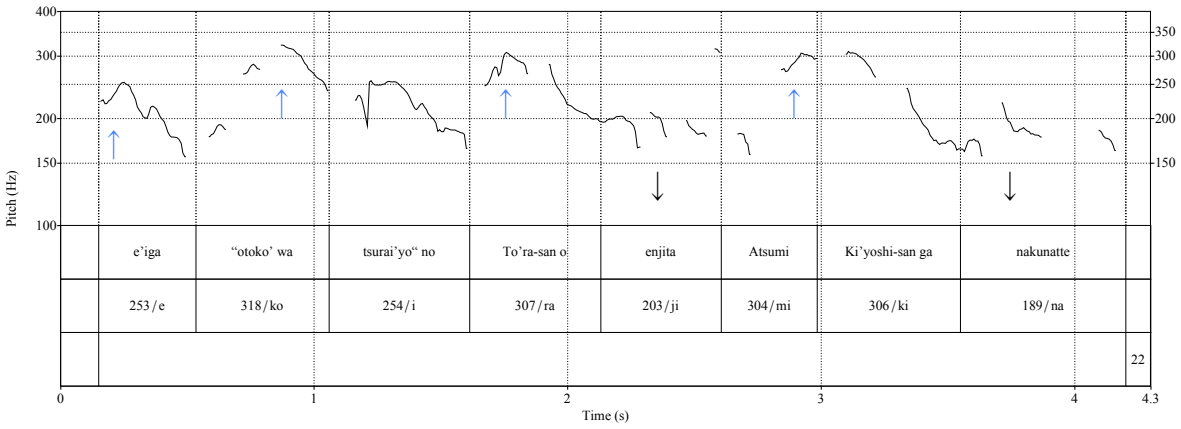

Figure 44 : Tracé mélodique de l'exemple (63) (cf. #27)

4.4.2 Résultats de l'analyse de la mélodie

Le tableau 22 présente le taux de correspondance du schéma mélodique de constituants syntagmatiques classés par le nombre de constituant du groupe à l'unité mélodique formée conformément à fonction de détermination.

Nombre de constituants par groupe	Nombre de groupes	Correspondant		Pas correspondant	
1	261	231	88.5%	30	11.5%
2	144	109	75.7%	35	24.3%
3	83	56	67.5%	27	32.5%
4	33	14	42.4%	19	57.6%
5	19	4	21.1%	15	78.9%
6	4	0	0.0%	4	100.0%
7	1	0	0.0%	1	100.0%
8	1	0	0.0%	1	100.0%
Total	546	414	75.8%	132	24.2%

Tableau 22 : Correspondance du schéma mélodique du groupe de constituants syntagmatiques à l'unité mélodique

Dans notre corpus, 75,8 % des groupes de constituants syntagmatiques forment l'unité mélodique conformément à la fonction de détermination[109]. Nous avons examiné la correspondance du schéma mélodique avec le branchement aux fins de comparaison, et elle est de 45,9 % (251 groupes). Cela nous indique que le schéma mélodique dans l'unité discursive correspond plus à la fonction de détermination qu'à la contrainte de branchement à droite.

Le facteur principal de la différence de correspondance de ces deux paramètres est le fait que l'affaiblissement de l'accent ou le « downstep » n'est pas réalisé dans la séquence du modifiant non-déterminant et du modifié (cf. les exemples (62a) et (63) dans la section 4.4.1).

En outre, la valeur F0 du modifiant non-déterminant est souvent plus basse que celle du modifié et de surcroît plus basse que celle du modifiant déterminant. Ce dernier phénomène indique que la montée mélodique au début du modifiant n'est pas réalisée par la

[109] On peut remarquer que le taux diminue à mesure que le nombre de constituants de groupe augmente. Nous envisagerons ce phénomène dans la section 4.4.3. Nous signalons également que ce taux de correspondance est plus élevé que celui du corpus d'oral spontané de Koori 2007, qui est de 69%. Nous considérons que cette différence provient du style du corpus dont les facteurs de phénomènes prosodiques sont différents (cf. le chapitre 7).

contrainte de branchement à droite, mais par la fonction de détermination. Autrement dit, si la montée mélodique était réalisée par la contrainte de branchement à droite, les valeurs F0 de toutes les sortes de modifiants au début du branchement à droite auraient dû être presque équivalentes ; mais en réalité elles varient selon la fonction de détermination du modifiant et cette variation mélodique ne peut pas être expliquée par la contrainte de branchement.

La figure 45 présente le graphique de la moyenne de la valeur F0 maximale de début des propositions enchâssées qui ne comprennent pas d'autres propositions enchâssées. Le tableau 23 indique les données du nombre de constituants et de la moyenne de la valeur F0 en début de proposition enchâssée ; la figure 46 représente graphiquement les données du tableau 23.

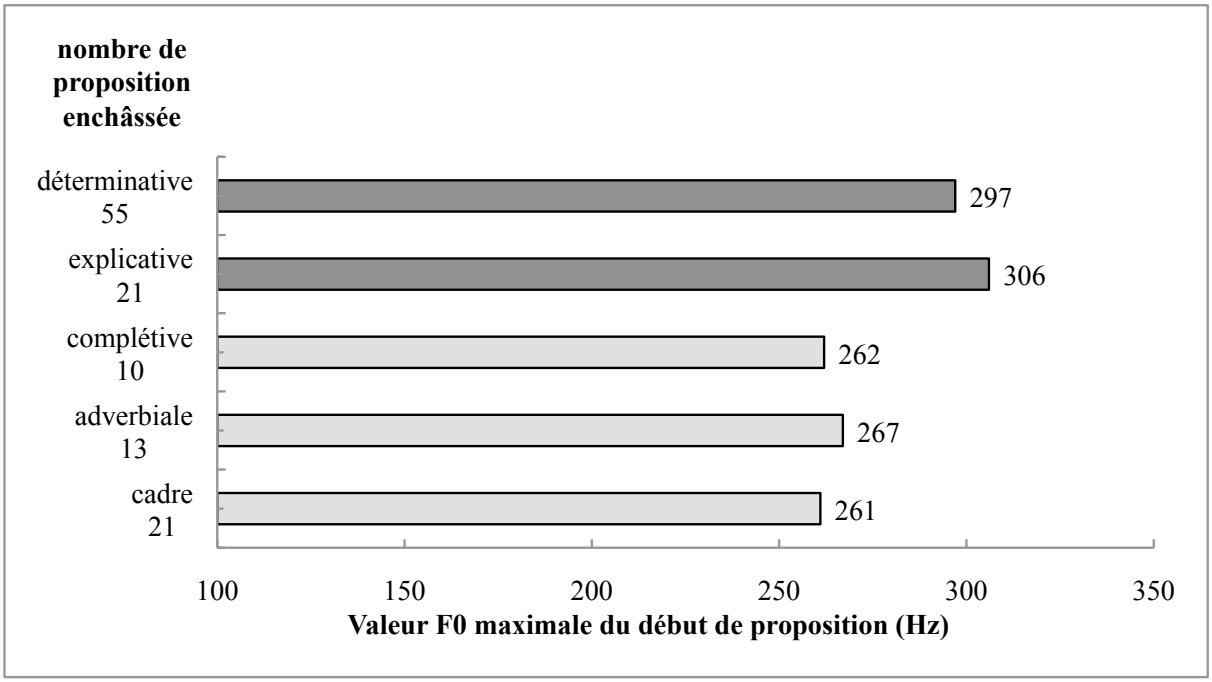

Figure 45 : Valeur F0 maximale du début de propositions enchâssées

Constituants / Propositions	thm	cad	exm/cod/jxt	adv	sjt	cpt	ept	dmf	Moyenne de F0 max. par proposition	Total de proposition
déterminative		296	302	288	307	300	286	300	297	58
explicative		320	284	330	309		291	304	306	19
complétive		243					237	307	262	14
adverbiale		214			290	282	251	296	267	13
cadre	275	226		251			262	290	261	24
Moyenne de F0 max. par constituant	275	260	293	290	302	291	265	299	279	
Total de constituant	1	18	7	6	8	23	14	51		128

Tableau 23 : Valeur F0 maximale du constituant au début de propositions enchâssées

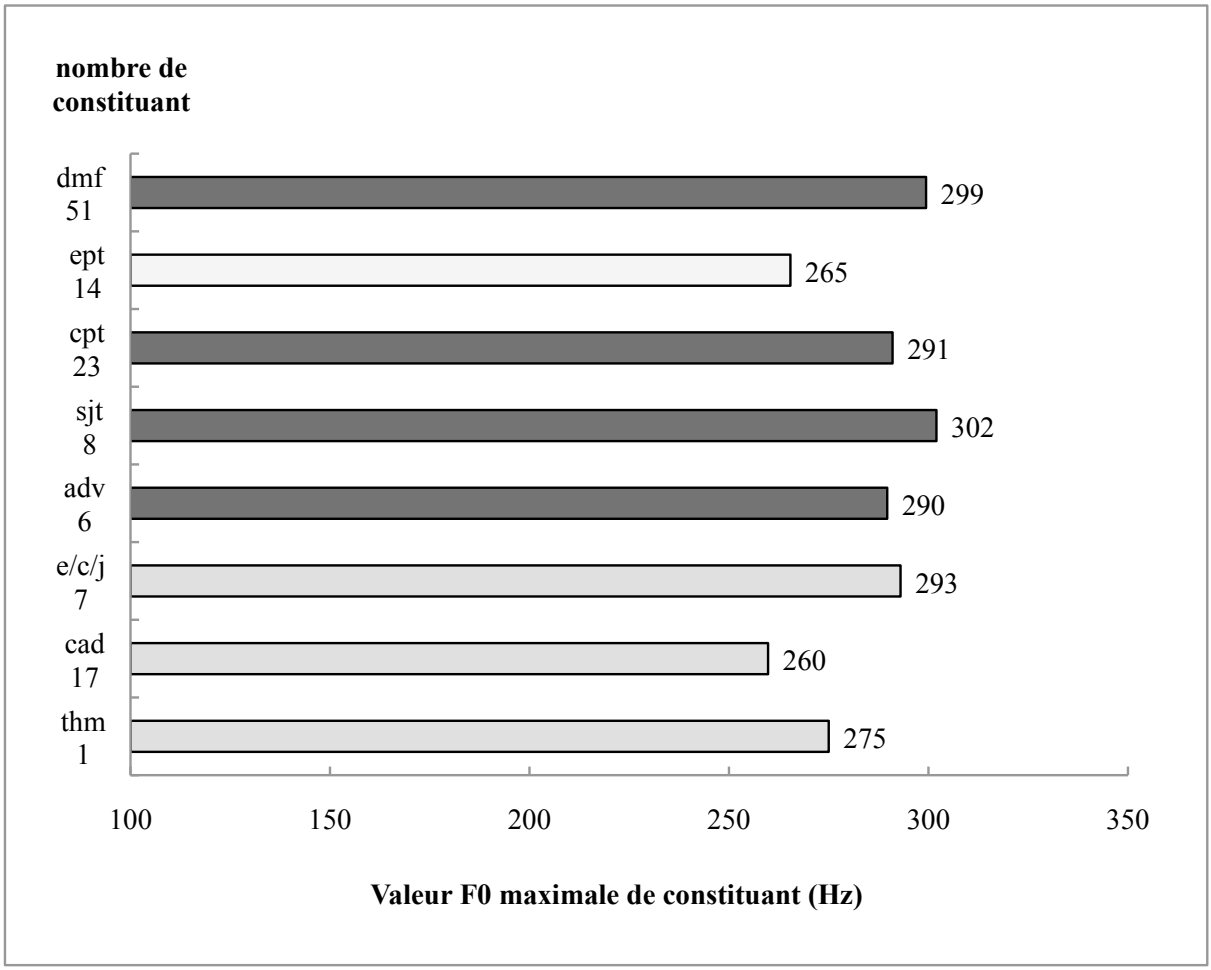

Figure 46 : Valeur F0 maximale du constituant au début de propositions enchâssées

La figure 45 montre que la valeur maximale du F0 au début des propositions adnominales est plus élevée que celle des propositions modifiantes du prédicat. Cela ne correspond pas à la contrainte de branchement à droite. En outre, ce phénomène ne correspond pas non plus à la fonction de détermination de ces propositions avec son modifié ; par exemple, la complétive et l'adverbiale sont les déterminantes du prédicat. Il correspond en revanche à la fonction de détermination du premier constituant de chaque proposition avec son modifié dans la proposition. Autrement dit, pour le schéma mélodique la fonction de détermination est corrélée avec une séquence syntagmatique des modifiants et des modifiés.

Notons d'abord que la figure 46 indique que la valeur maximale de F0 des constituants déterminants, le déterminatif, le sujet, le complément et l'adverbe, est plus élevée que celle des constituants non-déterminants, l'explicatif, le cadre et le thème, excepté l'exemple et le constituant coordonné ou juxtaposé.

Les exemples (64) et (65) sont des cadres propositionnels : le premier constituant de l'exemple (64) est un déterminatif en quatre mores, « kanja no » (cf. l'exemple 27 et No. 40 dans l'annexe 1), et celui de l'exemple (65) est un explicatif en cinq mores, « Koumei no » (cf. No. 18 dans l'annexe 1). La valeur F0 du déterminatif (293 Hz) est plus élevée que celle de l'explicatif (234 Hz). Les figures 47 et 48 sont les tracés mélodiques respectifs de ces exemples.

(64) 患者の 男の子に対する 治療効果が 十分 得られ

kanja no otoko'noko ni taisu'ru chiryouko'uka ga juubu'n era're

niveau 1 [cad]

niveau 2 [dmf] [dmf] [sjt] [adv] [pdc]

< 293 291 239 > d / < 292 190 >

malade de garçon pour effet de traitement S suffisamment pouvoir obtenir-RY

constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

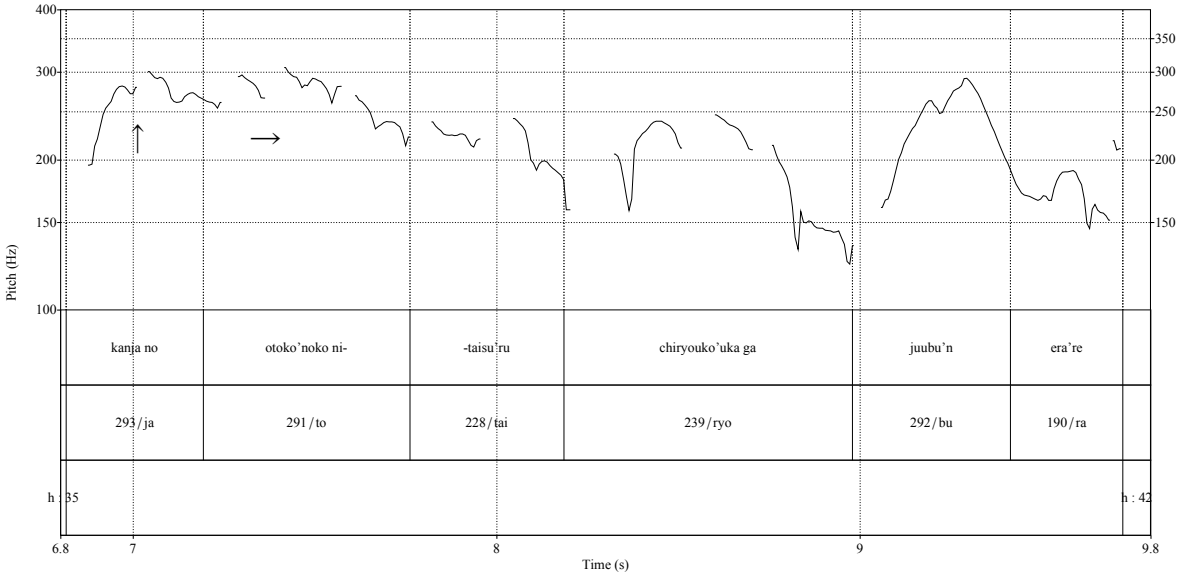

Figure 47 : Tracé mélodique de l'exemple (64) (cf. #28)

(65) 公明の 藤井代表と 会談し

Koumei no Fujii daihyou to kaidanshi

niveau 0 [cad]

niveau 1 [epf] [cpt] [pdc]

< 234 > / < 282 217 >

Koumei de Fujii représentant avec conférer-RY

ils ont conféré avec M. Fujii, représentant de Komei, et

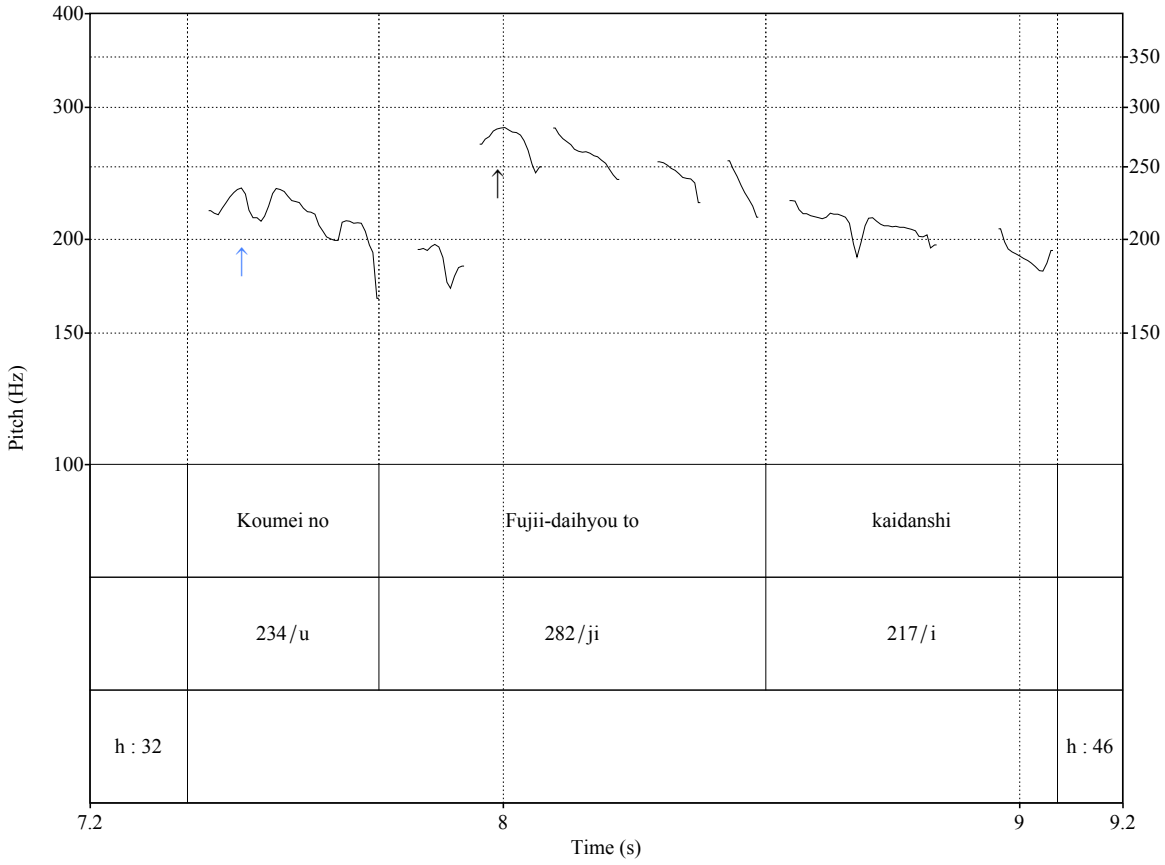

Figure 48 : Tracé mélodique de l'exemple (65) (cf. #29)

Concernant l'exemple et le constituant coordonné ou juxtaposé, la valeur F0 de ces constituants est souvent aussi élevée que le constituant déterminant, mais l'accent du constituant suivant ne s'affaiblit pas. Nous considérons que ce schéma mélodique correspond à la fonction de détermination par le fait que la séquence de deux constituants qui ne portent pas de fonction de détermination ne forme pas une unité mélodique.

L’exemple (66) est une proposition explicative qui commence par le constituant coordonné suffixé de la particule « to », « Chu’ugoku to », et la figure 49 est son tracé mélodique (cf. No. 37 dans l’annexe 1).

(66) 中国と　　パキスタンの　　国境付近に　　ある

Chu’ugoku to　Pakisu’tan no　kokkyoufu’kin ni　a’ru

niveau 1 [　　epf　　]

niveau 2 [cdn]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

< 320 > / < 310　232　189 >

Chine et　Pakistan de　dans les environs de la frontière　être situé

qui est situé dans les environs de la frontière entre la Chine et le Pakistan

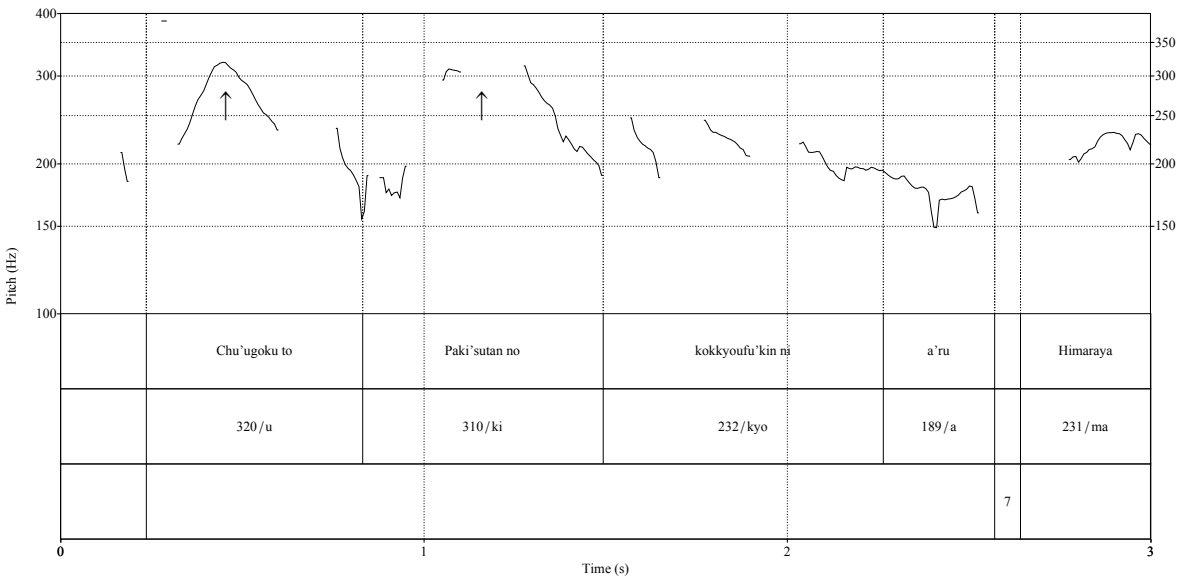

Figure 49 : Tracé mélodique de l’exemple (66) (cf. #30)

Cependant, dans le tableau 23 on peut observer que la valeur F0 du cadre au début des propositions adnominales est plus élevée que celle de la proposition modifiante du prédicat, la complétive, l’adverbiale et le cadre.

Cette différence de valeur F0 du cadre résulte de sa position à cause de la différence structurelle entre ces deux propositions : la plupart des cadres dans les propositions adnominales précèdent le prédicat tandis que les cadres dans les propositions modifiantes du prédicat précèdent d’autres constituants modifiants. Comme nous l’avons déjà signalé dans la section 4.3.2 (cf. pages 146-147), le cadre qui précède le prédicat dans les propositions

adnominales porte la fonction de détermination ; par conséquent sa valeur F0 augmente et il forme une unité mélodique avec le prédicat qui le suit.

L'exemple (67) (cf. No. 54 dans l'annexe 1) comprend une proposition déterminative dont le premier constituant est un cadre, « kyou », qui précède le prédicat et l'exemple (68) (cf. No. 46 dans l'annexe 1) est un cadre propositionnel dont le premier constituant est le même cadre « kyou » qui précède le complément. La valeur F0 du cadre de l'exemple (67) est 308 Hz, plus élevée que celle du cadre de l'exemple (68) qui est 205 Hz, et l'accent du prédicat suivant est affaibli : la différence entre le cadre et le prédicat est de -3,96 demi-tons. Les figures 50 et 51 sont les tracés mélodiques de ces exemples.

(67)	今日	開いた	三役会議で
	kyo'u	hira'ita	sanyakuka'igi de
niveau 0	[dmf]		[cad]
niveau 1	[cad]	[pdc]	
	< 308	245	230 >

aujourd'hui avoir tenu réunion des trois fonctions les plus importantes à

à la réunion des trois fonctions les plus importantes qu'il a tenu aujourd'hui,

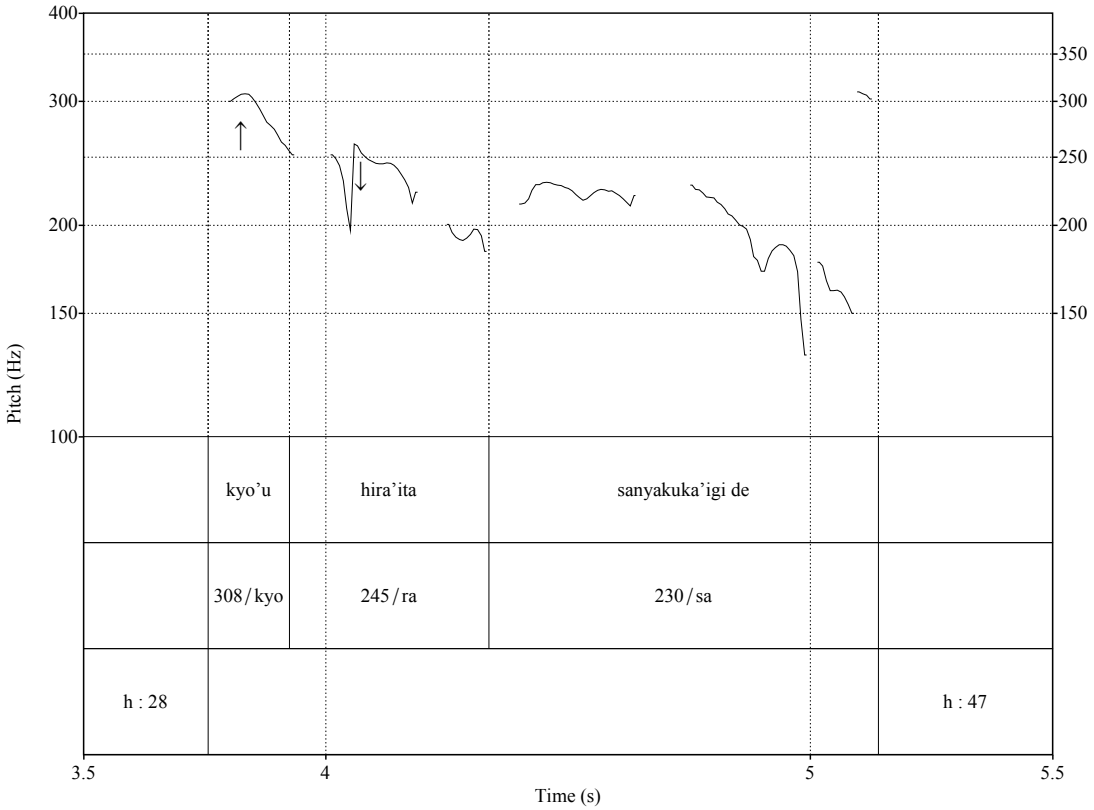

Figure 50 : Tracé mélodique de l'exemple (67) (cf. #31)

(68) 今日　　拡大常任幹事会を　　開き

kyo’u　　kakudai-jouninkanji’kai o　　hira’ki

niveau 0

niveau 1 [　　cad　　]

niveau 2 [cad]　　[cpt]　　[pdc]

< 205 >　　d /　　< 284　　173 >

aujourd’hui　commission des membres exécutifs permanents　tenir-RY

aujourd’hui, s’est tenue la commission des membres exécutifs permanents et

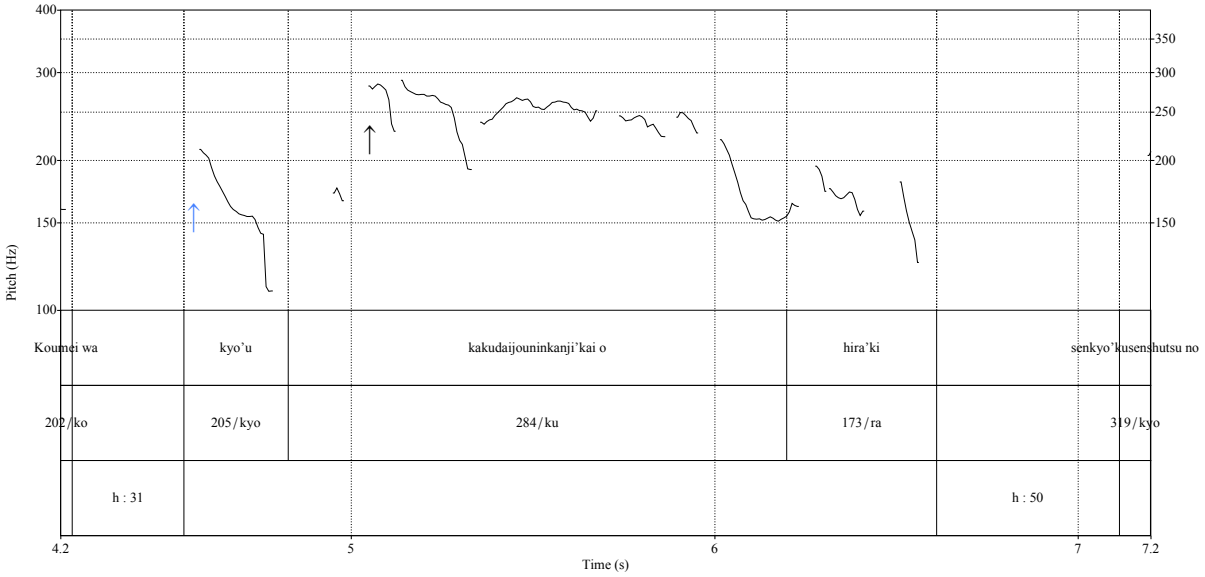

Figure 51 : Tracé mélodique de l’exemple (68) (cf. #32)

Nous avons quinze propositions comportant cette sorte de cadre, treize propositions adnominales et deux cadres propositionnels. Comme nous avons classé les séquences comportant ces cadres en groupes du type (ii) cadre et prédicat, qui devraient former deux unités mélodiques séparées, nous avons considéré que cet affaiblissement de l’accent du prédicat ne correspond pas à la fonction de détermination. Si l’on considère que la fonction de détermination est ajoutée aux cadres par sa position, 78,6% des schémas mélodiques de constituants syntagmatiques correspondent à la fonction de détermination.

Ces résultats nous conduisent à conclure que la montée mélodique du début de constituant est réalisée par l’absence ou le blocage de la fonction de détermination entre le modifiant et le modifié et que le taux de montée mélodique correspond à la fonction de

détermination de constituant modifiant. Ainsi, on peut expliquer ces deux phénomènes, la montée mélodique en début de constituant et la variation de la valeur de montée mélodique, par un seul paramètre, la fonction de détermination.

Nous récapitulons les résultats de notre analyse de la mélodie comme suit :

1) La séquence de constituants du modifiant et du modifié de l'unité discursive forme le schéma mélodique conformément à la fonction de détermination entre chaque constituant syntagmatique.

1-1) Un modifiant non-déterminant, l'explicatif, le cadre, le thème, un modifié qui suit le modifiant non-déterminant, et un déterminant qui précède un autre modifiant forment une unité mélodique.

1-2) Un groupe de plus de deux constituants où chaque constituant détermine le sens du constituant qui le suit forme une unité mélodique.

2) La montée mélodique au début de l'unité mélodique varie selon la fonction de détermination : la mélodie du constituant non-déterminant monte moins que celle du constituant déterminant

3) Le schéma mélodique de l'ensemble d'une proposition enchâssée ne correspond pas à sa fonction de détermination.

4.4.3 Autres facteurs que la fonction de détermination

Dans cette section, nous envisageons les facteurs autres que la fonction de détermination.

Nous avons trouvé cent trente deux groupes (24,2%) qui forment des schémas mélodiques contraires à la fonction de détermination (cf. le tableau 22). Pour examiner leurs facteurs, nous avons divisé ces groupes en deux par la différence de phénomène mélodique :

A : la mélodie du constituant ne monte pas, bien qu'il soit un modifiant ou un modifié non-déterminé

B : l'accent du constituant ne s'affaiblit pas, bien qu'il soit déterminé

Nous avons cinquante groupes dans le cas A et quatre-vingt deux groupes dans le cas B. Le tableau 24 présente les facteurs de deux cas.

A	Nombre	%	B	Nombre	%
cadre	15	30.0%	focalisation	31	37.8%
postfocus	8	16.0%	"rythme"	14	17.1%
énumération	5	10.0%	paralinguistique	37	45.1%
paralinguistique	22	44.0%	Total	82	
Total	50				

Tableau 24 : Facteurs autre que la fonction de détermination

Le premier facteur des cas du groupe A, « cadre » signifie la position du cadre, que nous avons examinée dans la section précédente.

La focalisation peut constituer un facteur empêchant la formation de l'unité mélodique dans l'unité discursive qui ne comprend pas « la focalisation syntactisée », dont la structure syntaxique n'est pas dans l'ordre fondamental des mots. C'est la focalisation « lexicale » par la valeur numérique, la négation du prédicat ou des mots impliquant la quantité ou le soulignement. Cette focalisation est réalisée par une montée mélodique saillante. Le constituant déterminé du deuxième groupe dans l'exemple (62a), « zenkoushu'ukai ga » (réunion générale S) est un exemple de la focalisation lexicale[110].

Le « postfocus » est un facteur de l'abaissement de la mélodie du constituant après la focalisation lexicale.

L'exemple (69) (cf. No. 43 dans l'annexe 1) est un cadre propositionnel au niveau 3 d'une unité discursive qui est segmenté en trois groupes par l'absence ou le blocage de fonction de détermination : le cadre, le déterminatif et l'adverbial, et le complément et le prédicat. Pourtant, la mélodie de l'adverbial qui est déterminé monte (*) et la différence de la valeur maximale de F0 entre ces deux constituants est de +2,79 demi-tons. En outre, la mélodie du constituant suivant, le complément, s'abaisse (**) et la différence de la valeur maximale de F0 avec l'adverbe est de -5,26 demi-tons bien que la fonction de détermination soit bloquée entre ces deux constituants. La montée mélodique de l'adverbial « hansuui'jou ni » est un phénomène créé par la focalisation lexicale (la quantité), et l'abaissement de la mélodie du complément « mensetsu o » est un phénomène créé par le postfocus. La figure 52 est le tracé mélodique de cet exemple.

[110] Nous prenons d'autres exemples (les constituants soulignés sont focalisés), « Niho'n de haji'mete no » (la première thérapie génique effectué au Japon), « kabu'ka ga kyuurakushita » (les cours des actions se sont effondrés), « ho'bo zenme'nyasu no » (du presque net repli), « iryouse'ido no bapponkaikaku'an no » (du projet de réforme radicale du système médical).

(69) 医学部で 定員の 半数以上に

igaku’bu de teiin no hansuui’jou ni

niveau 0 [

niveau 1 [

niveau 2 [cad

niveau 3 [cad] [dmf] [adv]

< 253 > d / < 263 * 309 >

faculté de médecine à nombre fixé de plus de la moitié pour

par exemple, à la faculté de médicine l’entretien a lieu

面接を 実施するなど

mensetsu o jisshisuru’ nado

niveau 0

niveau 1

niveau 2]

niveau 3 [cpt] [pdc]

d / **< 228 212 >

entretien O avoir lieu par exemple

pour plus de la moitié du nombre fixé,

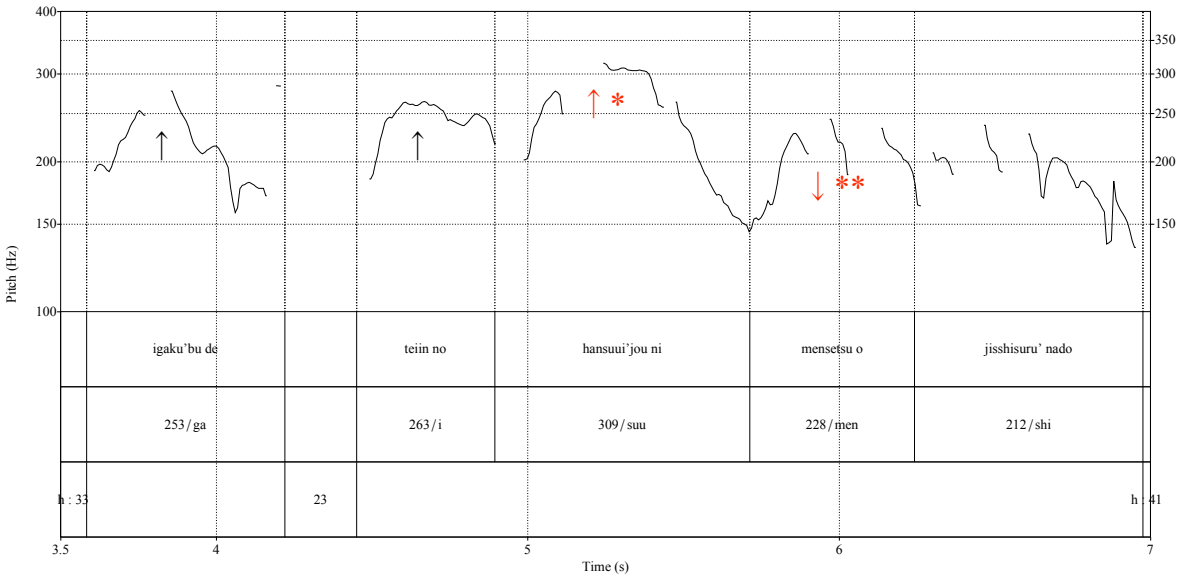

Figure 52 : Tracé mélodique de l’exemple (69) (cf. #33)

Le deuxième facteur des cas du groupe B, « rythme », est la contrainte de rythme qui est suggérée par Kubozono (cf. section 1.3.1). Comme nous l'avons indiqué dans l'exemple (62a), cette contrainte monte la mélodie du troisième constituant du groupe composé de plus de quatre constituants. Ce phénomène diffère de la focalisation sur deux points : la position et le taux de montée de la mélodie. Pour la contrainte de rythme, la position de la montée mélodique est fixée au troisième constituant du groupe sans rapport avec la fonction syntaxique ou sémantique du constituant, tandis que la position de la focalisation lexicale n'est pas fixée[111]. La montée mélodique n'est pas aussi saillante que celle de la focalisation.

L'exemple (70) est un cadre propositionnel au niveau 0 qui comprend une complétive au niveau 1 et une proposition déterminative au niveau 2 au milieu d'une unité discursive (cf. No. 52 dans l'annexe 1). Dans cet exemple, on trouve sept groupes segmentés par la fonction de détermination. Parmi eux, la mélodie du septième groupe, souligné, est divisée en deux par la contrainte de rythme. La figure 53 est le tracé mélodique de cette séquence.

Elle est composée de cinq constituants, quatre constituants à la fin de la proposition complétive au niveau 1 qui est le sujet du cadre propositionnel au niveau 0 et du prédicat de ce cadre. Chaque constituant syntagmatique de ce groupe, détermine le sens du constituant suivant successivement : déterminatif « byoui'nchou no » = complément « heya' ni » = prédicat (de la proposition complétive) « oiteita » = sujet « koto' ga » = prédicat (du cadre propositionnel) « waka'ri ».

La différence de valeur maximale de F0 entre les deux premiers constituants accentués, le déterminatif et le complément, est de 5,85 demi-tons. Par contre, la mélodie au début du troisième constituant, le prédicat, monte et la différence de valeur maximale de F0 avec celle du deuxième, le complément, n'est que de 0,50 demi-tons (**), c'est-à-dire que l'accent de ce constituant ne s'affaiblit pas, bien que le constituant précédent soit accentué. La valeur F0 du quatrième syntagme, qui suit le troisième syntagme inaccentué, s'abaisse légèrement (-0,87 demi-tons), enfin celle du cinquième baisse de 2,92 demi-tons.

En conséquence, le schéma mélodique de cette séquence est divisé en deux entre le deuxième et le troisième constituant comme la séquence de l'exemple (62a). Cependant, la division de cette séquence se situe entre le complément et le prédicat de la proposition

[111] Nous avons observé que ces deux facteurs peuvent être superposés, à savoir que le troisième constituant d'un groupe de plus de quatre constituants est focalisé. Dans ce cas, la montée mélodique de ce constituant est plus élevée que celle du constituant non-focalisé.

complétive, tandis que celle de l'exemple (62a) est localisée entre le prédicat de la proposition déterminative et le sujet qui est déterminé par cette proposition.

Nous remarquons que la mélodie du troisième constituant de cette séquence ainsi que celle de l'exemple (62a) monte plutôt légèrement par rapport à celle de l'exemple (69).

(70) 安田病院では 金の 延べ板や プラチナ

Yasudabyo'uin de wa ki'n no nobeita ya purachina

niveau 0 [cad

niveau 1 [cpv-sjt

niveau 2 [thm] [dmf] [cdn] [jxt]

< 229 > d / < 306 219 > / * < 207 >

Yasuda clinique à or de lingot et platine

on a découvert qu'à la Clinique Yasuda, on gardait les lingots d'or et le platine

合わせて ３億円相当と

awa'sete sanokuen so'utou to

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [epf] [cdn]

d / < 200 > / < 247 >

au total trois cents millions équivalent à et

équivalents à trois cents millions au total et

一億円を 超える 現金を 病院長の 部屋に

ichioku o koeru genki'n o byoui'nchou no heya' ni

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf] [cpt] [dmf] [cpt]

niveau 3 [cpt] [pdc]

d / < 287 253 249 > d / < 293 209 > **

cent millions O dépasser argent liquide O directeur de la clinique de bureau à

plus de cent millions d'argent liquide dans le bureau du directeur

	置いていた	ことが	わかり
	oiteita	koto’ ga	waka’ri
niveau 0			]
niveau 1		]	[pdc]
niveau 2	[pdc]		
	< 203	193	163 >
	gardait	le fait S	découvrir-RY
	de la clinique, et		

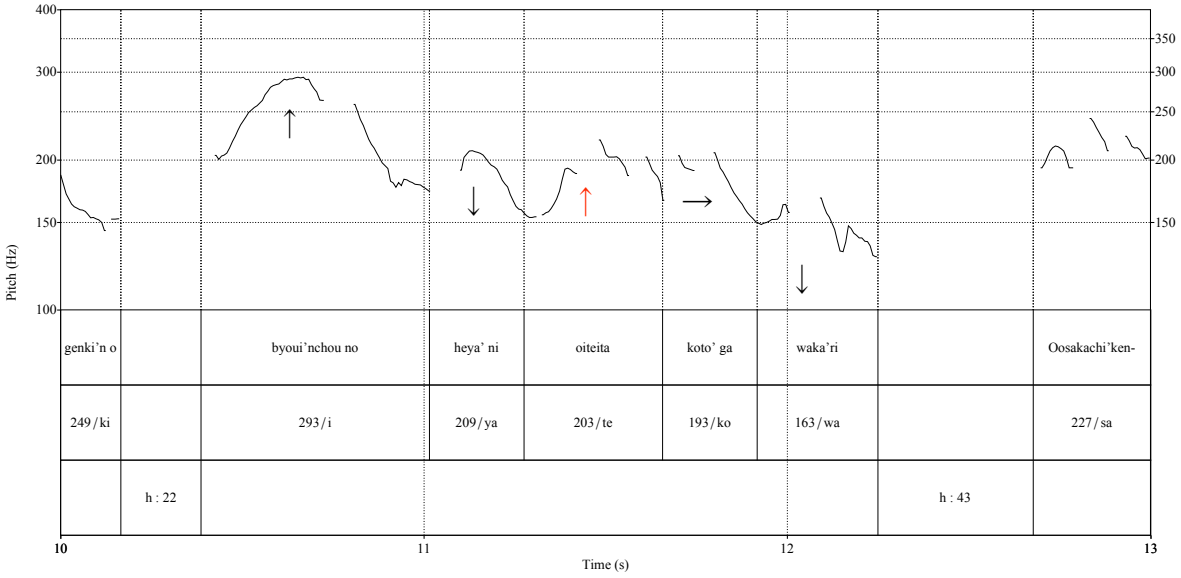

Figure 53 : Tracé mélodique des derniers cinq constituants syntagmatiques de l’exemple (70) (cf. #34)

Dans l’exemple (70), on trouve un exemple du phénomène créé par le troisième facteur de A, « énumération ».

La mélodie du troisième groupe de cet exemple, le juxtaposé qui est un constituant non-déterminant, est légèrement plus basse que celle du constituant précédent inaccentué, le coordonné (-0,98 demi-tons). Il ne forme pas une unité mélodique indépendante contraire à la fonction de détermination.

Le dernier facteur marqué « paralinguistique », valable pour les deux groupes de cas A et B, comprend des soulignements par le contexte non-linguistique, tels le style (l’information télévisée), le sujet de chaque information, les circonstances. Nous citons quelques exemples : « taifu’u no boufuu’iki kara » (de l’aire cyclonale du typhon), « kekkaku no innaika’nsen ga »

(l'infection nosocomiale de tuberculose), « hankou no uradukeso'usa o » (la contre-enquête du crime), « ha'mono de kiritotare'ta » (a été découpé avec un couteau », « doraiba'a o ho'gosuru » (protéger l'automobiliste), « bo'oto ga tenpukushi » (un canot a chaviré).

Toutefois, nous considérons que le critère de classement entre la focalisation lexicale et le soulignement par le contexte n'est pas aussi évident que les autres facteurs. Nous ne pouvons pas exclure complètement la possibilité d'erreurs d'interprétation ou de réalisation prosodique du parleur[112].

4.5 Conclusion

Dans ce chapitre 4, nous avons analysé le corpus de l'écrit oralisé pour vérifier une hypothèse : l'unité discursive, qui est dans l'ordre fondamental des constituants défini par la fonction de détermination qui correspond au marqueur syntaxique/discursif, doit être réalisée par la prosodie fondamentale conformément à la fonction de détermination.

En premier lieu, pour sélectionner des unités discursives, nous avons classé les constituants du corpus selon deux indices de la fonction de détermination, le marqueur syntaxique/discursif d'une part et la portée d'interrogation pour les constituants sans marqueur d'autre part, puis examiné l'ordre des constituants de chaque phrase du corpus.

Il en résulte que soixante unités discursives (64,5%) sont sélectionnées parmi quatre-vingt treize phrases. Seize phrases (17,2%) sont exclues à cause du déplacement des constituants du temps et du lieu qui manquent de marqueur de fonction de détermination. Nous concluons de cette première étape qu'en japonais on peut définir l'ordre fondamental correspondant à la fonction de détermination principalement par le marqueur syntaxique/discursif. La position peut être un indice secondaire pour les constituants qui manquent de marqueur.

En deuxième lieu, nous avons analysé la position et la durée de la pause dans l'unité discursive selon deux paramètres : le niveau d'enchâssement (dans la proposition principale ou dans la proposition enchâssée) et la respiration (avec ou sans respiration).

[112] Nous avons remarqué que l'accent du syntagme nominal modifié par une proposition adnominale suffixée par un marqueur « to iu » est affaibli, bien que cette proposition soit non-déterminante (cf. note 23 dans la section 1.1.3). Dans notre corpus, on observe ce phénomène pour les cinq syntagmes nominaux modifiés par ce type de proposition. Cela nous indique que cette proposition acquiert la fonction sémantique de « catégorisation » à cause d'un facteur à déterminer (Tamba 2001). L'étude de ce facteur sort des objectifs du présent travail, mais sera l'objet de recherches futures.

Concernant la position, nous avons constaté que :

1) la pause est rarement insérée à la fin de constituants adnominaux, excepté deux cas : un premier cas où les trois facteurs, l'absence de fonction de détermination, le blocage de la fonction de détermination et la longueur de constituant modifiant, se superposent ; un deuxième cas où les deux facteurs, le blocage de fonction de détermination et la longueur de constituant se superposent.

2) la pause n'est pratiquement pas insérée à la fin de constituants modifiants du prédicat qui précèdent le prédicat.

3) la pause est insérée à un taux relativement élevé à la fin du constituant dans le rhème, dont la fonction de détermination est bloquée par un autre constituant.

4) la pause est insérée dans presque cent pour cent des cas à la fin de constituants dans le préambule, qui manquent de fonction de détermination, excepté à la fin de cadres qui précèdent le prédicat. Cette position ajoute à ce constituant une fonction de détermination qui empêche l'insertion de pauses.

Il ressort de cette analyse que le facteur crucial d'insertion de pause est le manque de fonction de détermination, et la longueur du constituant étant un facteur second.

Concernant la durée de pause, nous avons observé que :

1) Il y a plus de pauses sans respiration insérées à la fin de constituants adnominaux que de pauses avec respiration, excepté le cas où les trois facteurs, l'absence de fonction de détermination, le blocage de fonction de détermination et la longueur du constituant modifiant, se superposent.

2) La durée de la pause avec respiration à la fin de constituants adnominaux est plus courte que celle de la pause à la fin du modifiant du prédicat.

3) Il y a plus de pauses sans respiration insérées à la fin du constituant dans le rhème, dont la fonction de détermination est bloquée par un autre constituant, que de pauses avec respiration, qui elles sont insérées plus souvent à la fin du constituants dans le préambule.

4) La durée de pause à la fin du thème et du cadre est plus longue que la durée de pause à la fin d'autres modifiants du prédicat.

5) La durée de pause à la fin du constituant de la proposition principale est plus longue que la durée de pause dans la proposition enchâssée.

Ces observations nous conduisent à conclure que le premier facteur de la durée de la pause est l'absence de la fonction de détermination, le deuxième est le blocage de la fonction de détermination, le troisième est la longueur du constituant modifiant et le quatrième est le niveau d'enchâssement du constituant.

En troisième lieu, nous avons analysé la mélodie de l'unité discursive. Pour examiner la corrélation de la mélodie avec la fonction de détermination, nous avons d'abord segmenté des constituants syntagmatiques par l'absence ou le blocage de fonction de détermination et vérifié que chaque groupe de constituants forme une unité mélodique définie par la fonction de détermination. Ensuite, nous avons analysé les schémas mélodiques des propositions enchâssées pour examiner la relation entre la mélodie au début de la proposition et la fonction de détermination.

Il en résulte que dans notre corpus 75,8 % des groupes de constituants syntagmatiques forment une unité mélodique conforme à la fonction de détermination. Nous avons constaté que la montée mélodique au début de l'unité mélodique varie selon la fonction de détermination : la mélodie du constituant non-déterminant monte moins que celle du constituant déterminant. Cependant, le schéma mélodique de l'ensemble d'une proposition enchâssée ne correspond pas à sa fonction de détermination.

Nous avons présenté les facteurs qui empêchent la formation d'une unité mélodique : la focalisation lexicale, la contrainte de rythme et le contexte paralinguistique.

Grâce à l'ensemble de ces résultats, nous pouvons tirer la conclusion que l'unité discursive peut être réalisée par une prosodie conforme à la fonction de détermination, caractérisée par une pause insérée à la fin des constituants dans le préambule de chaque niveau de proposition, et par une unité mélodique qui segmente des constituants syntagmatiques. La pause peut être insérée également à la fin des constituants dans le rhème dans le cas où la fonction de détermination de ces constituants est bloquée par un autre constituant modifiant. La durée des pauses à la fin des constituants dans le préambule est plus longue que celle des pauses à la fin des constituants dans le rhème, et la durée des pauses à la fin du constituant de la proposition principale est plus longue que celle des pauses de la proposition enchâssée.

5. Test perceptif

Le chapitre 5 présente le test perceptif effectué pour vérifier les paramètres corrélatifs à la fonction de détermination que nous avons déduits de l'analyse dans le chapitre précédent : la position et la durée de la pause, et la mélodie du groupe de constituants syntagmatiques. Dans la première section, nous décrirons le matériel et la méthode de test, et dans la seconde section, nous envisagerons les résultats du test.

5.1 Matériel et méthode de test

Pour vérifier la corrélation d'un paramètre, la position de la pause, avec la fonction de détermination de l'unité discursive, nous devrions examiner vingt-trois paires de stimuli (cf. section 4.3.1.) d'un test perceptif. Pourtant, comme Scheffel-Dunand (2007) précise dans ses travaux[113], nous sommes obligés de tenir compte des contraintes perceptives, du phénomène d'accoutumance ou de lassitude, de la sensibilité des auditeurs au sujet de l'étude menée par l'enquêteur. En outre, notre corpus n'est pas autant contrôlé par des variables sur le plan structurel, tels que le nombre de mores, la combinaison de l'accent des constituants, le nombre de constituants, la structure syntaxique, que celui des exemples fabriqués pour l'analyse d'expérimentation.

Nous avons d'abord effectué un pré-test auprès de deux informateurs natifs du dialecte de Tokyo dans le but de sélectionner des échantillons pertinents pour l'objectif du test, de minimiser des incidences d'autres variables et de diminuer le nombre de stimuli. Il s'ensuit que huit unités ont été choisies, quatre pour la position et la durée de la pause et quatre pour la mélodie[114], et quatorze paires de stimuli[115] sont préparées. Le tableau 25 présente la répartition des échantillons et des stimuli pour le test. Les transcriptions de ces unités sont indiquées dans l'annexe 2 et les fichiers de son des stimuli sont disponibles dans le dossier « test perceptif » en CD-ROM.

---

[113] Cf. « Chapitre 3 OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS », Scheffel-Dunand (2007)

[114] Notons que nous avons utilisé les mêmes unités pour les différents types de stimuli afin de diminuer l'incidence variable sur le plan structurel.

[115] Nous avons préparé une paire d'exemples qui comporte une pause plus longue à la fin du cadre propositionnel, dont la forme finale est différente de celle de No. 1-1, et une autre pause plus courte à la fin de la proposition adverbiale (cf. l'annexe 2).

No.	Durée	Paramètre	Original		Modifié	
exemple	999 cs	position de pause	ps-cadre	ps-adverbiale	ps-cadre	ps-adverbiale
			h : 34 cs	23 cs	0	h : 34 cs
1-1)	1617 cs	position de pause	ps-cadre	ps-adverbiale	ps-cadre	ps-adverbiale
			h : 61cs	h : 37 cs	0	h : 61 cs
1-2)	1435 cs	position de pause	pn-cadre	pn-sujet	pn-cadre	pn-sujet
			h : 44cs	h : 26 cs	0	h : 44 cs
1-3)	1138 cs	position de pause	sy-thème	pn-complément	sy-thème	pn-complément
			h : 32 cs	h : 22 cs	0	h : 32 cs
1-4)	694 cs	position de pause	ps-explicative		ps-explicative	
			11cs		0	
2-1)	1617 cs	durée de pause	ps-cadre	ps-adverbiale	ps-cadre	ps-adverbiale
			h : 61cs	h : 37 cs	h : 37 cs	h : 61 cs
2-2)	1435 cs	durée de pause	pn-cadre	pn-sujet	pn-cadre	pn-sujet
			h : 44cs	h : 26 cs	h : 26 cs	h : 44 cs
2-3)	1138 cs	durée de pause	sy-thème	pn-complément	sy-thème	pn-complément
			h : 32 cs	h : 22 cs	h : 22 cs	h : 32 cs
2-4)	694 cs	durée de pause	ps-explicative		ps-explicative	
			11 cs		6 cs	
3-1)	678 cs	mélodie	sy-complément	prédicat	sy-complément	prédicat
			324 Hz	216 Hz	324 Hz	290 Hz
				-7.02		-1.92
3-2)	1530 cs	mélodie	sy-adverbial	prédicat	sy-adverbial	prédicat
			240 Hz	207 Hz	240 Hz	252 Hz
				-2.56		0.84
3-3)	1373 cs	mélodie	sy-déterminatif	déterminé	sy-déterminatif	déterminé
			316 Hz	234 Hz	316 Hz	286 Hz
				-5.20		-1.73
3-4)	867 cs	mélodie	ps-déterminative	déterminé	ps-déterminative	déterminé
			239 Hz	219 Hz*	239 Hz	253 Hz
				-1.51		0.99
3-5)	1373 cs	mélodie	sy-explicatif	non-déterminé	sy-explicatif	non-déterminé
			307 Hz	301 Hz	307 Hz	234 Hz
				-0.34		-4.70
3-6)	694 cs	mélodie	ps-explicative	non-déterminé	ps-explicative	non-déterminé
			216 Hz	256 Hz	216 Hz	217 Hz**
				2.94		0.08

Tableau 25 : Échantillons et stimuli du test perceptif

Chaque oralisation de l'unité est d'abord stylisée à l'aide du logiciel Praat servant comme stimulus « original ». Ensuite, nous avons modifié la position ou la durée de la pause, ou la mélodie de chaque stimulus original sur le même logiciel. Les modifications ont été faites avec soin pour que les stimuli modifiés ne subissent pas l'influence d'autres facteurs, tels que la qualité de son, la position du noyau accentuel.

Au sujet de la pause, nous avons choisi trois unités qui comportent une pause plus longue à la fin du constituant dans le préambule et une autre pause plus courte à la fin du constituant dans le rhème : 1) à la fin du cadre propositionnel et à la fin de la proposition

adverbiale, 2) à la fin du cadre syntagmatique et à la fin du sujet, 3) à la fin du thème et à la fin du complément. La quatrième unité comporte une pause à la fin de la proposition explicative.

Pour changer la position de la pause dans les trois premiers échantillons, nous avons enlevé chacune des pauses à la fin du constituant dans le préambule, où la pause est insérée presque à cent pour cent, puis remplacé chaque pause à la fin du constituant dans le rhème par la pause enlevée (No. 1-1, 1-2, 1-3). Dans le quatrième échantillon, nous avons enlevé la pause à la fin de la proposition explicative (No. 1-4). L'exemple du test est une paire de stimuli de l'original et du modifié dont la position de la pause est changée.

Concernant la durée des pauses, nous en avons échangé deux, l'une à la fin du constituant dans le préambule et l'autre à la fin du constituant dans le rhème, dans les trois premiers échantillons (No. 2-1, 2-2, 2-3). Pour le quatrième, nous avons diminué la durée de la pause à la fin de la proposition explicative à six centisecondes (No. 2-4).

Au sujet de la mélodie, nous avons choisi quatre unités et repris le quatrième unité pour la pause[116], qui comportent six différents types de schémas mélodiques : 1) une unité mélodique de la séquence du complément et du prédicat, 2) une unité mélodique de la séquence de l'adverbe et du prédicat, 3) une unité mélodique de la séquence du déterminatif syntagmatique et du syntagme nominal déterminé (le cadre), 4) un schéma mélodique de la séquence du prédicat de la proposition déterminative et du syntagme nominal déterminé (le sujet), 5) deux unités mélodiques du explicatif syntagmatique et du syntagme nominal non-déterminé (le déterminatif du constituant suivant), 6) un schéma mélodique de la séquence du prédicat de la proposition explicative et du syntagme nominal non-déterminé (le sujet).

Pour modifier la mélodie, nous avons augmenté la valeur maximale de F0 du deuxième constituant des séquences 1) – 4) pour que la différence de la valeur soit plus de -2,0 demi-tons[117]. Concernant les deux dernières séquences 5) et 6), nous avons diminué la valeur maximale de F0 du deuxième constituant au plus basse que possible. La différence de la valeur entre deux constituants de la séquence 5) est -4,70 demi-tons et suffisante pour former l'unité mélodique tandis que celle de la séquence 6) n'est que +0,08 (**), qui est la limite d'abaissement pour conserver la qualité du son.

---

[116] Par conséquent, les stimuli originaux des No. 1-4, 2-4, et 3-6 sont identiques. En outre, les originaux des No. 3-3 et 3-5 sont identiques, mais les séquences de deux stimuli modifiés se trouvent dans la différente partie de cet échantillon et forment des schémas mélodiques différents correspondant à la fonction de détermination.

[117] La valeur maximale de F0 du constituant déterminé de 4) n'est pas suffisamment basse pour former l'unité mélodique (*), mais nous n'avons pas pu trouver d'autres unités disponibles à divers points de vue : la structure syntaxique, la structure phonétique, ou la qualité d'enregistrement, etc. Nous avons alors augmenté la valeur de ce constituant la plus élevée possible, sans que la qualité de son soit abaissée.

Quatorze paires des stimuli (l'original et le modifié), préparées comme mentionné ci-dessus, ont été ordonnées de manière aléatoire, sans que deux paires de la même catégorie de paramètre soient présentés successivement. En outre, deux sortes de matériaux de stimuli, test A et test B, ont été enregistrées sur un CD en changeant l'ordre de présentation de l'original et du modifié de chaque paire de stimuli. L'intervalle de deux stimuli est fixé à trois secondes. Le tableau 26 montre l'ordre de présentation de stimuli des tests A et B.

Ordre de présentation	No.	Paramètre	Constituants		Ordre du stimulus original	
					Test A	Test B
	exemple	position de pause	ps-cadre	ps-adverbiale	a	b
1	1-3)	position de pause	sy-thème	pn-complément	a	b
2	3-1)	mélodie	sy-complément	prédicat	b	a
3	2-1)	durée de pause	ps-cadre	ps-adverbiale	a	b
4	3-6)	mélodie	ps-explicative	non-déterminé	b	a
5	1-1)	position de pause	ps-cadre	ps-adverbiale	b	a
6	3-2)	mélodie	sy-adverbial	prédicat	a	b
7	2-4)	durée de pause	ps-explicative		b	a
8	3-5)	mélodie	sy-explicatif	non-déterminé	a	b
9	1-2)	position de pause	pn-cadre	pn-sujet	b	a
10	3-4)	mélodie	ps-déterminative	déterminé	b	a
11	2-3)	durée de pause	sy-thème	pn-complément	a	b
12	3-3)	mélodie	sy-déterminatif	déterminé	a	b
13	1-4)	position de pause	ps-explicative		b	a
14	2-2)	durée de pause	pn-cadre	pn-sujet	a	b

Tableau 26 : Ordre de présentation de stimuli

Lors de ces tests, nous avons demandé à l'auditeur pour une seule écoute ; 1) de choisir une oralisation de la phase plus facile à comprendre[118] entre les deux (a ou b), et 2) d'écrire des critères de son choix concernant les éléments phonétiques tels que l'articulation, l'accent, l'intonation, la pause, le tempo. Nous lui avons fait également les remarques suivantes : ce sont des phrases des informations télévisées, oralisées en voix féminine, et il y a des phrases identiques parmi les paires. Néanmoins, nous n'avons pas donné de renseignements plus détaillés, tels que l'objectif du test, des informations sur le locuteur (une présentatrice ou un non-professionnel). Le test a commencé par un exemple qui est suivi de remarques additionnelles concernant la durée de chaque énoncé qui est presque identique à l'exemple ou un peu plus longue. Après l'écoute de chaque paire de stimuli, nous avons arrêté le CD environs une minute pour que l'auditeur puisse répondre à deux questions. A la fin du

[118] Cf. section 2.3. à propos de la relation entre la facilité de compréhension et l'unité discursive.

test, nous lui avons demandé de remplir le questionnaire concernant l'âge, le sexe, la ville d'origine, le nom de université du cobaye, et d'écrire des remarques sur le test.

Le test a été effectué auprès de cent vingt étudiants provenant de quatre universités de Tokyo et de Saitama (cf. la carte d'accent japonais). Ils ont suivi une formation en phonétique ou en pédagogie du japonais langue étrangère et appartiennent à la classe d'âge des 18 – 32 ans. Chaque séance de test durant près de trente minutes a été réalisée par un professeur chargé de la formation dans chaque université entre octobre et décembre 2010.

5.2 Données analysées et résultats

L'analyse du test porte sur les réponses complètes auprès des auditeurs natifs du dialecte de Tokyo en tenant compte du transfert du dialecte maternel dans la perception (cf. section 3.1.3.). Il s'agit de cinquante trois réponses au total[119] et le tableau 27 présente les auditeurs de ces réponses. Nous avons des données avec un nombre inégal de sujets des deux tests ainsi que des deux sexes[120].

Tests	Nombre d'auditeurs	Nombre d'auditeurs féminins	Nombre d'auditeurs masculins
A	36	26	10
B	17	7	10
Total	53	33	20

Tableau 27 : Auditeurs de données analysées

Le tableau 28 montre les résultats totaux de deux tests par paramètre. Nous avons mesuré le taux de choix de l'original (%) et la distance chi-deux pour vérifier la significativité de la différence entre deux choix, à savoir pour rejeter le choix aléatoire : si la distance calculée (mesure de distance de chi-deux) est supérieur à la distance critique (3,841), on peut considérer que l'original n'a pas été choisi par hasard, avec un risque d'erreur égal à 5%.

[119] Il se trouve quarante-quatre auditeurs natifs d'autres dialectes que celui de Tokyo, neuf auditeurs non-natifs du japonais, quatorze réponses incomplètes.

[120] Les travaux antérieurs en psycholinguistique constatent que le sexe et l'âge sont des facteurs importants pour la perception d'une émotion ou d'une attitude chez un locuteur (Scheffel-Dunand 2007). De ce fait, nous examinons les données dans l'ensemble des auditeurs de notre test perceptif en tenant compte de l'inégalité du nombre d'auditeurs féminins et masculins et de l'objectif de ce test qui porte sur les paramètres linguistiques.

No.	Paramètres	Nombre de choix de l'original	Nombre de choix du modifié	Taux de choix de l'original	Mesure de distance chi-deux
1-1)	position de pause*	34	19	64.2%	4.245
1-2)	position de pause	33	20	62.3%	3.189
1-3)	position de pause	29	24	54.7%	0.472
1-4)	position de pause	23	30	43.4%	0.925
2-1)	durée de pause	27	26	50.9%	0.019
2-2)	durée de pause	24	29	45.3%	0.472
2-3)	durée de pause	24	29	45.3%	0.472
2-4)	durée de pause	28	25	52.8%	0.170
3-1)	mélodie	27	26	50.9%	0.019
3-2)	mélodie	27	26	50.9%	0.019
3-3)	mélodie	29	24	54.7%	0.472
3-4)	mélodie	28	25	52.8%	0.170
3-5)	mélodie	21	32	39.6%	2.283
3-6)	mélodie*	35	18	66.0%	5.453

Tableau 28 : Résultats totaux de deux tests par paramètre

Parmi quatorze paramètres, il s'en trouve deux, No. 1-1 et 3-6 (*), pour lesquels l'original a été reconnu comme une oralisation facile à comprendre par l'auditeur à un taux significatif statistiquement. Cela illustre la difficulté d'un auditeur à percevoir à l'oreille et à juger la facilité de compréhension par un paramètre prosodique qui n'est pas pertinent[121]. En outre, la durée des stimuli qui est plus longue par rapport au stimulus fabriqué pour le test expérimental fait difficulté pour comparer les deux stimuli sur le plan perceptif et cognitif[122].

Les tableaux 29 et 30 recensent les résultats de chaque test respectivement. On peut observer que dans les deux tests, le second stimulus, b, a été choisi plus que le premier, a, sauf les cas marqués par astérisque (*). C'est un phénomène d'accoutumance ou de lassitude par l'auditeur quand il n'a pas pu juger par perception avec certitude.

[121] Notons que nous avons observé plus de deux paramètres prosodiques qui n'étaient pas pertinents dans les oralisations des autres présentateurs, qui ont été jugées moins facile à comprendre que celles de la présentatrice sélectionnée par le test perceptif dans le chapitre 3.

[122] Kouno (1997) précise que la « perceptual sense unit (PSU) », l'unité perceptive de sens, qui est un « chunk », un groupe de syllabes qui correspond à une unité de sens et dont l'ensemble est perçu en bloc, peut être constituée de 7±2 syllabes dans plusieurs langues, telles que l'anglais ou l'espagnol, si la durée de chaque syllabe tient en 33 centisecondes. Il signale que la durée de cette unité PSU correspond à la capacité de la mémoire à court terme qui est 7±2 chunks (Miyake 1995). Ensuite, il constate que la PSU du japonais peut être composée de quatorze syllabes au maximum parce que la durée moyenne d'une syllabe courte constituée d'une more est 14,5 centisecondes en japonais, ce qui inférieur à la moitié de la durée moyenne d'une syllabe dans les autres langues.

No.	Paramètres	Nombre de réponses		Original	Taux de choix de l'original
		a	b		
1-1)	position de pause	11	25	b	69.4%
1-2)	position de pause	10	26	b	72.2%
1-3)	position de pause	14	22	a	38.9%
1-4)	position de pause	16	20	b	55.6%
2-1)	durée de pause	13	23	a	36.1%
2-2)	durée de pause	15	21	a	41.7%
2-3)	durée de pause	12	24	a	33.3%
2-4)	durée de pause	14	22	b	61.1%
3-1)	mélodie*	23	13	b	36.1%
3-2)	mélodie	16	20	a	44.4%
3-3)	mélodie	15	21	a	41.7%
3-4)	mélodie	15	21	b	58.3%
3-5)	mélodie	11	25	a	30.6%
3-6)	mélodie	13	23	b	63.9%

Tableau 29 : Résultats du test A par paramètre

No.	Paramètres	Nombre de réponses		Original	Taux de choix de l'original
		a	b		
1-1)	position de pause*	9	8	a	52.9%
1-2)	position de pause	7	10	a	41.2%
1-3)	position de pause	2	15	b	88.2%
1-4)	position de pause	3	14	a	17.6%
2-1)	durée de pause	3	14	b	82.4%
2-2)	durée de pause	8	9	b	52.9%
2-3)	durée de pause	5	12	b	70.6%
2-4)	durée de pause	6	11	a	35.3%
3-1)	mélodie*	14	3	a	82.4%
3-2)	mélodie	6	11	b	64.7%
3-3)	mélodie	3	14	b	82.4%
3-4)	mélodie	7	10	a	41.2%
3-5)	mélodie	7	10	b	58.8%
3-6)	mélodie*	12	7	a	70.6%

Tableau 30 : Résultats du test B par paramètre

Néanmoins, nous signalons que dans le test B, les originaux de No. 1-1 et 3-6, qui sont les premiers stimuli (a), sont choisis plus que les seconds (b). Cela nous apporte la confirmation que les choix de ces deux cas ne sont pas aléatoires.

Les tableaux 31 et 32 présentent la répartition des critères de choix de l'original et du modifié par les auditeurs de deux tests respectivement. Nous avons classé les critères, sauf l'articulation, en quatre catégories, la mélodie, la pause, le tempo et les autres et calculé leur taux : la mélodie comporte l'accent, l'intonation et la proéminence, et les autres comprennent le rythme ou la fluidité, « sans raison particulière », et sans réponse.

No.	Paramètres	Réponses	Critères										
		Original	Accent	Intonation	Proéminence	Pause	Tempo	Articulation	Autres	% mélodie	% pause	% tempo	% autres
1-1)	position de pause	34	1	2	1	11	4	4	11	11.8%	32.4%	11.8%	32.4%
1-2)	position de pause	33		1	2	15	10	1	4	9.1%	45.5%	30.3%	12.1%
1-3)	position de pause	29	2	3		7	5	2	10	17.2%	24.1%	17.2%	34.5%
1-4)	position de pause	23	1	1	1		6	5	9	13.0%	0.0%	26.1%	39.1%
2-1)	durée de pause	27	1	3		8	1	2	12	14.8%	29.6%	3.7%	44.4%
2-2)	durée de pause	24	1			9	5	1	8	4.2%	37.5%	20.8%	33.3%
2-3)	durée de pause	24	2	1		5	5	1	10	12.5%	20.8%	20.8%	41.7%
2-4)	durée de pause	28	3		1	1	7	3	13	14.3%	3.6%	25.0%	46.4%
3-1)	mélodie	27	3	3	4	2	2		13	37.0%	7.4%	7.4%	48.1%
3-2)	mélodie	27	1	1		3	7	2	13	7.4%	11.1%	25.9%	48.1%
3-3)	mélodie	29	2	3		2	5	1	16	17.2%	6.9%	17.2%	55.2%
3-4)	mélodie	28		2		4	5	3	14	7.1%	14.3%	17.9%	50.0%
3-5)	mélodie	21	1	2		2	4		12	14.3%	9.5%	19.0%	57.1%
3-6)	mélodie	35	4	1		4	6	5	15	14.3%	11.4%	17.1%	42.9%
	Total	389	22	23	9	73	72	30	160	13.9%	18.8%	18.5%	41.1%

Tableau 31 : Critères de choix de l'original

No.	Paramètres	Réponses	Critères										
		Modifié	Accent	Intonation	Proéminence	Pause	Tempo	Articulation	Autres	% mélodie	% pause	% tempo	% autres
1-1)	position de pause	19		2	2	2	2	1	10	21.1%	10.5%	10.5%	52.6%
1-2)	position de pause	20	1			2	3	4	10	5.0%	10.0%	15.0%	50.0%
1-3)	position de pause	24	1		1	6	7	1	8	8.3%	25.0%	29.2%	33.3%
1-4)	position de pause	30	1	3		4	7	3	12	13.3%	13.3%	23.3%	40.0%
2-1)	durée de pause	26	1	1	1	11	2	1	9	11.5%	42.3%	7.7%	34.6%
2-2)	durée de pause	29	1	1	1	5	8		13	10.3%	17.2%	27.6%	44.8%
2-3)	durée de pause	29	1	2		5	7	5	9	10.3%	17.2%	24.1%	31.0%
2-4)	durée de pause	25	4	2		3	5	3	8	24.0%	12.0%	20.0%	32.0%
3-1)	mélodie	26		4		3	9	1	9	15.4%	11.5%	34.6%	34.6%
3-2)	mélodie	26	1	3		8	8	2	4	15.4%	30.8%	30.8%	15.4%
3-3)	mélodie	24		2		7	2	4	9	8.3%	29.2%	8.3%	37.5%
3-4)	mélodie	25	2	2			7	3	11	16.0%	0.0%	28.0%	44.0%
3-5)	mélodie	32	5	4	1	4	5	4	9	31.3%	12.5%	15.6%	28.1%
3-6)	mélodie	18	1	2		3	6	1	5	16.7%	16.7%	33.3%	27.8%
	Total	353	19	28	6	63	78	33	126	15.0%	17.8%	22.1%	35.7%

Tableau 32 : Critères de choix du modifié

Dans l'ensemble, les autres critères qui ne concernent pas les paramètres modifiés, sont les plus nombreux et cela correspond à la tendance que les auditeurs ont de choisir le second stimulus quand ils ont des difficultés pour juger de la facilité de compréhension entre les deux stimuli.

Pourtant, nous observons que les taux de critères de la pause pour les choix de l'original dont les paramètres concernent la pause à la fin des constituants prédicatifs, 1-1 (32,4 %), 1-2 (45,5 %), 1-3 (24,1 %), 2-1 (29,6 %), 2-2 (37,5 %), 2-3 (20,8 %), sont plus élevés que le taux total de pauses (18,8 %) par rapport aux autres paramètres. Ces résultats ont permis de constater que les auditeurs pouvaient percevoir plus clairement les pauses insérées à la fin des constituants prédicatifs qui se terminent avec les marqueurs correspondant à la fonction de détermination[123] que les autres paramètres, bien que les taux de choix, excepté No. 1-1, ne soient pas statistiquement significatifs.

De surcroît, la durée des pauses de No. 1-1 est plus longue (61 cs et 37 cs) que les autres (44 cs et 26cs, 32 cs et 22 cs), ce qui explique que plus d'auditeurs puissent juger que l'original est plus compréhensible[124].

Par contre, concernant la pause à la fin de la proposition explicative dans les No. 1-4 et 2-4, qui manquent de marqueur de la fonction de détermination, le taux de choix de l'original est plus bas par rapport aux autres échantillons dont les pauses sont insérées à la fin des constituants prédicatifs. En outre, la plus courte pause (11 cs), a été peu perçue comme critère, cela corrobore avec les résultats de l'analyse de pause des unités discursives dans le chapitre 4. Celle-ci n'est pratiquement pas présentée à la fin du constituant adnominal. Même si elle est insérée à la fin du constituant adnominal, elle est malgré tout plus courte que les pauses insérées à la fin des constituants prédicatifs. Autrement dit, on peut dire que les auditeurs ne peuvent non seulement pas percevoir la pause courte mais aussi qu'ils ne considèrent pas la pause à la fin du constituant adnominal comme paramètre pour la facilité de compréhension.

En revanche, entre les deux stimuli du No. 3-6 dont l'original est identique à celui des stimuli des No. 1-4 et 2-4, les auditeurs ont choisi l'original à un taux élevé (66,0 %) et significatif statistiquement. Les critères de choix par les auditeurs ne correspondent pas exactement à la mélodie ni au paramètre de ces stimuli. Cependant, les différences de jugement sur ces trois paires de stimuli du même échantillon nous montrent que la mélodie montante du constituant non-déterminé, modifié par la proposition adnominale, est un paramètre plus important que la pause pour les auditeurs. Ce résultat perceptif confirme que les indices de la fonction de détermination pour la modification nominale qui n'a pas

[123] Notons que les marqueurs dans ces échantillons sont la forme « renyou » (le cadre propositionnel), la forme « -te » (la proposition adverbiale), la particule « de » (le cadre syntagmatique), la particule « ga » (le sujet), la particule « wa » (le thème), et la particule « o » (le complément).

[124] Kouno (1997) constate que la pause de plus de 45 cs insérée entre les groupes de constituants permet aux auditeurs de comprendre un récit plus facilement.

d’indices segmentaux, de marqueurs ou de position, résident dans un paramètre suprasegmental voire la mélodie montante ou l’affaiblissement de l’accent (cf. section 2.2.1).

Néanmoins, les données des autres paires de stimuli dont le paramètre est la mélodie, No. 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 3-5, ne paraissent pas venir à l’appui de ces indices mélodiques de la fonction de détermination. Les taux de choix ne sont pas significatifs statistiquement et les critères des auditeurs ne concernent pas la mélodie, excepté le No. 3-1 (37,0 %).

Il existe plusieurs variables qui différencient les conditions de ces échantillons, tels que le type de constituants, la position de la séquence dans l’unité discursive, la fonction de détermination, la durée totale, la différence de la valeur maximale F0 entre les deux constituants, mais nous pouvons déduire deux facteurs pour ce phénomène.

Nous présentons ci-dessous les séquences dont la mélodie est modifiée dans ces cinq échantillons. Les valeurs maximales F0 de chaque constituant du stimulus original sont indiquées entre les signes < >.

3-1) 足を　骨折した
ashi’o　kossetsushita
[cpt]　　[pdc]
< 324　　216 >
patte O　s’est cassé
(Un lion sauvage qui) s’est cassé la patte

3-2) ひとまず　　終える
hito’mazu　　oeru
[adv]　　[pdc]
< 240　　207 >
pour le moment　terminer
de terminer pour le moment

3-3) 中央省庁の 再編について

chuuousho'ushou no saihen nitsu'ite

[dmf] [cad]

< 316 234 >

ministère et agence centrales de réorganisation au sujet de

au sujet de la réorganisation de ministères et agences centrales,

3-4) 接触事故を 起こした トラックが

sesshokuji'ko o oko'shita torak'ku ga

[dmf] [sjt]

[cpt] [pdc]

< 239 219 >

accrochage O avoir eu camion S

un camion qui a eu un accrochage

3-5) 政府の 行政改革会議の

se'ifu no gyouseikaikakuka'igi no

[epf] [dmf]

< 307 301 >

gouvernement de Conseil de réforme administrative

(*Onze membres) du Conseil de réforme administrative du gouvernement,*

Le premier facteur, qui favorise le choix de l'original, est la présence d'un marqueur de la fonction de détermination du modifiant. La séquence No. 3-1 est constituée du modifiant, du complément suffixé par la particule « o », et du prédicat tandis que les modifiants des autres séquences qui ne se terminent pas par le marqueur : l'adverbial (3-2), le déterminatif (3-3), le prédicat de la proposition déterminative (3-4), l'explicatif (3-5). Ce facteur permet aux auditeurs de percevoir la mélodie de cette séquence dans l'original No. 3-1, qui est réalisée conformément à la fonction de détermination, et par conséquent ils peuvent préciser le critère de choix concernant la mélodie.

Le deuxième facteur, qui empêche les auditeurs de choisir l'original, est lié à l'absence de marqueur, qui entraîne une divergence d'interprétation de l'auditeur, et un schéma mélodique différent de celui de la fonction de détermination (cf. section 4.4.3). Il s'agit du

thème de l'information qui va être donnée ou d'un soulignement contrastif[125]. Si un auditeur considère que le sujet d'information est le plus important, un constituant concernant le sujet doit être focalisé et réalisé par la montée mélodique même s'il est déterminé, tels que « oeru » (terminer) de No. 3-2 ou « saihen nitsu'ite » (au sujet de la réorganisation) de No. 3-3. Si un auditeur imagine que c'est un camion, pas une voiture, dans l'échantillon No. 3-4, le constituant déterminé « torak'ku ga » (un camion) doit être souligné par la montée mélodique. Par contre, si un auditeur croit qu'il existe d'autres conseils de réforme administrative que celui du gouvernement, la mélodie du constituant non-déterminé « gyouseikaikakuka'igi no » dans l'échantillon No. 3-5 doit être abaissée. On peut dire que la focalisation contextuelle ou le soulignement contrastif n'empêche pas cet auditeur de comprendre aisément ce qu'il écoute sur le plan perceptif.

Nous pouvons récapituler les analyses de résultats du test perceptif comme suivant :

1) il est difficile pour l'auditeur de juger la facilité de compréhension par un seul paramètre prosodique quand il n'est pas pertinent. Dans ce cas, il a tendance à choisir le second stimulus.

2) l'auditeur peut juger que l'oralisation est facile à comprendre dans le cas où le marqueur de fonction de détermination et la prosodie réalisée, la pause ou la mélodie, correspondent tous les deux à la fonction de détermination.

3) l'auditeur peut percevoir plus facilement la pause plus longue (plus de 45 cs), qui permet à l'oralisation d'être facile à comprendre.

4) la mélodie montante du constituant non-déterminé qui est modifié par la proposition adnominale est un paramètre plus important que la pause pour l'auditeur.

5) la contexte paralinguistique ou la divergence d'interprétations par l'auditeur concernant la séquence du modifiant et du modifié l'empêche de choisir l'oralisation réalisée conformément à la fonction de détermination.

5.3 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons exposé le test perceptif effectué dans le but de vérifier les paramètres corrélatifs avec la fonction de détermination : la position et la durée de la pause, et la mélodie du groupe de constituants syntagmatiques.

[125] Concernant le soulignement contrastif causé par la divergence d'interprétations des informateurs, Koori (2008) a observé également ce phénomène dans ses travaux.

Le test porte sur quatorze paires des stimuli, l'original et le modifié, par paramètre. Il est réalisé auprès de cent vingt étudiants dans quatre universités situées à Tokyo et à Saitama. Nous avons analysé les données de cinquante trois auditeurs natifs du dialecte de Tokyo et calculé le taux de choix de l'original ainsi que le taux de critère de choix par les auditeurs.

Les études de résultats d'analyse nous conduisent à conclure que le facteur crucial de la perception de l'unité discursive oralisée est la correspondance. Il se situe entre le marqueur de fonction de détermination et la prosodie. Concernant la pause, la durée est le second facteur pour la facilité de perception et de compréhension. Au sujet de la proposition adnominale, la mélodie montante du constituant non-déterminé est pour l'auditeur un paramètre plus important que la pause.

Cette observation sur le plan perceptif confirme ce que nous avons déduit de l'analyse des oralisations des unités discursives : elles sont réalisées avec un système prosodique conforme à la fonction de détermination et corrélé à un marqueur de la fonction de détermination. Les paramètres cruciaux du système sont la position de la pause, la durée de la pause et la mélodie constitutives des unités mélodiques.

Par contre, la séquence du modifiant et du modifié dont le modifiant manque de marqueur représentant la fonction de détermination entraîne la divergence d'interprétations de l'auditeur. En conséquence, il choisi l'oralisation réalisée par la mélodie contrairement à la fonction de détermination. On peut considérer que ce phénomène vient également appuyer l'importance de la corrélation entre le marqueur et la prosodie pour représenter la fonction de détermination explicitement.

6. Système prosodique du Japonais et application à la didactique

Dans ce chapitre, nous nous attachons en premier lieu à décrire le système prosodique du Japonais pour transmettre l'information linguistique, en nous fondant sur les résultats obtenus dans les chapitres 4 et 5. En second lieu, nous présentons un exemple appliquant ce système prosodique à la méthode d'enseignement de la langue.

6.1 Système prosodique et information linguistique

Dans le chapitre 4, nous avons conclu que l'unité discursive peut être réalisée par une prosodie conforme à la fonction de détermination, caractérisée par une pause insérée à la fin des constituants dans le préambule de chaque niveau de proposition, et par une unité mélodique qui segmente des constituants syntagmatiques. Concernant la position de la pause, nous avons constaté que la pause peut être insérée également à la fin des constituants dans le rhème, dans le cas où la fonction de détermination de ces constituants est bloquée par un autre constituant modifiant, tandis qu'elle est rarement insérée à la fin des modifiants adnominaux. En outre, la durée des pauses à la fin des constituants dans le préambule est plus longue que celle des pauses à la fin des constituants dans le rhème, et la durée des pauses à la fin du constituant de la proposition principale est plus longue que celle des pauses de la proposition enchâssée.

Sur le plan perceptif, comme nous l'avons observé dans le chapitre 5, le marqueur de la fonction de détermination joue un rôle important pour juger de la pertinence de la position et de la durée de la pause, du schéma mélodique qui correspond à la fonction de détermination dans l'unité discursive. En outre, une pause plus longue facilite la perception et la compréhension de l'auditeur.

Ces études révèlent non seulement la corrélation entre les trois paramètres prosodiques, la position de la pause, sa durée, et la mélodie, avec la fonction de détermination, mais aussi les différences de comportement entre chaque paramètre.

Premièrement, la mélodie est un paramètre prosodique pour les deux sortes de modifiants, le modifiant adnominal et le modifiant du prédicat, tandis que la pause est principalement un paramètre pour le modifiant du prédicat[126].

Deuxièmement, la mélodie ne peut être corrélée qu'avec la fonction de détermination entre les syntagmes, tandis que la pause peut être aussi corrélée avec la fonction de détermination entre des propositions modifiantes et le prédicat. En conséquence, la position et la durée de pause varient selon deux autres facteurs, la longueur (syntagme, proposition, ou séquence de la proposition et du syntagme) et le niveau d'enchâssement de la proposition.

Troisièmement, la mélodie montante marque le début de la séquence syntagmatique qui forme l'unité mélodique, le schéma mélodique correspondant à la fonction de détermination, alors que la pause est insérée à la fin de la séquence syntagmatique ou propositionnelle qui se termine avec une mélodie plate[127]. La montée mélodique au début de la séquence syntagmatique varie selon la fonction de détermination du premier constituant de cette séquence : la mélodie du constituant non-déterminant monte moins que celle du constituant déterminant.

Le tableau 33 récapitule ces différences entre la mélodie et la pause.

[126] Une pause plus courte peut être insérée à la fin du modifiant explicatif (adnominal non-déterminant) qui précède d'un autre modifiant adnominal, c'est un cas où l'absence et le blocage de la fonction de détermination sont superposées (cf. section 4.3.2).

[127] Nous précisons que Koori (2003) constate qu'en japonais l'intonation continuative est plate et en moyenne deux demi-tons plus haute que l'intonation finale de la phase déclarative qui est légèrement descendante (cf. section 1.4.1), et que nous n'avons observé de mélodie montante ni à la fin de syntagme, ni à la fin de proposition dans l'unité discursive.

	Fonction de détermination	Modifiants	Mélodie	Pause
Début de constituant modifiant	non-déterminant	adnominal	mélodie montante plus basse	
		du prédicat	mélodie montante plus basse	
	déterminant	adnominal	mélodie montante plus haute	
		du prédicat	mélodie montante plus haute	
Séquence du modifiant et du modifié	non-déterminant	adnominal	mélodie montante au début du modifiant et du modifié (formation deux unités mélodiques)	
		du prédicat	mélodie montante au début du modifiant et du modifié (formation deux unités mélodiques)	
	déterminant	adnominal	affaiblissement de l'accent du modifié (formation une unité mélodique)	
		du prédicat	affaiblissement de l'accent du modifié (formation une unité mélodique)	
Fin de constituant modifiant dont la fonction de détermination est bloquée	non-déterminant (absence et blocage)	adnominal	mélodie plate	pas de pause *voir la note 127
		du prédicat	mélodie plate	pause plus longue
	déterminant (blocage)	adnominal	mélodie plate	pas de pause
		du prédicat	mélodie plate	pause plus courte

Tableau 33 : Récapitulation des différences de comportement de la mélodie et de la pause

Concernant une pause courte qu'il est difficile à l'auditeur de percevoir, telles qu'une pause à la fin des constituants dans le rhème (c'est-à-dire des modifiants déterminant du prédicat) ou à la fin des modifiants adnominaux, nous considérons qu'elle représente linguistiquement le blocage ou l'absence de la fonction de détermination, de même qu'une pause plus longue et perceptible, en cela qu'elle facilite la production et la perception de la monté mélodique au début du constituant suivant. De surcroît, le marqueur permet de représenter et de percevoir explicitement la fonction de détermination en corrélation avec la mélodie ou la pause. Ainsi, les trois paramètres prosodiques et le marqueur, qui sont corrélés les uns avec les autres représentent la fonction de détermination dans l'unité discursive. Cette corrélation caractérise le système prosodique du japonais pour transmettre l'information linguistique.

Le tableau 34 présente la répartition des taux d'insertion et de durée de pause[128] à la fin de constituants du prédicat en fonction de trois facteurs: la fonction de détermination indiquée par les marqueurs à la fin du constituant, la longueur et le niveau d'enchâssement.

[128] Cf. les figures dans la section 4.3.2.

Fonction de détermination	Marqueurs	Constituants	Longueur	Niveau d'enchâssement	Taux d'insertion	Durée de pauses et respiration
blocage et absent	forme "renyou", particule "de", particule "wa"	cadre propositionnel, cadre ou thème modifié	long	proposition principale	100%	plus de 40 cs, avec respiration
				proposition enchâssée	100%	30 - 40 cs, avec respiration
		cadre, thème	court	proposition principale	83,3 – 97,0%	30 - 40 cs, avec respiration, ou plus de 10 cs, sans respiration
				proposition enchâssée	63,6 – 90,0%	20 - 30 cs, avec respiration, ou plus de 10 cs, sans respiration
blocage	forme "-te", particule "ni", particule "ga", particule "o"	proposition complétive, ou adverbial, sujet ou complément modifié par la proposition adnominale	long	proposition principale	57,1 – 100%	30 - 40 cs, avec respiration, ou plus de 10 cs, sans respiration
				proposition enchâssée	60,0 – 100%	20 - 30 cs, avec respiration, ou plus de 10 cs, sans respiration
		adverbial, sujet ou complément	court	proposition principale	46,7 – 85,7%	plus de 10 cs, ou 6 - 9 cs sans respiration
				proposition enchâssée	29,2 – 77,3%	plus de 10 cs, ou 6 - 9 cs sans respiration

Tableau 34 : Pauses à la fin des constituants du prédicat

En japonais c'est la pause qui représente la fonction de détermination entre les constituants discursifs sur le plan prosodique, et non la mélodie. C'est une différence avec le système prosodique en français où la mélodie montante est un indice crucial à la fin du constituant discursif. En outre, le marqueur en japonais permet de représenter et de percevoir explicitement la fonction de détermination en corrélation avec la mélodie ou la pause, qui ne sont pas aussi saillantes que la mélodie montante en français.

Le tableau 35 montre la récapitulation des indices segmentaux et des indices suprasegmentaux de la fonction de détermination du français et du japonais.

Langue	Indices segmentaux			Indices suprasegmentaux		
	Modification nominale	Modification prédicative		Modification nominale	Modification prédicative	
Français	------	position		indices intonatifs	indices intonatifs	
Japonais	------	marqueur	position	mélodie	mélodie	pause

Tableau 35 : Indices de la fonction de détermination du français et du japonais

6.2 Application à la didactique

Dans la section précédente, nous avons présenté le système prosodique « fondamental », c'est-à-dire destiné à transmettre l'information linguistique en Japonais, et nous avons constaté qu'il est caractérisé par la corrélation entre un indice segmental, le marqueur, et des indices suprasegmentaux de la fonction de détermination, la mélodie et la pause.

Nous considérons que cette corrélation entre les indices segmentaux et suprasegmentaux nous permet d'appliquer ce système prosodique à une méthode d'enseignement d'accès facile pour l'enseignant comme pour l'apprenant. Cet accès facilité repose sur les points ci-dessous :

1) le système est fondé sur une théorie principale, la fonction de détermination
2) on peut préciser la position et la durée de la pause par le marqueur segmental
3) on peut insérer plus de pauses dans un ordre fixé par la fonction de détermination
4) il n'y a que deux types de schémas mélodiques pour la séquence des syntagmes
5) on peut discerner le schéma mélodique de la séquence de modification prédicative par le marqueur

Le premier point permet d'abord à l'enseignant de donner aux apprenants une explication théorique sur la segmentation prosodique[129]. En outre, selon la fonction de détermination, on peut classer les constituants modifiants dans l'unité discursive en deux groupes, déterminant et non-déterminant. Ce choix alternatif (ou binaire) devrait simplifier le classement des constituants par rapport aux autres critères, tels que la structure syntaxique, la fonction sémantique[130] ou le nombre de syllabes. Pour connaître la fonction de détermination de chaque modifiant, le marqueur syntaxique ou discursif est un indice crucial concernant la modification prédicative[131].

Le deuxième point concerne la corrélation entre le marqueur de la modification prédicative et la pause, telle qu'exposée dans le tableau 33 ci-dessus : par exemple, on devrait insérer des pauses plus longues à la fin des constituants s'ils sont marqués soit par le forme « renyou », soit par la particule « de », soit par la particule « wa », tandis qu'on devrait insérer des pauses plus courtes s'ils sont marqués soit par la forme « -te », soit par les particules « ni », « ga », « o ». Autrement dit, on peut préciser la position et la durée relative des pauses sur un texte écrit avant de le lire.

Le troisième point concerne le taux d'insertion exposé dans le tableau 34, et la corrélation entre la pause et la mélodie. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 5, plus de pauses insérées dans une oralisation de l'écrit facilitent la compréhension de l'auditeur. Ce phénomène peut être expliqué par le fait que même une courte pause difficile à être perçue par l'auditeur peut rendre saillante la montée mélodique au début du constituant suivant. Sur le plan psycholinguistique, les travaux antérieurs portant sur le processus linguistique effectué par la mémoire de travail constatent que les apprenants d'une langue étrangère ne peuvent traiter que des séquences plus courtes de sons ou de mots de cette langue par rapport à leur langue maternelle (cf. Fukuda 2003, 2004). Par conséquent, il est plus facile aux apprenants d'un niveau inférieur d'oraliser ou de comprendre l'unité discursive lorsqu'elle est segmentée par des pauses plus souvent que l'oralisation originale. Dans ce cas,

---

[129] Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, nous considérons que les explications sur le système prosodique en japonais dans les manuels didactiques se fondent sur des règles partielles ou empiriques. Nous citons une explication sur la segmentation prosodique d'un manuel : « III Position de segmentation : C'est à la fin de l'unité qui est une séquence sémantiquement cohérente et que l'on peut énoncer d'un seul trait. (…) Nous présentons les critères pour que l'on puisse segmenter grammaticalement et sémantiquement. Il n'y a pas de règle stricte. Segmentez en tenant compte de la facilité à énoncer ou à écouter. » (p. 9, Nakagawa, Nakamura, Ho 2009)

[130] Cf. section 1.1.3.

[131] Notons que le fait que les modifiants du nom propre sont en principe non-déterminants est un indice important pour la modification nominale (cf. Kinsui 1986).

l'enseignant peut préparer des exercices correspondant au niveau de ses étudiants en augmentant la fréquence d'insertion des pauses à la fin du constituant, quand la fonction de détermination est bloquée ou absente, suivant un ordre fixé par la fonction de détermination, c'est-à-dire : 1) à la fin d'un long constituant dans le préambule, 2) à la fin d'un court constituant dans le préambule, 3) à la fin d'un long constituant dans le rhème, 4) à la fin d'un court constituant dans le rhème, 5) à la fin d'un long constituant adnominal, 6) à la fin d'un court constituant adnominal. Cet ordre sera indiqué dans la transcription de l'exemple qui a été utilisé pour des exercices effectués dans le cadre de cours expérimentaux (cf. *infra*).

Au sujet de la mélodie, le quatrième et le cinquième point concernent l'affaiblissement de l'accent. Nous considérons que sur le plan didactique on peut expliquer que la mélodie du constituant déterminé s'abaisse, ou du moins ne remonte pas, tandis que celle du constituant non-déterminé remonte, même à des étudiants qui n'ont pas encore appris le système accentuel du japonais[132].

Nous présentons ci-dessous un exemple de cours pratiqués expérimentalement avec un étudiant français de niveau avancé.

Ce sont des cours individuels de quatre-vingt-dix minutes par séance, et nous avons effectué six séances au total pendant un mois dans une école privée de langues. L'objectif du cours est de faire un court discours d'environ deux minutes à des auditeurs japonais. Le tableau 36 montre le programme de cours.

Séance	Matériels	Cours
1	polycopié	OPI (30 minutes) et feed-back, Système accentuel du japonais
2	polycopié	Système intonatif du japonais
3	polycopié, fichier en wav	Exercices de lecture à haute voix d'une information télévisée et feed-back
4	polycopié, fichier en wav	Exercices de lecture à haute voix d'une information télévisée et feed-back
5		Rédaction d'un discours
6	polycopié	Exercices de lecture du discours

Tableau 36 : Programme de cours

[132] Nous avons postulé que les étudiants français pourraient acquérir d'abord l'intonation de la phrase, ensuite la mélodie du syntagme et enfin l'accent du japonais (cf. section 1.2).

Au début de la première séance, nous avons évalué le niveau du japonais de l'étudiant par un test d'aptitude orale, OPI, Oral Proficiency Interview[133], et il était au niveau « avancé-moyen ». Après des cours sur les systèmes accentuel et intonatif du japonais, nous avons effectué deux séances d'exercices de lecture d'une information télévisée.

Avant les exercices, nous avons vérifié que l'étudiant avait compris le sens de l'information à partir d'un texte écrit, et nous avons enregistré une première lecture à haute voix et avec le texte sous les yeux[134]. Dans le texte, les positions des pauses de l'oralisation originale sont marquées : les pauses avec respiration par une virgule et les pauses sans respiration par un espace.

Les exercices ont été faits avec le texte sous forme « shadowing », répétition avec décalage[135], en écoutant l'oralisation par la présentatrice en fichier wav qui sert de modèle. Pendant les séances d'exercices, nous avons enregistré les lectures faites par l'étudiant; ensuite, en les écoutant, nous avons donné des feed-backs concernant la position et la durée des pauses et la mélodie des syntagmes correspondant à la fonction de détermination[136]. À la fin de la deuxième séance d'exercices portant sur l'information, nous avons enregistré une lecture (la dernière lecture).

Enfin aux deux dernières séances, nous avons corrigé le texte d'un discours préparé par l'étudiant et fourni des explications sur la position et la durée des pauses et la mélodie, avant d'effectuer des exercices sous forme « shadowing » en écoutant l'oralisation par l'enseignante en fichier wav.

Le tableau 37 présente les données prosodiques des trois oralisations de l'information télévisée, la première et la dernière lecture par l'étudiant et le modèle de la présentatrice. Les chiffres marqués avec astérisque (*) indiquent le nombre de schémas mélodiques et de

---

[133] Il s'agit d'un examen oral effectué sous forme d'entretien pour évaluer la compétence orale en dix niveaux, du « novice-bas » au « supérieur », qui est organisé par « American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL) » (cf. http://www.actfl.org, ACTFL 1999).

[134] Nous avons présenté cet enregistrement et les tracés mélodiques de cette première lecture et du modèle avec la transcription, l'exemple 27, au début de la section 1.2.

[135] « Shadowing » est un exercice de la formation des interprètes de conférence effectué afin d'élever la compétence de la compréhension orale et d'apprendre la prosodie, tels que l'accent et l'intonation (cf. Lambert 1992, Kremer 2005, Mochizuki 2006). Au Japon, cet exercice est appliqué d'abord à la didactique de l'anglais en langue seconde depuis les années 1990 et ensuite à la didactique du japonais depuis dix ans. Les travaux didactiques sur le japonais constatent que les exercices appliqués de « shadowing » élèvent les compétences de compréhension, de production orale et de mémorisation, et améliorent la fluidité de la lecture à haute voix chez les apprenants (cf. Kurata 2007, Mochizuki 2006).

[136] Dans l'oralisation originale, il existe deux séquences dont la mélodie est réalisée contrairement à la fonction de détermination à cause de la focalisation lexicale (marquée avec deux astérisques ** dans la transcription), mais nous ne l'avons pas précisé à l'étudiant pour qu'il puisse répéter le modèle tel qu'il écoutait. Nous signalons que l'étudiant a fait des exercices « shadowing » à la maison entre les deux séances d'exercices, pendant deux jours.

positions de pause qui ne sont pas pertinents, à savoir qui sont réalisés contrairement à ceux de la fonction de détermination.

	Première lecture	Dernière lecture	Modèle
Pertinence de la mélodie	14*	2*	2*
Pertinence de la position de pauses	2*	1*	0
Nombre de pauses	8	6	7
Nombre de pauses avec respiration	6	3	4
Nombre de pauses sans respiration	2	3	3
Fréquence de pause (mores par pause)	16.9	22.5	19.3
Pourcentage de durée de pauses (%)	11.4	10.6	11.7
Total de durée de pause (cs)	320	207	176
Durée totale (cs)	2,804	1,949	1,505
Moyenne de durée par more (cs)	18.4	12.9	9.8
Nombre de mores	135	135	135

Tableau 37 : Données prosodique des trois oralisations

Nous reprenons ci-dessous la transcription de l'exemple 27. Nous indiquons dans la première ligne[137] les pauses originales, ainsi que les positions permettant d'insérer la pause par le signe {P}, dans la deuxième ligne les pauses de la première lecture par l'étudiant, et dans la troisième ligne les pauses insérées lors de la dernière lecture. Les figures 54 et 55 sont les tracés mélodiques des deux lectures par l'étudiant. La figure 56 est le tracé mélodique de l'oralisation modèle par la présentatrice. Les sons de chaque oralisation sont disponibles en fichier wav, #35, #36 et #37.

On peut observer que la dernière lecture a été réalisée avec une prosodie plus proche de celle du modèle que la première lecture sur tous les points : le tempo, la mélodie et la position des pauses. La différence la plus remarquable entre les deux lectures réside dans les schémas mélodiques des séquences de constituants. Dans la première lecture, ils ont été relativement plats, et montants à la fin des séquences de constituants (marqués avec flèche ↑ dans la figure 49). En revanche, dans la dernière lecture, ils ont monté au début de chaque séquence et descendu vers la fin (marquées avec flèche ↓ dans la figure 50), excepté celui d'un constituant adverbial « hito'mazu » (↑). Notons aussi qu'une pause contraire à la fonction de détermination a été insérée à la fin de ce constituant (*).

Ces schémas mélodiques conformes à la fonction de détermination permettent que l'on considère que la dernière lecture est réalisée avec une prosodie similaire au modèle, même si

[137] Les chiffres au début des pauses montrent l'ordre d'insertion mentionné ci-dessus (cf. page 206).

l'on trouve quatre accents qui ne sont pas pertinents (marqués avec astérisque dans la figure 55).

Concernant la pause, deux pauses longues avec respiration, insérées dans la première lecture à la fin du constituant déterminatif dont la fonction de détermination n'est pas bloquée (marquées avec un astérisque dans la transcription), n'apparaissent pas lors de la dernière lecture. En outre, on peut remarquer que la durée de chaque pause a été contrôlée en correspondance avec la fonction de détermination dans la dernière lecture.

(27) 北海道大学付属病院で 続けられてきた 5)**{10}**日本で **初めての

Hokkaidouda'aigaku-fuzokubyo'uin de tsudukerareteki'ta Niho'n de **haji'mete no

niveau 0 [dmf] [adv] [dmf]

niveau 1 [cad] [pdc]

CHU de Hokkaido à était continué Japon à premier

Toujours au CHU de Hokkaido, à propos de la première thérapie génique

遺伝子治療について 1)**{h : 40}** 治療に あたってきた 医師団は 1)**{h : 35}**

idenshichiryo'u ni tsu'ite **{h : 43}** chiryou ni atatteki'ta ishi'dan wa **{h : 64}**

{h : 55} **{h : 30}**

niveau 0 [cad] [dmf] [thm]

niveau 1 [cpt] [pdc]

thérapie génique sur thérapie de se chargait groupe de médecins TH

effectuée au Japon, le groupe de médecins chargé de la thérapie,

患者の 男の子に対する 治療効果が 4)**{P}** 十分 得られ 1)**{h : 42}**

kanja no otoko'noko ni taisu'ru**{h : 42}***chiryouko'uka ga juubu'n era're**{h : 60}**

{24} **{h : 65}**

niveau 0 [cad

niveau 1 [cad]

niveau 2 [dmf] [dmf] [sjt] [adv] [pdc]

malade de garçon pour effet de traitement S suffisamment pouvoir obtenir-RY

constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

遺伝子治療は 2){13}　ほぼ　**成功したとして 1) {h : 30}

idenshichi’ryou wa{13} ho’bo　seikousihta’toshite {h : 55}

{17}

niveau 0]

niveau 1 [thm] [adv] [pdc]

thérapie génique TH presque avoir réussi

la réussite presque complète de la thérapie génique,

２年にわたる　治療を 4){6}　ひとまず　終える　ことに　なりました。

ni’nen ni wataru{h : 30}*chiryou o{13} *hito’mazu　oeru koto’ ni narima’shita.

{17}*

niveau 0 [cpv-cpt] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [adv] [pdc]

deux ans durant thérapie O pour le moment terminer que avoir décidé

a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

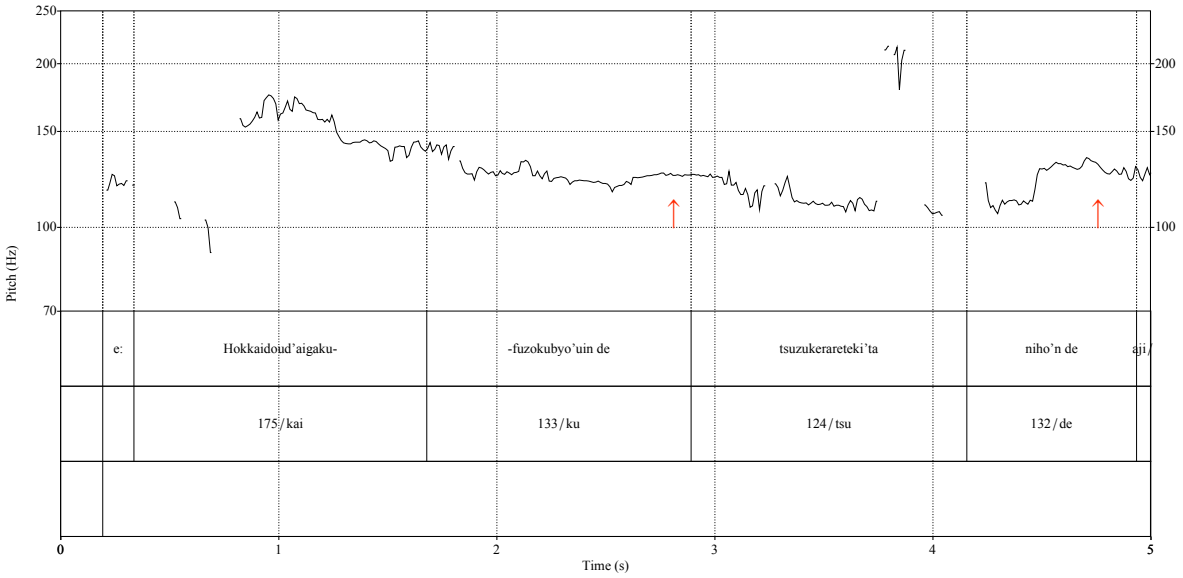
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
e:
Hokkaidoud'aigaku-
-fuzokubyo'uin de
tsuzukerareteki'ta
niho'n de
aji/
175/kai
133/ku
124/tsu
132/de
0
1
2
3
4
5
Time (s)

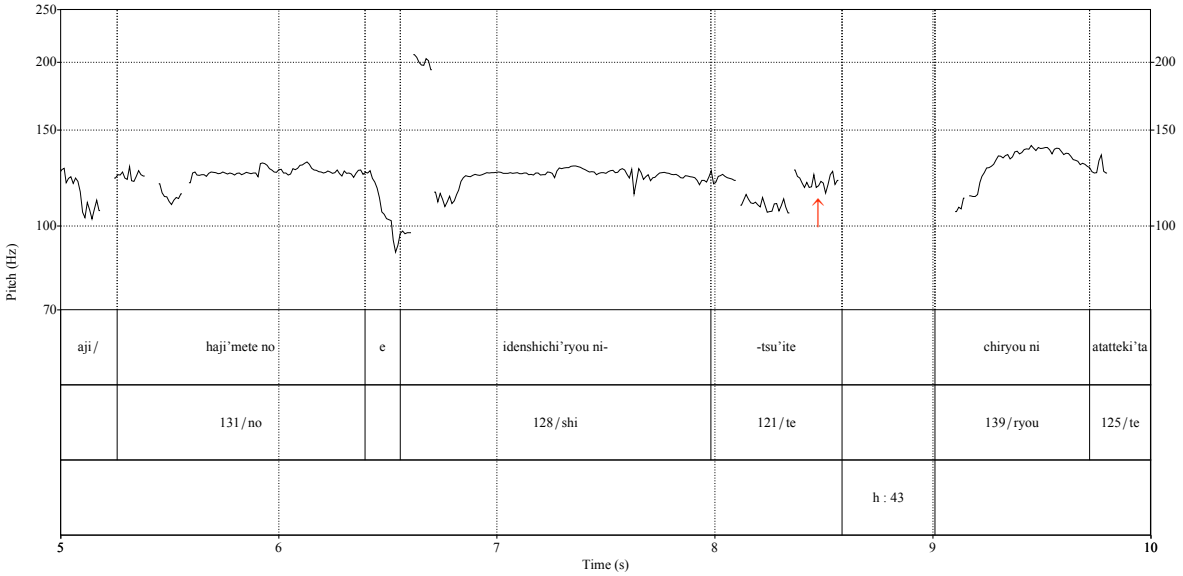
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
aji/
haji'mete no
e
idenshichi'ryou ni-
-tsu'ite
chiryou ni
atatteki'ta
131/no
128/shi
121/te
139/ryou
125/te
h : 43
5
6
7
8
9
10
Time (s)

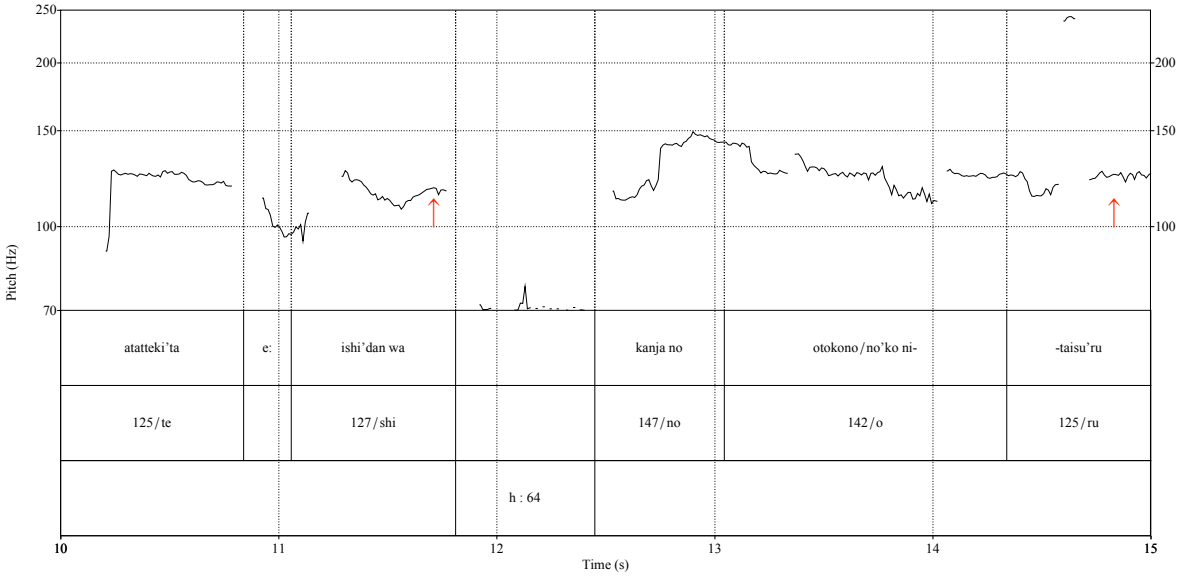
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
atatteki'ta
e:
ishi'dan wa
kanja no
otokono/no'ko ni-
-taisu'ru
125/te
127/shi
147/no
142/o
125/ru
h : 64
10
11
12
13
14
15
Time (s)

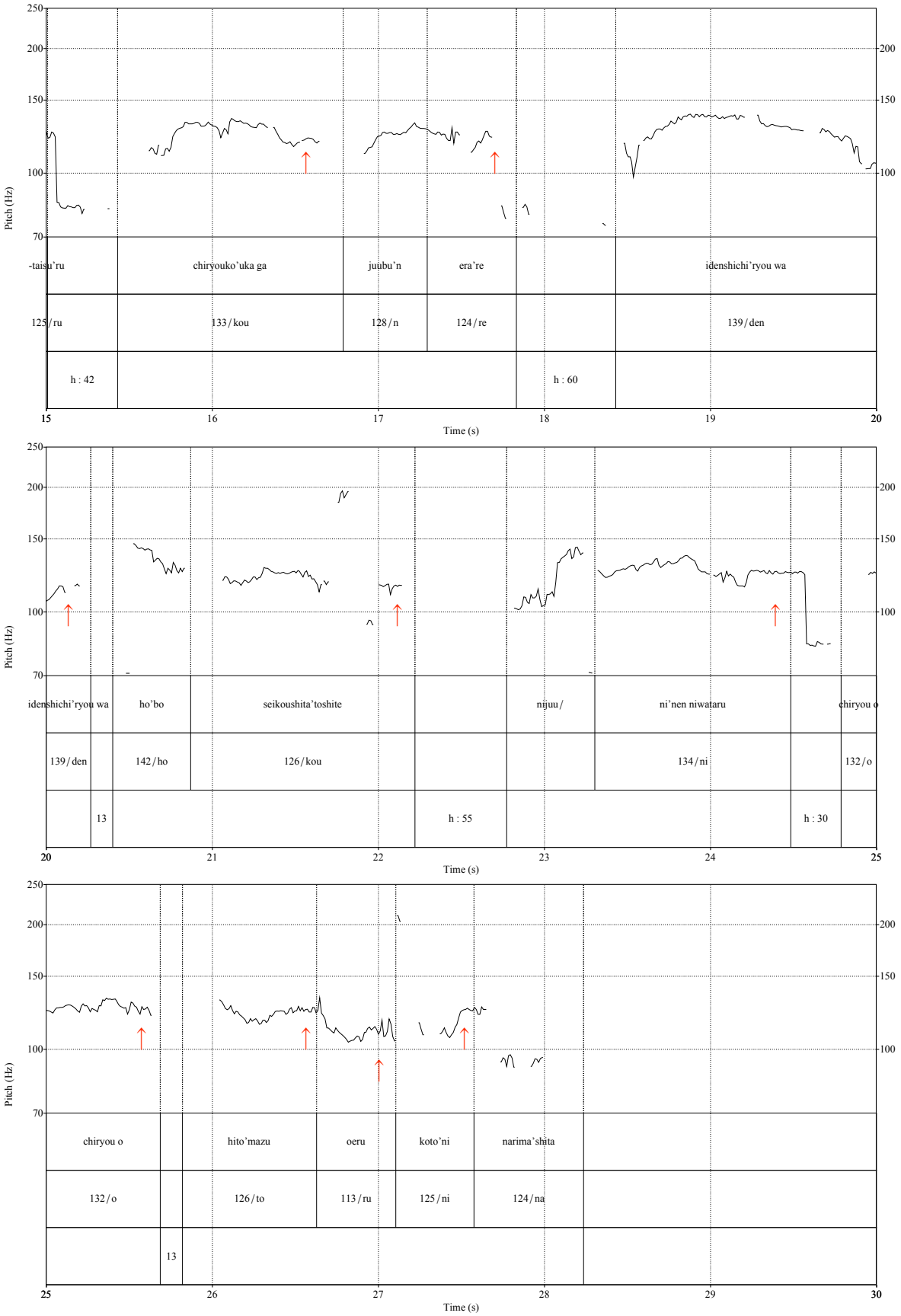

Figure 54 : Tracé mélodique de la première lecture (cf. #35)

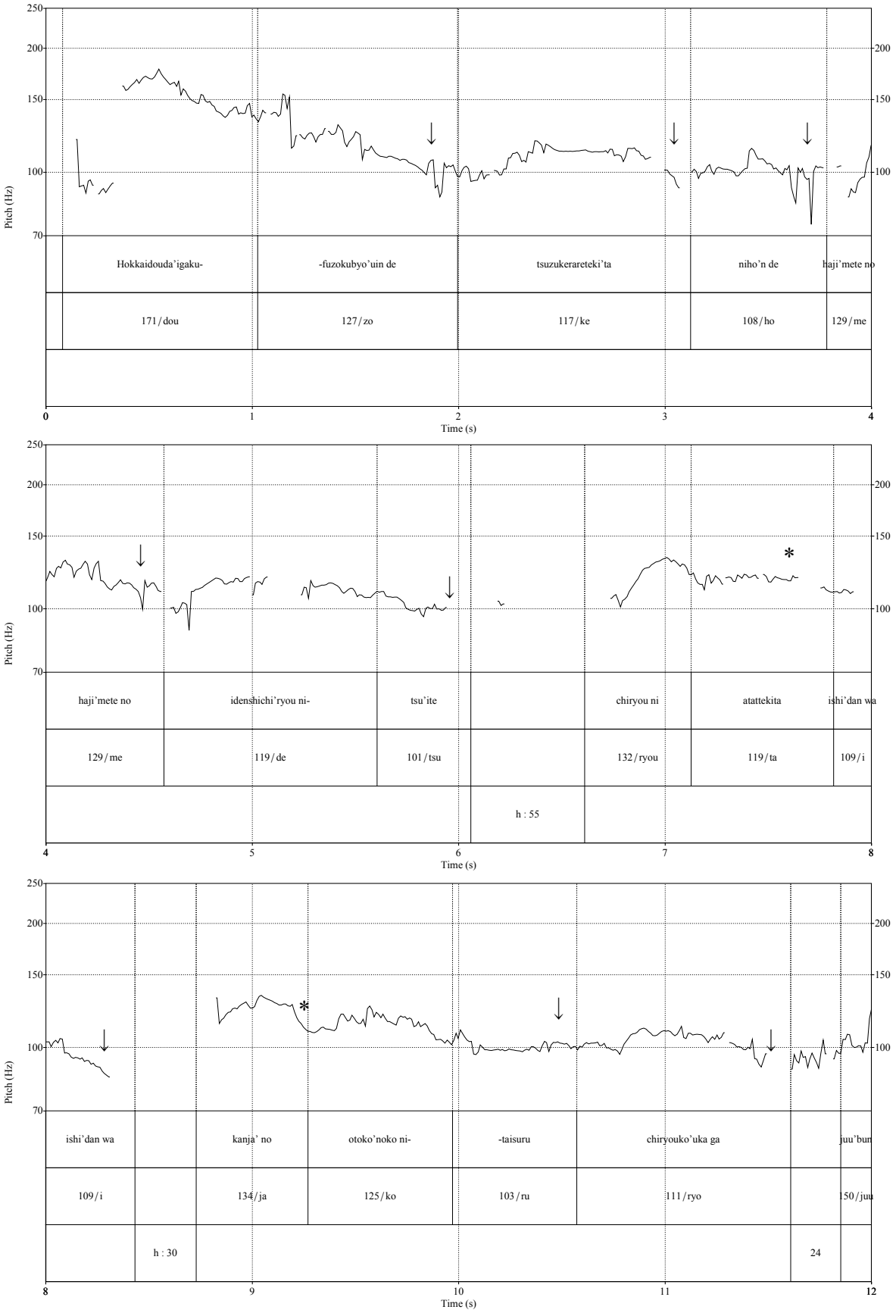
Pitch (Hz)
250
200
150
100
70
Hokkaidouda'igaku-
-fuzokubyo'uin de
tsuzukerareteki'ta
niho'n de
haji'mete no
171/dou
127/zo
117/ke
108/ho
129/me
0
1
2
3
4
Time (s)
haji'mete no
idenshichi'ryou ni-
tsu'ite
chiryou ni
atattekita
ishi'dan wa
129/me
119/de
101/tsu
132/ryou
119/ta
109/i
h : 55
4
5
6
7
8
ishi'dan wa
kanja' no
otoko'noko ni-
-taisuru
chiryouko'uka ga
juu'bun
109/i
134/ja
125/ko
103/ru
111/ryo
150/juu
h : 30
24
8
9
10
11
12

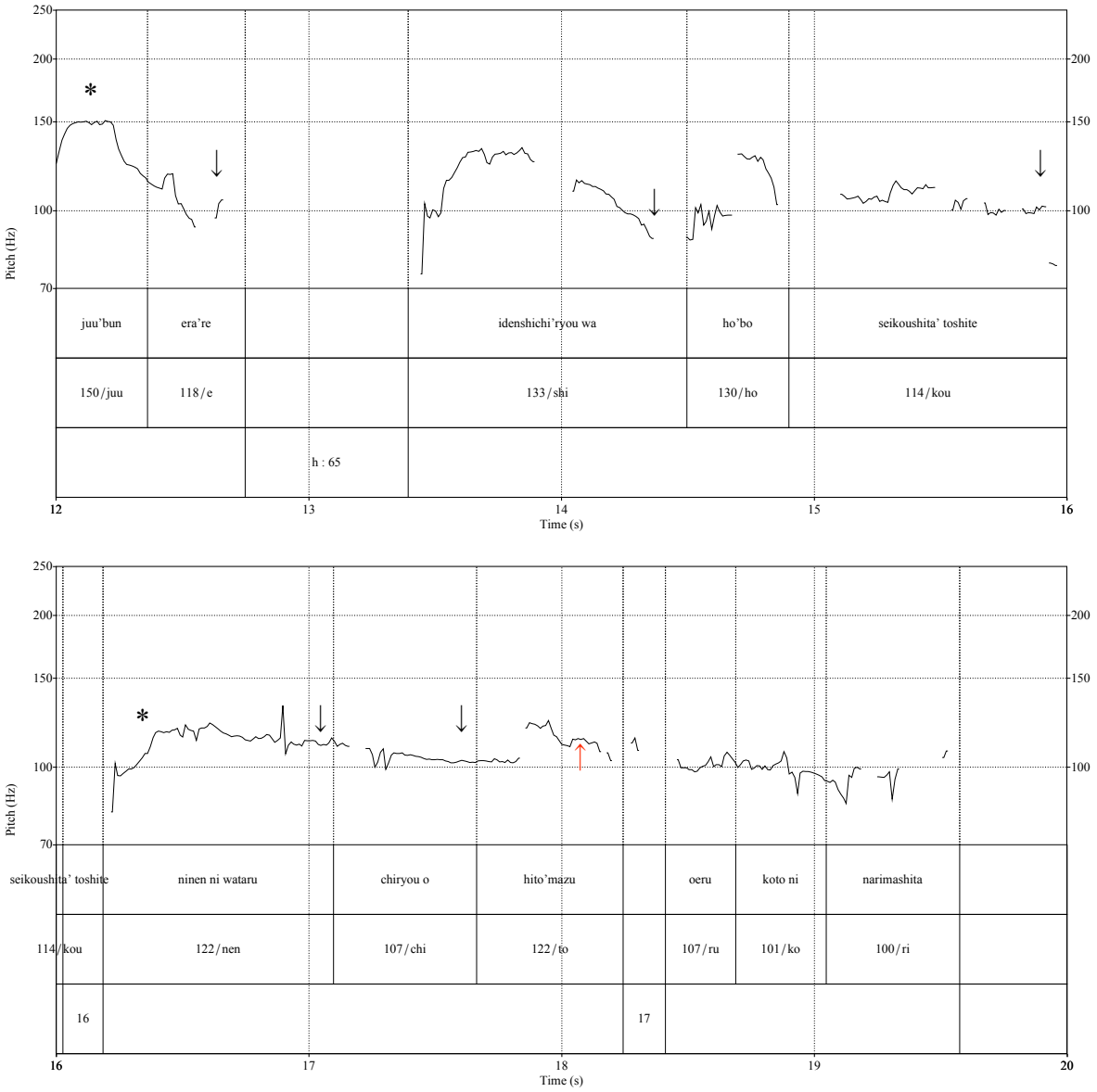

Figure 55 : Tracé mélodique de la dernière lecture (cf. #36)

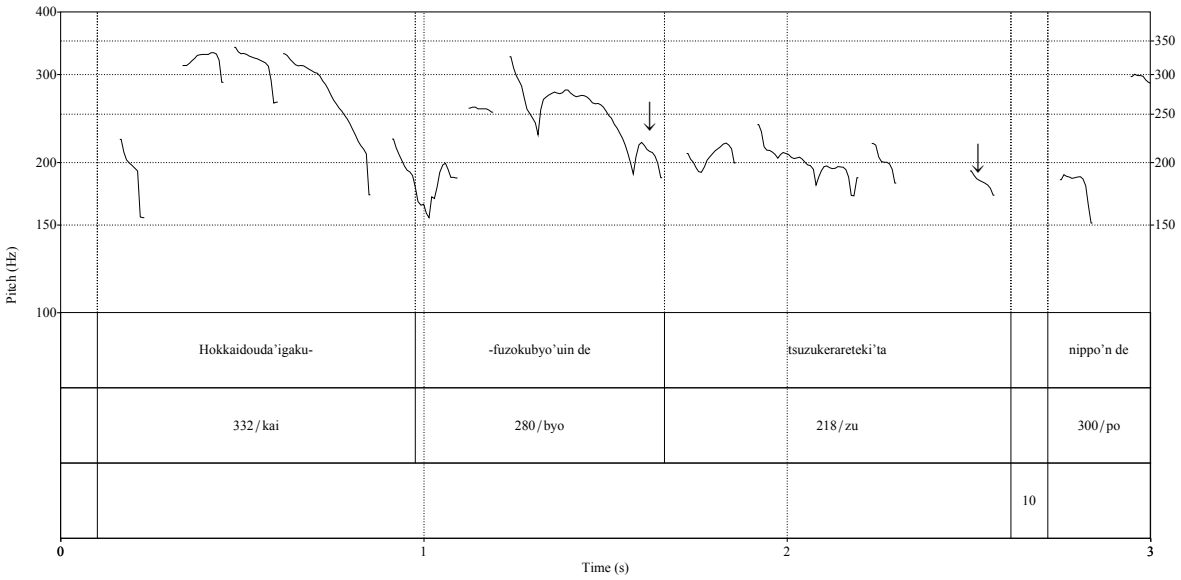
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
Hokkaidouda'igaku-
-fuzokubyo'uin de
tsuzukerareteki'ta
nippo'n de
332 / kai
280 / byo
218 / zu
300 / po
10
0
1
2
3
Time (s)

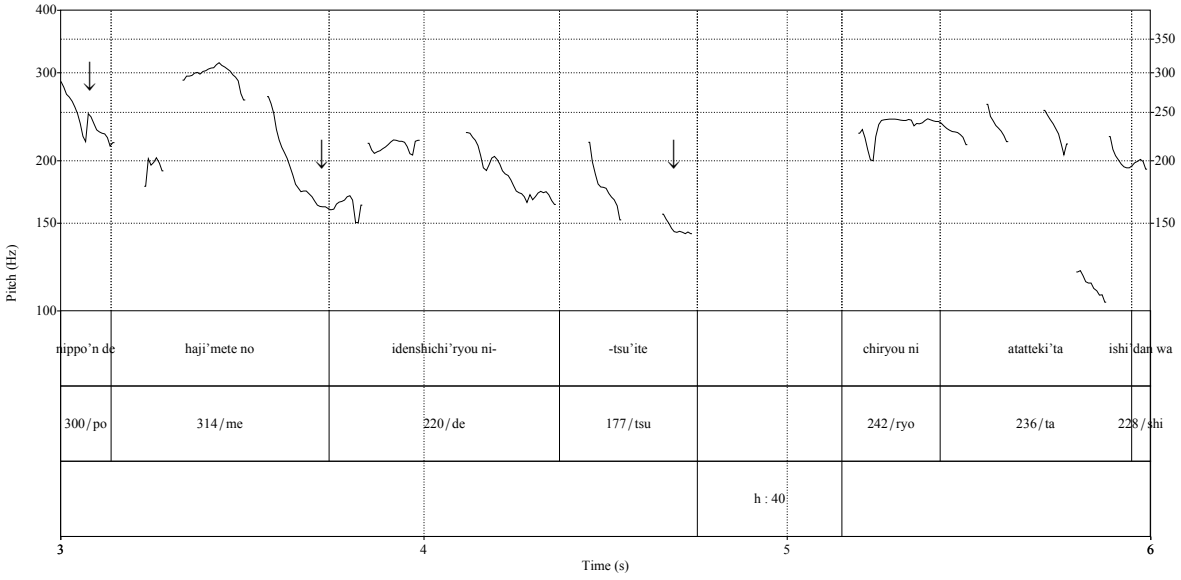
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
nippo'n de
haji'mete no
idenshichi'ryou ni-
-tsu'ite
chiryou ni
atatteki'ta
ishi'dan wa
300 / po
314 / me
220 / de
177 / tsu
242 / ryo
236 / ta
228 / shi
h : 40
3
4
5
6
Time (s)

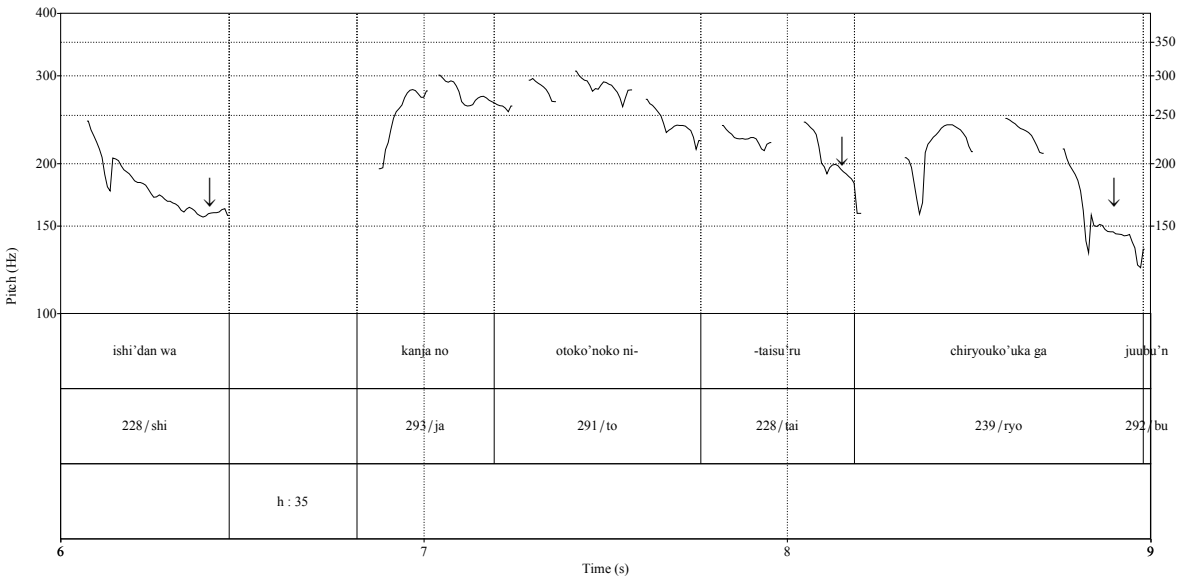
Pitch (Hz)
400
300
200
150
100
350
300
250
200
150
ishi'dan wa
kanja no
otoko'noko ni-
-taisu'ru
chiryouko'uka ga
juubu'n
228 / shi
293 / ja
291 / to
228 / tai
239 / ryo
292 / bu
h : 35
6
7
8
9
Time (s)

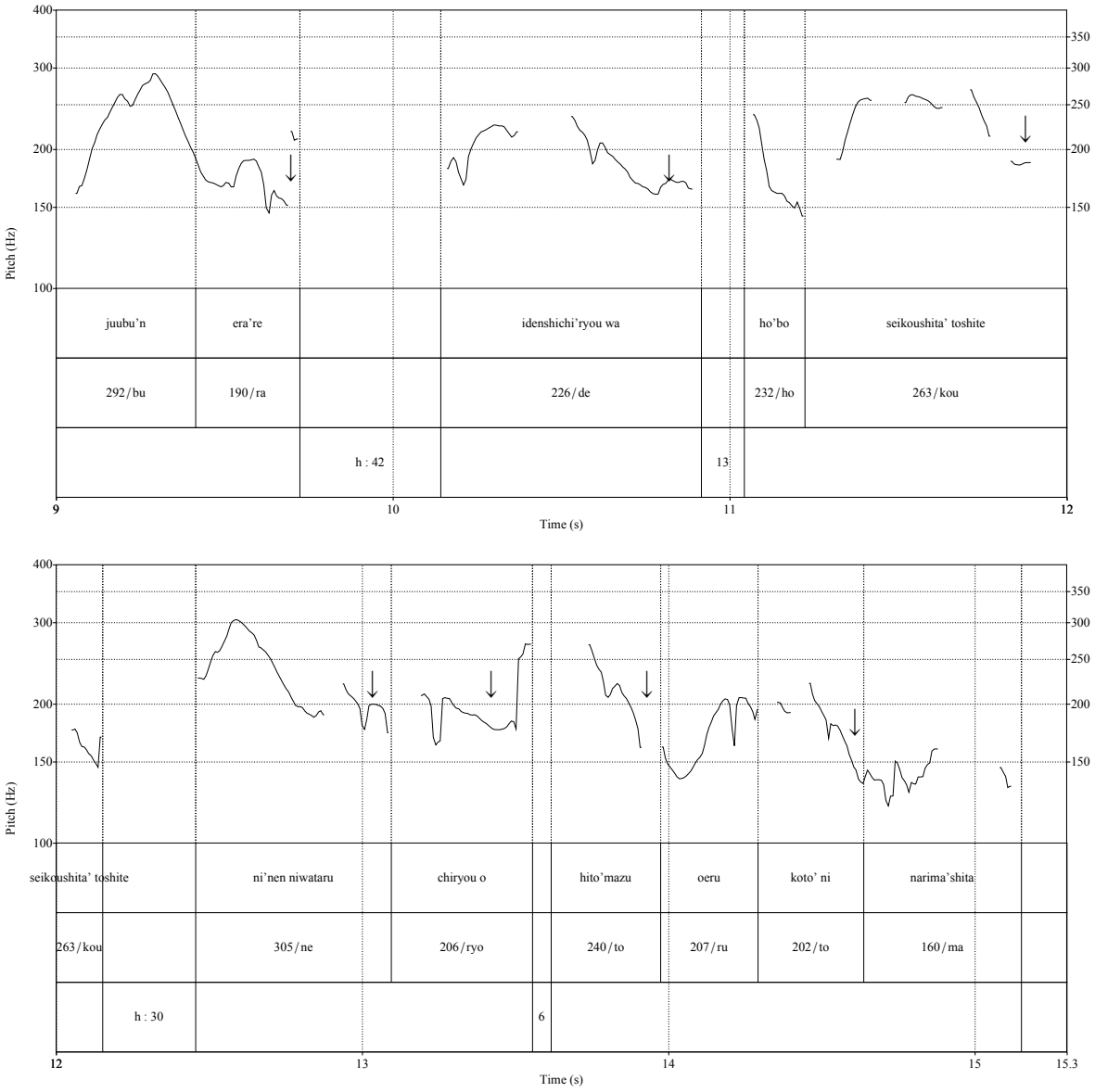

Figure 56 : Tracé mélodique du modèle (cf. #37)

6.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons d'abord décrit le système prosodique du Japonais pour transmettre l'information linguistique en nous fondant sur les résultats des chapitres 4 et 5 :

1) dans le système prosodique du Japonais, chacun des trois paramètres prosodiques, la position de la pause, sa durée et la mélodie, sont corrélées avec la fonction de détermination de manières différentes. La mélodie fonctionne : i) pour la séquence syntagmatique formée par le modifiant adnominal et par le modifiant du prédicat, ii) au début de la séquence et dans l'ensemble de la séquence. La pause fonctionne : i) pour la séquence syntagmatique ainsi que pour la séquence propositionnelle formées par le modifiant du prédicat principalement, ii) à la fin de la séquence. La durée de la pause fonctionne pour distinguer les différentes combinaisons de la fonction de détermination, de la longueur et du niveau d'enchâssement dans une séquence.

2) le marqueur facilite la production et la perception de la fonction de détermination du modifiant du prédicat, en corrélation avec les paramètres prosodiques.

Ainsi, le système prosodique fondamental en japonais est caractérisé par la corrélation « compensatoire » entre les indices segmentaux et suprasegmentaux.

Ensuite, nous avons suggéré l'application de ce système prosodique à une méthode d'enseignement d'accès facile pour l'enseignant et l'apprenant, reposant sur les bases suivantes :

1) Ce système permet l'explication théorique de la prosodie, et le critère binaire de la fonction de détermination simplifie le classement des constituants par rapport aux autres critères syntaxiques ou sémantiques.

2) La corrélation du marqueur avec la pause et la mélodie facilite la segmentation prosodique et la formation du schéma mélodique conformes à la fonction de détermination.

3) La corrélation entre la pause et la mélodie permet des aménagements d'exercices correspondant aux niveaux en japonais des apprenants.

Nous avons présenté pour finir un exemple de cours appliquant ce système. Il ne s'agit que d'un essai expérimental auprès d'un étudiant, mais les résultats montrent qu'il est possible d'appliquer ce système à la méthode d'enseignement de la prosodie japonaise.

7. Analyse de l'oral spontané

Dans ce dernier chapitre, nous procédons à l'analyse de l'oral spontané en comparant avec l'unité discursive oralisée, ou l'écrit oralisé, pour montrer que la prosodie fondamentale suggérée dans le chapitre 6 peut être applicable à d'autres styles de l'oral. Dans la première section, nous relevons des différences entre l'écrit et l'oral du japonais en examinant principalement les résultats de l'analyse de notre corpus de l'oral spontané[138] obtenus dans l'étude Nakahara et Shirota (à paraître). Dans la deuxième section, nous présentons la méthode d'analyse, centrée sur les marqueurs syntaxiques et discursifs et sur les intonations continuatives[139]. Dans la troisième section, nous commentons les résultats d'analyse.

7.1 Différences entre l'écrit et l'oral en japonais

Comme dans beaucoup d'autres langues, on remarque de grandes différences entre l'écrit et l'oral en japonais. Dans les recherches actuelles, l'oral du japonais est régulièrement analysé à l'aide des indices syntaxiques ou discursifs, tels que la forme du prédicat, ou bien les indices interactionnels, tels que l'alternance de tours de parole, mais rarement par les indices prosodiques (Kuno 1978, Maynard 1993, Iwasaki et Ono 1999, Ono, Iwasaki 2002, Hayashi 2005, Nishizaka 2005, Szatrowski 2005, Higashi 2005, 2006, Iwasaki 2007). Ces études constatent que, dans l'oral en japonais, sur le plan structurel ou discursif, l'on observe l'inversion ou la postposition[140], l'insertion, les phrases inachevées, la formulation, l'absence du sujet, l'absence de particules casuelles « ga » et « o », de la particule énonciative « wa » et de la particule finale interrogative « ka », et la présence de particules finales « ne » et « yo » (cf. *infra*).

Il existe des analyses sur la segmentation de l'oral par la pause ou/et par la mélodie, mais leurs corpus sont soit des lectures d'histoires soit des conférences (Sugitou 1994, Koiso 2008).

---

[138] Cf. section 3.2.

[139] Nous utilisons le terme « intonation » dans ce chapitre pour analyser l'oral quand il s'agit de phénomènes prosodiques qui recouvrent la variation de l'intensité, de la durée et de la hauteur (cf. section 4.1). Dans les figures analysées par Praat, nous présentons désormais le signal acoustique et le contour d'intensité (cf. Vaissière 2006) au-dessus du tracé mélodique. Les fichiers de sons (marqué par le signe #) de ce chapitre sont disponibles dans le dossier en CD-ROM.

[140] Il s'agit de la position de quelques constituants à la droite du prédicat (cf. *infra*).

Sur le plan sociolinguistique, Inoue (1997) signale dans ses travaux que l'on observe très souvent dans la conversation spontanée une intonation montante ou montante-descendante, parfois avec l'allongement, à la fin du syntagme ou de la proposition, notamment de la part des jeunes japonais. Il explique que cette intonation contraire au système prosodique phonologique où l'intonation à la fin du constituant descend[141], a deux fonctions, l'une de garder le tour de parole et l'autre d'attirer l'attention de l'écouteur (cf. section 1.4.1).

7.1.1 Constituants discursifs dans l'oral en japonais

Nakahara et Shirota (à paraître) (ci-après N&S) analyse un corpus de l'oral spontané en se fondant sur la théorie GI (cf. section 2.1.1). Cette étude est effectuée dans le cadre d'un projet portant sur des caractéristiques des constituants du préambule en plusieurs langues.

N&S examine d'abord des comportements d'intonations continuative et finale de l'énoncé[142] du japonais pour définir les indices suprasegmentaux des constituants discursifs dans l'oral du japonais[143]. Comme nous l'avons déjà présenté dans la section 1.4.1, l'intonation continuative en japonais est plate et en moyenne de deux demi-tons plus haute que l'intonation finale de l'énoncé déclaratif. Notons que ce type d'intonation continuative est observé dans le corpus de l'écrit oralisé, comme constaté dans le chapitre 6. Elle est différente de l'intonation continuative en français, qui elle monte. Cependant, dans la conversation spontanée en japonais, on trouve d'autres types d'intonations : montante ou montante-descendante, parfois avec un allongement à la fin d'un constituant (cf. *supra*). Ces derniers types d'intonation se réalisent aussi avec une forte intensité dans notre corpus de l'oral (marqués en cercle dans la figure 57 ci-dessous[144]).

Par conséquent, N&S détermine que les indices de l'intonation continuative du japonais sont soit le fait que le F0 à la fin est plat, soit le fait que le F0 à la fin monte et descend légèrement ; et cette intonation continuative marque soit la finale d'un constituant dans le préambule et dans le rhème, soit la finale du préambule, soit la finale du rhème recatégorisé.

---

[141] Il s'agit de la structure prosodique de P&B ou de Kubozono.
[142] Dans ce chapitre, nous utilisons le terme « énoncé » dans l'oral pour le distinguer de la « phrase » dans l'écrit ou de l'unité discursive.
[143] Dans le cadre de la théorie GI, la pause n'est pas un paramètre pour la segmentation de constituants.
[144] Sous le titre de la figure, nous indiquons deux types de transcriptions en japonais et une traduction en français. Le tiret dans la transcription en japonais indique l'allongement du son.

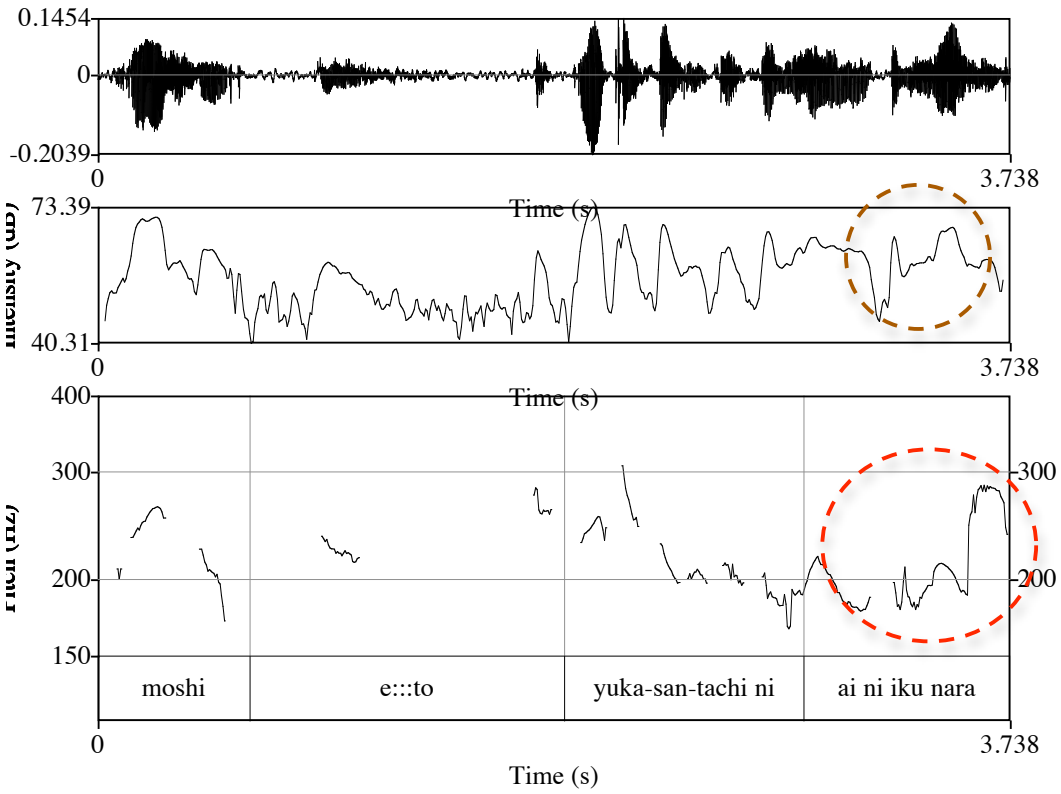

Figure 57 : Exemple de l'intonation montante-descendante (figure 5, N&S) (cf. #38)

「もし　えーと　ゆかさんたちに　会いに　行くなら」
« moshi e :::to yuka-san-tachi ni ai ni iku nara »
si tu vas voir Yuka et sa famille

L'intonation à la fin de l'énoncé déclaratif (ci-après l'intonation finale) en japonais est légèrement descendante et courte et l'intensité est basse (marquées en cercle dans la figure 58[145], un extrait du notre corpus de l'oral). L'intonation à la fin de l'énoncé interrogatif[146] (ci-après l'intonation interrogative) est montante et parfois allongée, et l'intensité est basse (marquées en cercle dans la figure 59, idem).

Les indices de ces deux intonations sont identiques à ceux de l'énoncé français. N&S conclut alors que l'intonation finale peut marquer la fin de paragraphe, et l'intonation interrogative recatégorise un rhème de question comme un préambule de la suite.

[145] Nous considérons que le tracé mélodique légèrement montant à la fin dans cette figure est causé par un rire accompagné (cf. #39).
[146] Notons qu'il existe la particule finale « ka » qui marque la fin de l'énonce interrogatif en japonais, mais dans l'oral spontané elle est souvent absente (Nitta 1991). C'est un phénomène similaire au français, où l'énoncé interrogatif dont la structure syntaxique est déclarative est exprimé uniquement par l'intonation montante à la fin de l'énoncé (cf. la traduction de la figure 59).

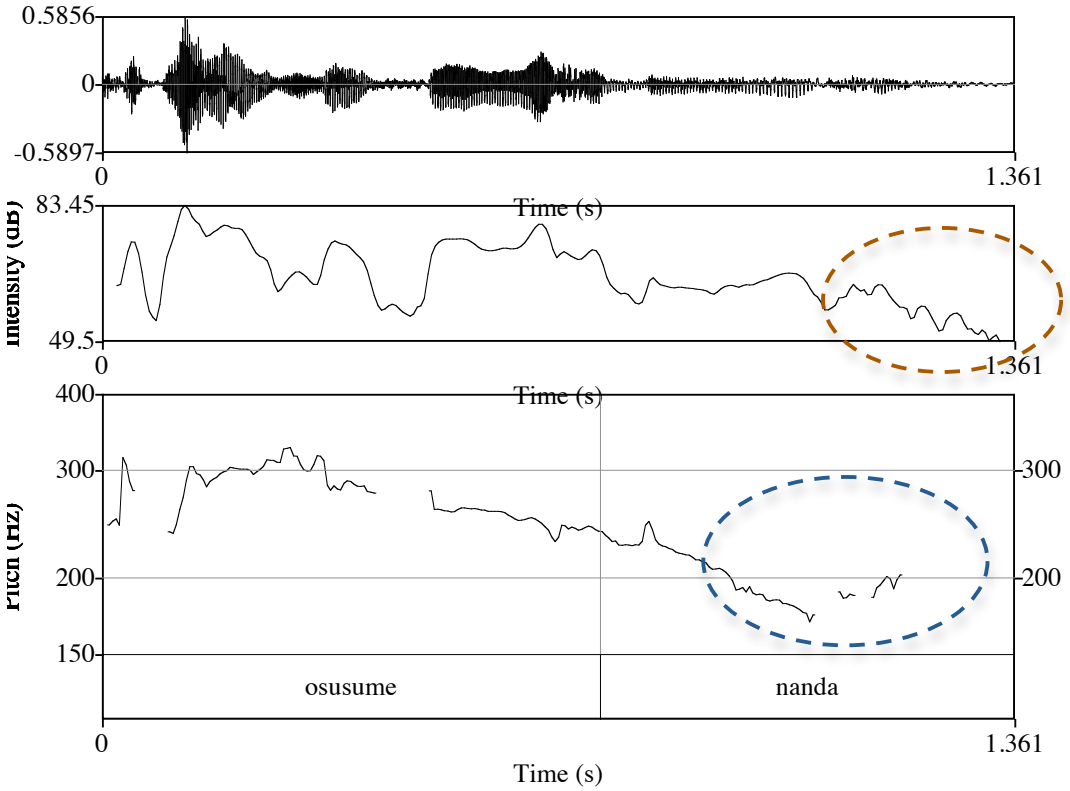

Figure 58 : Exemple de l'intonation finale (figure 6, N&S) (cf. #39)

「お勧めなんだ」
« osusume nanda »
il a fortement recommandé

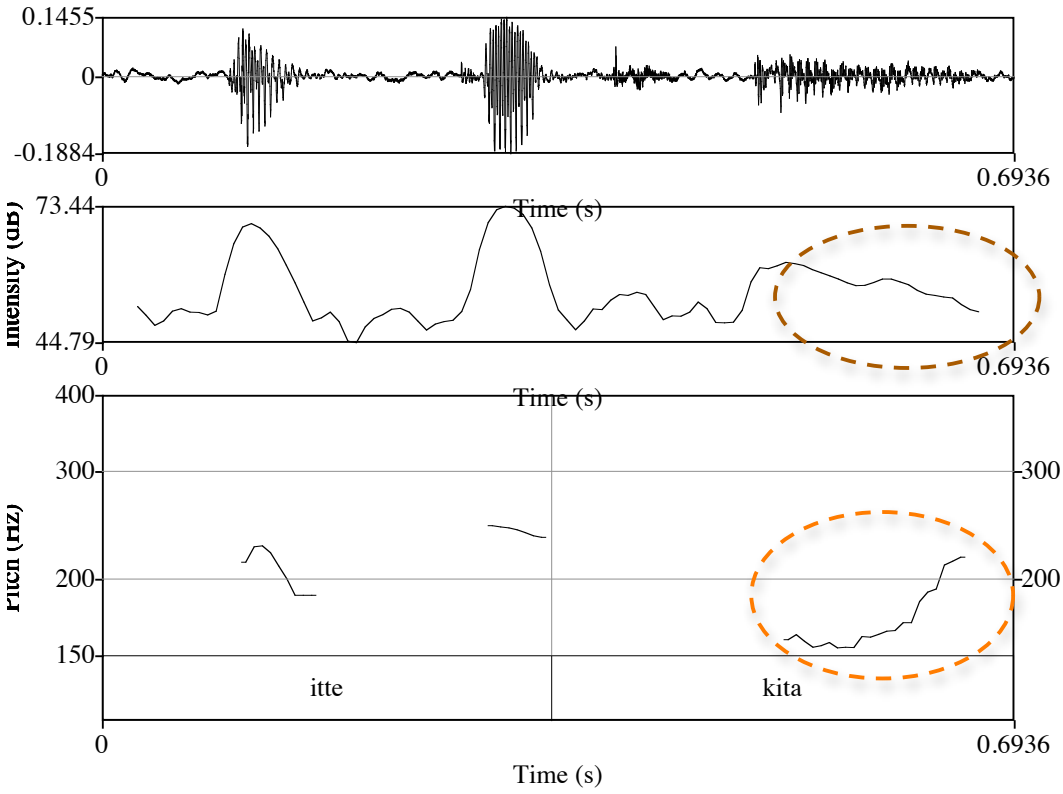

Figure 59 : Exemple de l'intonation interrogative (figure 7, N&S) (cf. #40)

「行ってきた」
« ittekita »
tu y es allée

En outre, N&S observe quelques énoncés dont les prédicats se terminent en forme « césure », mais où les intonations à la fin des prédicats ne descendent pas ou montent légèrement avec une forte intensité ainsi qu'avec un allongement. Dans ce cas, ces énoncés sont classés comme des rhèmes recatégorisés.

La figure 60 montre les deux exemples du tracé mélodique du même prédicat qualificatif « sugo'i » (super) et de la même locutrice, Mi. Le premier est la finale de rhème recatégorisé et le deuxième est la finale du rhème. A la fin du premier l'intonation est montante avec une forte intensité et un allongement, et l'accent « sugo'i » est pratiquement supprimé, tandis que l'intonation du deuxième est descendante avec l'accent réalisé et avec une chute d'intensité.

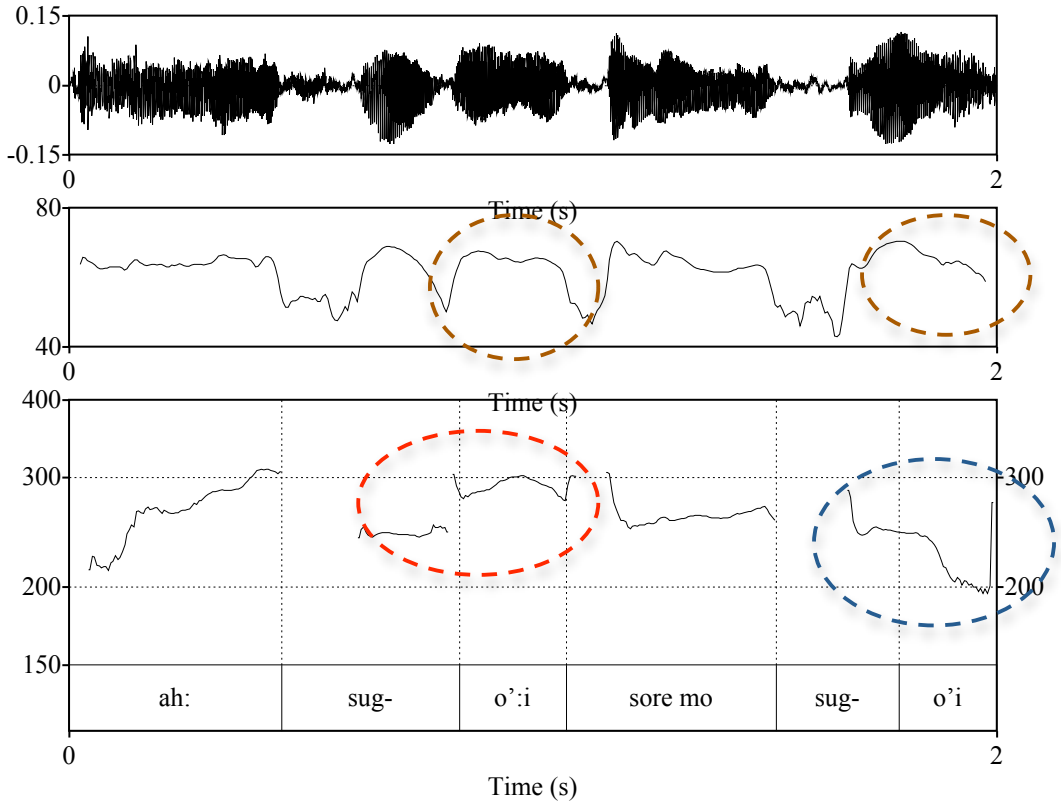

Figure 60 : Tracé mélodique de deux prédicats en forme césure, « sugo'i »[147] (cf. #41)

「あー　すごーい　それも　すごい」
« ah :: sugo :: i sore mo sugo'i »
ah :: ça doit être génial ça doit être bien ça

Le dernier type d'intonation, qui montre la différence cruciale entre l'écrit oralisé et l'oral spontané, est l'intonation des particules finales « ne » et « yo »[148]. Ces particules sont utilisées très souvent dans l'oral japonais, mais jamais dans l'écrit[149].

N&S décrit que l'intonation de la particule finale « ne » ou « yo » se réalise en trois mélodies, montante, plate, et descendante selon la fonction énonciative ou interactionnelle[150].

La mélodie montante ou plate de ces particules a la fonction de s'adresser à l'écouteur. Dans ce cas la fonction de la particule « ne » est d'attirer l'attention de l'écouteur ou de

[147] Le mot « sugoi » de la transcription dans la figure est coupé en deux avec un tiré pour montrer la différence des schémas mélodiques entre deux exemples plus clairement.
[148] Il existe d'autres particules finales : « na », « sa », « wa » et « zo », mais ces deux particules sont les plus fréquentes dans l'oral spontané. On trouve aussi une particule « composée » de « yo » et de « ne », « yo ne » (cf. infra).
[149] Elles sont utilisées dans des textes écrits qui s'adressent au lecteur en style parlé, par exemple la lettre ou l'essai.
[150] Cf. Maynard 1993, Todoroki 1998.

vérifier des informations (la figure 61), tandis que celle de la particule finale « yo » est de donner des informations à l'écouteur (la figure 62).

La mélodie descendante montre une attitude égocentrée et manifeste l'émotion du parleur. La particule « ne » exprime la sympathie pour l'écouteur, par contre la particule « yo » exprime la distance avec de l'écouteur[151].

En conséquence, N&S considère que l'intonation montante ou plate, parfois allongée, et avec une forte intensité de ces particules finales peut indiquer qu'un rhème qui se termine par ces particules doit être recatégorisé comme préambule de la suite. En revanche, l'intonation descendante avec une basse intensité peut marquer la fin de paragraphe.

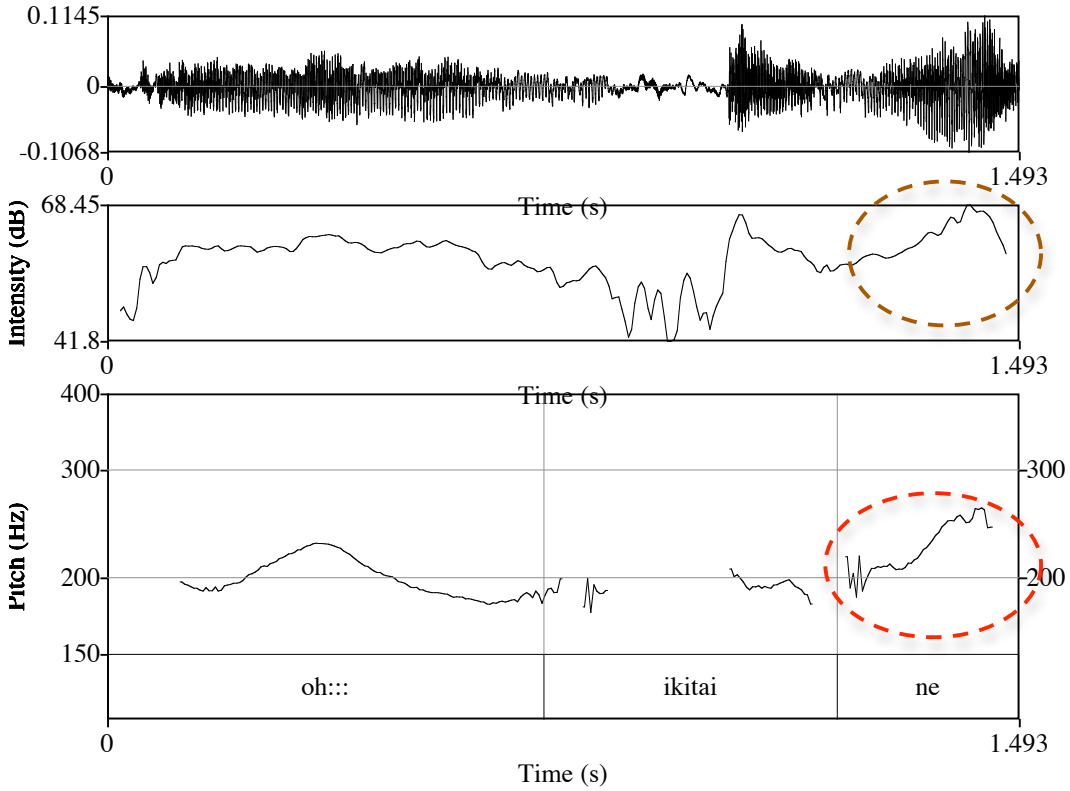

Figure 61 : Exemple de l'intonation montante de « ne » (figure 8, N&S) (cf. #42)

「おー　行きたいねー」
« oh ::: ikitai ne : »
oh ::: ouais j'aimerai bien y aller aussi

[151] On ne trouve pas de particules finales avec l'intonation descendante dans notre corpus.

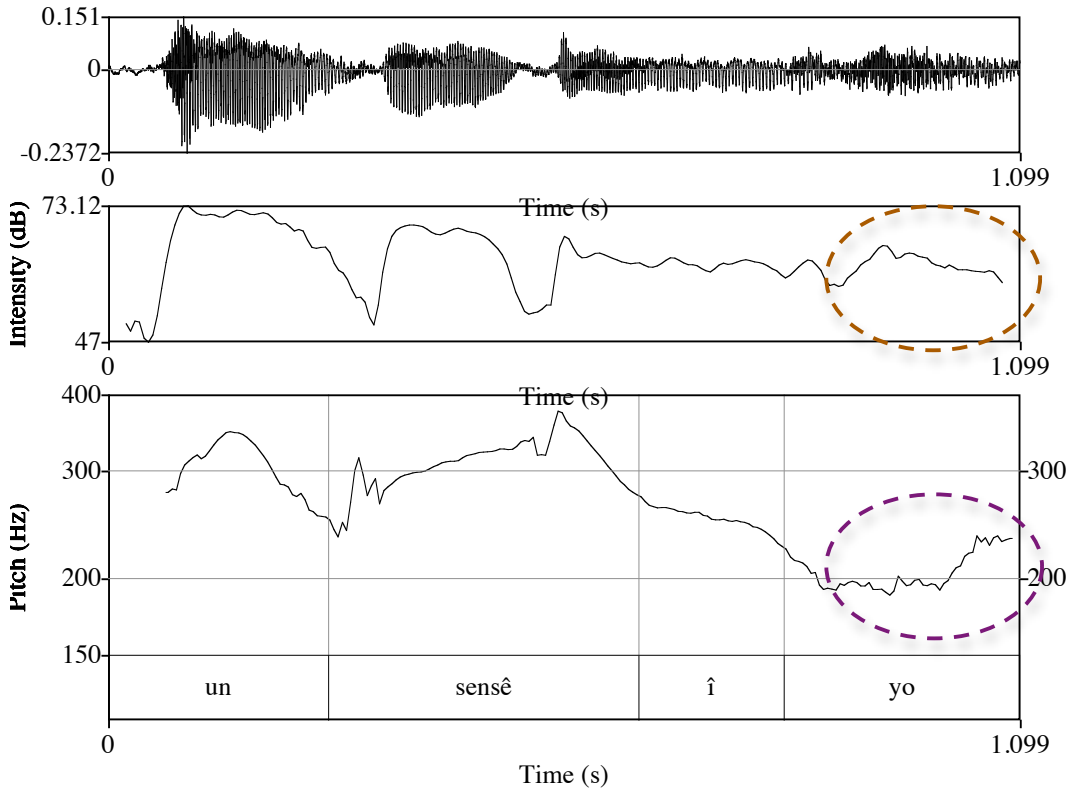

Figure 62 : Exemple de l'intonation montante de « yo » (figure 9, N&S) (cf. #43)

「先生　いいよ」
« un sensei ii yo »
oui le prof est bien

N&S segmente les constituants du corpus oral en catégories définies par la théorie GI [152] sur la base les indices suprasegmentaux déterminés comme ci-dessus. Cette segmentation est effectuée par une analyse auditive[153] et ensuite par l'analyse acoustique à l'aide du logiciel Praat. N&S obtient les résultats suivants :

1) on trouve 62 préambules et 179 rhèmes parmi 47 paragraphes[154].

2) la plupart des préambules en japonais sont composés par un constituant (60,7% chez l'informateur « Mi », 48,5% chez l'informateur « No ») qui est soit un ligateur[155] soit un cadre.

[152] N&S classe les constituants de préambule suivant les cinq catégories originales de la théorie GI, ligateur, point de vue, modus, cadre, support lexical disjoint, et par conséquent, classe le constituant que nous appelons « le thème » dans l'unité discursive en deux catégories différentes : le sujet personnel thématisé est classé dans le « point de vue », le constituant non-personnel thématisé, tels que le lieu, le temps, le fait ou les choses, est classé dans le « cadre ». Notons que le sujet est le plus souvent thématisé par rapport aux autres constituants dans l'écrit.
[153] L'analyse auditive a été faite par les auteurs, l'une est native du dialecte de Fukuoka et l'autre est native du dialecte de Kyoto (cf. carte accent japonais).
[154] Dans le cadre de ce projet, le rhème recatégorisé n'est pas compris parmi les constituants du préambule.

3) Le préambule en japonais comprend très rarement le point de vue et/ou le modus (4 points de vue et 3 modus dans 62 préambules). Le point de vue est toujours suivi par un cadre. Le modus n'existe que dans les préambules à plus de quatre constituants et il a toujours une fonction épistémique, jamais appréciative.

4) Dans le corpus, n'apparaît aucun support lexical disjoint.

Ensuite, N&S précise les trois facteurs principaux qui caractérisent le préambule en japonais :

1) ordre des mots de la phrase

2) ordre des morphèmes dans le prédicat et la contrainte

3) absence de sujet

Concernant (1) l'ordre des mots de la phrase et (2) l'ordre des morphèmes dans le prédicat et la contrainte, nous les avons déjà examinés dans les chapitres 1 et 2 : l'ordre fondamental des constituants de l'écrit et de l'oral est identique en japonais, et il correspond à l'ordre des constituants de l'oral en français défini par la théorie GI.

En outre, dans son corpus de l'oral spontané, N&S constate que l'on ne trouve que onze exemples de constituants postposés, à savoir 15,7% sur le nombre total de prédicats accompagnés de plus d'un complément. Par conséquent, on peut dire qu'en général (plus de 80%), dans l'oral du japonais, le prédicat se situe à la fin de l'énoncé ou de la proposition.

L'exemple (71) est un énoncé dont un constituant (le sujet thématisé du prédicat qualificatif) est postposé[156] et l'exemple (72) est un énoncé dont le prédicat se trouve à la fin. L'étiquetage du constituant des catégories originales de la théorie GI est montré dans la deuxième ligne (cf. Abréviations). Nous ajoutons l'indication de constituants de la même manière que précédemment pour l'unité discursive, afin de bien préciser la différence dans l'ordre des constituants entre les deux exemples.

---

[155] Nous présentons quelques exemples du ligateur : « oh :::», « ah ::: », « m ::: » (eh :::), « eto ::: » (euh), « ano ::: » (euh), « maa » (bon), « de » (et puis), « un » (ouais), « nanka » (euh / enfin), « sou da » (ah oui), « ja » (alors), « démo » (mais), « honto » (en fait), « datte » (mais), « mazu » (d'abord), « shikamo » (en plus),.

[156] Le sujet du prédicat qualificatif est thématisé en japonais (cf. section 2.1.4) et la particule « wa » est souvent absente dans l'oral (cf. *supra*). Notons que le constituant postposé du rhème peut être classé en incise dans la théorie GI.

(71) なんか　不自然だよね　　この会話

nanka　fushi'zen da yo ne　kono kaiwa

[lig]　　[rhm]　　[inc]

　　[pdc]　　[thm]

enfin　pas naturel être AN AT　cette conversation

enfin c'est bizarre, cette conversation

(72) あたし　何度　セーヌ川の　とこ　渡っても

atashi　nando　seenugawa no　toko　watattemo

[pdv]　[　　cad　　]

[thm]　[　　cad　　]

　　[adv]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

moi　plusieurs fois　la Seine de　endroit　traverser-même

moi, même si je traverse plusieurs fois la Seine,

すんげー　きれいって　ゆってる

sungee　kirei tte　yutteru

[　　rhm　　]

[　cpv-cpt　]　[pdc]

　[adv]　[pdc]

super　beau　que　dire

je me dis à chaque fois que c'est super beau.

Nous avons également précisé qu'il n'existe pas de support lexical disjoint et que seul l'adverbial de modalité peut être le constituant modal dans le préambule en japonais, parce que la modalité est en principe exprimée par des mots fonctionnels qui sont suffixés au prédicat (cf. sections 1.1.1 et 2.1.4).

De surcroît, N&S signale que, dans le corpus de conversation authentique, l'adverbial de modalité est rarement utilisé et le sujet personnel thématisé n'est pas explicité, excepté au moment où l'on change de sujet de conversation ou de point de vue du parleur ; il en résulte que le préambule en japonais ne comprend guère le modus et le point de vue qui correspondent à ces composants de l'énoncé. N&S constate alors que le modus est un constituant du rhème en japonais.

Le troisième facteur, l'absence de sujet, est une différence entre l'écrit, notamment l'unité discursive[157], et l'oral. C'est un phénomène principalement causé par la contrainte de personne par modalité dans l'oral, à savoir que la modalité contraint la personne du sujet du prédicat[158].

N&S présente les travaux de Nitta (1991) pour montrer que cette contrainte du japonais est plus forte que celle du français[159] ; il s'ensuit que l'on comprend la personne du sujet par le prédicat, et qu'il n'est guère nécessaire d'expliciter le sujet dans la conversation. Ceci constitue donc la cause principale du fait que le préambule comprend rarement le point de vue, qui correspond au « thème » dans l'unité discursive.

En particulier, les sujets de la première et la deuxième personne ne sont pas très souvent explicités, même dans le cas où la contrainte de personne ne fonctionne pas dans la conversation en japonais. N&S observe que six exemples de sujets de la première et la deuxième personne sont explicités dans le corpus; ils ne représentent que 5,2% des sujets de la première et la deuxième personne qui sont explicités dans la traduction en français. N&S considère que ce phénomène peut s'expliquer par la « cohérence contextuelle dans un discours » introduite par Maynard (1993) : le sujet et les compléments, qui indiquent des choses, des faits ou des personnes, identiques pour un même contexte au sein d'un discours, sont rarement explicités. Par contre en français ils doivent être indiqués soit par répétition de nom, soit par pronom démonstratif, soit par pronom personnel.

Ainsi, N&S a analysé les constituants du préambule dans l'oral en japonais, et relevé des différences entre l'écrit et l'oral :

1) Sur le plan suprasegmental, il existe des intonations continuatives dont la mélodie est plus variée dans l'oral que dans l'écrit oralisé : une mélodie plate, montante, et montante-descendante. Elles sont accompagnées d'une forte intensité et parfois d'un allongement.

2) A la fin du rhème dont l'énoncé est interrogatif, l'intonation est montante avec une basse intensité et parfois avec un allongement, et elle recatégorise le rhème.

---

[157] Rappelons que l'unité discursive est définie de telle façon de la distinguer de l'énoncé qui comporte l'information paralinguistique, telle que la modalité.

[158] N&S signale également que dans l'oral il existe une contrainte de sujet par subordination, que nous avons présentée dans la section 4.2.3.

[159] En français, le sujet n'est absent que dans l'énoncé impératif, à cause de la contrainte grammaticale, tandis qu'en japonais un plus grand nombre de modalités de l'énoncé contraignent la personne du sujet, comme les suivantes : 1) ordre, invitation, suggestion : le sujet est limité en première ou deuxième personne, 2) volonté, espoir, désir : le sujet est limité en premier personne, 3) jugement, décision : le sujet à toutes les personnes, mais la première et la deuxième personnes ne sont pas explicité très souvent, 4) doute : le sujet à toutes les personnes, mais la première et la deuxième personnes ne sont pas explicité très souvent, 5) le questions sur l'espoir, la volonté et l'intention de l'écouteur : le sujet est limité en première ou deuxième personne, 6) description de ce qui se passe sous les yeux : le sujet est limité en troisième personne.

3) A la fin du rhème qui se termine par la forme « césure » du prédicat, il existe une intonation montante avec une forte intensité et parfois avec un allongement, et elle recatégorise le rhème.

4) L'intonation à la fin du rhème dont le prédicat est suffixé par la particule finale « ne » ou « yo », se réalise en trois mélodies, montante, plate, et descendante selon la fonction discursive de la particule. L'intonation montante ou plate, parfois allongée, et avec une forte intensité, recatégorise le rhème.

5) Sur le plan segmental, l'ordre fondamental des constituants de l'oral est identique à celui de l'écrit. Dans le corpus de l'oral spontané, sur le nombre total de prédicats accompagnés de plus d'un complément, on ne trouve que 15,7% de constituants postposés.

6) Le sujet ou le sujet thématisé de l'oral est plus souvent absent, en comparaison de l'écrit. Par conséquent, les constituants principaux dans le préambule de l'oral en japonais sont le ligateur et le cadre.

N&S a argumenté que l'oral en japonais pouvait être analysé en se fondant sur la théorie GI, montré les différences entre japonais et français quant à la répartition des constitutions du préambule, et enfin illustré les différences entre l'écrit et l'oral en japonais. Pourtant, N&S n'a pas précisé le facteur qui causait la variation des intonations continuatives dans l'oral, en tant qu'elle est différente de celle de l'écrit.

7.1.2 Différences de marqueurs entre l'écrit et l'oral

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié l'oralisation et la perception de l'unité discursive dont le style est l'écrit oralisé, et conclu que, pour la réalisation de la prosodie fondamentale visant à transmettre l'information linguistique, le facteur crucial est la corrélation avec le marqueur de la fonction de détermination.

Cependant, dans l'oral en japonais la fonction de détermination n'est pas représentée par un marqueur aussi explicitement que dans l'écrit. Dans la littérature, on confirme que dans l'oral on observe l'absence de plusieurs types de particules, les particules casuelles « ga » et « o », ou la particule énonciative « wa » (cf. les exemples 71 et 72[160]), et l'absence de la conjonction nominale sans particule casuelle, telle que « toki », « ato », « tame » (cf. section 1.1.3), et l'absence de la forme « renyou » du prédicat. Dans notre corpus, il n'existe qu'une

[160] Le complément « toko » de l'exemple 72 n'est pas suffixé par la particule casuelle « o », et il manque la particule énonciative « wa » aux thèmes, « kono kaiwa » de l'exemple 71 et « atashi » de l'exemple 72.

forme « renyou » (5%), mais dix-huit formes « -te » (95%)[161]. Ces différences d'apparition des marqueurs nous permettent de supposer qu'ils changent la relation entre la fonction de détermination et la prosodie. N&S constate qu'il existe des intonations montantes à la fin du prédicat en forme « césure », bien que ces énoncés ne soient pas interrogatifs.

En outre, la pause ne correspond pas à la fonction de détermination dans l'oral spontané en japonais, parce qu'elle subit des incidences interactionnelles, pragmatiques, ou paralinguistiques, telles que le recouvrement de parole, la manifestation sonore de l'écouteur, la formulation, ou le soulignement, comme dans l'oral du français (Morel et Danon-Boileau 1998).

Nous examinons donc d'une part la relation entre le marqueur des constituants modifiants propositionnels du prédicat et son intonation[162], et d'autre part l'intonation des particules finales, telles que « ne », « yo ». En effet ces deux éléments de l'oral diffèrent fortement de l'écrit, sur le plan énonciatif ou interactionnel.

7.2 Méthode d'analyse

Nous avons effectué une analyse acoustique plus détaillée du corpus d'oral, qui consiste à mesurer la valeur F0 (Hz), l'intensité (dB) et la durée de la dernière voyelle (cs), sur la fin de la proposition modificative du prédicat, sur la fin de forme « césure » du prédicat, et sur les particules finales des énoncés.

Pour comparer les données du corpus d'oral, nous avons mesuré également la valeur F0, l'intensité et la durée de la dernière voyelle sur la fin des constituants qui se terminent avec la forme « renyou », la forme « -te », ainsi que la forme « césure » des unités discursives du corpus de l'écrit oralisé.

7.3 Résultats de l'analyse

Le tableau 38 présente la répartition du nombre de marqueurs de constituants par locutrice, « Mi » et « No ».

[161] Rappelons que dans notre corpus de l'unité discursive, on trouve vingt-sept formes « renyou » (57,4%) et vingt formes « -te » (42,6%) (cf. section 4.2.3).
[162] Comme N&S a constaté, dans l'oral en japonais, on trouve rarement un sujet, un sujet thématisé, ou un complément, tandis que l'on trouve plus fréquemment des cadres.

Marqueurs		Mi	No
Forme de prédicat	césure	32	40
	"renyou" (et)	1	0
	"-te" (et)	10	8
Particule finale	"yo"	1	4
	"ne"	12	13
	"yo ne"	3	6
	"sa"	2	0
	"ka"	2	1
	"na"	0	1
	"ka na"/"kkena"	3	1
	"kashira"	0	1
Particule conjonctive	"shi" (et)	4	0
	"kedo" (mais)	5	6
	"tari" (soit)	1	0
	"kara" (parce que)	2	5
	"nara" (si)	1	1
	"tara" (si)	2	1
	"ba" (si)	0	1
	"noni" (bien que)	0	1
	"temo" (même si)	2	1
	"kara"(depuis)	0	1
Conjonction nominale	"toki ni" (quand)	0	2
	"mae ni" (avant)	1	0
	"ato ni" (après)	0	1

Tableau 38 : Marqueurs à la fin du prédicat et de la proposition modificative du prédicat[163]

Cette répartition de marqueurs illustre les caractères particulières de l'oral spontané[164], bien que les nombres de chaque marqueur soient réduits : à savoir l'absence de la forme « renyou » et de la conjonction nominale sans particule casuelle, et la fréquence de la forme « -te » et des particules finales « ne », « yo », « yo ne ».

Nous examinons en premier lieu les résultats de l'analyse acoustique sur la forme du prédicat en comparant avec les données du corpus de l'unité discursive oralisée. En deuxième lieu, nous envisagerons des données des particules finales « ne », « yo » et « yo ne ».

[163] Le sens des marqueurs conjonctifs en français est indiqué entre parenthèses.
[164] On peut remarquer la fréquence de la particule conjonctive « kedo » (=mais), qui est remplacée par la particule conjonctive « ga » (=mais) à l'écrit. Néanmoins, dans la présente thèse, nous ne traitons pas de ces particules parce qu'il n'y a pas de différence entre elles quant à la fonction de détermination.

7.3.1 Résultats sur les formes du prédicat

Nous présentons tout d'abord les tracés mélodiques de l'exemple 56 (cf. section 4.2.1), provenant du corpus de l'écrit, qui comprend la forme « renyou » et la forme « -te » (marquées en cercle dans le figure 63), et de l'exemple 73, provenant d'une partie d'un énoncé de la locutrice Mi, et comportant plusieurs séquences terminées par la forme « -te » (marquées en cercle dans le figure 64).

Pour distinguer l'écrit oralisé de l'oral, nous indiquons la notation du constituant de chaque niveau de l'unité discursive dans la transcription de l'exemple 56. Pour les exemples du corpus de l'oral, l'étiquetage du constituant des catégories originales de la théorie GI est donné dans la deuxième ligne (cf. Abréviations). Dans la figure de l'exemple 56, la valeur maximale de F0 et la pause sont indiquées en dessous de la transcription, tandis que dans la figure de l'exemple 73, ce sont la pause et la manifestation sonore de l'écouteur qui sont indiquées.

(56) 北朝鮮 朝鮮民主主義人民共和国の

Kitachouse'n Chouse'n-minshushugi-jinmin-kyouwa'koku no {6}

niveau 0 [jxt] [epf]

Corée du nord République Démocratique Populaire de Corée de

Kim Jong-il, le secrétaire général de la Corée du nord,

キム・ジョンイル書記は

Kimu Jo'niru shoki' wa {h : 34}

niveau 0 [thm]

Kim Jong-il secrétaire général TH

République Démocratique Populaire de Corée,

このほど 南北統一問題に関する 論文を 発表し

kono'hodo{12}na'nboku-touitsu-mo'ndai ni kansu'ru ronbun o happyoushi{h : 61}

niveau 0 [cad]

niveau 1 [cad] [dmf] [cpt] [pdc]

cette fois question de réunification de nord-sud sur article O présenter-RY

a présenté cette fois un article sur la question de la réunification Nord-Sud et

韓国が　望んでいる　南北直接対話の　実施の　可能性を

ka’nkoku ga nozondeiru{7}na’nboku-chokusetsuta’iwa no jisshi no kanousei o

niveau 0 [adv

niveau 1 [epf] [dmf] [dmf] [cpt]

niveau 2 [sjt] [pdc]

Corée S désirer dialogue directe de nord-sud de exécution de possibilité O

il a exigé qu’en matière d’aide alimentaire le gouvernement coréen

<u>示唆して</u>　食糧支援などで　韓国政府が

<u>shi’sashite</u>{h : 37} shokuryou-shi’en na’do de{6} kankokuse’ifu ga

niveau 0] [cpv-cpt

niveau 1 [pdc] [cad] [sjt]

<u>suggérer-TE</u> aide alimentaire par exemple en gouvernement coréen S

assouplisse sa politique en suggérant la possibilité de la mise en œuvre

柔軟な　対応を　とる　よう　迫りました[165]。

juunanna taiou o to’ru yo’u semarima’shita.

niveau 0] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]

souple mesure O prendre que avoir exigé

d’un dialogue Nord-Sud désiré par la Corée du sud.

[165] C’est un prédicat qui se termine en forme césure « -ta » (cf. *infra*).

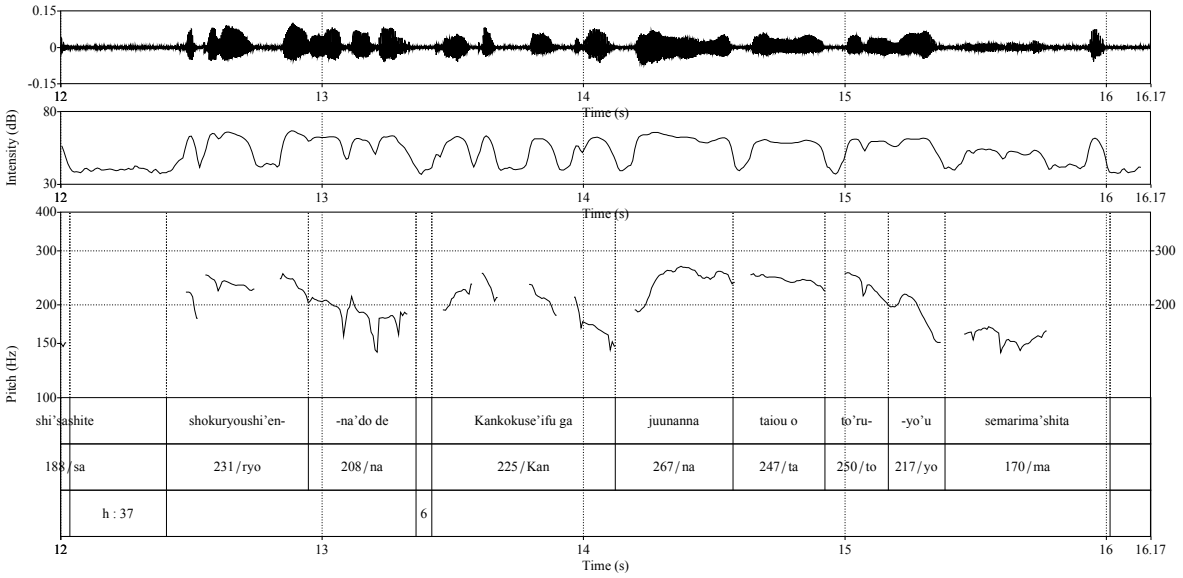
Intensity (dB)
Time (s)
Pitch (Hz)
shi'sashite
shokuryoushi'en-
-na'do de
Kankokuse'ifu ga
juunanna
taiou o
to'ru-
-yo'u
semarima'shita
188 / sa
231 / ryo
208 / na
225 / Kan
267 / na
247 / ta
250 / to
217 / yo
170 / ma
h : 37
6

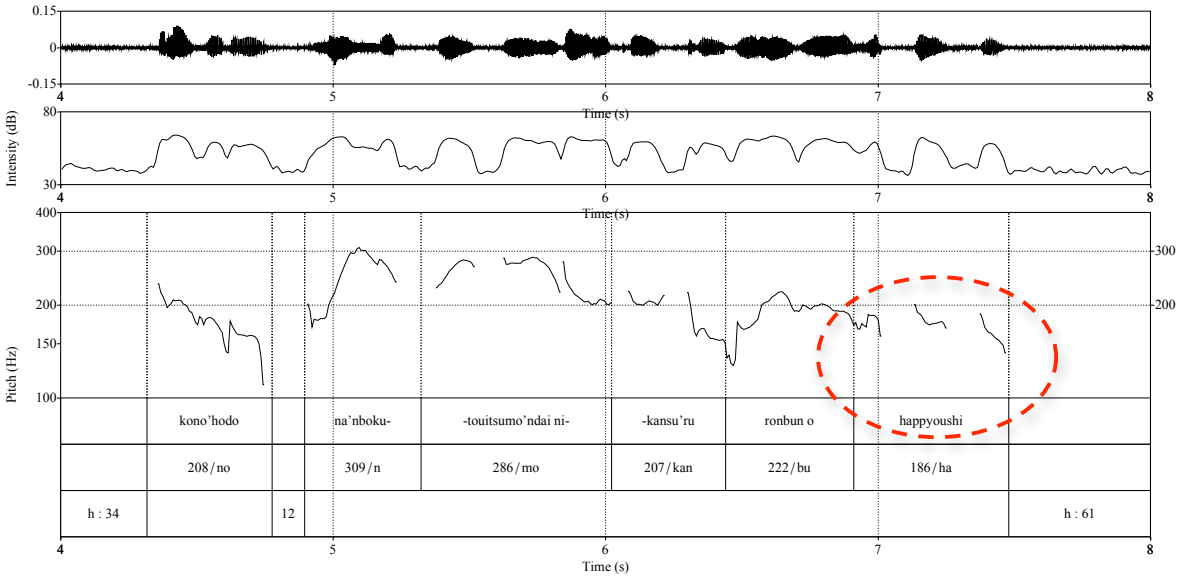
Intensity (dB)
Time (s)
Pitch (Hz)
kono'hodo
na'nboku-
-touitsumo'ndai ni-
-kansu'ru
ronbun o
happyoushi
208 / no
309 / n
286 / mo
207 / kan
222 / bu
186 / ha
h : 34
12
h : 61

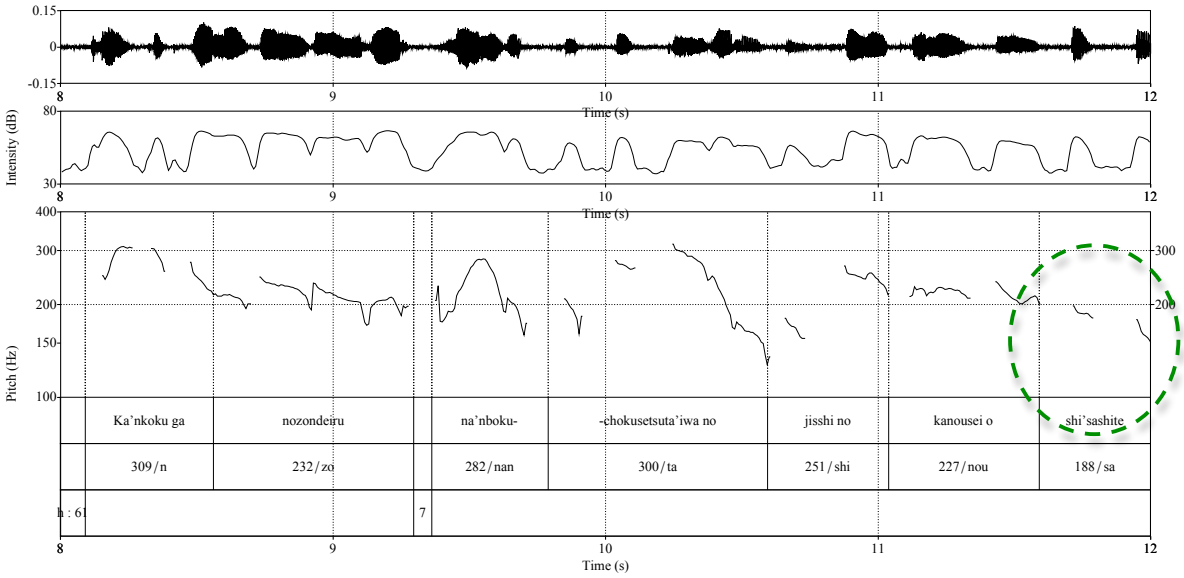
Intensity (dB)
Time (s)
Pitch (Hz)
Ka'nkoku ga
nozondeiru
na'nboku-
-chokusetsuta'iwa no
jisshi no
kanousei o
shi'sashite
309 / n
232 / zo
282 / nan
300 / ta
251 / shi
227 / nou
188 / sa
h : 61
7

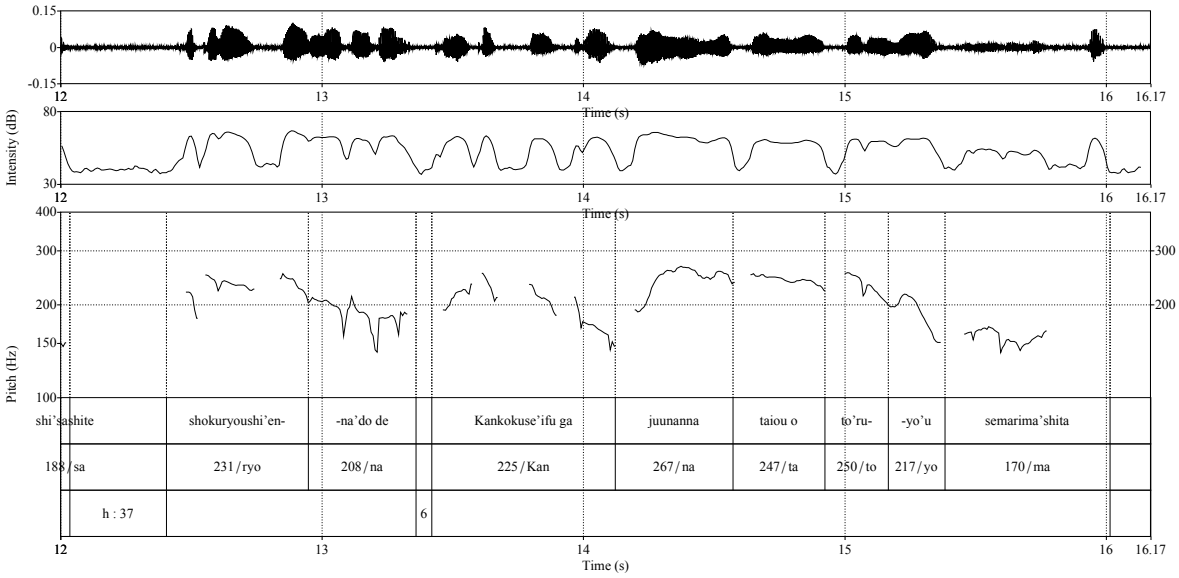

Figure 63 : Tracé mélodique de l'exemple 56 (cf. #44)

(73) で い 行ってー

de it/{35} itte : {h : 68}

[lig] [rhm]>[pré][166]

et puis aller-TE

et puis j'y suis allée

そしたら もう バゲット ないよって 言われてー

soshita'ra mo'u ba'getto na'i yo' tte iwarete : {h : 116}

[lig] [rhm]>[pré]

et alors déjà baguette il n'y a pas-AN que être dit-TE

et alors on m'a dit qu'il n'y avait plus de baguette

カンパーニュしか ないって 言われて

kanpa'anyu shi'ka na'i tte iwarete

[rhm]>[pré]

campagne il n'y a que que être dit-TE

on m'a dit qu'il n'y avait que du pain de campagne

[166] Le signe « [rhm]>[pré] » indique un rhème recatégorisé.

でも　それは　　１．７だったのね

de’mo　sore wa{37}　i’chi ten{34} na’na datta’ no ne

[lig]　[cad]　　[　　rhm　　]>[pré]

mais　cela-TH　　un virgule sept　était-AT

mais ça c’était un euro sept centimes

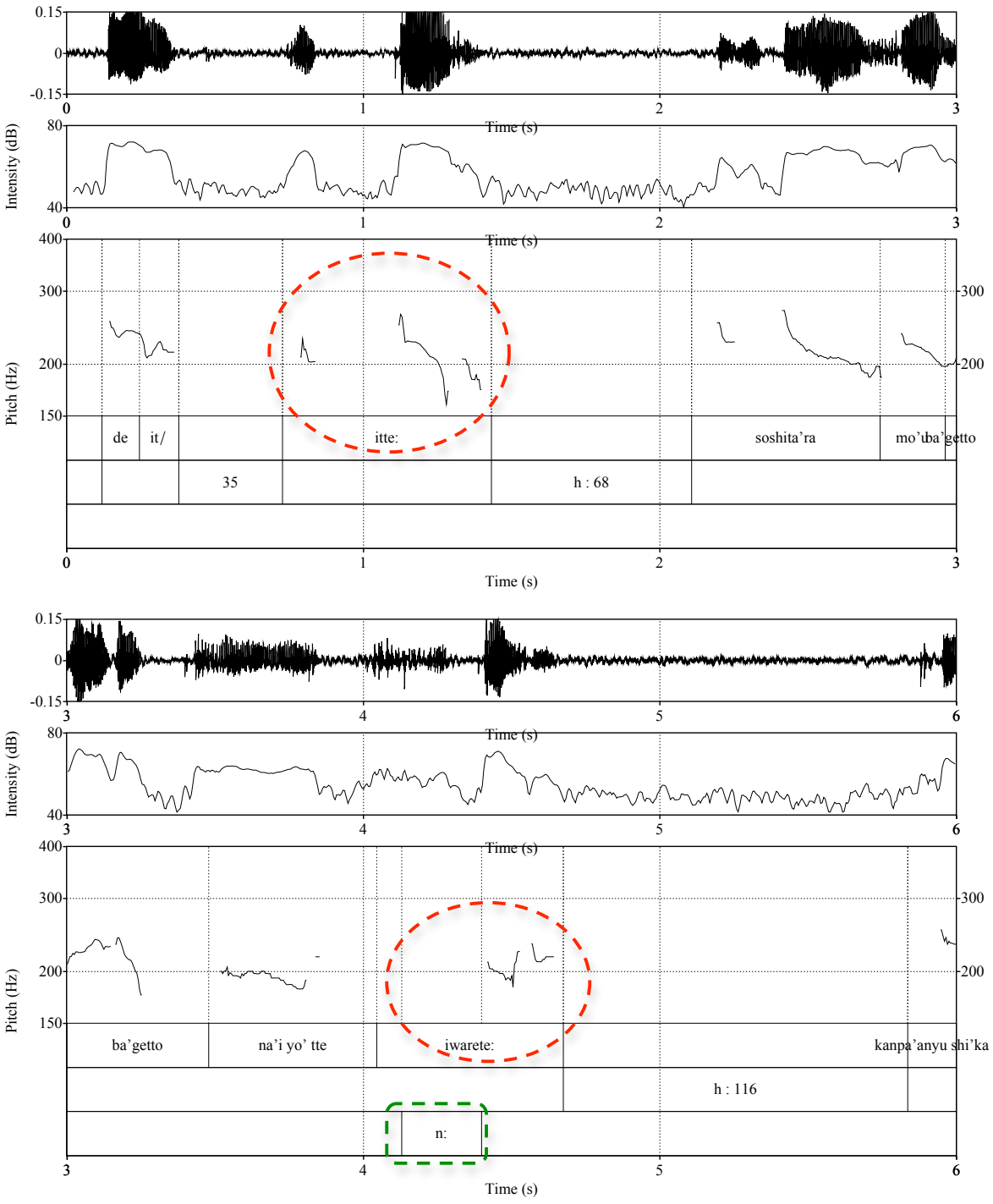

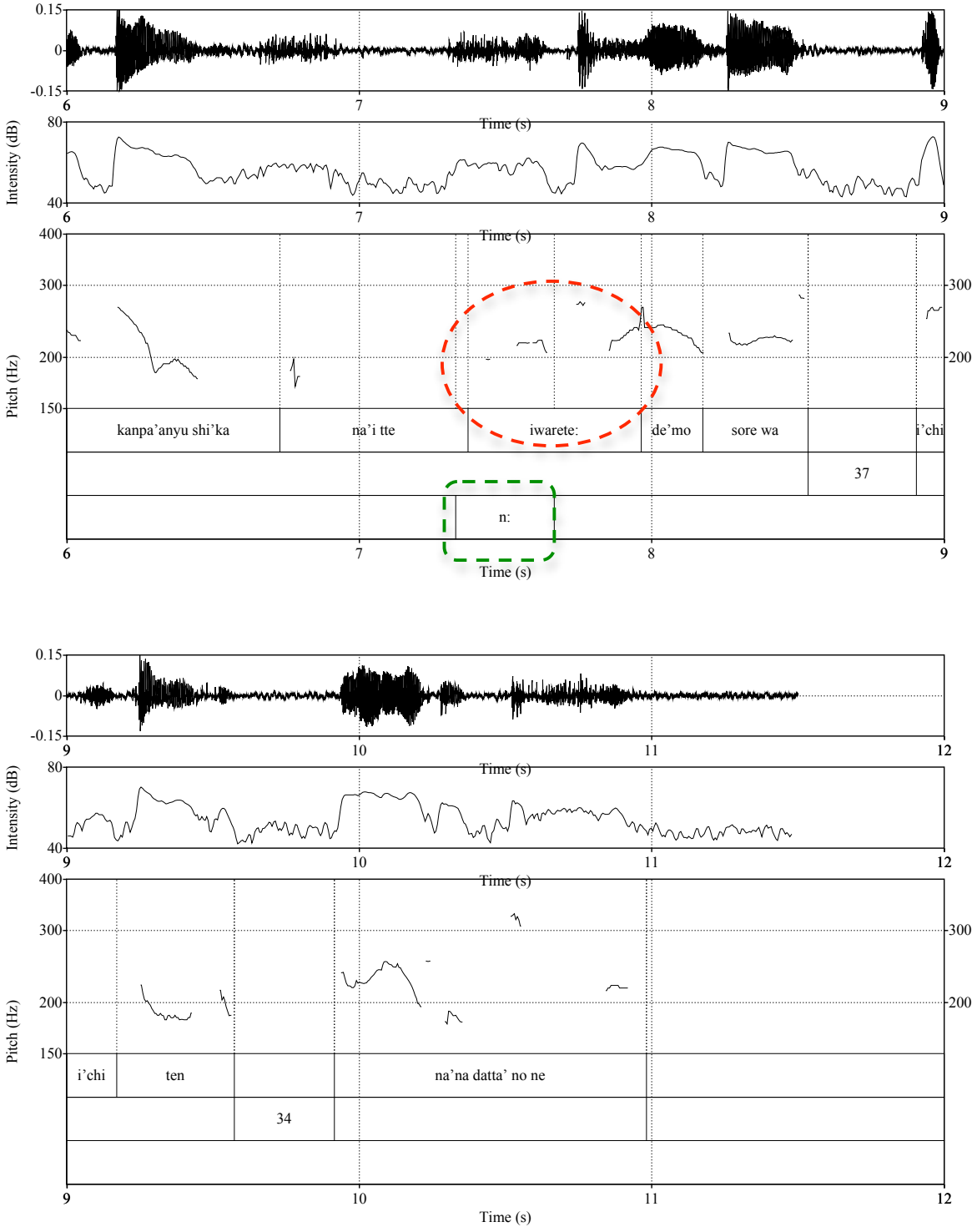

Figure 64 : Tracé mélodique de l'exemple 73 (cf. #45)

On peut observer que les deux intonations à la fin des prédicats de la forme « renyou » et de la forme « -te » dans l'exemple 53 sont plates ou descendantes par un accent sans allongement, tandis que les trois intonations à la fin des prédicats de la forme « -te » dans l'exemple 73 sont légèrement montantes et descendantes avec un allongement remarquable.

Dans l'exemple 56, la durée de la pause à la fin de la forme « renyou » est plus longue qu'à la fin de la forme « -te ». Dans l'exemple 73, des pauses sont insérées non seulement à la fin des constituants, mais aussi au milieu des constituants. La durée de la pause ne correspond pas à la différence de marqueurs : la pause de la fin de la deuxième forme « -te » est plus longue (116 cs) que celle de la fin de la première forme « -te » (68 cs), et il n'y a pas de pause à la fin de la troisième forme « -te ». Notons aussi qu'au milieu de deux constituants qui se terminent par la forme « -te », « iwarete », on se trouve des manifestations sonores de l'écouteur (marquées en rectangle).

Les tableaux 39 et 40 présentent les résultats d'analyse du corpus de l'écrit oralisé sur la fin de l'unité discursive en forme césure « -ta »[167] , et sur la fin de la proposition enchâssée en deux formes conjonctives « renyou » et « -te ». Le tableau 39 porte sur les données de la fin de l'unité discursive et de la proposition enchâssée dans la proposition principale et le tableau 40 porte sur les données de la fin de la proposition enchâssée dans une autre proposition enchâssée. Chaque tableau montre le nombre de chaque forme (nb), les moyennes de l'intensité (dB), de la valeur de la pointe de F0 en Hz et en demi-ton, de la durée de la dernière voyelle (cs), et de la durée de la pause (cs). La colonne marquée « diff. » correspond aux différences entre la valeur en demi-ton et celle de la forme « césure », la colonne marquée « allong. » au rapport entre la durée de la dernière voyelle et celle de la forme « césure ».

	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.	pause(cs)
césure "-ta"	29	61.2	157.4	19.5	0.0	7.2	1.00	
forme "renyou"	22	59.7	166.6	20.8	1.3	9.5	1.32	44.8
forme "-te"	4	62.5	164.0	20.5	1.0	10.8	1.51	20.0

Tableau 39 : Fin de l'unité discursive et de la proposition enchâssée dans la proposition principale

	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.	pause(cs)
forme "renyou"	6	59.0	167.3	20.9	1.4	8.9	1.24	37.3
forme "-te"	12	62.8	176.1	21.7	2.2	10.9	1.52	7.5

Tableau 40 : Fin de la proposition enchâssée dans une autre proposition enchâssée

[167] Cf. le prédicat à la fin de l'exemple 56. Il existe aussi la forme césure « -su » dans notre corpus, mais nous l'avons exclue parce que la voyelle « u » est dévocalisée (cf. Labrune 2001).

Ces données acoustiques nous apprennent que le F0 de formes conjonctives est légèrement plus haut que celui de la forme « césure » (de 1,0 à 2,2 demi-tons), ce qui signifie une intonation plate, que la durée des formes conjonctive est un peu plus longue (de 1,24 à 1,52)[168] et que l'intensité de la forme « -te » est plus forte que les deux autres formes. Par rapport à ces trois paramètres, la durée de la pause montre que les différences les plus importantes se situent entre les deux formes conjonctives (Figures 65-68).

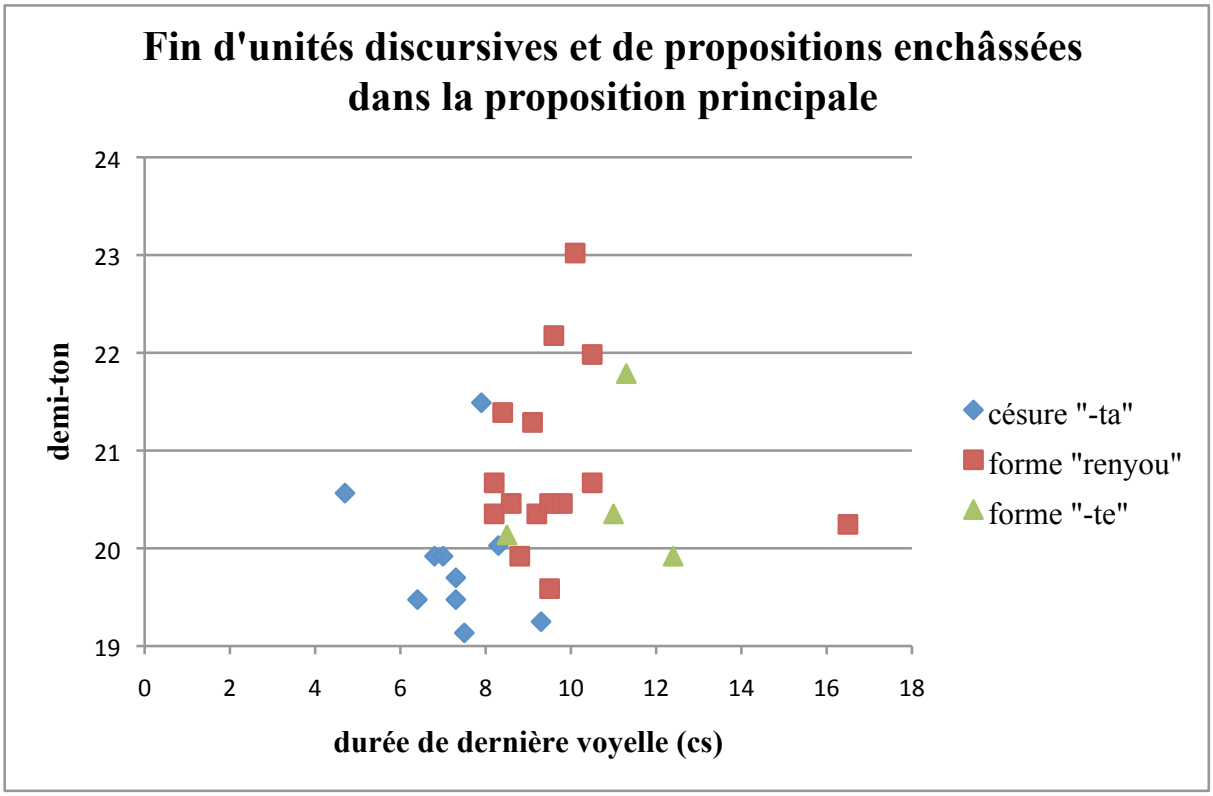

Figure 65 : Durée de dernière voyelle (x) et F0 en demi-ton (y)

[168] Les voyelles japonaises sont au nombre de cinq, « a, i, u, e, o », avec une opposition phonologique de quantité pertinente : lorsqu'elles sont allongées, ces cinq voyelles sont appelées voyelles longues et sont constituées de deux mores (cf. Labrune 2001). Le seuil différentiel auditif de ces deux voyelles est entre 1.56 et 1.68 (Sugitou 1989). Ce fait nous permet de signaler que même la différence de durée de la forme « -te » par rapport à celle de la forme « césure » n'est pas suffisante pour être reconnue par l'écouteur.

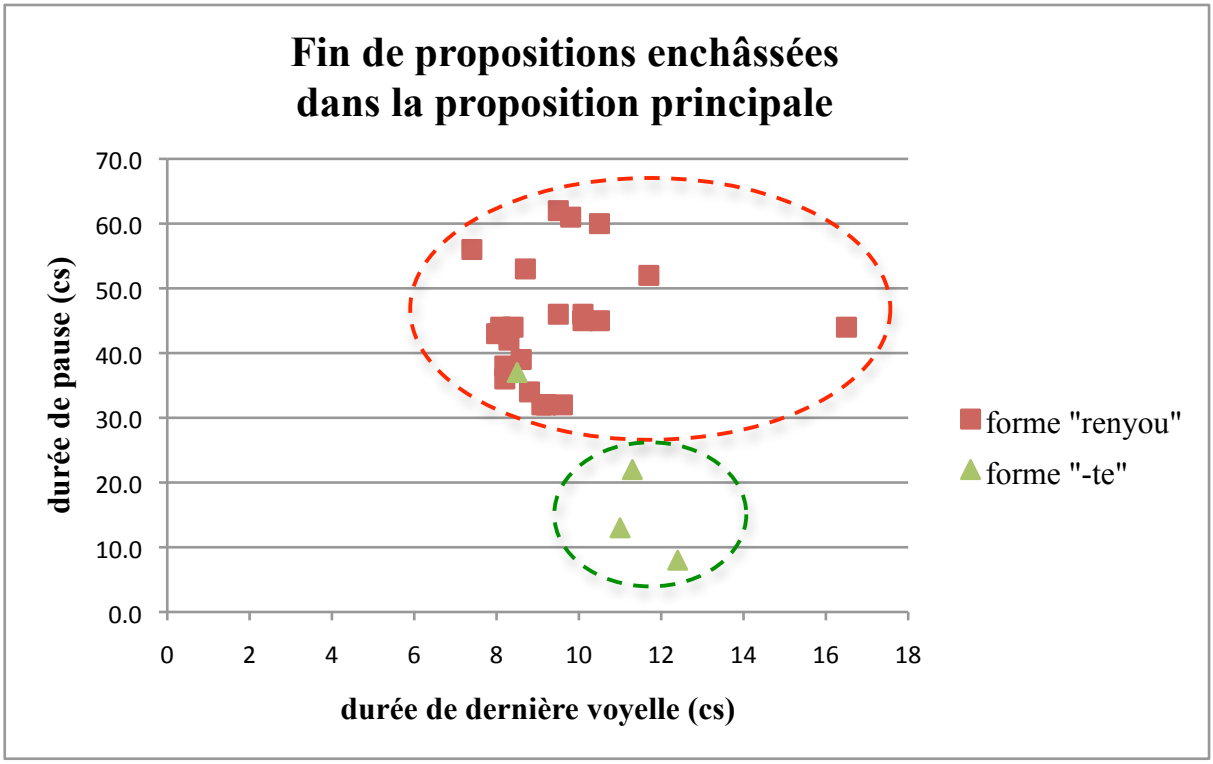

Figure 66 : Durée de la dernière voyelle (x) et durée de la pause (y)

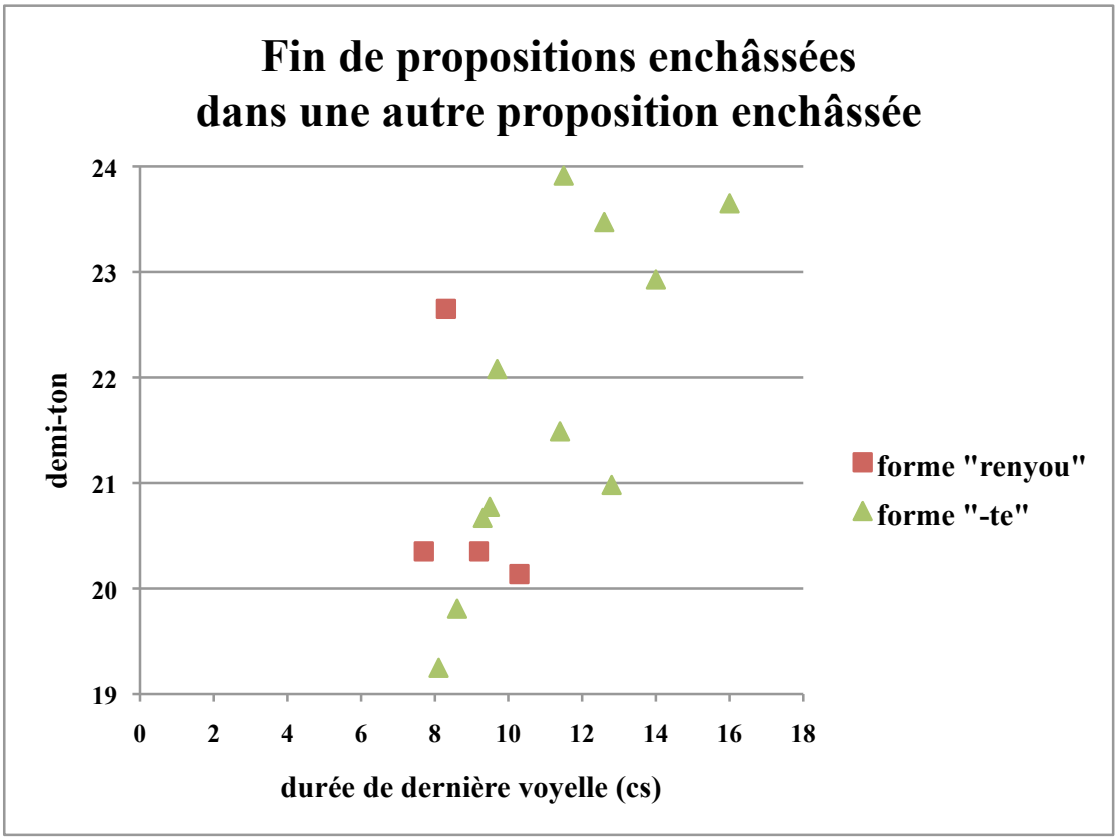

Figure 67 : Durée de la dernière voyelle (x) et F0 en demi-ton (y)

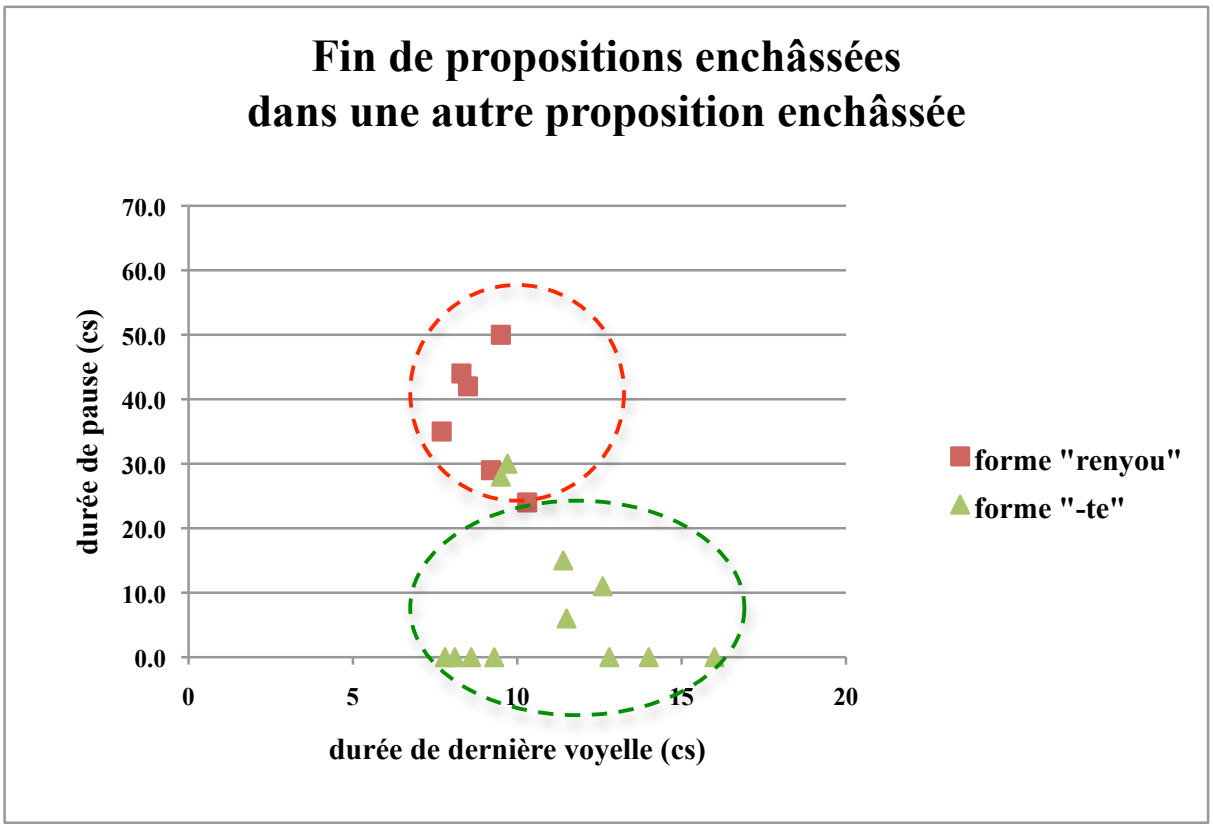

Figure 68 : Durée de la dernière voyelle (x) et durée de la pause (y)

Dans les tableaux 41 et 42 sont présentées les données des deux locutrices du corpus de l'oral spontané sur la fin de forme « césure » du prédicat. « Césure 1 » signifie la forme terminée avec une voyelle en une more, et « Césure 2 » signifie la forme terminée avec deux voyelles d'une more ou avec une voyelle en deux mores[169]. La colonne marquée « diff. » correspond aux différences de la valeur en demi-ton avec celle de la finale du rhème, la colonne marquée « allong. » au rapport entre la durée de la dernière voyelle et celle de la finale du rhème. L'abréviation « rhm/inc » signifie le vrai rhème ou l'incise, le « rhm>pré » indique le rhème recatégorisé, et le « rhm-qst » est le rhème interrogatif, qui est aussi recatégorisé.

[169] Le prédicat « sugo'i » dans la figure 55 est un exemple de la forme césure terminée par deux voyelles d'une more. Une voyelle en deux mores comprend la voyelle longue et la voyelle accompagnée par une more spéciale « N » (cf. Labrune 2001).

Mi	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.
césure 1 rhm/inc	17	61.3	236.5	24.3	0.0	10.4	1.00
césure 1 rhm>pré	1	66.0	207.0	24.6	0.3	10.8	1.04
césure 1 rhm-qst	1	63.0	245.0	27.5	3.2	16.2	1.56
césure 2 rhm/inc	4	56.3	193.3	23.4	0.0	16.5	**1.00**
césure 2 rhm>pré	8	63.6	257.8	28.2	4.8	27.9	1.69
césure 2 rhm-qst	1	59.0	230.0	26.4	3.1	24.9	1.51

Tableau 41 : Fin de forme « césure » de la locutrice Mi

No	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.
césure 1 rhm/inc	11	56.8	182.2	22.4	0.0	9.0	1.00
césure 1 rhm>pré	3	64.3	211.7	24.9	2.5	11.9	1.32
césure 1 rhm-qst	8	59.4	240.4	27.1	4.7	16.2	1.79
césure 2 rhm/inc	5	56.0	168.0	20.9	0.0	15.3	1.00
césure 2 rhm>pré	10	60.4	230.8	25.9	5.0	20.9	1.37
césure 2 rhm-qst	3	63.0	202.5	24.2	3.3	29.9	1.96

Tableau 42 : Fin de forme « césure » de la locutrice No

On peut remarquer les indices intonatifs suivants : pour la finale du vrai rhème ou l'incise dans les première et quatrième lignes du tableau, l'intensité est diminuée, le F0 est plus bas et la durée est plus courte (cf. la figure 58 ci-dessus) ; pour la finale de rhème recatégorisé dans les deuxième et cinquième lignes du tableau 42, l'intensité est maintenue, le F0 est plus haut (2.5 demi-tons pour une more ou 5 demi-tons pour deux mores) et la durée est plus longue (1.32 et 1.37) que celle de la finale du rhème (cf. la figure 60) ; pour la finale de rhème interrogatif dans les troisième et sixième lignes du tableau 42, l'intensité est diminuée, le F0 est plus haut (4.7 pour une more ou 3.3 demi-tons pour deux mores) et la durée est plus allongée (1.79 et 1.96) que celle de la finale du vrai rhème (cf. la figure 59). Ces données montrent que plus d'un tiers des formes « césure » se réalise par l'intonation plate ou montante avec une intensité maintenue.

Les données sur la fin en forme « -te » du prédicat se trouvent dans les tableaux 43 et 44. La colonne « diff. » correspond aux différences de la valeur en demi-ton avec celle de la finale du vrai rhème, et la colonne « allong. » au rapport de la durée de la dernière voyelle à celle de la finale du vrai rhème dans les tableaux 41 et 42. L'abréviation « const. (rhm) » signifie un constituant dans le rhème.

Mi	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.
forme "-te" rhm/inc	0						
forme "-te" rhm>pré	9	63.6	221.6	25.6	1.3	23.0	2.21
forme "-te" rhm-qst	1	63.0	237.0	26.9	2.7	9.9	0.95

Tableau 43 : Fin de forme « -te » de la locutrice Mi

No	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.
forme "-te" const.(rhm)	1	61.0				4.9	0.54
forme "-te" rhm/inc	1					10.6	1.18
forme "-te" rhm>pré	6	57.0	202.0	24.0	1.6	13.1	1.45
forme "-te" rhm-qst	0						

Tableau 44 : Fin de forme « -te » de la locutrice No

Pour la finale du constituant dans le rhème et la finale du vrai rhème[170], il n'y a qu'un exemple à chaque fois dans le tableau 44, qui n'est même pas détecté par Praat, mais il est à noter qu'il existe une forme « -te » pour la finale de rhème recatégorisé (cf. la figure 64 ci-dessus). Cette forme « -te » peut être traduite par un « et », qui n'est en l'occurrence pas exprimé par la forme « renyou ».

La finale de rhème recatégorisé en forme « -te » montre une intensité maintenue, un F0 relativement haut (1.3 ou 1.6), et une durée plus allongée (2.21 ou 1.45) que celle de la finale du vrai rhème en forme « césure ».

Nous présentons d'abord le tracé mélodique de la forme « -te » à la fin du vrai rhème de la locutrice No dans la figure 69. Le contour à la fin de la figure monte à cause d'un recouvrement de parole de l'autre locutrice Mi, « ah », mais on peut remarquer l'intonation descendante avec une faible intensité à la fin de l'énoncé, « omot'te », à l'audition (cf. le fichier de son #46).

La figure 70 est le tracé mélodique de la forme « -te » du constituant dans le rhème, « katteki'te », et la figure 71 est le tracé de la forme « -te » du rhème recatégorisé, « shi'jishite », de la même locutrice, No. Le contour à la fin du constituant dans le rhème n'est pas détecté par Praat, mais l'intonation plate et courte est reconnue à l'audition (cf. le fichier de son #47). A la fin du rhème recatégorisé, on peut observer l'intonation montante

[170] Shirakawa (2009) analyse des corpus de l'oral écrit, tels que des scénarios, des bandes dessinées, des conférences ou des entretiens publiées, sur le plan pragmatique, et constate qu'il existe certains types d'énoncés qui se terminent par la forme « -te » et qui achèvent ces énoncés.

avec un allongement dans la figure, et confirmer cette intonation par l'audition du fichier de son #48.

Notons que l'on ne trouve pas de manifestation sonore de l'écouteur pendant la pause dans la figure 70, tandis que dans la figure 71 on en trouve une, « n n n », pendant la pause.

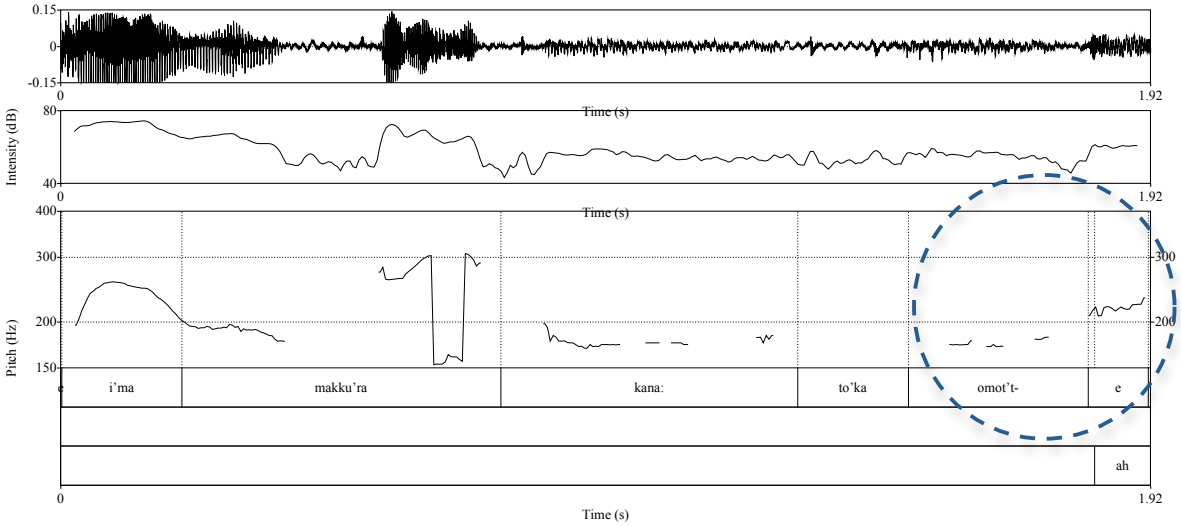

Figure 69 : Forme « -te » du vrai rhème de la locutrice No (cf. #38)

「今　真っ暗かなーとか　思って」
« i'ma makku'ra kana : to'ka omot'te »

je me demande si par exemple il fait nuit noire en ce moment

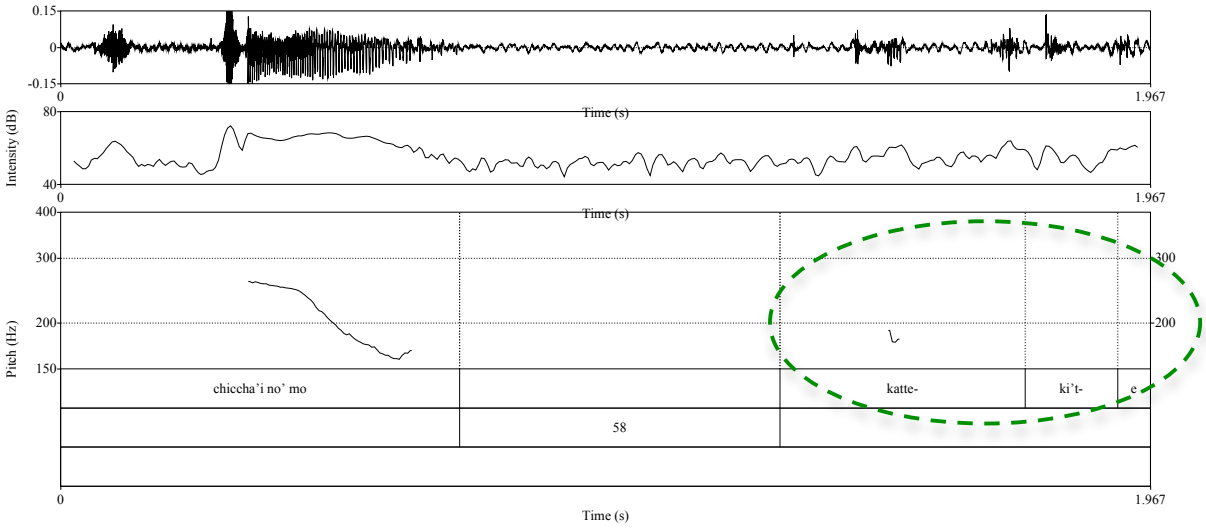

Figure 70 : Forme « -te » du constituant dans le rhème de la locutrice No (cf. #47)

「ちっちゃいのも　買ってきて」
« chiccha'i no' mo　　katteki'te »

j'en ai aussi acheté des petites

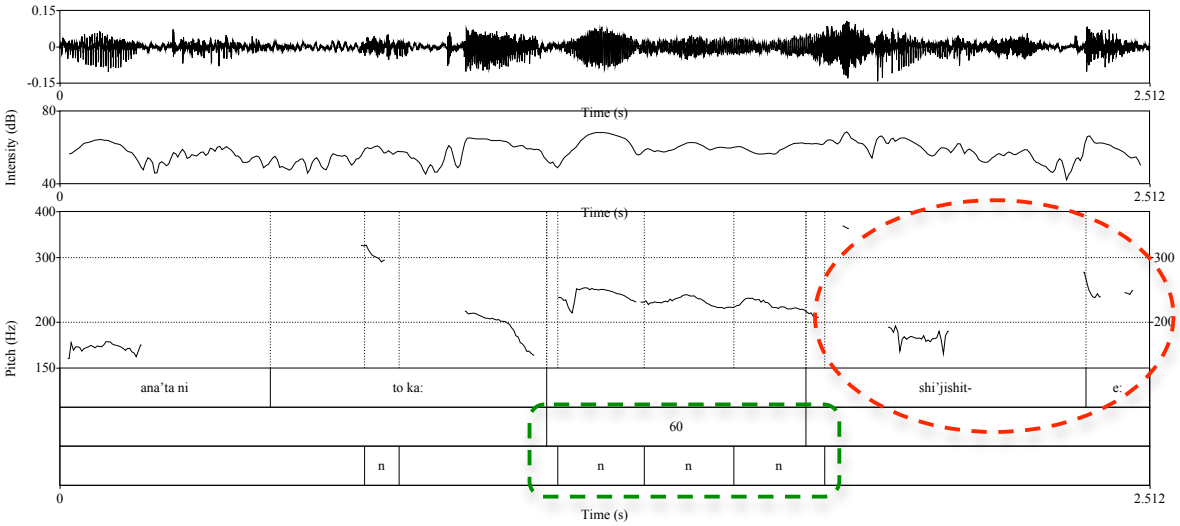

Figure 71 : Forme « -te » du rhème recatégorisé de la locutrice No (cf. #48)

「あなたに　とかー　指示してー」
« ana'ta ni　toka :　shi'jishite : »

(et puis Elsa) m'a indiqué « celle-là est pour toi »

Les variations intonatives des formes du prédicat révèlent que la corrélation entre le marqueur et la prosodie, la mélodie et la pause, n'existe pas dans l'oral spontané, dans lequel il manque la forme « renyou », qui représente l'absence de la fonction de détermination. On peut considérer qu'à la place de ce marqueur, l'intonation plate ou montante-descendante, avec un allongement dont la durée est plus longue que celle de la voyelle longue (cf. la note 169) constituée de deux mores, représente l'absence de la fonction de détermination dans l'oral spontané.

On peut remarquer que la durée d'un allongement de la dernière voyelle de la forme « -te », qui est de plus de 40 centisecondes, est équivalente aussi à celle de la pause insérée à la fin de la forme « renyou » dans l'unité discursive. Ceci nous apprend que l'allongement de la voyelle remplace la pause sur le plan cognitif dans la conversation spontanée (cf. le chapitre 5).

Nous observons également que l'intonation finale, à savoir la mélodie descendante et courte avec une faible intensité, peut être réalisée à la fin de la forme « -te », qui marque la fin du vrai rhème.

7.3.2 Résultats sur les particules finales

Les tableaux 45 et 46 présentent les données sur les particules finales, soit la particule « yo », la particule « ne » suffixée à la particule « yo », la particule « ne », et, dans la dernière ligne la particule « ne » suffixée à un constituant du préambule[171].

Mi	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.
"yo" rhm>pré	1	64.0	235.0	26.8	2.5	20.1	1.93
"yo ne" rhm>pré	3	63.5	192.5	23.3	-1.0	14.7	1.41
"ne" rhm>pré	6	63.3	239.2	27.0	2.7	16.3	1.56
"ne" const.(pré)	6	65.0	232.8	26.4	2.1	17.5	1.68

Tableau 45 : Fin de particules finales de la locutrice Mi

No	nb	I (dB)	F0 (Hz)	demi-ton	diff.	durée (cs)	allong.
"yo" rhm>pré	4	59.0	183.5	22.5	0.1	11.6	1.29
"yo ne" rhm>pré	6	62.0	192.2	23.3	0.9	12.6	1.39
"ne" rhm>pré	11	57.8	199.0	23.7	1.3	14.5	1.61
"ne" const.(pré)	2	67.5	254.5	28.2	5.8	16.6	1.84

Tableau 46 : Fin de particules finales de la locutrice No

On peut remarquer premièrement qu'il y a des différences entre la particule finale « ne » du constituant du préambule et les trois autres cas. L'intensité est la plus forte, le F0 est relativement haut (2.1 ou 5.8 demi-tons), et la durée est la plus allongée quelle que soit la locutrice (1.68 et 1.84).

Parmi les particules finales suffixées au prédicat, la particule « ne » montre le F0 le plus augmenté (2.7 et 1.3 demi-tons) et une durée plus allongée (1.56 et 1.61) que les constituants qui comprennent la particule « yo » ; dans le cas de « yo », il y a un allongement de voyelle (1.41 et 1.39), mais pas une montée mélodique claire. On peut considérer que cette différence de mélodie entre « ne » et « yo » vient de la fonction énonciative de ces particules (cf. section 7.1.1). On peut noter l'intonation montante pour les deux particules dans les figures 61 et 62, mais aussi la différence de niveau de montée.

[171] Dans notre corpus, il y a huit constituants suffixés de la particule « ne » dans le préambule : trois ligateurs, « demo ne » (mais), « de ne » (puis), « daiichi ne » (premièrement) ; quatre cadres, « kyou wa ne » (aujourd'hui), « kinou ne » (hier), « Miki-san to tabeta toki ne » (quand j'en ai mangé avec Miki), « yoru ne » (dans la soirée) ; et un point de vue, « atashi ne » (moi).

Les figures 72 à 75 montrent les tracés mélodiques des intonations des quatre types de particules finales par la locutrice « No ». On trouve une différence du niveau de montée entre les intonations de les particules « yo » et « yo ne » et celle de la particule « ne » suffixée au prédicat d'une part, et une différence de durée de la dernière voyelle entre les intonations des deux types correspondant à la particule « ne », d'autre part.

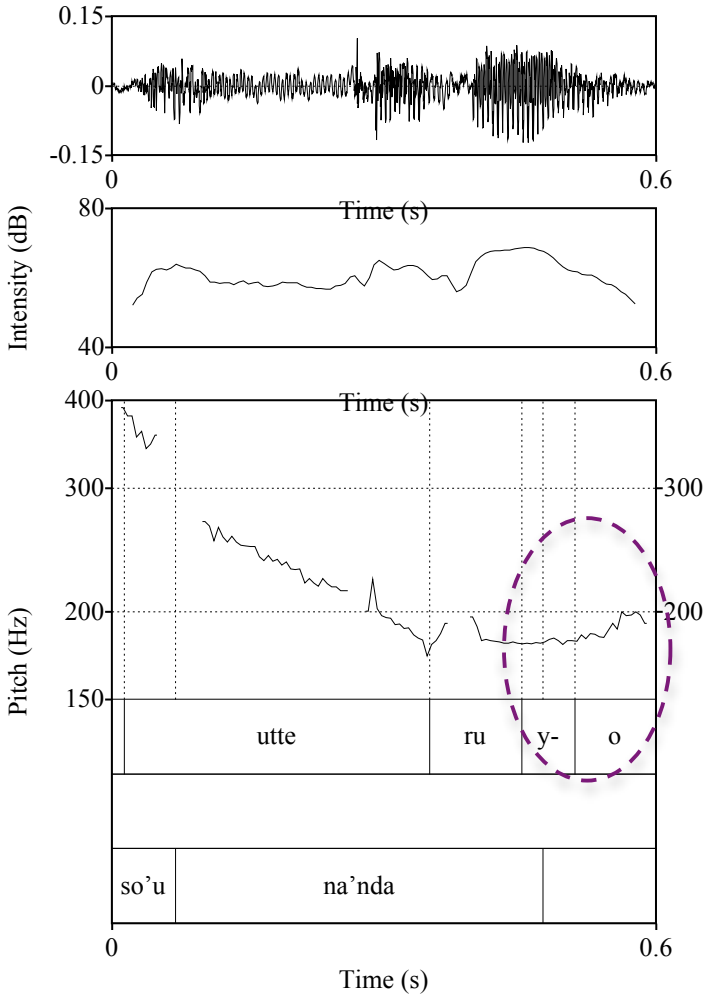

Figure 72 : Particule finale « yo » de la locutrice No (cf. #49)

「売ってるよ」
« utteru yo »
ça se vend

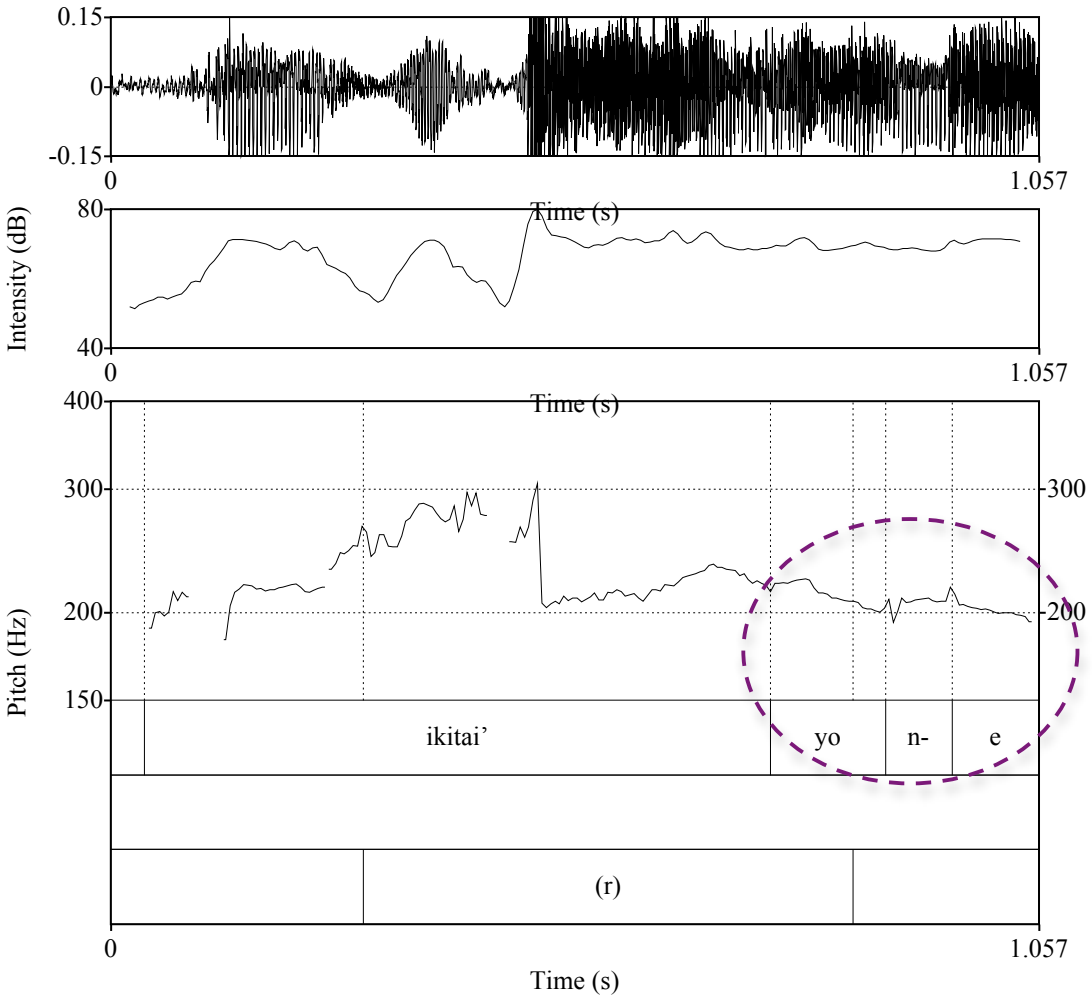

Figure 73 : Particule finale « yo ne » suffixée au prédicat de la locutrice No (cf. #50)

「行きたいよね」
« ikitai' yo ne »

j'aimerais bien

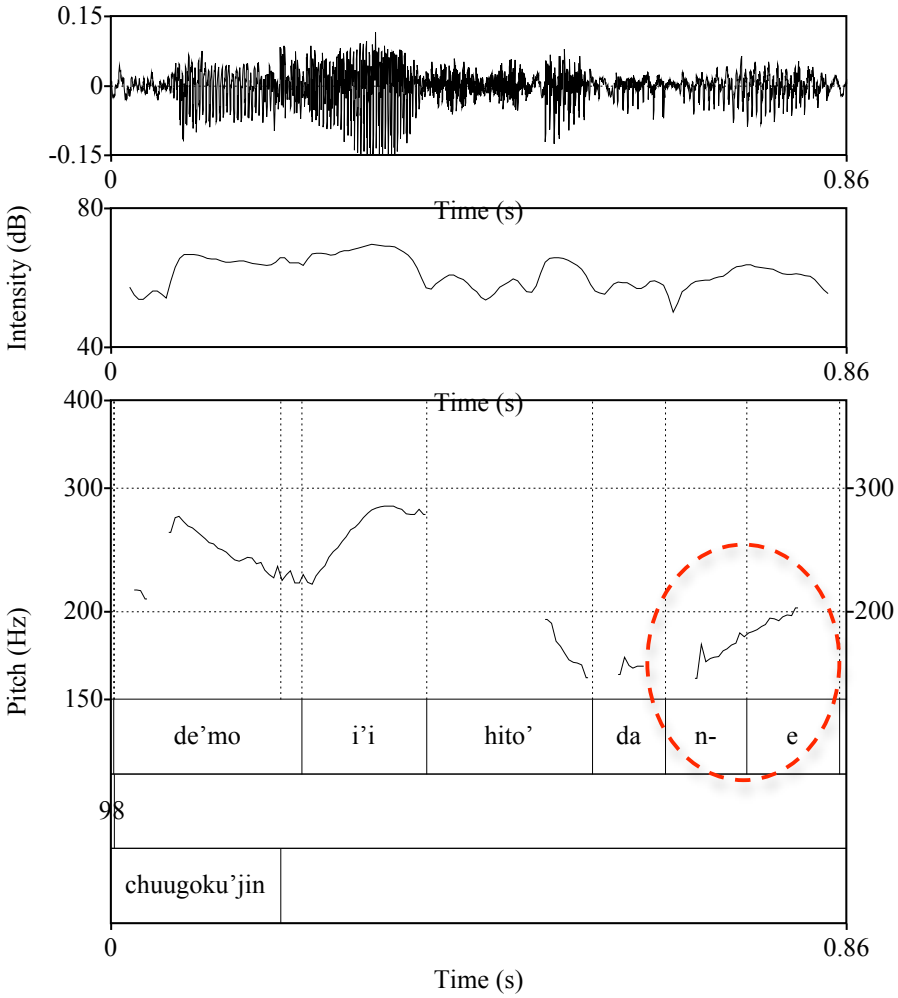

Figure 74 : Particule finale « ne » suffixée au prédicat de la locutrice No (cf. #51)

「でも　いい　人だね」
« de'mo　i'i　hito' da ne »

mais c'est quelqu'un de bien

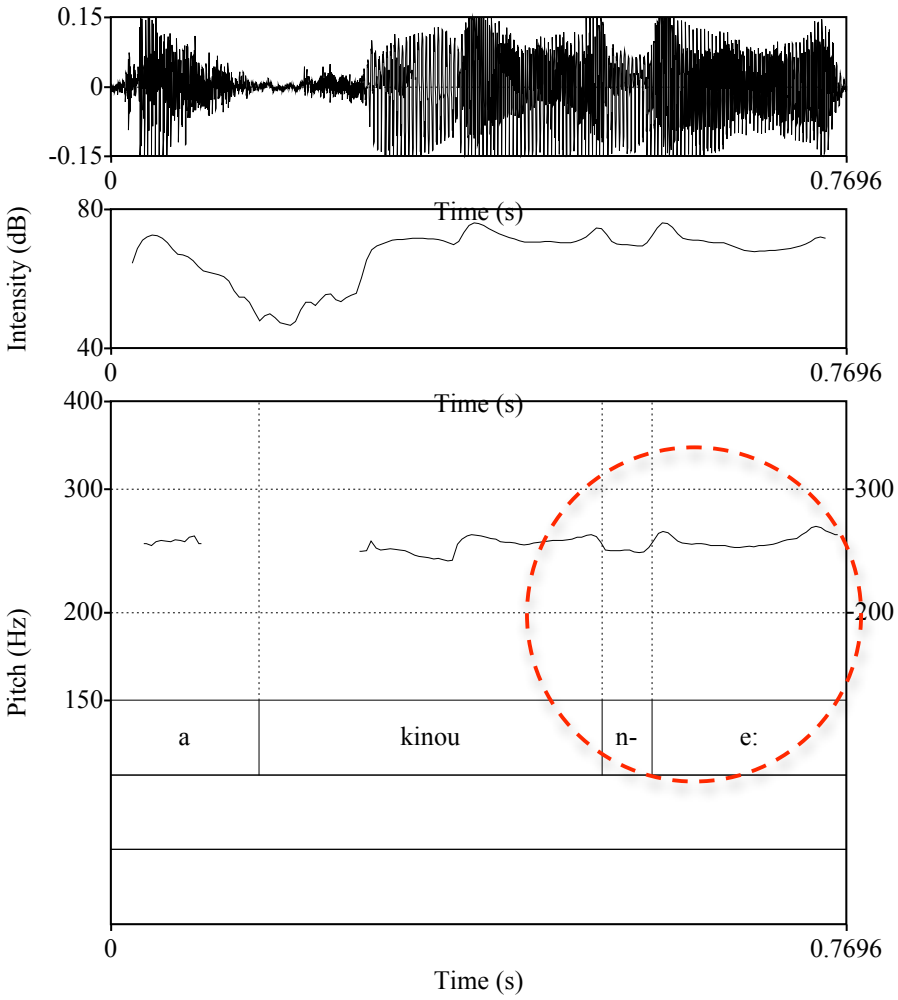

Figure 75 : Particule finale « ne » suffixée au constituant dans le préambule de la locutrice No (cf. #52)

「あ　きのうねー」
« a kinou ne : »
ah hier

Nous pouvons récapituler les résultats concernant l'intonation de la particule finale de la façon qui suit :

1) Dans notre corpus, on ne trouve pas d'intonation descendante des particules finales « yo » et « ne ». Autrement dit, les deux locutrices utilisent ces particules finales pour s'adresser à l'écouteur dans cette conversation.

2) La différence de trait intonatif entre les particules « yo » et « yo ne » et la particule « ne » à la fin du rhème réside dans le niveau de montée de la mélodie. Cette différence provient de la fonction énonciative de ces particules : la fonction de la particule « yo » est de donner des informations à l'écouteur, tandis que celle de la particule « ne » est d'attirer l'attention de l'écouteur ou de vérifier des informations.

3) Il existe des différences d'intensité et de durée d'allongement de la dernière voyelle entre la particule « ne » suffixée au constituant du préambule et la particule « ne » à la fin du rhème. On peut considérer que l'intensité plus forte de la particule « ne » suffixée au constituant du préambule a pour fonction de garder le tour de parole, et que la durée plus longue de ce type de particule indique l'absence de la fonction de détermination du constituant.

7.3.3 Fonction de détermination et Fonction énonciative

Dans l'oral en japonais où manquent quelques marqueurs syntaxiques et discursifs qui représentent la relation de détermination entre les constituants, c'est une intonation montante ou plate avec un allongement variable ou une intensité supérieure à celle de l'écrit oralisé qui représente cette relation à la place du marqueur. La pause qui est accompagnée par l'intonation plate dans l'écrit oralisé ne sert plus à la fonction de détermination dans l'oral. Autrement dit, la fonction de détermination de la modification prédicative dans l'écrit oralisé est réalisée par la corrélation entre le marqueur, la mélodie et la pause tandis que cette fonction dans l'oral est réalisée par trois indices intonatifs, la mélodie, l'intensité et l'allongement de la dernière voyelle du constituant (cf. le tableau 47). En conséquence, l'intonation peut constituer également un indice de la segmentation dans l'oral, à la place du marqueur syntaxique ou discursif.

Langue	Indices segmentaux		Indices suprasegmentaux	
	Modification nominale	Modification prédicative	Modification nominale	Modification prédicative
Français	------	------	indices intonatifs	indices intonatifs
Japonais	------	------	mélodie	indices intonatifs

Tableau 47 : Fonction de détermination dans l'oral

Par contre, la fonction énonciative, qui est réalisée uniquement par l'intonation en français, est représentée en japonais par les marqueurs discursifs « yo » et « ne », qui ont respectivement les fonctions énonciatives suivantes : la particule « yo » porte la fonction co-locutive, et la particule « ne » porte la fonction co-énonciative. Ces particules sont réalisées par l'intonation qui correspond à leur fonction énonciative (cf. le tableau 48).

Langue	Indices segmentaux	Indices suprasegmentaux
Français	------	indices intonatifs
Japonais	marqueur	indices intonatifs

Tableau 48 : Fonction énonciative dans l'oral

Ainsi, dans l'oral en japonais, des intonations continuatives plus variées représentent la fonction de détermination, servent à la segmentation, et représentent aussi la fonction énonciative qui correspond au marqueur discursif.

7.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé le corpus de l'oral spontané en le comparant avec le corpus de l'écrit oralisé.

À l'écrit en japonais, les marqueurs syntaxiques ou discursifs, les particules, et les formes de prédicat représentent la fonction de détermination entre les constituants. Cette fonction définit la structure syntaxique et la structure prosodique utilisée pour oraliser du texte écrit, et par conséquent les marqueurs correspondent également à la segmentation des constituants.

En revanche, à l'oral en japonais, où les marqueurs syntaxiques ou discursifs représentant la fonction de détermination font défaut, des intonations continuatives plus variées remplacent alors les marqueurs pour représenter cette fonction. De surcroît, les marqueurs discursifs, c'est-à-dire les particules finales « ne » et « yo », ajoutent des fonctions énonciatives au prédicat, soit co-énonciatives, soit co-locutives, avec les intonations qui correspondent à cette fonction.

Ces phénomènes de l'oral du japonais suggèrent que les énoncés ne peuvent pas être segmentés par les marqueurs syntaxiques ou discursifs, tandis qu'ils peuvent l'être par les indices intonatifs en se basant sur la théorie de la Grammaire de l'Intonation.

Conclusion

La présente étude avait deux objectifs principaux : le premier était de systématiser la prosodie « fondamentale » du japonais langue commune, en tant que prosodie non-marquée, pertinente linguistiquement, et rendant facile à comprendre le sens d'une phrase ; le deuxième était de proposer une méthode didactique permettant aux étudiants étrangers d'apprendre le système prosodique de manière autonome, notamment aux Français.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, nous avons cerné un cadre théorique dans lequel notre analyse se situe, selon les étapes suivantes.

Dans l'introduction, nous avons précisé la notion de la prosodie fondamentale en nous fondant sur les travaux de Maekawa (1990, 1997) : il s'agit du comportement prosodique de l'énoncé qui transmet l'information linguistique, qui porte le sens logique transmis par les signes discrets, à l'exception de la focalisation et des modalités autres que le déclaratif.

Dans le chapitre 1, nous avons présenté la structure syntaxique et la structure prosodique du japonais en les comparant avec celles du français, et examiné les travaux antérieurs ayant un rapport avec nos objectifs, portant notamment sur l'ordre fondamental des mots devant être réalisé par la prosodie fondamentale, et sur l'unité mélodique qui se situe entre l'accent du mot et l'intonation de l'énoncé. Cette revue de la littérature nous a fourni plusieurs indices pour définir l'unité que peut réaliser la prosodie fondamentale et ce qui la conditionne : cette unité ne peut plus être « la phrase » qui est définie en principe par des fonctions syntaxiques au sens étroit, ni « l'énoncé » qui comporte la modalité, la focalisation, et l'information paralinguisque. Le conditionnement de la prosodie fondamentale, notamment la mélodie du groupe de mots se situant entre l'accent et l'intonation de l'énoncé, réside dans la fonction restrictive qui lie le terme modifiant et le terme modifié.

Dans le chapitre 2, nous avons défini l'unité discursive en nous fondant sur la théorie de la « Grammaire de l'intonation » (GI) de Morel et Danon-Boileau (1998), qui est applicable à l'unité discursive du japonais pour ce qui concerne l'ordre des constituants, la fonction restrictive des constituants, c'est-à-dire ce que nous appelons la fonction de détermination, ainsi que pour la fonction énonciative des constituants. Ensuite, nous avons précisé la définition de la fonction de détermination, qui met en jeu la relation sémantique entre le modifiant et le modifié, de sorte que le modifiant restreint, l'étendue référentielle du modifié, ou les éléments concernant directement le procès du modifié. Nous en concluons que l'unité discursive, qui dans l'ordre fondamental des constituants est réalisée par la prosodie

fondamentale, est définie par la fonction de détermination : les constituants du préambule, le thème et le cadre, qui ne portent pas de fonction de détermination, se situent plus loin du prédicat, tandis que les constituants du rhème, le sujet, le complément et l'adverbial, qui portent la fonction de détermination, se trouvent juste avant le prédicat. Nous avons constaté que l'indice principal de la fonction de détermination pour le modifiant prédicatif est un marqueur syntaxique et discursif, tandis que l'indice principal de cette fonction pour le modifiant adnominal est l'affaiblissement de l'accent. Autrement dit, nous avons cerné le cadre théorique permettant de systématiser la prosodie fondamentale du japonais réalisée lors de la lecture ou de l'oralisation de l'unité discursive, en nous centrant sur la fonction de détermination telle que définie dans la Grammaire de l'intonation (Morel et Danon-Boileau 1998), et sur la valeur des indices segmentaux et suprasegmentaux adaptée aux structures syntaxiques et prosodiques du japonais.

Dans la dernière partie du chapitre 2, nous avons exposé la relation qui existe entre la prosodie fondamentale et la facilité de compréhension. La compréhension du sens dépend de la structure profonde et de la structure syntaxique, tandis que la facilité de compréhension réside dans la pertinence de l'oralisation, réalisée par la prosodie fondamentale en correspondance avec trois éléments : le marqueur, l'ordre et le système prosodique, qui concernent chacun la fonction de détermination.

Au chapitre 3, les deux corpus à analyser sont présentés : le premier est un corpus d'écrit oralisé composé des premières phrases de l'introduction d'informations télévisées dont le style est le plus proche de l'unité discursive sur les plans syntaxique, discursif et prosodique; le deuxième est un corpus d'oral spontané constitué de deux extraits, l'un provenant d'une conversation à bâton rompus et l'autre d'une narration. La présentatrice du premier corpus a été sélectionnée par un test perceptif dont le critère était la facilité de compréhension. Dans ce chapitre nous avons également précisé les paramètres prosodiques permettant d'analyser le premier corpus, en examinant les différences d'oralisation par les présentateurs. Ces paramètres sont la mélodie de la séquence du modifiant et du modifié, la position et la durée de la pause, qui tous deux correspondent à la fonction de détermination.

Le chapitre 4 a été consacré à l'analyse du corpus de l'écrit oralisé provenant de la lecture des informations télévisées. Cette analyse est effectuée en trois étapes pour vérifier l'hypothèse selon laquelle l'unité discursive, qui est dans l'ordre fondamental des constituants défini par la fonction de détermination correspondant au marqueur syntaxique/discursif, doit être réalisée par la prosodie fondamentale conformément à la fonction de détermination.

En premier lieu, nous avons sélectionné les unités discursives qui sont dans l'ordre fondamental des constituants, parmi quatre-vingt-treize phrases du corpus. Nous avons d'abord classé les constituants selon les deux indices de la fonction de détermination : le marqueur syntaxique/discursif d'une part et la portée de l'interrogation pour les constituants sans marqueur d'autre part, puis nous avons examiné l'ordre des constituants de chaque phrase du corpus. Il en résulte que soixante unités discursives (64,5%) ont été sélectionnées tandis que seize phrases (17,2%) ont été exclues à cause du déplacement des constituants du temps et du lieu auxquelles il manque un marqueur de la fonction de détermination. Nous avons conclu de cette première étape qu'en japonais on peut définir l'ordre fondamental des constituants correspondant à la fonction de détermination principalement par le marqueur syntaxique/discursif, et que la position peut être considérée comme un indice secondaire pour les constituants qui ne comportent pas de marqueur.

En deuxième lieu, nous avons analysé la position et la durée de la pause dans l'unité discursive pour examiner la corrélation entre la pause et la fonction de détermination. Pour cette analyse, nous avons également tenu compte d'autres facteurs, en dehors de la fonction de détermination, comme 1) la longueur du constituant modifiant (un constituant syntagmatique ou un constituant propositionnel) et 2) le niveau d'enchâssement du constituant (dans la proposition principale ou dans une proposition enchâssée). Il est ressorti de cette analyse que le facteur crucial d'insertion de la pause est l'absence ou le blocage de la fonction de détermination du modifiant, et que la longueur du constituant constitue un facteur second pour cette insertion. Concernant la durée de la pause, nous avons constaté que le premier facteur est l'absence de la fonction de détermination, le deuxième étant le blocage de la fonction de détermination, le troisième la longueur du constituant modifiant, et le quatrième le niveau d'enchâssement.

En troisième lieu, nous avons analysé la mélodie de l'unité discursive pour examiner sa corrélation avec la fonction de détermination de deux points de vue : 1) le groupe syntagmatique du modifiant et du modifié forme une unité mélodique définie par la fonction de détermination, 2) le schéma mélodique d'une proposition enchâssée correspond à sa fonction de détermination. Il en résulte que dans notre corpus 75,8% des groupes de constituants syntagmatiques forment une unité mélodique conforme à la fonction de détermination. Nous avons également constaté que la montée mélodique au début de l'unité mélodique varie selon la fonction de détermination : la mélodie du constituant non-déterminant monte moins que celle du constituant déterminant. Le schéma mélodique de l'ensemble d'une proposition enchâssée ne correspond toutefois pas à sa fonction de

détermination. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous avons présenté trois des facteurs qui empêchent la formation de l'unité mélodique, à savoir la focalisation lexicale, la contrainte de rythme et le contexte paralinguistique.

L'ensemble des résultats de l'analyse du corpus de l'écrit oralisé nous permet de conclure que l'unité discursive peut être réalisée par une prosodie conforme à la fonction de détermination, caractérisée par une pause insérée à la fin des constituants dans le préambule de chaque niveau de proposition, et par une unité mélodique qui segmente des constituants syntagmatiques. La pause peut être insérée également à la fin des constituants dans le rhème, dans le cas où la fonction de détermination de ces constituants est bloquée par un autre constituant modifiant. La durée des pauses à la fin des constituants dans le préambule est plus longue que celle des pauses à la fin des constituants dans le rhème, et la durée des pauses à la fin du constituant de la proposition principale est plus longue que celle des pauses de la proposition enchâssée.

Le chapitre 5 a présenté le test perceptif effectué dans le but de vérifier les paramètres prosodiques corrélés à la fonction de détermination, que nous avons déduits de l'analyse du chapitre 4, à savoir la position et la durée de la pause, et la mélodie du groupe de constituants syntagmatiques. A la suite de l'étude des résultats du test, nous avons confirmé que le facteur crucial de la perception de l'unité discursive oralisée est bien la correspondance qui existe entre le marqueur de la fonction de détermination et la prosodie. Par ailleurs, concernant la pause, la durée est le second facteur qui augmente la facilité de perception et de compréhension. Toutefois, dans la proposition adnominale, la mélodie montante du constituant non-déterminé est pour l'auditeur un paramètre plus important que la pause. Par contre, une séquence de modifiant et de modifié où le modifiant manque d'un marqueur représentant la fonction de détermination entraine une divergence d'interprétation entre les auditeurs. Ce phénomène vient donc corroborer l'importance de la corrélation entre le marqueur et la prosodie pour représenter explicitement la fonction de détermination.

Dans le chapitre 6, nous avons d'abord décrit la prosodie fondamentale, à savoir le système prosodique du japonais pour transmettre l'information linguistique, en nous fondant sur les résultats des chapitres 4 et 5. Ce système est caractérisé par la corrélation compensatoire entre les indices segmentaux et suprasegmentaux : la mélodie fonctionne pour la séquence syntagmatique formée par le modifiant adnominal et par le modifiant du prédicat, au début de la séquence et dans l'ensemble de la séquence, tandis que la pause fonctionne pour la séquence syntagmatique et pour la séquence propositionnelle formées principalement par le modifiant du prédicat, à la fin de la séquence.

Ensuite, nous avons proposé l'application de ce système prosodique à une méthode d'enseignement d'accès facile pour l'enseignant et l'apprenant. Ce système permet l'explication théorique de la prosodie; le critère binaire de la fonction de détermination simplifie le classement des constituants; la corrélation du marqueur de détermination avec la pause et la mélodie facilite une segmentation prosodique et une formation du schéma mélodique conformes à la fonction de détermination; la corrélation entre la pause et la mélodie permet l'aménagement d'exercices correspondant au niveau de japonais des apprenants. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous avons présenté un exemple de cours appliquant ce système, dont les résultats nous indiquent la possibilité d'application de ce système à la méthode d'enseignement de la prosodie japonaise.

Le chapitre 7 contient une analyse du corpus d'oral spontané en le comparant avec le corpus d'écrit oralisé. Comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, dans l'écrit en japonais les marqueurs syntaxiques ou discursifs représentent la fonction de détermination entre les constituants, et cette fonction définit la structure syntaxique et la structure prosodique utilisées pour oraliser un texte écrit. En revanche, les observations faites sur l'oral nous montrent qu'à l'oral en japonais, où les marqueurs syntaxiques ou discursifs représentant la fonction de détermination font défaut, des intonations continuatives plus variées remplacent alors les marqueurs de l'écrit pour représenter cette fonction.

Nous avons également observé que dans l'oral la fonction énonciative est explicitée par un marqueur discursif, à savoir des particules finales, telles que « ne », « yo », que l'on ne trouve pas à l'écrit. Ces particules sont réalisées par des intonations qui correspondent à leur fonction énonciative : la fonction co-énonciative est indiquée par une intonation montante, la fonction co-locutive par une intonation descendante.

En conséquence, dans l'oral en japonais, où contrairement à l'écrit il manque un marqueur de la fonction de détermination corrélant la syntaxe et la prosodie, la fonction de détermination n'est représentée que par des intonations plus variées. En outre les énoncés ne sont segmentés par des marqueurs syntaxiques ou discursifs, tandis qu'ils peuvent l'être par les indices intonatifs tels que définis dans la théorie de la Grammaire de l'intonation.

Néanmoins, nous avons constaté qu'en japonais la fonction énonciative se réalise à l'aide d'un indice segmental, à savoir un marqueur discursif. Ce fait illustre la différence entre l'oral du japonais et celui du français, de surcroît il nous conduit à conclure que le marqueur syntaxique ou discursif est un indice crucial pour le système prosodique de chacun des différents styles d'oralisation du japonais : dans l'écrit oralisé il est corrélé avec la fonction de détermination, et dans l'oral spontané il correspond à la fonction énonciative.

Dans ce travail nous avons donc proposé une hypothèse sur le système prosodique fondamental du japonais langue commune en analysant le corpus d'écrit oralisé constitué des premières phrases d'informations télévisées. Nous avons ensuite présenté une méthode d'enseignement qui permet aux étudiants d'apprendre la prosodie d'une manière autonome, en appliquant un système prosodique fondé théoriquement. De plus, dans le dernier chapitre, nous avons analysé un corpus d'oral spontané pour être en mesure d'appliquer la prosodie fondamentale aux autres styles de l'oral. Toutefois, nos corpus étant composés d'un nombre très limité d'énoncés, nous ne pouvons pas tirer de conclusions très générales sur la fonction de détermination de tous les marqueurs, pas plus que sur l'application de ce système prosodique à tous les styles de l'oral. Notre travail devrait donc être complété dans le futur par deux types d'études : 1) des études sur la corrélation entre les indices prosodiques et la fonction de détermination d'autres marqueurs, et 2) des études sur d'autres styles de l'oral. Dans les études du premier type, nous proposons d'examiner le deuxième facteur de la fonction de détermination, à savoir la position des constituants qui n'ont pas de marqueur. Pour le deuxième type d'études, nous chercherons à faire une analyse plus détaillée afin de préciser les fonctions de chaque intonation continuative, présentant une mélodie différente, telle qu'une intonation plate, montante ou montante-descendante.

Bibliographie

ABE J. Bun no rikai [Compréhension de la phrase]. *Gengo [Language]* / éd. par Y. Ootsu. Tokyo : University of Tokyo Press, 1995, p.159-171. (Cognitive Psychology)

ABE J., MOMOUCHI Y., KANEKO Y., et al. *Ningen no gengo-jouhou-shori* [Human Language Information Processing]. Tokyo : Saiensu-sha, 1994, 343 p.

ACTFL Oral Proficiency Interview Tester Training Manual < *Japanese Edition* > / dir. par S. MAKINO. Tokyo : ALC Press, 1999, 150 p.

AKIYAMA K. Housou shakai ni okeru onsei kyouiku [Formation en phonétique dans le domaine de l'audiovisuel]. *Nihongo onsei (1) : Shohougen no akusento to intoneeshon* / dir. par M. SUGITOU. Tokyo : Sanseidou, 1997, p. 181-214.

AOKI S. Toritate to shudai : nichifutsugo no taishougengogakuteki kenkyuu [Topique et thème : études contrastives du japonais et du français]. *Nihongo no shudai to toritate* / éd. par T. Masuoka, H. Noda, Y. Numata. Tokyo : Kuroshio, 1995, p. 277-298.

AZUMA J. Nihongo no tougokouzou to inritsu : tougoteki aimaibun no kenkyuu kara [Structure syntaxique et prosodie en japonais : étude sur les phrases de construction homonymique]. *Gengo*, 1992, 21, 9, p. 46-49.

BROSELOW E., HURTIG R.R., RINGEN C. The Perception of Second Language Prosody. *Interlanguage Phonology : The Acquisition of a Second Language Sound System* / éd. par G. IOUP, S. WEINBERGER. Cambridge : Newbury House, 1987, p. 350-361.

BULOT T. Grammaire et parlers (de) jeunes – Quand la langue n'évolue plus… mais continue de changer. Dossier « Étudier la langue ». 2007, [réf. du 15 mars 2012]. Disponible sur http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=imprimir_articulo&id_article=3076

BULOT T., BLANCHET Ph. *Dynamiques de la langue française au 21ième siècle : une introduction à la sociolinguistique.* 2011, [réf. du 13 mai 2012]. Disponible sur http://www.sociolinguistique.fr/

CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE, D., LÉON P. *Les Accents des Français*. Paris : Hachette, 1981, 94 p.

CONWAY Å. *Le paragraphe oral en français L1, en suédois L1 et en français L2*. Lund : Romanska institutionen, 2005, 308 p.

DELATTRE P. Les dix intonations de base du français. *French Review*, 1966, 41, 3, p. 1-14.

DELAIS E. Rythme et structure prosodique en français. *French Generative Phonology : Retrospective and Persectives.* / éd. par C. LYCHE. Dublin : ESRI Publication, 1994, p. 131-150

DELAIS-ROUSSARIE E. *Phonologie et Grammaire : études et modélisation des interfaces prosodiques*. 155 p. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches : Linguistique : Université de Toulouse-le Mirail : 2005.

DELAIS-ROUSSARIE E., YOO H., POST B. Quand frontières prosodiques et frontières syntaxiques se rencontrent. *Langue Française*, 2011, 17, 2, p. 29-44.

DI CRISTO A. Intonation in French. *Intonation systems* / éd. par D. HIRST, A. DI CRISTO. Cambridge : Cambridge University Press, 1998, p. 195-218.

DI CRISTO A., HIRST D. Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français. *Travaux de l'Institut Phonétique d'Aix en Provence*, 1993, 15, p. 13-24.

FILLMORE C.J. *Toward a Modern Theory of Case and other articles. Japanese edition by H. Tanaka, M. Funaki.* Tokyo : Sanseidou, 1975, 408 p.

FUKUDA M. Sadoukiokuriron o enyoushita bunchoukaikenkyuu no tenbou [A view of studies on listening comprehension within the theory of working memory]. *Bulletin of the Graduate School of Education, Hiroshima University. Part. II, Arts and science education,* 2003, 52, p. 237-242.

FUKUDA M. Dainigengo to shite no Nihongo no choukai to waakingumemoriyouryou : Chuugokugo bogowasha o taishou to shita shuujukudobetu no kenntou [Listening Comprehension in Japanese as a Second Language and Working Memory Span : A study on différences in proficiency, targeting native speakers of Chinese]. *Bulletin of the Graduate School of Education, Hiroshima University. Part. II, Arts and science education,* 2004, 53, p. 299-304.

GARNIER C. *La phrase japonaise : structures complexes en japonaise moderne*. Paris : Publications Orientalistes de France, 1985, 181 p. (Bibliothèque japonaise)

GARNIER C. La phrase japonaise, composants et structure. *Coréen – Japonais* / éd. par R. BLIN, I. TAMBA. Paris : Ophrys, 2001, p. 149-156. (Faits de Langues Revue de Linguistique)

GOLDMAN J.-P., AUCHLIN A., SIMON A.C. Discrimination de styles de parole par analyse prosodique semi-automatique. *Actes d' Interface Discours & Prosodie 09*, 2009, p. 207-221.

HANDEL S. *Listening : An Introduction to the Perception of Auditory Events*. Cambridge : The MIT Press, 1993, 611 p.

HATTORI S. *Gengogaku no houhou* [Méthodologie en linguistique]. Tokyo : Iwanami, 1960, 838 p.

HAYASHI, M. « Bun » nai ni okeru intaaakushon : nihongo joshi no sougokouijou no yakuwari o megutte [Interaction dans la phrase : fonction des particules du japonais dans l'interaction]. *Katsudou to shite no bun to hatsuwa* / éd. par S. KUSHIDA, T. SADANOBU, Y. DEN. Tokyo : Hitsuji, 2005, p. 1-26.

HAYASHI S. Housou no kotoba no kenkyuu : rajio no bun to bunshou ni tsuite (4) – 2. Bunshou no kenkyuu, I. Bunshou kenkyuu no kanten [Études sur la langue audiovisuelle : phrases et textes dans la radiodiffusion (4) – Chapitre 2. Études de texte, I. Eclairages sur les études de texte]. *Bunken gappou*, 1963, 13, 1, p. 61-72.

HIGASHI T. Genba kara riron e no nihongo kyouiku : Nichi-futsu hairyo hyougen no zure o meguru mondai o kangaeru [Étude contrastive franco-japonaise sur les expressions de politesse]. JAPANESE LANGUAGE EDUCATION IN EUROPE (9 ; 2004 ; Lyon). Proceedings of the 2004 Japanese Language Symposium 26-28 August 2004 / éd. par Association of Japanese Language Teachers in Europe (AJE) : Lyon, 2005, p. 39-55.

HIGASHI T. Nihongo no kaiwa ni okeru iwaruyu kanwa hyougen saikou [Expressions d'atténuation dans une conversation en japonais revisitées]. The Third Conference on Japanese language and Japanese Language Teaching. Proceedings of the Conference, Rome, 17-19th march, 2005 / éd. par A. TOLLINI : Venise, 2006, p.344-357

IMAGAWA H., KIRITANI S. DPS o mochiita picchi, forumanto jitsujikan chuushutsu to sono hatuon kunren e no ouyou [A Real-Time Pitch and Formant Extraction System Using a DSP,and Its Applications for Speech Pronunciation Traning]. *IEICE*, 1989, SP89-36, p. 17-24.

INOUE F. Intoneeshon no shakaisei [Sociabilité de l'intonation]. *Nihongo onsei (2) : Akusento, intoneeshon, rizumu to poozu* / dir. par M. SUGITOU. Tokyo : Sanseidou, 1997, p. 143-168.

IORI I., TAKANASHI S., NAKANISHI K., YAMADA T. *Shokuu o oshieru hito no tame no nihongo bunpou handobukku* [Manuel de grammaire du japonais pour enseigner au niveau élémentaire]. Tokyo : 3A Network, 2000, 443 p.

IORI I., TAKANASHI S., NAKANISHI K., YAMADA T. *Chuujoukyuu o oshieru hito no tame no nihongo bunpou handobukku* [Manuel de grammaire du japonais pour enseigner aux niveaux intermédiaire et supérieur]. Tokyo : 3A Network, 2001, 599 p.

ISHINO H. Bun no nagasa : roukaru nyuusu bunshou no bunseki [Longueur de la phrase : analyse du texte des informations régionales]. *Bunken gappou*, 1972, 22, 11, p. 25-35.

ISHINO H. Roudoku to yomi no aida : housou no baai [Entre la déclamation et la lecture : dans le cadre de l'audiovisuel]. *Nihongogaku*, 1987, 6, 12, p. 26-33.

IWASAKI S. Kaiwa nitotte 'bun' to wa nani ka [Quelle « phrase » pour la conversation ?]. *Gengo*, 2007, 36, 3, p. 30-35.

IWASAKI S., ONO T. « Bun » saikou : kaiwa ni okeru « bun » no tokuchou to nihongokyouiku e no teian [The « sentence » revisited : An examination of the sentence in Japanese conversation and its implication for Japanese language teaching]. *Gengogaku to nihongokyouiku : jitsuyouteki gengoriron no kouchiku o mezashite* / éd. par Y. Sasaki-Alam. Tokyo : Kuroshio, 1999, p. 129-144.

KANNO K. Housou no kotoba no kenkyuu : rajio no bun to bunshou ni tsuite (6) – III. Nyuusu kaisetsu no bunshou kouzou [Études sur la langue audiovisuelle : phrases et textes dans la radiodiffusion (6) – III. Structure des textes de commentaires]. *Bunken gappou*, 1963, 13, 3, p. 60-66.

KANNO K., ISHINO H. Nyuusu bunshou no bunseki houhou ni tsuite (1) [Méthode d'analyse du texte des informations dans les médias audiovisuels (1)]. *Bunken gappou*, 1968, 18, 12, p. 33-47.

KANNO K., ISHINO H. Nyuusu bunshou no bunseki houhou ni tsuite (2) [Méthode d'analyse du texte des informations dans les médias audiovisuels (2)]. *Bunken gappou*, 1969, 19, 12, p. 1-19.

KENT D., READ C. *The Acoustic Analysis of Speech*. / traduction japonaise par T. ARAI, T. SUGAWARA. Tokyo : Kaibundo, 1996, p. 290.

KINSUI S. Rentai shuushoku seibun no kinou [Fonction de la modification adnominale]. *Matsumura Akira kyouju koki kinen kokugo kenkyuu ronshuu* / éd. par MATSUMURA AKIRA KYOUJU KOKI KINEN KAI. Tokyo : Meijishoin, 1986, p. 602-624.

KOISO H. Onseidanwa ni okeru hatsuwa no shuuryousei o sonaeta tan'i ni kansuru ichi kousatsu [Réflexion sur l'unité marquée par l'indice de césure d'un énoncé dans le discours oral]. *« Tan'i » to shite no bun to hatsuwa* / éd. par S. KUSHIDA, T. SADANOBU, Y. DEN. Tokyo : Hitsuji, 2008, p. 95-131.

KOORI S. « Touji no Murayama shushou » no futatsu no imi to futatsu no yomi : meishiku no imikouzou to akusento jakka ni tsuite [Deux interprétations et deux lectures de « Monsieur le Premier Ministre Murayama de cette époque-là » : sur la structure du syntagme nominal et l'affaiblissement de l'accent]. *Speech and Grammar* / éd. par SPOKEN LANGUAGE WORKING GROUP. Tokyo : Kuroshio, 1997a, p. 123-166.

KOORI S. Nihongo no intoneeshon : kata to kinou [Intonation du japonais : formes et fonctions]. *Nihongo onsei (2) : Akusento, intoneeshon, rizumu to poozu* / dir. par M. SUGITOU. Tokyo : Sanseidou, 1997b, p. 169-202.

KOORI S. Intoneeshon [Intonation]. *Onsee, onin* / dir. par Y. KITAHARA. Tokyo : Asakura, 2003, p. 109-131. (Asakura nihongo kouza)

KOORI S. Tokyou hougen no shizenkaiwa ni mirareru akusentojakka no jittai [Réalité de l'affaiblissement de l'accent observé dans la conversation spontanée du dialecte de Tokyo]. *Annual Convention of the Phonetic Society of Japan*, 2007, 21, p. 123-128.

KOORI S. Accent Reduction and Restrictive Modification in Tokyo Japanese. *Journal of Phonetic Society of Japan*, 2008, 12-1, p. 34-53.

KOUNO M. Rizumu no chikaku to shinri [Perception du rythme et psychologie]. *Nihongo onsei (2) : Akusento, intoneeshon, rizumu to poozu* / dir. par M. SUGITOU. Tokyo : Sanseidou, 1997, p. 91-139.

KOUNO T., KUSHIDA M., TSUKIJI N., et al. *1-nichi 10-pun no hatsuon renshuu* [Exercices de prononciation de 10 minutes par jour]. Tokyo : Kuroshio, 2004, 129 p.

KUNO S. Danwa no bunpou [Grammaire de discours]. Tokyo : Taishuukan, 1978, 332 p.

KREMER B. Réflexions d'un praticien sur une étape de la formation des interprètes de conférence : approche méthodologique et pédagogique. *Meta : journal des traducteurs*, 2005, 50, 2, p. 785-794. Disponible sur : http://id.erudit.org/iderudit/011018ar

KUBOZONO H. Syntactic and rhythmic effects on downstep in Japanese. *Phonology*, 1989, 6, p.39-67.

KUBOZONO H. Modeling syntactic effects on downstep in Japanese. *Papers in Laboratory Phonology II : Gesture, Segment, Prosody* / éd. par D. R. LADD, G. J. DOCHERTY. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 368-387.

KUBOZONO H. *The Organization of Japanese Prosody*. Tokyo : Kuroshio Publishers, 1993, 302 p.

KUBOZONO H. Akusento, intoneeshon kouzou to bunpou [Structure de l'accent et de l'intonation, et grammaire]. *Nihongo onsei (2) : Akusento, intoneeshon, rizumu to poozu* / dir. par M. SUGITOU. Tokyo : Sanseidou, 1997, p. 203-229.

KURATA K. Nihongo shadouingu no ninchimekanizumu ni kansuru kisotekikenkyuu : koutousaiseikaishijiten, kiokuyouryou, bunkouzou no shiten kara [A Fundamental Study on the Cognitive Mechanisme of Shadowing in Japanese : From the view point of starting point of oral reproduction, memory span and sentence structure]. *Bulletin of the Graduate School of Education, Hiroshima University. Part. II, Arts and science education,* 2007, 56, p. 259-265.

LABRUNE L. Phonologie du japonais. *Coréen – Japonais* / éd. par R. BLIN, I. TAMBA. Paris : Ophrys, 2001, p. 89-110. (Faits de Langues Revue de Linguistique)

LABRUNE L. 6. L'accent. *La phonologie du japonais*. Leuven-Paris : Peeters, 2006, p.173-275.

LAMBERT S. Shadowing. *Meta : journal des traducteurs*, 1992, 37, 2, p. 263-273. Disponible sur : http://id.erudit.org/iderudit/003378ar

LARSEN-FREEMAN D., LONG M. H. *An Introduction to Second Language Aquisition Reserch*. New York : Longman, 1991, 398 p.

LÉON P. *Phonétisme et prononciations du français*. Paris : Nathan Université, 1992, 192 p.

LÉON P. *Précis de phonostylistique : Parole et expressivité*. Paris : Nathan Université, 1992, 335 p.

McNEILL D. *Psycholinguistics : a new approach*. New York : Harper & Raw, 1987, 290 p.

MAEKAWA K. Muakusentohougen no intoneeshon (shiron) [Intonation d'un dialecte sans accent (essai)]. *Onseigengo*, 1990, IV, p. 87-111.

MAEKAWA K. Onsei ni yoru jouhoudentatsu no mekanizumu [Mécanisme de transmission des informations par les sons du langage]. *Nihongogaku*, 1997, 16, 11, p. 95-105.

MAEKAWA K., YOSHIOKA Y. Hatsuwa no teineisa ni kanyosuru goiteki youin to inrituteki youin no kankei : Kumamoto hougen ni okeru shuujoshi to intoneeshon [Lexical and Prosodic Factors in the Determination of Perceived Politeness of Utterance : A Case Study in Kumamoto Japanese]. *Conference Papers of Dialectological Circle of Japan*, 1997, 64, p. 67-74.

MASUOKA, T. *Fukubun* [Phrases complexes]. Tokyo : Kuroshio, 1997, 206 p.

MATSUOKA S. Nyuusu no kotoba no kouzou kaikaku [Réforme structurelle de la langue des informations audiovisuelles], *The Annual Bulletin of NHK Broadcasting Culture Research Institute*, 1990, 35, p. 135-162.

MAYNARD, S. K. *Kaiwa bunseki* [Analyse de la conversation], Tokyo : Kuroshio, 1993, 272 p.

MINAMI F. Housou no kotoba no kenkyuu : rajio no bun to bunshou ni tsuite (5) – II. Nyuusu no bunshou kouzou [Études sur la langue audiovisuelle : phrases et textes dans la radiodiffusion (5) – II. Structure du texte des informations]. *Bunken gappou*, 1963, 13, 2, p. 91-107.

MINAMI, F. *Gendai nihongo no kouzou* [Structure du japonais contemporain]. 10e éd. Tokyo : Tashuukan, 1994 (1er éd., 1974), 325 p.

MINAMI, F. Gendai nihongo bunpou no rinkaku [Contour de la grammaire du japonais contemporain]. Tokyo : Taishuukan, 1993, 269 p.

MIYAJI Y. Housou no kotoba no kenkyuu : rajio no bun to bunshou ni tsuite (3) – III. Bun ni okeru hyougen no ruikei [Études sur la langue audiovisuelle : phrases et textes dans la radiodiffusion (3) – III. Types d'expressions dans la phrase]. *Bunken gappou*, 1962, 12, 12, p. 11-22.

MIYAKE A. Tankikioku to sadoukikoku [Mémoire à court terme et mémoire de travail]. *Kioku [Mémoire]* / éd. par Y. TAKANO. Tokyo : University of Tokyo Press, 1995, p.71-99. (Ninchikagaku)

MOCHIZUKI M. Shadooinguhou no nihongokyouiku e no ouyou o saguru : gakushuusha no nihongonouryoku to shatooingu no kouka ni taisuru gakushuushahyouka to no kanrensei o chuushin ni [On the Application of Shadowing Method to Japanese Language Education : With Special Reference to Relevance of Learners' Japanese Competence to Their Self-Assessment of the Effects of Shadowing]. *Kansai daigaku shichoukaku kyouiku,* 2006, 29, p. 37-53.

MOGAMI K. Nyuusu houdou no kouritsutekina hyougenhou [Méthode efficace d'expression pour la presse orale]. *Gengo*, 1997, 26, 3, p. 60-66.

MOREL M.-A. Le postrhème dans le dialogue oral en français. *L'information grammaticale*, 2007, 113, p. 40-46.

MOREL M.-A., DANON-BOILEAU L. *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français oral*. Paris : Ophrys, 1998, 231 p. (Bibliothèque de faite de langues)

NAKAGAWA C., NAKAMURA N., HO S. *Sara ni susunda supiichi-purezen no tame no nihongo hatsuon renshuuchou* [Exercices très avancés de la prononciation du japonais pour discours publique/conférence]. Tokyo : Hitsuji, 2009, 161 p.

NAKAHARA M., SHIROTA C. Analyse du corpus japonais. *DECORAL*. à paraître.

NAKATANI S. Toukyou hougen, Oosaka hougen ni okeru fookasu no chikaku [Perception de la focalisation dans le dialecte de Tokyo et d'Osaka]. *Kansai eigo gakkai happyou shiryou*, 1998.

NHK. NHK anaunsaa meikan '97 akihen 1 – 3 [Liste des présentateurs de NHK '97 automne 1-3]. *TV&RADIO STERA*, 1997.

NHK PUBLISHING. *NHK anaunsu jissen toreeningu* [NHK Entraînement pratique pour les annonces audiovisuelles]. Tokyo : NHK, 2005, 112 p.

NIHONGO KIJUTSUBUNPOU KENKYUUKAI. *Fukubun* [La phrase complexe]. Tokyo, Kuroshio, 2008, 311 p. (Gendai nihongo bunpou)

NISHINUMA H. *Contribution à l'étude prosodique du japonais : accent et intonation*, 213 p. Thèse de doctorat de 3ème cycle : Faculté des lettres, Institut de phonétique : Université de Provence : 1977.

NISHINUMA H. How do the French perceive tonal accent in Japanese ? *Proceedings of ICSLP 94 at Yokohama, Japan*, 1994, p. 1739-1742.

NISHINUMA H., SHIROTA C. Furansugo no intoneeshon to sono shuuhen [Prosodie in French : Accent, Intonation et Rythme]. *Journal of the Phonetic Society of Japan*, 2007, 11, 2, p. 55-64.

NISHIZAKA A. Bunsansuru bun : sougokoui to shite no bunpou [Les phrases dispersées : grammaire dans l'interaction]. *Gengo*, 2005, 34, 4, p. 40-47.

NITTA Y. *Goironteki tougoron* [Lexico-Syntax]. Tokyo : Meijishoin, 1980, 366 p.

NITTA Y. *Nihongo no modaritii to ninshou* [Modalités et personnels du japonais]. Tokyo : Hitsuji, 1991, 275 p.

NITTA Y. *Nihongobunpou kennkyuu josetsu : nihongo no kijutsubunpou o mezashite* [Introduction à la recherche sur la grammaire japonaise : visant à une grammaire descriptive en japonais]. Tokyo : Kuroshio, 1997, 282 p.

NITTA Y. *Fukushiteki hyougen no shosou* [Différents aspects des expressions adverbiales]. Tokyo : Kuroshio, 2002, 325 p.

NODA Harumi. *« no (da) » no kinou* [Fonction de « no (da) »]. Tokyo : Kuroshio, 1997, 273 p.

NODA Hisashi. Nihongo to Supeingo no gojun [L'ordre des mots en japonais et en espagnol]. *Journal of Osaka University of Foreign Studies*, 1983, 62, p. 37-53

OOKI M., KOORI S. Réalisation du focus en français : inter-relation entre l'ordre des mots et l'intonation. *Journal of Osaka University of Foreign Studies*, 1984, 66, p. 51-80

ONO T., IWASAKI S. Toward an understanding 'sentence' in spoken Japanese discourse : Clause-combining and online mechanisms. *Bunka, intaaakushon, gengo* / éd. par K. KATAGIRI, S. IDE. Tokyo : Hitsuji, 2002, p. 103-131.

PIERREHUMBERT J. B., BECKMAN M. E. *Japanese tone structure*. Cambridge : The MIT Press, 1988, 282 p. (Linguistic Inquiry Monograph)

RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. *Grammaire méthodique du français*. 3e éd. Paris : PUF, 2004, 646 p. (Quadrige Manuels)

Rikai towa nanika [Qu'est-ce que la compréhension ?] / éd. par Y. SAEKI. Tokyo : University of Tokyo Press, 1985, p.186. (Ninchikagaku sensho)

ROSSI M. *L'intonation, Le système du français : description et modélisation*. Paris : Ophrys, 1999, 237 p.

ROSSI M., DI CRISTO A. HIRST D., MARTIN Ph., NISHINUMA Y. *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*. Paris : Klincksieck, 1981,

ROST M. L*istening in Language Learning*. New York : Longman, 1990, 278 p.

SAEKI T. *Yousetsu nihonbun no gojun* [Ordre des mots de la phrase japonaise]. Tokyo : Kuroshio, 1998, 171 p.

SAITOU H., YOSHIMOTO, K., FUKAZAWA M., et al. *Shadowing : Nihongo o hanasou !* [Shadowing : Let's speak Japanese!]. Tokyo : Kuroshio, 2006, 138 p.

SCHEFFEL-DUNAND D. *Étude psycholinguistique et phonostylistique de la voix de la certitude dans le discours spontané oral.* 1er éd. (format PDF) Toronto : Le Net des Études françaises, 2007, 326 p. Chapitre 3. Outils de Mesure : Les Tests Perceptifs. Disponible sur : http://www.etudes-francaises.net/dossiers/scheffel-dunand/pdf/

SHIRAKAWA H. « Iisashibun » no kenkyuu [Recherches sur « la phrase inachevée »]. Tokyo : Kuroshio, 2009, 217 p.

SHIROTA C. Toukyougo, Kyouto-Oosakago washa niyoru nihongo akusento no chikaku to saigensei [Perception and Repeatability of Japanese Accent by Tokyo and Kyoto-Osaka Japanese Speakers]. *Machikaneyama ronso : Japanese stydies*, 1996, 30, p.27-45.

SHIROTA C. Nihongo-akusento no shuutoku to intoneeshon : furansugo-bogowasha niyoru nihongo-hatsuwa no onchou-tokuchou to sono youin [Intonation and Acquisition of Japanese Accent : Factors to Characterize the Interlanguage Intonative Pattern by French Native Speakers]. *Japanese-Language Education around the Globe*, 1997, 7, p. 113-135.

SHIROTA C. Nyuusubun no kikitori to inritsu : nihongo bogowasha niyoru choushu chousa [Listening compréhension and Prosody of Japanese News : Listening Test by Japanese Native Speakers]. *Nihongakuho*, 1999, 18, p.117-132.

SHIROTA C. Nihongo no fukubun no kouzou to kugire : ketsugou-kankei to poozu [Structure et démarcation des locutions dans la phrase complexe en japonais : jonction des composants et pause]. *Nihongo no kyouiku kara kenkyuu e* / éd. par TOKI SATOSHI KYOUJU KANREKI KINEN RONBUNSHUU HENSHUU IINKAI. Tokyo : Kuroshio, 2006, p. 153-166.

SHIROTA C. Nihongo no fukbun ni okeru juuzokusetsu no onchou [Intonative Patterns of Subordinate Clauses in Japanese Complex Sentences]. JAPANESE LANGUAGE EDUCATION IN EUROPE (12 ; 2007 ; Londres). Proceedings of the 2007 Symposium on Japanese Language Education, 6-8 September 2007 / éd. par Association of Japanese Language Teachers in Europe (AJE) : Londres, 2008, p. 91-97.

SHIROTA C. Nihongobun ni okeru imiteki kankei : gengo-keishiki to inritsu [Relations sémantiques dans la phrase du japonais : les formes syntaxiques et la prosodie]. JAPANESE LANGUAGE EDUCATION IN EUROPE (15 ; 2010 ; Bucarest). Proceedings of the 15th Japanese Language Symposium in Europe, 25-27 August, 2010 / éd. par Association of Japanese Language Teachers in Europe e.V. (AJE) : Bucarest, 2011, p. 61-69.

SHIROTA C. Relations entre prosodie et marqueurs syntaxiques/discursifs à l'oral en japonais. *Actes du colloque « (Dés-)organisation de l'oral ? de la segmentation à l'interprétation »*, à paraître.

SUGITOU M. Onsetsu ka haku ka : chouon, hatsuon, sokuon [Syllabe ou more : allongement vocalique, nasale-more, obstruante géminée]. *Nihongo no onsei/onin (1)* / éd. par M. SUGITOU. Tokyo : Meiji, 1989, p.154-177. (Kouza nihongo to nihongo kyouiku)

SUGITOU M. *Nihongo onsei no kenkyuu 1 : Nihonjin no koe* [Recherches en phonétique japonaise : les voix du Japonais]. Osaka : Izumi shoin, 1994, 308 p.

SUGITOU M., INUKAI T., SADANOBU T. Bun no kouzou to prosodii [Structure de la phrase et prosodie]. *Speech and Grammar* / éd. par SPOKEN LANGUAGE WORKING GROUP. Tokyo : Kuroshio, 1997, p. 3-20.

SUZUKI, M. La prédication en japonais. *Coréen – Japonais* / éd. par R. BLIN, I. TAMBA. Paris : Ophrys, 2001, p. 303-312. (Faits de Langues Revue de Linguistique)

SUZUKI S. Housou no kotoba no kenkyuu : rajio no bun to bunshou ni tsuite (2) – II. Bun no kouzou [Études sur la langue audiovisuelle : phrases et textes dans la radiodiffusion (2) – II. Structure de la phrase]. *Bunken gappou*, 1962, 12, 11, p. 16-33

SZATROWSKI P. Jouhoushori, sougosayou, danwakouzou kara mita touchi to higengokoudou to no kankei [Relation entre inversion et activité non-verbale du point de vue de l'information, l'interaction et la structure du discours]. *Katsudou to shite no bun to hatsuwa* / éd. par S. KUSHIDA, T. SADANOBU, Y. DEN. Tokyo : Hitsuji, 2005, p. 159-208.

TAKUBO Y. Tougo kouzou to bunmyaku jouhou [Structure syntaxique et information contextuelle]. *Nihongogaku*, 1987, 6, 5, p. 37-48.

TAMBA, I. Nom et construction nominale en japonais. *Coréen – Japonais* / éd. par R. BLIN, I. TAMBA. Paris : Ophrys, 2001, p. 183-192. (Faits de Langues Revue de Linguistique)

TANAKA S., KUBOZONO H. *Nihongo no hatsuon kyoushitu : riron to renshuu* [Introduction to Japanese Pronunciation : Theory and Practice]. Tokyo : Kuroshio, 1999, 137 p.

TANOTHAÏ K. *Structure de l'énoncé oral spontané en thaï standard (siamois)*, 541 p. Thèse de doctorat : Sciences du langage : Paris 3 : 2001.

TODA T. *Komyunikeishon no tame no nihongo hatsuon ressun* [Leçon de prononciation du japonais pour la communication]. Tokyo : 3A Corporation, 2004, 139 p.

TODOROKI, Y. Tokyouhougen no shuujoshi « ne » « na » « ka » no onchou ni tsuite [Sur la mélodie des particules finales « ne » « na » « ka » dans le dialecte de Tokyo]. *Kotobano shinrito gakushuu : Kouno Morio kyouju taishoku kinen ronbunshuu* / dir. par J. ARIMOTO et al. Tokyo : Kinseidou, 1998, p. 79-92.

TOKI S. Nihongo onsei kyouiku no hensen [Évolution de l'enseignement de la phonétique du japonais]. *Nihongogaku*, 1985, 4, 7, p. 85-93.

TOKI S. Toukyou shusshinsha to Oosaka shusshinsha niyoru douitsu onseishiryou no kikitori kekka [Résultats du test perceptif d'un même corpus auprès de natifs de Tokyo et de natifs d'Osaka]. *Machikaneyama ronso : Japanese stydies*, 1992, 26, p. 1-15.

TOKI S. *Nihongo kyouiku kara no onsei kenkyuu* [Phonology from the field of Teaching Japanese]. Tokyo : Hitsuji, 2010, 264 p.

UECHI M. Housou no kotoba no kenkyuu : rajio no bun to bunshou ni tsuite (1) – Kenkyuu no mokuteki to houhou [Études sur la langue audiovisuelle : phrases et textes dans la radiodiffusion (1) – Objectif des études et méthode]. *Bunken gappou*, 1962, 12, 10, p. 62-65.

UENO T. Bunpou to intoneeshon [Grammaire et Intonation]. *Nihongo no onsei, onin (1)* / éd. par M. SUGITOU. Tokyo : Meijishoin, 1989, p. 298-315 (Kouza Nihongo to Nihongo kyouiku)

USUTA H. Nyuusu to roudoku no yomi no hayasa [Tempo de lecture des informations audiovisuelles et des œuvres littéraires]. *Bunken gappou*, 1980, 30, 7, p. 24-31.

VAISSIÉRE J. *La phonétique*. Paris : PUF, 2007, 125 p. (Que sais-je ?)

Polycopiés

MOREL M.-A., DELOMIER, D. *Analyse de l'oral : Théories de interprétations*, 220 p. Polycopié F9M60 : Master 2ème Année 1er semestre : Centre impression numérique de l'Université Paris 3 : 2006.

Dictionnaires

NEVEU F. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand-Colin, 2004, 316 p.

DUBOIS J., GIACOMO L., GUESPIN L., et al. *Dictionnaire de linguistique*, 2e éd. Paris : Larousse, 2002, 514 p.

KOIZUMI T., FUNAKI M., HONDA K., et al. *Nihongo kihon doushi youhou jiten* [Dictionnaire de l'usage des verbes de base du japonais], 3e éd. Tokyo : Taishuukan, 1993, 586 p.

Annexes

Annexe 1 : Transcription du corpus d'informations

I. Un niveau d'enchâssement

1. Une proposition au niveau 1

1-1. une déterminative

(1) 相続税や 地価税の 基準と なる
souzoku'zei ya chika'zei no kijun to na'ru
niveau 0 [dmf]
niveau 1 [cdn] [dmf] [cpt] [pdc]
taxes successorales et taxe foncière de base être
La valeur des terrains en bordures de routes, à savoir la valorisation des terres

土地の 評価額 路線価が
tochi no hyouka'gaku rose'nka ga
niveau 0 [dmf] [jxt] [sjt]
terre de valorisation valeur des terrains en bordures S
qui est l'une des bases servant à l'établissement des taxes, telles que les taxes successorales et foncières,

国税庁から 発表されました。
Kokuze'ichou kara happyousarema'shita
niveau 0 [cpt] [pdc]
Direction générale des impôts par avoir été annoncé
a été annoncée par la direction générale des impôts.

(2) ５２０人の 犠牲者を 出した
gohyaku-niju'u-nin no gise'isha o da'shita
niveau 0 [dmf]
niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]
cinq cents vingt de victime O faire
Cela fera douze ans demain que le crash du jumbo-jet de JAL

昭和６０年の　　日航ジャンボ機の　　墜落事故から
shouwa-rokuju'u-nen no　Nikkou-jambo'ki no　tsuirakuji'ko kara
niveau 0　[dmf]　[dmf]　[cpt]
1985 de　JAL jumbo-jet de　crash depuis
en 1985 faisait cinq cents vingt victimes,

明日で　１２年、　十三回忌を　迎えます。
asu' de　juuni'-nen　juusanka'iki o　mukaema'su
niveau 0　[adv]　[jxt]　[cpt]　[pdc]
demain　douze ans　treizième anniversaire de la mort O　marquer
marquant ainsi le treizième anniversaire de leur mort.

(3)　５２０人の　犠牲者を　出した
gohyaku-niju'u-nin no　gise'isha o　da'shita
niveau 0 [　dmf　]
niveau 1　[dmf]　[cpt]　[pdc]
cinq cents vingt de　victime O　faire
Aujourd'hui marque le treizième anniversaire de la mort des victimes

昭和６０年の　　日航ジャンボ機の　　墜落事故は
shouwa-rokuju'u-nen no　Nikkou-jambo'ki no　tsuirakuji'ko wa
niveau 0　[dmf]　[dmf]　[thm]
1985 de　JAL jumbo-jet de　crash TH
du crash du jumbo-jet de JAL en 1985

今日　犠牲者の　十三回忌を　迎えました。
kyo'u　gise'isha no　juusanka'iki o　mukaema'shits
niveau 0　[cad]　[dmf]　[cpt]　[pdc]
aujourd'hui　victime de　treizième anniversaire de la mort O　avoir marqué
qui avait fait cinq cents vingt victimes.

(4) 高速増殖炉　もんじゅの　事故では、

kousokuzoushoku'ro　Mo'nju no　ji'ko de wa

niveau 0　[epf]　[dmf]　[thm]

surgénérateur　Monju de　accident dans TH

Lors de l'accident du surgénérateur « Monju »,

設計段階の　安全審査で　考慮されていなかった

sekkeida'nkai no　anzenshi'nsa de　ko'uryosareteina'katta

niveau 0　[　dmf　]

niveau 1　[dmf]　[cad]　[pdc]

planning de　examen de sécurité en　n'avoir pas été tenu compte de

il s'est produit une réaction chimique du sodium

ナトリウムによる　化学反応が　起きました。

natori'umu niyoru　kagakuha'nnou ga　okima'shita

niveau 0　[dmf]　[sjt]　[pdc]

sodium par　réaction chimique S　il s'est produit

dont on n'avait pas tenu compte lors de l'examen de sécurité planifié.

(5) 神戸市の　小学生連続殺害事件をきっかけに

Koube'shi no　shougaku'sei-renzoku-satsugai-ji'ken o kikkake ni

niveau 0　[epf]　[cad]

ville de Kobe de　affaire de la série de meurtres des écoliers　à l'occasion de

L'affaire de la série de meurtres des écoliers à Kobe entraîne

ビデオや　マンガなど　子どもを　とりまく

bi'deo ya　manga na'do　kodomo o　torima'ku

niveau 0　[cdn]　[exp]　[　dmf　]

niveau 1　[cpt]　[pdc]

vidéo et　bande dessinée tel que　enfant O　entourer

un débat houleux sur ce que doivent être les médias

メディアの　あり方に　論議が　高まっています。

media no　arika’ta ni　gi’ron ga　takamat’teimasu

niveau 0　[dmf]　[cpt]　[sjt]　[pdc]

média de　ce que doit être sur　débat S　s’élever

qui entourent les enfants, comme la vidéo et la bande dessinée.

(6)　大阪の　安田病院をめぐる　診療報酬の

Oosaka no　Yasudabyo’uin o megu’ru　shinryouho’ushuu no

niveau 0　[epf]　[dmf]　[dmf]

Osaka de　Yasuda clinique concernant　rémunération de consultation de

Dans l’affaire des réclamations frauduleuses de remboursements de frais médicaux

不正請求事件で　大阪地検特捜部は

fuseiseikyuuji’ken de　Oosaka-chi’ken-tokuso’ubu wa

niveau 0　[cad]　[thm]

affaire de réclamation illicite sur　département spécial du Parquet d’Osaka en charge de l’enquête

de la Clinique Yasuda à Osaka, le département spécial

安田病院長ら　３人を

Yasuda byoui’nchou ra　sanni’n o

niveau 0　[exp]　[cpt]

Yasuda directeur de la clinique　trois personnes O

du Parquet d’Osaka en charge de l’enquête

３６００万円余りの　診療報酬を　だまし取っていた

sanze’n-roppyaku-man-en a’mari no　shinryouho’ushuu o　damashitot’teita

niveau 0 [　dmf　]

niveau 1

trente-six millions de yens plus de　rémunération de consultation　avoir escroqué

a accusé trois personnes, y compris le directeur de la clinique Yasuda,

詐欺の　　罪で　　起訴しました。

sa’gi no　　tsu’mi de　　ki’soshima’shita.

niveau 0　[dmf]　　[adv]　　[pdc]

escroquerie de　crime en　avoir accusé

d’escroquerie car ils ont détourné plus de trente-six millions de yens.

1-2. une explicative

(7)　北朝鮮　　朝鮮民主主義人民共和国の

Kitachouse’n　Chouse’n-minshushugi-jinmin-kyouwa’koku no

niveau 0 [　　epf

niveau 1　[jxt]　　[dmf]

Corée du nord　République Démocratique Populaire de Corée de

Le Ministère de l’Unification de la Corée du Sud a révélé, grâce aux résultats

今年の　　穀物の　　収穫量は　　干ばつの　影響で

kotoshi no　koku’motsu no　shuukaku’ryou wa　kanbatsu no　eikyou de

niveau 0 [

niveau 1　[dmf]　　[dmf]　　[thm]　　[dmf]　　[cad]

cette année de　céréale de　rendement TH　sécheresse de　effet en

de leur analyse, qu’il manquerait deux millions six cents mille tonnes au montant

２６０万トン　　不足するという　　分析結果を

nihyaku-rokujuu-ma’n-ton　　fusokusuru’ toiu　　bunsekikek’ka o

niveau 0　　]　　[cpt]

niveau 1　　[adv]　　[pdc]

deux millions six cents mille tonnes　manquer　　résultats d’analyse O

de la récolte des céréales de la Corée du nord, République Démocratique Populaire

韓国の　　統一院が　　明らかにしました。
Ka’nkoku no　　Touitsu’in ga　　aki’rakani shima’shita
niveau 0 [epf]　　[sjt]　　[pdc]
Corée du Sud de　Ministère de l’Unification S　mettre au clair
de Corée, de cette année à cause des effets de la sécheresse.

(8)　大阪の　　安田病院をめぐる　　診療報酬の
Oosaka no　　Yasudabyo’uin o megu’ru　　shinryouho’ushuu no
niveau 0 [epf]　　[dmf]　　[dmf]
Osaka de　　Yasuda clinique concernant　　rémunération de consultation de
Sur l’affaire de réclamation illicite de rémunération de consultation

不正請求事件で　　系列の　　三つの　　病院のうち
fuseiseikyuuji’ken de　　keiretu no　　mittsu’ no　　byouin no uchi
niveau 0　　[cad]　　[　　epf
niveau 1　　[dmf]　　[dmf]　　[cad]
affaire de réclamation illicite sur　affilié　　trois　　clinique parmi
concernant la Clinique Yasuda à Osaka, à la Clinique Yamatogawa

最後まで　　入院患者が　　残っていた
sa’igo ma’de　　nyuuinka’nja ga　　nokot’teita
niveau 0　　]
niveau 1　[adv]　　[sjt]　　[pdc]
fin　jusqu’à　　hospitalisé S　　il restait
à Kashiwara, Osaka, où parmi trois cliniques affiliées

大阪　　柏原市の　　大和川病院で
Oosaka　　Kashiwara’shi no　　Yamatogawabyo’uin de
niveau 0 [epf]　　[epf]　　[cad]
Osaka　　Kashiwara ville de　　Yamatogawa clinique à
il restait encore les hospitalisés,

今日　　最後の　　二人の　　患者が　　退院しました。
kyo’u　　sa’igo no　　futari’ no　　kanja ga　　taiinshima’shita.
niveau 0 [cad]　　[dmf]　　[dmf]　　[sjt]　　[prédicat]
aujourd’hui　　dernier　　deux　　patient S　　avoir quitté de l’hôpital
aujourd’hui, les derniers deux patients sont sortis de la clinique.

1-3. un cadre

(9)　台風１１号は　　奄美諸島の　　西の　　海上を
taifu’u juuichi’-gou wa　　Amamisho’tou no　　nishi no　　kaijou o
niveau 0 [　　cad
niveau 1　　[thm]　　[dmf]　　[dmf]　　[cpt]
typhon numéro 11 TH　　îles Amami de　　ouest de　　mer O
Le typhon numéro 11 se dirige vers le nord de la mer

北上していまして　　今日　　夕方　　沖縄本島などが
hokujoushiteima’shite　　kyo’u　　yuugata　　Okinawaho’ntou na’do ga
niveau 0　　]　　[epf]　　[cad]　　[sjt]
niveau 1　　[pdc]
se diriger-RY vers le nord　　aujourd’hui　　soir　　île principale d’Okinawa S
à l’ouest des îles Amami et ce soir l’île principale d’Okinawa et d’autres îles

相次いで　　台風の　　暴風域から　　抜けました。
a’itsuide　　taifu’u no　　boufu’uiki kara　　nukema’shita.
niveau 0　　[adv]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]
l’une après l’autre　　typhon de　　aire cyclonale de　　avoir quitté
sont désormais hors de portée.

2. Deux propositions au niveau 1

2-1. deux déterminatives

(10) お盆の 帰省ラッシュを前に
obo'n no kiseiras'shu o mae ni
niveau 0 [dmf] [cad]
fête « o-bon » de rush des retours au pays avant de
Avant le rush des retours au pays lors de la fête « o-bon »,

都心と 羽田空港を 結ぶ モノレールに
toshin to Hanedaku'ukou o musubu monore'eru ni
niveau 0 [dmf] [cpt]
niveau 1 [cpt] [cpt] [pdc]
centre de Tokyo et aéroport Haneda O relier monorail à
une nouvelle voiture avec une capacité de transport augmentée

輸送力を アップさせた 新しい 車輌が
yuso'uryoku o ap'pusaseta atarashi'i sharyou ga
niveau 0 [dmf] [dmf] [sjt]
niveau 1 [cpt] [pdc]
capacité de transport O être augmenté nouveau voiture S
a été introduite au monorail qui relie le centre de Tokyo

今日から 導入されました。
kyo'u kara dounyuusarema'shita
niveau 0 [adv] [pdc]
aujourd'hui à partir de avoir été introduit
à *l'aéroport de Haneda aujourd'hui.*

2-2. une explicative + une déterminative

(11) アメリカ軍の 普天間基地返還に伴う

Amerika'gun no Futenmaki'chi henkan ni tomona'u

niveau 0 [epf

niveau 1 [epf] [dmf]

militaire américain restitution de la base militaire de Futemma impliqué à

Au large de Camp Schwab, dans la ville de Nago à Okinawa,

海上ヘリポートの 建設候補地に なっている

kaijouheripo'oto no kensetsukouho'chi ni nat'teiru

niveau 0]

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]

héliport sur mer de site possible pour la construction être

qui est un site possible pour la construction d'un héliport sur mer

沖縄県 名護市の キャンプシュワブ沖で

Okinawa'ken Nago'shi no Kyanpushuwabu oki de

niveau 0 [epf] [epf] [cad]

préfecture d'Okinawa ville de Nago de large de Camp Schwab

dans le cadre de la restitution de la base militaire américaine de Futemma,

那覇防衛施設局は 今日から

Na'ha-bouei 0shisetsu'kyoku wa kyo'u kara

niveau 0 [thm] [adv]

Bureau de défense de Naha TH aujourd'hui à partir de

le Bureau de défense de Naha a commencé aujourd'hui

海底の 地質などを 調べる ボーリング調査を 始めました。

kaitei no chishitsu na'do o shirabe'ru booringucho'usa o hajimema'shita.

niveau 0 [dmf] [cpt] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]

fonds marins de géologie O examiner sondage O avoir commencé

un sondage pour examiner la géologie des fonds marins.

(12)　　中央省庁の　　再編を　　論議している

chuuousho’uchou no　　saihen o　　gi’ronshiteiru

niveau 0 [　　epf　　]

niveau 1　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

ministère et agence centrales de　réorganisation O　discuter

Le Conseil des réformes administratives du gouvernement,

政府の　　行政改革会議は

se’ifu no　　gyouseikaikakuka’igi wa

niveau 0　[epf]　　[thm]

gouvernement de　Conseil des réformes administratives TH

qui discute sur la réorganisation des ministères et agences centrales,

来週の　　集中討議を前に

raishuu no　　shuuchuuto’ugi o mae ni

niveau 0　[dmf]　　[cad]

semaine prochaine de　délibération intensive avant de

a élaboré deux propositions pour réorganiser les vingt-deux ministères actuels

議論の　たたき台として　今の　２２の　省庁を　再編する

gi’ron no　tatakidai toshite　i’ma no　nijuu-ni’ no　sho’uchou o　saihensuru

niveau 0 [dmf]　　[cad]　　[　　dmf　　]

niveau 1　　[dmf]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

discussion de　base comme　actuel　vingt-deux　ministère O　réorganiser

comme base de discussion

二つの　　案を　　まとめました。

futatsu’no　　a’n o　　matomema’shita.

niveau 0　[dmf]　[cpt]　[pdc]

deux　　proposition O　avoir élaboré

avant la délibération intensive de la semaine prochaine.

2-3. un cadre + une complétive

(13) 医療機関で 入院患者などに 結核の

iryouki'kan de nyuuinka'nja nado ni kekkaku no

niveau 0 [cad

niveau 1 [cad] [adv] [dmf]

établissement hospitalier dans hospitalisé chez tuberculose de

En raison de la succession des cas d'infections nosocomiales de tuberculose

院内感染が 相次いで 起きているため

innaika'nsen ga a'itsuide o'kiteiru tame

niveau 0]

niveau 1 [sjt] [adv] [pdc]

infection nosocomiale S successivement se produire comme

chez les patients hospitalisés, le ministère de la Santé et des Affaires sociales

厚生省は 今日 病院での 感染防止を

Kouse'ishou wa kyo'u byouin de'no kansenboushi o

niveau 0 [thm] [cad] [cpv-cpt

niveau 1 [dmf] [cpt]

Ministre de la Santé TH aujourd'hui hôpital dans prévention d'infection O

a fait savoir aujourd'hui aux préfectures qu'une prévention complète

徹底する よう 都道府県に 通知しました。

tetteisuru yo'u todoufu'ken ni tsuuchishima'shita

niveau 0] [cpt] [pdc]

niveau 1 [pdc]

exécuter complètement préfectures à avoir fait savoir

des infections serait mise en place dans les hôpitaux.

2-4. une déterminative + un cadre

(14) 昨日 未明 グアム島で 起きた 大韓航空機の

kinou mimei Guamutou de o'kita Taikankouku'uki no

niveau 0 [dmf] [dmf]

niveau 1 [epf] [cad] [cad] [pdc]

hier avant l'aube île de Guam sur s'est produit avion de Korean Air de

Dans l'accident du crash de l'avion de Korean Air qui s'est produit sur l'île de Guam

墜落事故では 乗客乗員 ２５４人のうち

tsuirakuji'ko de' wa joukyakujouin nihyaku-gojuu-yo-ni'n no uchi

niveau 0 [thm] [epf] [cad]

accident d'écrasement dans passagers équipage deux cents cinquante-quatre parmi

hier avant l'aube, parmi les deux cents cinquante-quatre personnes que constituaient

これまでに およそ ３０人が 救助されましたが

kore'made ni oyoso sanju'u-nin ga kyu'ujosarema'shita ga

niveau 0 [cad]

niveau 1 [adv] [emf] [sjt] [pdc]

jusqu'à présent environ trente personnes S avoir été sauvé mais

l'équipage et les passagers, environ trente personnes ont été sauvées jusqu'à présent

１５５人の 行方が 依然 わかっていません。

hyaku-gojuu-go-ni'n no yukue ga izen wakat'teimase'n.

niveau 0 [dmf] [sjt] [adv] [pdc]

cent cinquante-cinq personnes de trace S encore ne pas savoir

mais cent cinquante-cinq personnes sont encore portées disparues.

2-5. un cadre + une déterminative

(15) 第一勧業銀行は、 総会屋への

Dai-ichi kangyou gi'nkou wa soukaiya e' no

niveau 0 [thm] [cad

niveau 1 [dmf]

Dai-ichi Kangyo Bank TH racketteur à l'assemblée générale des actionnaires à

Pour déterminer à qui revient la responsabilité de la gestion

不正な 利益提供事件に関する 経営責任を

fuseina ri'eki teikyou ji'ken ni kansu'ru keiseise'kinin o

niveau 0

niveau 1 [dmf] [dmf] [cpt]

illégale affaire de l'offre des bénéfices concernant responsabilité de gestion

de l'affaire d'extorsions des bénéfices à l'assemblée générale des actionnaires,

明確にするため 杉田かつゆき頭取ら

meikakunisuru tame Su'gita Katsu'yuki toudori ra

niveau 0] [

niveau 1 [pdc] [exp]

déterminer pour Katsuyuki Sugita président de la banque

Dai-ichi Kangyo Bank a décidé comme punition de réduire les rémunérations

３２人の 全役員と 監査役 ５人の

sa'njuu-ni'-nin no ze'n yaku'in to kansayaku go-ni'n no

niveau 0 dmf

niveau 1 [epf] [cdn] [epf] [dmf]

trente-deux personnes de tous les administrateurs et inspecteur cinq personnes de

des trente-deux administrateurs, y compris celles du président de la banque

報酬を　減額する　処分を　決めました。

houshuu o　gengakusuru　sho'bun o　kimema'shita.

niveau 0]　[cpt]　[pdc]

niveau 1　[cpt]　[pdc]

rénumérations O　réduire　punition O　avoir décidé

Katsuyuki Sugita et de cinq inspecteurs.

(16)　政府の　行政改革会議は

se'ifu no　gyouseikaikakuka'igi wa

niveau 0　[epf]　[thm]

gouvernement de　Conseil des réformes administratives TH

Le Conseil des réformes administratives du gouvernement

四日間にわたる　集中討議を　今日で　終え

yoka'kan ni wataru　shuuchuuto'ugi o　kyo'u de　oe

niveau 0 [　cad　]

niveau 1　[dmf]　[cpt]　[adv]　[pdc]

quatre jours durant　discussion intensive O　aujourd'hui　terminer-RY

a terminé aujourd'hui une discussion intensive de quatre jours et

中央省庁の　再編については

chuuousho'uchou no　saihen nitsu'ite wa

niveau 0　[　dmf

niveau 1　[dmf]　[thm]

ministère et agence centrales de　réorganisation concernant TH

a proposé un avant-projet pour la réorganisation

一つの　　府と　　１２の　　省庁と　　する

hitotsu’ no　　fu’ to　　juuni’ no　　sho’uchou to　　suru

niveau 0　　]

niveau 1　[dmf]　　[cdn]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

une de　administration centrale et　douze de　ministères et agences faire

des ministères et agences centrales en une administration centrale

案を　　まとめました。

a’n o　　matomema’shita.

niveau 0　[cpt]　　[pdc]

proposition O　avoir élaboré

et douze ministères et agences.

2-6. deux cadres

(17)　イランの　　ハタミ新大統領は　　４日　　議会で

I’ran no　　Ha’tami shin daito’uryou wa　　yokka　　gi’kai de

niveau 0　[epf]　　[thm]　　[　　cad

niveau 1　　[cad]　　[cad]

Iran de　　Khatami nouveau président TH　le quatre　parlement à

Lors de son discours au Congrès le quatre, le nouveau président iranien Khatami

演説し　　言論の　　自由の　　確立と

enzetsushi　　genron no　　jiyu’u no　　kakuritsu to

niveau 0　　]　　[　　cad

niveau 1　　[pdc]　　[dmf]　　[dmf]　　[cnd]

prononcer-RY un discours　　parole de　　liberté de　　affermissement et

a souligné l’affermissement de la liberté d’expression et

対外関係の　　改善を　　強調し
taigaika’nkei no　　kaizen o　　kyouchoushi
niveau 0　　]
niveau 1　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]
rapports avec l’extérieur de　amélioration O　souligner-RY
l’amélioration des rapports avec l’extérieur,

穏健派ぶりを　印象づけました。
onkenhaburi o　inshouzukema’shita
niveau 0　[cpt]　　[pdc]
d’être modéré O　avoir fait l’impression
et a donné l’impression d’être modéré.

3. Trois propositions au niveau 1

3-1. une explicative + un cadre + une déterminative

(18)　旧公明党出身の　　参議院議員などで　　作る
kyu’u Koumeitou shusshin no　sangiingi’in na’do de　tsuku’ru
niveau 0 [　　epf　　]
niveau 1　[dmf]　　[cad]　　[pdc]
ancien Koumei parti de　membre de la Chambre des conseillers en　se constituer
M. Okubo, chef du groupe des membres de la Chambre des conseillers de Komei, constitué de membres

公明の　　大久保参議院議員団長らは
Koumei no　Ookubo sangiingi’inda’nchou ra’ wa
niveau 0　[epf]　　[thm]
Koumei de　Okubo chef de groupe de membres de la Chambre des conseillers TH
de la Chambre des conseillers et d’autres membres de l’ancien parti Komei, ainsi que d’autres membres

今日　　夕方　公明の　　藤井代表と　　会談し

kyo'u　yuugata　Koumei no　Fujii daihyou to　kaidanshi

niveau 0 [epf]　[cad]　[　　cad　　]

niveau 1　　[epf]　[cpt]　[pdc]

aujourd'hui　soir　Koumei de　Fujii représentant　avec　entretenir-RY

de ce groupe, se sont entretenus ce soir avec le représentant de Komei Fujii,

公明所属の　　参議院議員の

Koumei shozoku no　　sangiingi'in no

niveau 0 [　　dmf

niveau 1　[dmf]　　[dmf]

Komei appartenant　membre de la Chambre des conseillers de

et lui ont fait part de leur intention de désapprouver la jonction des membres

新進党への　　合流には　　反対する　考えを　伝えました。

Shinshintou e' no　gouryuu ni' wa　hantaisuru　kanga'e o　tsutaema'shita.

niveau 0　　] [cpt]　[pdc]

niveau 1　[dmf]　[thm]　[pdc]

parti Shinshin à　jonction à TH　désapprouver　intention O　avoir fait part

de la Chambre des conseillers appartenant à Komei au parti Shinshin,.

(19) 総会屋への
soukaiya e’ no
niveau 0 [epf
niveau 1 [dmf]
racketteur à l’assemblée générale des actionnaires à
Yamaichi Securities, qui a subi une enquête coercitive

不正な 利益提供事件で
fuseina ri’eki teikyou ji’ken de
niveau 0
niveau 1 [dmf] [cad]
illégale affaire de l’offre des bénéfices concernant sur
du département spécial du parquet de Tokyo chargé de l’enquête

東京地検特捜部などの 強制捜査を 受けた
Toukyouchi’ken tokuso’ubu na’do no kyouseiso’usa o u’keta
niveau 0]
niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]
département spécial du parquet de Tokyo chargé de l’enquête coercitive O avoir subi
sur l’affaire d’extorsion de bénéfices à l’assemblée générale des actionnaires,

山一証券は 臨時の 取締役会を 開き
Yamaichi sho’uken wa rinji no torishimariyaku’kai o hira’ki
niveau 0 [thm] [cad]
niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]
Yamaichi Securities TH extraordinaire conseil d’administration O tenir-RY
a tenu un conseil extraordinaire d’administration et

行平次雄会長と　　三木淳夫社長など

Yuki’hira Tsugio kaichou to　　Mi’ki Atsuo shachou na’do

niveau 0 [　　dmf

niveau 1　[epf]　[cdn]　[epf]　[dmf]

Yukihira Tsugio président et Miki Atsuo président-directeur général tel que

a décidé un renouvellement considérable du personnel, ainsi, onze administrateurs

合わせて　１１人の　役員が　辞任する

awa’sete　juuichi’-nin no　yaku’in ga　jininsuru

niveau 0　]

niveau 1　[epf]　[dmf]　[sjt]　[pdc]

au total　onze personnes de　administrateurs S　démissionner

au total devront démissionner, dont le président Tsugio Yukihira et

大幅な　人事の　刷新を　決めました。

oohabana　ji’nji no　sasshin o　kimema’shita.

niveau 0　[dmf]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

considérable personnel de　rénovation O　avoir décidé

le président-directeur général Atsuo Miki.

II. Deux niveaux d'enchâssement

1. Deux propositions : une proposition niveau 2 enchâssée dans une proposition niveau 1.

1-1. une complétive 1 > une complétive 2

(20)

	自民	社民	さきがけの	３党は	
	Ji'min	Sha'min	Sakigake no	sa'ntou wa	
niveau 0	[jxt]	[jxt]	[dmf]	[thm]	
	Libéral Démocrate	Social Démocrate	Sakigake de	trois partis TH	
	Aujourd'hui les trois partis Libéral Démocrate, Social Démocrate et				
	今日	日米防衛協力の		指針	
	kyo'u	Ni'chibei bouei kyo'uryoku no		shishin	
niveau 0	[cad]	[dmf]		[jxt]	
	aujourd'hui	coopération de défense nippo-américaine de		directives	
	Sakigake, présents à la concertation pour la révision des directives				
	いわゆる	ガイドラインの	見直しをめぐる	協議で	
	iwayu'ru	gaidora'in no	minaoshi o meguru	kyo'ugi de	
niveau 0	[epf]	[dmf]	[dmf]	[cad]	
	soi-disant	directives de	révision à prorpos de	concertation à	
	pour la coopération de défense nippo-américaine, ont confirmé				
	見直しにあたっては	憲法の	枠内で	行う	ことなど
	minaoshi ni atat'te wa	ke'enpou no	waku'nai de	okonau	koto' nado
niveau 0	[				cpv-cpt
niveau 1	[thm]	[	cpv-exp		]
niveau 2					
	révision pour TH	Constitution de	cadre dans	faire	tel que
	que pour les réviser, il fallait quatre principes,				

４つの　原則を　　前提条件と　する　ことを　確認しました。

yot’tsu no gensoku o zenteijo’uken to suru koto’ o kakuninshima’shita

niveau 0] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [cpt] [pdc]

quatre principe O conditions préalable mettre que avoir confirmé

tel que la révision dans le cadre de la Constitution, en conditions préalables.

1-2. une déterminative 1 > une complétive 2

(21) 小杉文部大臣は　　二年後の　平成１１年度に

Ko’sugi monbuda’ijin wa ninengo no heisei juuichi-ne’ndo ni

niveau 0 [thm] [dmf

niveau 1 [cpv-cpt

niveau 2 [epf] [adv]

Kosugi ministre de l’Éducation nationale TH d’ici deux ans 1999 en

Le ministre de l’Éducation nationale Kosugi a fait part

公立学校への　　中高一貫教育の　　導入を

kouritsugak’kou e no chu’ukou-ikkankyo’uiku no dounyuu o

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf] [dmf] [cpt]

école communale à système intégral d’enseignement secondaire introduction O

de son projet de réforme de l’éducation dans lequel il vise à introduire

目指す　ことなどを　盛り込んだ　教育改革の　プログラムを

meza’su koto’ nado o morikonda kyouikuka’ikaku no purogu’ramu o

niveau 0] [dmf] [cpt]

niveau 1] [pdc]

niveau 2 [pdc]

viser à fait exemple O avoir mis réforme de l’éducation de projet O

un système intégral d’enseignement secondaire à l’école communale

橋本総理大臣に　　報告しました。

Hashimoto sourida'ijin ni　houkokushima'shita

niveau 0　[cpt]　[pdc]

Hashimoto Premier ministre à　avoir rapporté

d'ici 1999, dans deux ans, au premier ministre Hashimoto.

1-3. une explicative 1 > une déterminative 2

(22)　お盆を前に　今日　奈良　東大寺で

obo'n o ma'e ni　kyo'u　Na'ra　To'udaiji de

niveau 0　[cad]　[cad]　[epf]　[cad]

fête « bon » avant　aujourd'hui　Nara　Temple Todai à

Avant la fête « bon », aujourd'hui, au Temple Todai à Nara,

大仏に　つもった　この１年間の　埃を　払う

Daibutsu ni　tsumotta　kono ichine'nkan no　hokori o　harau

niveau 0　[　epf　]

niveau 1　[　dmf　]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

niveau 2　[cpt]　[pdc]

grand Bouddha sur　s'être accumulé　cette année de　poussière O　ôter

« Ominugui », que l'on ôte la poussière de cette année qui s'est accumulé

お身拭いが　行われました。

« Ominugui » ga　okonawarema'shita.

niveau 0　[sjt]　[pdc]

« Ominugui » S　avoir été fait

sur le grand Bouddha, a été fait.

1-4. une explicative 1 > une explicative 2

(23) カンボジアの　ウンホット第一首相は　　中国の　　北京で

Kanbojia no　Unhot'to dai-ichi shu'shou wa　Chu'ugoku no　Pe'kin de

niveau 0　[epf]　　[thm]　　[

niveau 1　　[　　epf

niveau 2　　[epf]　　[cad]

Cambodge de　Ung Hout premier ministre TH　Chine de　Pékin à

Le premier ministre cambodgien Ung Huot a précisé la position,

会見した　シアヌーク国王が　　カンボジアの　新体制を

kaikenshita　Sianu'uku koku'ou ga　Kanbojia no　shinta'isei o

niveau 0　　epf

niveau 1　　]　　[sjt]　　[dmf]　　[cpt]

niveau 2　[pdc]

avoir eu une entrevue　Sihanouk roi S　Cambodge de　nouveau régime O

du roi Sihanouk, avec qui il a eu une entrevue à Pékin en Chine,

事実上　承認した　という　見解を　明らかにしました。

jijitujou　shouninshita' to iu　kenkai o　aki'raka ni shima'shita

niveau 0　　]　[cpt]　　[pdc]

niveau 1　[adv]　　[pdc]

pratiquement avoir reconnu que　avi O　avoir exprimé

en annonçant qu'il avait reconnu le nouveau régime cambodgien.

1-5. une adverbiale 1 > une explicative 2

(24) 映画 『男は つらいよ』の 寅さんを 演じた

e'iga « Otoko' wa tsura'i yo » no To'ra-san o enjita

niveau 0 [adv

niveau 1 [epf]

niveau 2 [epf] [epf] [cpt] [pdc]

film « homme TH dur AT » de Tigre-M. O avoir joué

Il y a aujourd'hui un an que M. Kiyoshi Atsumi, qui avait joué M. Tigre

渥美清さんが 亡くなって きょうで 1年に なりました。

Atumi Ki'yoshi-san ga nakntatte kyo'u de ichi'nen ni narima'shita.

niveau 0] [adv] [cpt] [pdc]

niveau 1 [sjt] [pdc]

Atsumi Kiyoshi-M.S décéder-TE aujourd'hui à un an il y a

dans le film « C'est dur d'être un homme », est décédé.

1-6. un cadre 1 > une complétive 2

(25) 今年 6月の サラリーマン世帯の 消費支出は

kotoshi roku-gatsu' no sarariimanse'tai no shouhishi'shutsu wa

niveau 0 [epf] [dmf] [dmf] [thm]

cette année juin de famille salarié de dépense de consommation TH

La consommation des familles salariées de ce mois de juin a diminué

消費税率の 引き上げや

shouhize'iritsu no hikiage ya

niveau 0 [cad

niveau 1 [cpv

niveau 2 [dmf] [cdn]

taux de la taxe à consommation de augmentation et

de cinq virgule huit pour cent par rapport au même mois de l'année dernière ;

特別減税の　　打ち切りの　　影響で

tokubetsuge’nzei no　　uchikiri no　　eikyou de

niveau 0

niveau 1

niveau 2　　[dmf]　　[dmf]　　[cad]

réduction spéciale des impôts de　　arrêt de　　à cause de

il y a trois ans que l’on n’avait pas observé une telle diminution

自動車などを　　買い控えた　　こと　から

jido’usha na’do o　　kaibika’eta　　koto’　kara

niveau 0　　]

niveau 1　　]

niveau 2　　[cpt]　　[pdc]

voiture tel que O　　s’est abstenu d’acheter　　car

car ces familles se sont abstenues d’acheter des voitures et d’autres produits

去年の　同じ　　月と比べて　　マイナス５．８パーセントと

kyo’nen no　onaji　tsuki’ to kurabete　　mainasu go’o ten hachi paase’nto to

niveau 0　[dmf]　[dmf]　　[adv]　　[cdn]

l’année dernière de　même　mois par rapport à moins cinq virgule huit pour cent

à cause de l’augmentation de la taxe à la consommation et

３年ぶりの　　大幅な　　減少に　　なりました。

san-nenburi no　oohabana　　genshou ni　narima’shita

niveau 0　　[dmf]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

il y a trois ans de　forte　　diminution　　avoir eu

de l’arrêt de la réduction spéciale des impôts.

1-7. un cadre 1 > une déterminative 2

(26) 神奈川県 真鶴町で 接触事故を 起こした

Kanagawa'ken Manazuru'machi de sesshokuji'ko o oko'shita

niveau 0 [epf] [cad] [cad

niveau 1 [dmf]

niveau 2 [cpt] [pdc]

Kanagawa Préfecture Manazuru ville à accrochage O avoir eu

Dans la ville Manazuru de la Préfecture de Kanagawa, un camion,

トラックが およそ ３０キロにわたって 逃走し

torak'ku ga oyoso sanjuk'kiro ni watatte tousoushi

niveau 0]

niveau 1 [sjt] [epf] [adv] [pdc]

camion S environ trente kilomètres étendu fuir-RY

après un accrochage, a fui sur environs trente kilomètres et

合わせて ４７件の 事故を 起こしました。

awa'sete yo'njuu-nana'-ken no ji'ko o okoshima'shita

niveau 0 [epf] [dmf] [cpt] [pdc]

au total quarante-sept de accident O avoir causé

a causé quarante-sept accidents au total.

1-8. un cadre 1 > une explicative 2

(27) 政府の 行政改革会議の １１人の 委員は
se'ifu no gyouseikaikakuka'igi no juu-ichi'-nin no i'in wa
niveau 0 [epf] [dmf] [dmf] [thm]
gouvernement de Conseil de réforme administrative onze de membre TH
Les onze membres du Conseil des réformes administratives du gouvernement,

中央省庁の 再編について、
chuuousho'uchou no saihen nitsu'ite
niveau 0 [dmf] [cad]
ministère et agence centrales de réorganisation au sujet de
au sujet de la réorganisation des ministères et agences centrales,

２２の 省庁を 半分程度に 再編するという
ni'juu-ni' no sho'uchou o hanbunte'ido ni saihensuru' toiu
niveau 0 [cad
niveau 1 [epf]
niveau 2 [dmf] [cpt] [adv] [pdc]
vingt-deux de ministère et agence O moitié environs à réorganiser
sont d'accord dans le principe sur le fait qu'il faille réduire

点では 基本的に 一致していますが
ten de'wa kihonteki ni icchishiteima'su ga
niveau 0]
niveau 1 [thm] [adv] [pdc]
point sur TH dans le principe être d'accord mais
approximativement le nombre des vingt-deux ministères et agences de moitié,

再編の 具体案については 様々な 意見に 分かれています。
saihen no gutai'an nitsu'ite wa sama'zamana i'ken ni waka'reteima'su
niveau 0 [dmf] [thm] [dmf] [cpt] [pdc]
réorganisation de proposition concrète sur TH différent avis être partagé
mais sur la proposition concrète, leurs avis divergent.

2. Trois propositions aux deux niveaux

2-1. une déterminative 1 + (une complétive 1 > une déterminative 2)

(28) 東京証券取引所は 今日 先週末に 起きた

Toukyou-shoukentorihikijo wa kyo'u senshu'umatu ni o'kita

niveau 0 [thm] [cad] [dmf]

niveau 1 [adv] [pdc]

Bourse de Tokyo TH aujourd'hui fin de la semaine dernière à avoir eu lieu

Aujourd'hui, la Bourse de Tokyo, pour les mesures contre reproduction

コンピューターシステムの 事故の 再発防止策として

konpyuutaa-shi'sutemu no ji'ko no saihatsuboushi'saku to shite

niveau 0 [dmf] [dmf] [cad]

système d'ordinateur de accident de mesures contre reproduction pour

de l'accident du système d'ordinateur qui a eu lieu à la fin de la semaine,

システムの 全面的な 停止の 直接の 原因と なった

shi'sutemu no zenmenteki-na teishi no chokusetu no genin to nat'ta

niveau 0 [cpv-cpt

niveau 1 [dmf]

niveau 2 [dmf] [dmf] [dmf] [dmf] [cpt] [pdc]

système de entier arrêt de direct cause avoir été

a décidé d'arrêter partiellement le programme

プログラムを 一部 停止する ことを 決めました。

purogu'ramu o ichi'bu teishisuru koto' o kimema'shita.

niveau 0] [pdc]

niveau 1 [cpt] [adv] [pdc]

programme O partiellement arrêter fait O avoir décidé

qui avait été la cause directe de l'arrêt entier du système.

2-2. (une déterminative 1 > un cadre 2) + une complétive 1

(29) 先月 東京湾で タンカーが 浅瀬に 衝突して

se’ngetsu Toukyo’uwan de ta’nkaa ga asase ni shoutotsushite

niveau 0 [dmf

niveau 1 [cad] [cad] [adv]

niveau 2 [sjt] [cpt] [pdc]

mois dernier Baie de Tokyo tanker S hauts-fonds à heurter-TE

Après l’accident survenu le mois dernier dans la Baie de Tokyo où un tanker

原油が 流出した 事故で

genyu ga ryuushutsushita ji’ko de

niveau 0] [cad]

niveau 1 [dmf] [pdc]

pétrole brut s’est écoulé accident sur

avait heurté les hauts-fonds, laissant ainsi s’échapper du pétrole brut,

横浜地方海難審判議事所は 今月 ２１日に

Yokohama-chihou-kainanshinpan’sho wa kongetsu ni’juu-ichi-nichi’ ni

niveau 0 [thm] [

niveau 1 [epf] [adv]

Bureau d’enquête sur les accidents en mer de Yokohama ce mois le 21 à

le Bureau d’enquête sur les accidents en mer de Yokohama

横浜地方海難審判庁に

Yokohama-chihou-kainanshinpa’nchou ni

niveau 0 [cpv-cpt

niveau 1 [cpt]

Office d’enquête sur les accidents en mer de Yokohama à

a décidé de déclarer l’ouverture d’une enquête le 21 de ce mois

審判の　開始を　申し立てる　ことを　決めました。
shi’npan no　kaishi o　moushitate’ru　koto’ o　kimema’shita.
niveau 0　]　[pdc]
niveau 1　[dmf]　[cpt]　[pdc]
enquête de　ouverture O　déclarer　que　avoir décidé
à l’Office d’enquête sur les accidents en mer de Yokohama.

2-3. (un cadre 1 > une déterminative 2) + une déterminative 1

(30)　南アフリカの　救急病院に
Minamia’furika no　kyuukyuubyo’uin ni
niveau 0　[　cad
niveau 1　[dmf]　[cpt]
Afrique du Sud de　service d’aide médicale d’urgence à
Un lion sauvage, qui s’est cassé la patte, a été transporté

足を　骨折した　野生の　ライオンが　運び込まれ
ashi’ o　kossetushita　yasei no　raion ga　hakobikoma’re
niveau 0　]
niveau 1　[　dmf　]　[dmf]　[sjt]　[pdc]
niveau 2　[cpt]　[pdc]
patte O　s’est cassé　sauvage　lion　S　être transporté-RY
à un service d’aide médicale d’urgence de l’Afrique du Sud et

５時間に　及ぶ　手術を　受けました。
go-ji’kan ni　oyobu　shu’jutsu o　ukema’shita
niveau 0　[　dmf　]　[cpt]　[pdc]
niveau 1　[cpt]　[pdc]
cinq heures à　durer　opération O　avoir subi
subi une opération durant cinq heures.

2-4. une déterminative 1 + (un cadre 1 > une déterminative 2)

(31) エヌ・エチ・ケーが　行った　電話による　世論調査で

Enu echi ke'e ga　okonatta　denwa ni yoru　yoroncho'usa de

niveau 0 [　dmf　] [dmf] [cad]

niveau 1 [sjt] [pdc]

NHK S　avoir effectué　téléphone par　sondage d'opinion selon

Selon le sondage d'opinion par téléphone effectué par NHK,

橋本内閣を　支持する　人は　５４パーセントで

Hashimoto na'ikaku o　shi'jisuru　hito' wa　gojuu-yon paase'nto de

niveau 0 [　cad　]

niveau 1 [　dmf　] [thm] [pdc]

niveau 2 [cpt] [pdc]

cabinet Hashimoto O　soutenir　personne TH　cinquante-quatre pour cent et

cinquante-quatre pour cent des personnes interrogées soutiennent le cabinet Hashimoto

去年　１月の　橋本内閣発足以降

kyo'nen　ichi-gatsu' no　Hashimoto na'ikaku hossoku i'kou

niveau 0 [epf] [epf] [cad]

année dernière　janvier de　fondation du cabinet Hashimoto depuis

et c'est là le taux de soutien le plus élevé jamais enregistré depuis la fondation

最も　高い　支持率に　なりました。

motto'mo　taka'i　shiji'ritsu ni　narima'shita

niveau 0 [dmf] [dmf] [cpt] [pdc]

le plus　élevé　taux de soutien　avoir été

du cabinet Hashimoto au mois de janvier de l'année dernière.

2-5. un cadre 1 + (une explicative 1 > une déterminative 2)

(32) 自由民主党の 山崎政務調査会長は

Jiyu'uminshutou no Yama'saki seimuchouseika'ichou wa

niveau 0 [jxt] [jxt] [dmf] [thm]

Parti Libéral Démocrate de Yamasaki président du comité officiel d'enquêter politiques

Le président du comité officiel d'enquêtes politiques du Parti Libéral Démocrate Yamasaki

福岡市で 講演し

Fukuoka'shi de kouenshi

niveau 0 [cad] [dmf] [jxt]

ville de Fukuoka à donner-RY une conférence

a donné une conférence à Fukuoka, et

日米防衛協力の 指針 いわゆる ガイドラインの

ni'chibei-bouei kyo'uryoku no shishin iwa'yuru gaido'rain no

niveau 0 [cad] [dmf] [jxt]

coopération de défense nippo-américaine de directives soi-disant directives de

sur la question de la révision des directives pour la coopération de défense nippo-américaine,

見直し問題に関連して 日米両国が

minaoshimo'ndai ni kanrenshite ni'chibei ryo'ukoku ga

niveau 0 [epf] [dmf] [dmf] [cad]

question de révision relativement Japon et les Etats-Unis deux pays S

il a présenté l'idée que le cadre de l'état d'urgence dans les zones autour du Japon

防衛協力を 行う 周辺有事の

boueikyo'uryoku o okonau shuuhenyu'uji no

niveau 0 [cpv-cpt

niveau 1 [thm] [cpv-exp]

niveau 2

coopération de défence O effectuer état d'urgence dans les zones d'alentour de

dans lequel celui-ci ainsi que les États-Unis effectuent

範囲は　戦略として　　あいまいにしておくべきだという

ha’ni wa　senryaku toshite　aimai ni shite oku be’ki da to iu

niveau 0] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [cpt] [pdc]

cadre TH stratégie comme équivoque devoir être

une coopération de défense devrait être équivoque

考えを　　示しました。

kanga’e o　shimeshima’shita

niveau 0] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [cpt] [pdc]

idée O avoir présenté

sur le plan stratégique.

2-6. (un cadre 1 > une déterminative 2) + une explicative 1

(33)　中堅の　総合建設会社　大都工業は

chuuken no　sougoukensetuga’isha　Daitoko’ugyou wa

niveau 0 [dmf] [jxt] [thm]

moyenne entreprise de　construction générale　Daito Kogyo TH

Daito Kogyo, moyenne entreprise de construction générale,

ゴルフ場開発などを　行う　関連会社への　支援などで

gorufujouka’ihatu na’do o　okonau　kanrenga’isha e’no shi’en na’do de

niveau 0 [cad

niveau 1 [dmf] [dmf] [cad]

niveau 2 [cpt] [pdc]

exploite des terrains de golf O faire　filiale à　aide à cause de

s’était lourdement endettée à cause d’une aide financière aux filiales

多額の　借金を　抱え　今日　東京地方裁判所に

tagaku no shak'kin o kaka'e kyo'u Toukyouchihousaibansho' ni

niveau 0] [cad

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc] [cad] [cpt]

s'endetter-RY lourdement aujourd'hui tribunal de première instance de Tokyo à

construisant des terrains de golf, suite à quoi elle a demandé aujourd'hui

会社更生法の　適用を　申請し

kaishakouseihou no tekiyou o shinseishi

niveau 0]

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]

code de réorganisation corporative de applicaion O demander-R

l'application du code de réorganisation corporative

事実上　倒産しました。

jijitsujou tousanshima'shita

niveau 0 [adv] [pdc]

pratiquement avoir fait faillite

au tribunal de première instance de Tokyo et a pratiquement fait faillite.

3. Quatre propositions aux deux niveaux

3-1. (une déterminative 1 > un cadre 2 + une déterminative 2) + une déterminative 1

(34) 奈良県 月ヶ瀬村で 女子中学生が 連れ去られ

Nara'ken Tsukigasemura de joshichuuga'kusei ga tsuresara're

niveau 0 [dmf

niveau 1 [cad]

niveau 2 [epf] [cad] [sjt] [pdc]

Nara préfecture Tsukigase village à une collégienne S être enlevé-RY

Sur l'affaire concernant une collégienne qui a été enlevée dans le village de Tsukigase

この女子中学生と 見られる 遺体が 見つかった 事件で

kono joshishuuga'kusei to mirare'ru itai ga mitsukatta ji'ken de

niveau 0] [cad]

niveau 1 [dmf] [sjt] [pdc]

niveau 2 [cpt] [pdc]

cette collégienne comme être vu corps S avoir été trouvé affaire sur

de la préfecture de Nara et sur le fait qu'un corps qui passait pour cette collégienne a été trouvé,

月ヶ瀬中学校では 今日 臨時の 全校集会が 開かれて

Tsukigasechuugak'kou de wa kyo'u rinji no zenkoushu'ukai ga hiraka'rete

niveau 0 [thm] [adv]

niveau 1 [cad] [dmf] [sjt] [pdc]

Tsukigase collège à TH aujourd'hui extraordinaire réunion général S être tenue-TE

au collège de Tsukigase, le cours de cette affaire a été rapporté

事件の 経過が 報告されました。

ji'ken no keika ga houkokusarema'shita.

niveau 0 [dmf] [sjt] [pdc]

affaire de cours S avoir été rapporté

en tenant aujourd'hui une réunion générale extraordinaire.

3-2. (une déterminative 1 > une adverbiale 2) + (une adverbiale 1 > une complétive 2)

(35) ジェイアール東海道線で　貨物列車に　普通列車が

Jeia'aru toukaidousen de　kamotsures'sha ni　futsuures'sha ga

niveau 0 [　dmf

niveau 1　[　cad

niveau 2　[cpt]　[sjt]

ligne Tokaido de JR à　train de marchandises à　train omnibus S

Durant l'accident survenu sur la ligne Tokaido de JR, un train omnibus

衝突して　乗客　４３人が　けがを　した　事故で

shoutotsushite　joukyaku　yo'njuu-san-ni'n ga　kega'o　shita　ji'ko de

niveau 0　] [cad]

niveau 1　] [epf]　[sjt]　[cpt]　[pdc]

niveau 2　[pdc]

heurter-TE　passager　quarante-trois personnes S avoir été blessé accident sur

a heurté un train de marchandises et quarante-trois passagers ont été blessés,

警察では　普通列車の　運転手に　過失が

keisatsu de'wa　futsuures'sha no　unte'nshu ni　kashitu ga

niveau 0　[thm]　[　adv

niveau 1　[　cpv-cpt

niveau 2　[dmf]　[cpt]　[sjt]

police TH　train omnibus de　mécanicien à　faute S

et la police fait avancer l'enquête en considérant que cet incident

あったのではないかと　見て　調べを　進めています。

at'ta no de'wa na'i ka to　mi'te　shirabe' o　susumeteima'su.

niveau 0　] [cpt]　[pdc]

niveau 1　]

nivaue 1　[pdc]　[pdc]

avoir eu　que　considérer-TE　enquête O　avancer

serait dû à une faute du mécanicien du train omnibus.

3-3. (un cadre 1 > un cadre 2 + une déterminative 2) + une complétive 1

(36) 神戸市の 小学生連続殺害事件や

Koube'shi no shouga'kusei renzoku satsugai ji'ken ya

niveau 0 [cad

niveau 1 [cad

niveau 2 [ep] [cdn]

ville de Kobe de affaire de la série de meurtres des écoliers et

Puisqu'il semble nécessaire que la société se penche sur l'éducation morale

学校での いじめの 増加など 最近の 子どもたちの 問題を

gakkou de'no ijime no zouka na'do saikin no kodomo'tachi no mondai o

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf] [dmf] [exp] [dmf] [dmf] [cpt]

école à brimade de augmentation tel que récent enfant de problème O

pour résoudre les problèmes récents concernant les enfants, tels que l'affaire

解決していくためには 社会全体が 子どもたちの 心の 教育に

kaiketsushiteiku tame'ni wa sha'kaizentai ga kodomo'tachi no kokorono kyouiku ni

niveau 0

niveau 1] [dmf

niveau 2 [pdc] [sjt] [dmf] [dmf] [cpt]

résoudre pour TH toute la société S enfant de morale éducation à

de la série de meurtres d'écoliers à Kobe et l'augmentation du nombre

取り組む 必要が あるとして 小杉文部大臣は

toriku'mu hitsuyou ga a'ru to shite Ko'sugi monbu da'ijin wa

niveau 0] [thm]

niveau 1] [sjt] [pdc]

niveau 2 [pdc]

affronter nécessité S avoir puisque ministre de l'Éducation nationale Kosugi TH

des brimades à l'école, le ministre de l'Éducation nationale Kosugi

中教審　　中央教育審議会に対して　　家庭での　教育の

Chuukyo'ushin　chuuoukyouikushingi'kai ni ta'ishite　katei de'no　kyouiku no

niveau 0　[jxt]　　[cpt]　　[

niveau 1　　[dmf]　　[dmf]

CCE　　Conseil centrale d'éducation à　　famille à　éducation de

a demandé au CCE, Conseil Centrale d'Éducation, d'examiner

あり方など　　幼児期からの　　心の　　教育について

arikata na'do　　youji'ki kara no　kokoro no　kyouiku ni tsuite

niveau 0　　cpv-cpt

niveau 1　[exp]　　[dmf]　　[dmf]　　[cpt]

ce que doit être tel que　première enfance de　moral　　éducation sur

l'éducation morale, comme par exemple l'éducation

検討するよう　　諮問しました。

kentousuru yo'u　　shimonshima'shita.

niveau 0　　]　　[pdc]

niveau 1　　[pdc]

examiner　　avoir demandé

dans le domicile familial.

3-4. (une déterminative 1 > une explicative 2) + (un cadre 1 > une adverbiale 2)

(37)

	中国と	パキスタンの	国境付近に	ある
	Chu'ugoku to	Paki'sutan no	kokkyoufu'kin ni	a'ru
niveau 0	[			dmf
niveau 1	[		epf	]
niveau 2	[cdn]	[dmf]	[cpt]	[pdc]
	Chine et	Pakistan de	dans les environs de la frontière	être situé

Dans l'accident survenu dans le Skil Brum de Karakoram, Himalaya,

	ヒマラヤ	カラコルムの	スキルブルム峰で
	Himaraya	Karako'rumu no	Sukiruburumu'hou de
niveau 0			
niveau 1	[epf]	[epf]	[cad]
	Himalaya	Karakoram de	Skil Brum sommet à

situé dans les environs de la frontière entre la Chine et le Pakistan,

	神奈川県の	登山隊	６人が	死亡した
	Kanagawa'ken no	tozantai	roku'nin ga	shiboushita
niveau 0				]
niveau 1	[dmf]	[epf]	[sjt]	[pdc]
	Kanagawa préfecture de	expédition	six membres S	avoir été tué

six membres de l'expédition de la Préfecture de Kanagawa ont été tués,

	遭難事故で	無事だった	仲間の	隊員は
	sounanji'ko de	bujidat'ta	nakama no	taiin wa
niveau 0	[cad]	[dmf]	[dmf]	[thm]
	accident de montagne	être sorti indemne	camarade de	membre TH

et leurs camarades d'expédition sortis indemnes,

遺体の　　収容作業に　　備えて

itai no　　shuuyousa’gyou ni　　sona’ete

niveau 0 [　　cad

niveau 1 [　　adv　　]

niveau 2 [dmf]　　[cpt]　　[pdc]

corps de　opération de récupération　préparer-TE

après avoir rassemblé les corps des six victimes

亡くなった　　６人を　　一カ所に　　安置した上で

nakunatta　　roku’nin o　　ikkasho’ ni　　anchishita ue’ de

niveau 0　　]

niveau 1 [dmf]　　[cpt]　　[cpt]　　[pdc]

mort　　six membres O　　un endroit à　　avoir exposé après

afin qu’ils puissent être récupérés,

下山を　　始めました。

gezan o　　hajimema’shita.

niveau 0 [cpt]　　[pdc]

descente de la montagne　　avoir commencé

ont commencé à descendre de la montagne.

3-5. un cadre 1 + (une adverbiale 1 > une déterminative 2) + une complétive 1

(38) 北朝鮮　　朝鮮民主主義人民共和国の

Kitachouse'n Chouse'n-minshushugi-jinmin-kyouwa'koku no

niveau 0 [jxt] [epf]

Corée du nord République Démocratique Populaire de Corée de

Kim Jong-il, le secrétaire général de la Corée du nord,

キム・ジョンイル書記は

Kimu Jo'niru shoki' wa

niveau 0 [thm]

Kim Jong-il secrétaire général TH

République Démocratique Populaire de Corée,

このほど　　南北統一問題に関する　　論文を　　発表し

kono'hodo na'nboku-touitsu-mo'ndai ni kansu'ru ronbun o happyoushi

niveau 0 [cad]

niveau 1 [cad] [dmf] [cpt] [pdc]

cette fois question de réunification de nord-sud sur article O présenter-RY

a présenté cette fois un article sur la question de la réunification Nord-Sud et

韓国が　　望んでいる　　南北直接対話の　　実施の　可能性を

ka'nkoku ga nozondeiru na'nboku-chokusetsuta'iwa no jisshi no kanousei o

niveau 0 [adv

niveau 1 [epf] [dmf] [dmf] [cpt]

niveau 2 [sjt] [pdc]

Corée S désirer dialogue directe de nord-sud de exécution de possibilité O

il a exigé qu'en matière d'aide alimentaire le gouvernement coréen

示唆して　　食糧支援などで　　韓国政府が

shi’sashite　shokuryou-shi’en na’do de　kankokuse’ifu ga

niveau 0　　] [　　cpv-cpt

niveau 1　[pdc]　　[cad]　　[sjt]

suggérer-TE　aide alimentaire par exemple en　gouvernement coréen S

assouplisse sa politique en suggérant la possibilité de la mise en œuvre

柔軟な　対応を　　とる　よう　迫りました。

juunanna　taiou o　to’ru　yo’u　semarima’shita.

niveau 0　　] [pdc]

niveau 1　[dmf]　[cpt]　[pdc]

souple　mesure O　prendre　que　avoir exigé

d’un dialogue Nord-Sud désiré par la Corée du sud.

4. Cinq propositions aux deux niveaux

4-1. un cadre 1 + (une complétive 1 > une déterminative 2 + une déterminative 2 + un cadre 2)

(39)

	自民	社民	さきがけの	３党は	
	Ji’min	Sha’min	Sakigake no	sa’ntou wa	
niveau 0	[jxt]	[jxt]	[dmf]	[thm]	
	Libéral Démocrate	Social Démocrate	Sakigake de	trois partis TH	
	Les partis Libéral Démocrate, Social Démocrate et Sakigake,				

	医療制度の	抜本改革案の	とりまとめに向けた	
	iryouse’ido no	bapponkaikaku’an no	torimatome ni muketa	
niveau 0	[		cad	
niveau 1	[dmf]	[dmf]	[dmf]	
	système médical de	réforme radicale de	projet à visant	
	ont commencé une concertation visant à arranger un projet			

	協議に	入り	先に	
	kyo’ugi ni	ha’iri	sakini	
niveau 0		]	[	
niveau 1	[cpt]	[pdc]	[	dmf
niveau 2			[adv]	
	concertation	commencer-RY	avant	
	de réforme radicale du système médical, et,			

	厚生省が	示した	案のうち	
	Kouse’ishou ga	shime’shita	a’n no uchi	
niveau 0			cpv-cpt	
niveau 1			]	[cad]
niveau 2	[sjt]	[pdc]		
	ministère de la Santé et des Affaires sociales S	avoir fait	proposition parmi	
	puisque parmi les propositions que le ministère de la Santé et des Affaires sociales			

新たな　　患者負担を　　求める　　部分については

a’ratana　kanjafu’tan o　motome’ru　bu’bun ni tsu’ite wa

niveau 0

niveau 1 [　　dmf　　]　[thm]

niveau 2 [dmf]　[cpt]　[pdc]

nouveau　charge aux patients O　demander　partie concernant

avait faites avant, la partie qui exige une nouvelle charge aux patients

国民の　　理解が　　得られないとして

kokumin no　ri’kai ga　erare’nai to shite

niveau 0

niveau 1 [　　cad　　]

niveau 2 [dmf]　[sjt]　[pdc]

peuple de　acceptation S　ne pas avoir puisque

ne serait pas acceptée par le peuple, ils ont confirmé

議論の　　対象と　　しない　ことを　確認しました。

gi’ron no　taishou to　shinai　koto’o　kakuninshima’shita

niveau 0　　]　[pdc]

niveau 1 [dmf]　[cpt]　[pdc]

discussion de　objet　ne pas faire　que　avoir confirmé

qu’elle ne ferait pas l’objet d’une discussion.

4-2. une déterminative 1 + une déterminative 1 + (une explicative 1 > un cadre) + une complétive 1

(40) 北海道大学付属病院で 続けられてきた 日本で 初めての

Hokkaidouda'aigaku-fuzokubyo'uin de tsudukerareteki'ta Niho'n de haji'mete no

niveau 0 [dmf] [adv] [dmf]

niveau 1 [cad] [pdc]

CHU de Hokkaido à était continué Japon à premier

Toujours au CHU de Hokkaido, à propos de la première thérapie génique

遺伝子治療について 治療に あたってきた 医師団は

idenshichiryo'u ni tsu'ite chiryou ni atatteki'ta ishi'dan wa

niveau 0 [cad] [dmf] [thm]

niveau 1 [cpt] [pdc]

thérapie génique sur thérapie de se chargait groupe de médecins TH

effectuée au Japon, le groupe de médecins chargé de la thérapie,

患者の 男の子に対する 治療効果が 十分 得られ

kanja no otoko'noko ni taisu'ru chiryouko'uka ga juubu'n era're

niveau 0 [cad

niveau 1 [cad]

niveau 2 [dmf] [dmf] [sjt] [adv] [pdc]

malade de garçon pour effet de traitement S suffisamment pouvoir obtenir-RY

constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

遺伝子治療は ほぼ 成功したとして

idenshichi'ryou wa ho'bo seikousihta'toshite

niveau 0]

niveau 1 [thm] [adv] [pdc]

thérapie génique TH presque avoir réussi

la réussite presque complète de la thérapie génique,

２年にわたる　治療を　ひとまず　終える　ことに　なりました。
ni’nen ni wataru　chiryou o　hito’mazu　oeru　koto’ ni　narima’shita.
niveau 0 [　cpv-cpt　] [pdc]
niveau 1 [dmf] [cpt] [adv] [pdc]
deux ans durant　thérapie O　pour le moment　terminer　que　avoir décidé
a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

4-3. (une déterminative 1 > une adverbiale 1) + (un cadre 1 > une déterminative 2) + un cadre 1

(41) 福岡県　春日市で　小学校２年生の
Fukuoka’ken　Kasuga’shi de　shougak’kou nine’nsei no
niveau 0 [　dmf
niveau 1 [　adv
niveau 2 [epf] [cad] [epf]
préfecture de Fukuoka　ville de Kasuga à　élève de deuxième année d’école primaire de
Dans l’affaire de Mai Furukawa, une élève de deuxième année d’école primaire,

古川麻衣ちゃんが　連れ去られて　殺害された　事件で
Furu’kawa Ma’i chan ga　tsuresara’re te　satsugaisareta　ji’ken de
niveau 0] [cad]
niveau 1]
niveau 2 [sjt] [pdc] [pdc]
Mai Furukawa S　être enlevé-TE　être tué　affaire dans
qui avait été enlevée et tuée à Kasuga dans la préfecture de Fukuoka,

福岡県警察本部は　今日
Fukuoka’ken-keisatsuho’nbu wa　kyo’u
niveau 0 [thm] [　cad
niveau 1 [cad]
Siège de Police de la Préfecture de Fukuoka　aujourd’hui
le Siège de la Police de la Préfecture de Fukuoka a envoyé aujourd’hui,

殺人などの　疑いで　逮捕した　容疑者の　男の

satsujin na’do no　utagai de　ta’ihoshita　yougi’sha no　otoko’ no

niveau 0

niveau 1 [　dmf　] [dmf]　[dmf]

niveau 2　[dmf]　[cad]　[pdc]

meurtre tel que de　inculpation sous　avoir arrêté　suspect de　homme de

l’homme inculpé qui avait été arrêté pour meurtre

身柄を　検察庁に　送るとともに　男の　自宅の　検証を

migara o　kensatsu’chou ni　okuru to tomoni　otoko no　jitaku no　kenshou o

niveau 0　] [　cad

niveau 1 [cpt]　[cpt]　[pdc]　[dmf]　[dmf]　[cpt]

personne O　parquet à　envoyer et　homme de　domicile de　descente

au parquet et il fait avancer l’enquête de vérification,

行うなど　犯行の　裏付け捜査を　進めています。

okonau na’do　hankou no　urazukeso’usa o　susumeteima’su.

niveau 0　] [dmf]　[cpt]　[pdc]

niveau 1 [pdc]

faire　tel que　crime de　enquête de vérification O　avancer

tel que la descente sur le domicile de cette homme.

III. Trois niveaux d'enchâssement

1. Trois propositions : chaque proposition est enchâssée dans la proposition au niveau supérieur

1-1. un cadre 1 > une adverbiale > une complétive

(42) 今日の 東京株式市場は 先週末の

kyo'u no Toukyoukabushikishi'jou wa senshu'umatsu no

niveau 0 [

niveau 1 [

niveau 2 [cpv-cpt

niveau 3 [dmf]

aujourd'hui de Bourse de Tokyo TH fin de la semaine dernière de

La Bourse de Tokyo d'aujourd'hui a subi un net repli suite à l'effondrement

ニューヨーク市場で 株価が 急落した ことを 受けて

Nyuuyookushi'jou de kabu'ka ga kyuurakushita koto'o u'kete

niveau 0 cad

niveau 1 adv]

niveau 2] [pdc]

niveau 3 [cad] [sjt] [pdc]

Bourse de New York cours de l'action S s'est effondré le fait O subir-TE

des cours de l'action de la Bourse de New York

ほぼ 全面安の 展開と なり 平均株価は

ho'bo zenme'nyasu no tenkai to na'ri heikinkabu'ka wa

niveau 0] [thm]

niveau 1 [adv] [dmf] [cpt] [pdc]

presque net repli de dérouler-RY moyenne des cours TH

de la fin de la semaine dernière, et la moyenne des cours

一時　　１９０００円を　　割り込みました。

ichi’ji　　ichi-ma’n-kyuu-sen-en o　　warikomima’shita.

niveau 0　[adv]　　[cpt]　　[pdc]

temporairement　　19000 yens O　　avoir baissé à moins de

a temporairement baissée à moins de 19000 yens.

2. Quatre propositions aux trois niveaux

2-1. une complétive 1 > une déterminative 2 > (un cadre 3 + une déterminative 3)

(43)　来年度の　　国立と　　公立大学の

raine’ndo no　　kokuritsu to　　kouritsuda’igaku no

niveau 0　[dmf]　　[cod]　　[dmf]

année universitaire prochaine　　national et　　université communal de

Au sujet des concours d’entrée de l’année prochaine aux universités

入学試験は　　医学部で　　定員の

nyuugakushi’ken wa　　igaku’bu de　　teiin no

niveau 0　[thm]　　[　　cpv-sjt

niveau 1　　[　　dmf

niveau 2　　[　　cad

niveau 3　　[cad]　　[dmf]

concours d’entrée TH　　faculté de médecine à　　nombre fixé de

nationales et communales, on a découvert que le nombre d’universités

半数以上に　　面接を　　実施するなど

hansuui’jou ni　　mensetsu o　　jisshisuru’ nado

niveau 0

niveau 1

niveau 2　　]

niveau 3　[adv]　　[cpt]　　[pdc]

plus de la moitié pour　　entretien O　　avoir lieu　par exemple

qui adoptent un mode de sélection ne dépendant pas uniquement

ペーパーテストだけに　頼らない　　選抜方法を　　とる
peepaate’suto da’ke ni　tayora’nai　　senbatsuho’uhou o　to’ru
niveau 0
niveau 1　　]
niveau 2 [　　dmf　　]　[cpt]　[pdc]
niveau 3　　[cpt]　[pdc]
examen écrit seulement à　ne pas dépendre de　mode de sélection O　prendre
d’un l’examen écrit, comme par exemple les facultés de médicine

ところが　増えている　ことが　わかりました。
tokoro’ ga　fu’eteiru　　koto’ ga　wakarima’shita
niveau 0　　]　[pdc]
niveau 1　[sjt]　[pdc]
endroit　augmenter　fait S　s’est révélé
où un entretien a lieu pour plus de la moitié des candidats, augmentait.

2-2. un cadre 1 > une complétive 2 > (une adverbiale 3 + une explicative 3)

(44)　道路交通法が　改正されて　７５歳以上の
dourokoutsu’uhou ga　kaiseisarete　nana’juugosai i’jou no
niveau 0 [
niveau 1 [
niveau 2 [　adv　] [　epf
niveau 3　[sjt]　[pdc]
code de la route S　avoir été révisé　âgé plus de 75 ans de
Le code de la route a été révisé et il a été décidé

ドライバーを　　保護するための　　高齢者マークが
dora’ibaa o　　ho’gosuru ta’me no　　koureishama’aku ga
niveau 0　　cad
niveau 1　　cpv-cpt
niveau 2　　]　　[sjt]
niveau 3　　[cpt]　　[pdc]
automobiliste O　　protéger pour　　étiquette de la personne âgée S
d’introduire une étiquette « personne agée »

今年の　　１０月から　　導入される　ことに　なっていますが
kotoshi no　juu-gatsu ka’ra　　dounyuusareru　koto’ni　nat’teimasu ga
niveau 0　　]
niveau 1　　]　　[pdc]
niveau 2　[dmf]　　[adv]　　[pdc]
niveau 3　　[adv]　　[cpt]　　[pdc]
cette année　octobre à partir de　être introduit　　il est décidé mais
pour protéger les automobilistes âgés de plus de 75 ans à partir d’octobre,

今日　　そのデザインが　　決まりました。
kyo’u　　sono deza’in ga　　kimarima’shita
niveau 0　[cad]　　[sjt]　　[pdc]
aujourd’hui　son dessin　　avoir été choisi
et aujourd’hui son design a été choisi.

3. Cinq propositions aux trois niveaux

3-1. une déterminative 1 > une complétive 2 > (une déterminative 3 + une déterminative 3 + une déterminative 3)

(45) 立山山麓で 見つかった 国内最大規模の

Tateyama sa'nroku de mitsukatta koku'nai saidai ki'bo no

niveau 0 [dmf

niveau 1 [cpv-cpt

niveau 2 [dmf] [dmf]

niveau 3 [cad] [pdc]

bas du Mont Tateyama à avoir été découvert le plus grande envergure de

Une nouvelle hypothèse affirme que parmi les groupes d'empreintes fossiles

恐竜などの 化石群のうち 鳥と 見られていた

kyouryuu na'do no kaseki'gun no uchi tori to mira'reteita

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf] [cad] [ ]

niveau 3 [cpt] [pdc]

dinosaure tel que de groupe de fossiles parmi oiseau avoir être considéré

des dinosaures de grande envergure qui ont été découverts au bas du Mont Tateyama,

小さな 足跡は 実は 二本足で 歩く

chi'isana ashia'to wa jitu'wa niho'nashi de aru'ku

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf] [thm] [cad] [dmf]

niveau 3 [cad] [pdc]

petit empreinte en réalité deux pattes sur marcher

les petites empreintes qui avaient été considérées jusque-là

新種の　　小型恐竜の　　ものだ　　とする

shinshu no　kogatakyo'uryuu no　mono' da　to suru

niveau 0　　]

niveau 1　　]　[pdc]

niveau 2　[dmf]　[dmf]　[pdc]

nouvelle espèce de　petit dinosaure de　empreintes　être　que　affirmer

comme des empreintes d'oiseaux seraient en réalité les empreintes

新しい　　説が　　発表されました。

atara'shii　se'tsu ga　happyousarema'shita.

niveau 0　[dmf]　[sjt]　[pdc]

nouvelle　hypothèse S　avoir été présenté

d'une nouvelle espèce de petit dinosaure marchant sur deux pattes.

3-2. un cadre 1 > (une explicative 2 + un cadre 2 + une complétive 2 > une adverbiale 3)

(46)　旧公明党出身の　　参議院議員や

kyu'u Koumeitou shusshin no　sangiingi'in ya

niveau 0　[　　cad

niveau 1　[　　epf

niveau 2　[dmf]　[cdn]

ancien Koumei parti de　membre de la Chambre des conseillers et

Komei, constitué de membres de la Chambre des conseillers

地方議員で　　つくる　　公明は

chihougi'in de　tsuku'ru　Koumei wa

niveau 0

niveau 1　　]　[thm]

niveau 2　[cad]　[pdc]

conseiller local en　se constituer　Komei TH

et de conseillers locaux de l'ancien parti Komei,

今日　　拡大常任幹事会を　　開き
kyo’u　　kakudai-jouninkanji’kai o　　hira’ki
niveau 0
niveau 1 [　　cad　　]
niveau 2 [cad]　　[cpt]　　[pdc]
aujourd’hui　commission des membres exécutifs permanents　tenir-RY
a tenu aujourd’hui la commission des membres exécutifs permanents et

選挙区選出の　　参議院議員を
senkyo’ku-senshutsu no　　sangiingi’in o
niveau 0
niveau 1 [　　cpv-cpt
niveau 2 [　　adv
niveau 3 [dmf]　　[cpt]
circonscription électorale représentant de　membre de la Chambre des conseillers O
a décidé de joindre en premier lieu les membres de la Chambre des conseillers

先行させて　　新進党に　　合流させる　　ことを　　決め
senkousasete　　Shinshintou ni　gouryuusaseru　　koto’ o　　kime
niveau 0　　]
niveau 1　　] [pdc]
niveau 2　　] [cpt]　　[pdc]
niveau 3 [pdc]
faire précéder　parti Shinshin à　　rejoindre　　fait O　décider-RY
représentants les circonscriptions électorales au parti Shinshin,

事実上　　参議院議員　　全員の
jijitsujou　　sangiingi’in　　zenin no
niveau 0 [cad]　　[epf]　　[dmf]
pratiquement　membre de la Chambre des conseillers　tous de
et dans la pratique, la jonction de tous les membres de la Chambre

合流が　　固まりました。

gouryuu ga　katamarima'shita.

niveau 0　[sjt]　[pdc]

jonction　avoir été décidé

des conseillers a été déterminée.

3-3. un explicative 1 + (un cadre 1 > (un cadre 2 > une complétive 3) + une déterminative 2)

(47)　１０月から　施行される　臓器移植法に関連して

juu-gatsu' kara　shikousareru　zo'ukiishokuhou ni kanrenshite

niveau 0 [　epf　] [cad]

niveau 1　[adv]　[pdc]

octobre à partir de　être appliqué　code de transplantation d'organes relativement à

En ce qui concerne le code de transplantation d'organes qui sera appliqué

厚生省は　脳死からの

Kouse'ishou wa　no'ushi kara no

niveau 0　[thm]　[

niveau 1　[

niveau 2　[　cpv-thm

niveau 3　[dmf]

ministère de la Santé et des Affaires sociales TH　mort cérébrale de

à partir d'octobre, le ministère de la Santé et des Affaires sociales,

臓器提供が　できるのは　１５歳以上と　するなど

zoukite'ikyou ga　deki'ru no wa　juugosaii'jou to　suru　na'do

niveau 0　cad

niveau 1　cad　]

niveau 2　]　[cpt]　[pdc]

niveau 3　[sjt]　[pdc]

don d'organes S　pouvoir faire TH　plus de quanze ans　fixer tel que

a élaboré une proposition des directives qui détermineront

法律の　　具体的な　運用について　定めた　ガイドライン

houritsu no gutaitekina unyou ni tsu'ite sada'meta gaidorain

niveau 0

niveau 1 [dmf] [jxt]

niveau 2 [dmf] [dmf] [cad] [pdc]

code de concret application sur déterminer directives

l'application concrète du dit code, dont une condition qui fixerait la limite

指針の　　案を　　まとめ　　今日

shishin no a'n o mato'me kyo'u

niveau 0] [cad]

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]

directive de proposition O éelaborer-RY aujourde'hui

d'âge des enfants pouvant être donneurs à plus de quinze ans,

公衆衛生審議会の　　専門委員会に　　示しました。

Koushuueiseishingi'kai no senmoni'inkai ni shimeshima'shita.

niveau 0 [dmf] [cpt] [pdc]

Conseil d'hygiène publique de comité des experts avoir présenté

et les a présentées au comité des experts du Conseil d'hygiène publique.

3-4. un cadre 1 > (une explicative 2 + une déterminative 2 > une explicative 3) + une adverbiale 1

(48) カンボジアの　実権を　掌握した　フンセン第二首相の

Kanbojia no jikken o shouakushita Hu'n se'n daini shusho'u no

niveau 0 [

niveau 1 [epf] [dmf]

niveau 2 [dmf] [cpt] [pdc]

Cambodge de pouvoir réel O avoir pris seconde premier ministre Hun Sen de

Les armées gouvernementales du seconde premier ministre Hun Sen

政府軍は　　第一首相の　座を　追われた

seifugu’n wa　　daiichishusho’u no za o owareta

niveau 0　cad

niveau 1　[thm]　[　dmf

niveau 2　[　epf　]

niveau 3　[dmf]　[cpt]　[pdc]

armée gouvernementale TH premier ministre de avoir été explusé

qui a pris le pouvoir au Cambodge submergent la dernière ligne de défense

ラナリット氏を　支持する　部隊の　最後の　拠点を

Ra’naritto shi o　shi’jisuru　bu’tai no　sa’igo no　kyoten o

niveau 0

niveau 1　]　[dmf]　[dmf]　[cpt]

niveau 2　[cpt]　[pdc]

M. Ranariddh O　soutenir　troupe de　dernier　base O

des troupes soutenant l’ancien premier ministre évincé, Monsieur Ranariddh,

ほぼ　制圧し　大量の　難民が

ho’bo　seiatsushi　tairyou no　nanmin ga

niveau 0　]　[dmf]　[sjt]

niveau 1　[adv]　[pdc]

pratiquement　submerger-RY　un grande nombre de　réfugiés S

et un grand nombre de réfugiés s’enfuient vers la Thaïlande

戦火を　逃れて　タイ側に　脱出しています。

se’nka o　noga’rete　Tai gawa ni　dasshutsushiteima’su.

niveau 0　[　adv　]　[cpt]　[pdc]

niveau 1　[cpt]　[pdc]

guerre O　échapper-TE　Thaïlande à côte de　s’enfuire

en voulant échapper à la guerre.

3-5. un cadre 1 > (une explicative 2 + une complétive 2 > une déterminative 3) + une adverbiale 1

(49) 大阪 交野市の マンションの 浴室で

Oosaka Katano'shi no ma'nshon no yokushitsu de

niveau 0 [

niveau 1 [cad

niveau 2 [epf] [dmf] [dmf] [cad]

Osaka ville de Katano de appartement de salle de bain dans

Puisque le squelette trouvé dans la salle de bain d'un appartement

白骨化した 遺体が 見つかり 一部が 刃物で

hakkotsukashita itai ga mitsuka'ri ichi'bu ga ha'mono de

niveau 0 cad

niveau 1] [

niveau 2 [dmf] [sjt] [pdc] [dmf

niveau 3 [sjt] [adv]

squelette S avoir été trouvé une partie S avec un couteau

de Katano à Osaka présentait une marque montrant

切り取られた あとが ある こと から

kiritora'reta a'to ga a'ru koto' kara

niveau 0]

niveau 1 cpv]

niveau 2] [sjt] [pdc]

niveau 3 [pdc]

avoir été découpé marque avoir puisque

qu'une partie avait été découpée,

大阪府警察本部は　　殺人事件と　　見て

Oosakafu-keisatsu-ho'nbu wa　　satsujinji'ken to　　mi'te

niveau 0　　[thm]　　]　　[　　adv　　]

niveau 1　　[cpt]　　[pdc]

Siège de Police de la Préfecture d'Osaka TH　meurtre comme considérer-TE

le Siège de Police de la Préfecture d'Osaka a conclu à un meurtre

捜査を　　始めました。

so'sa o　　hajimema'shita

niveau 0　[cpt]　　[pdc]

enquête O　　avoir ouvert

et a ouvert une enquête.

3-6. (un cadre 1 > une adverbiale 2 > (une complétive 3 + une complétive 3)) + un cadre 1

(50)　　週明けの　　今日の　　東京株式市場は

shuuake no　　kyo'u no　　Toukyoukabushikishi'jou wa

niveau 0　[

niveau 1　　[epf]　　[dmf]　　[thm]

début de la semaine de　　aujourd'hui de　　Bourse de Tokyo TH

La Bourse de Tokyo de ce début de semaine est en net repli

先週末の　　ニューヨーク市場で　　株価が

senshu'u matsu no　　Nyuuyookushi'jou de　　kabu'ka ga

niveau 0　[

niveau 1　[

niveau 2　[　　cpv-cdn

niveau 3　　[dmf]　　[cad]　　[sjt]

fin de la semaine dernière de　Bourse de New York　cours de l'action S

depuis la matinée suite à l'effondrement des cours de l'action

急落した　ことや　　為替相場で

kyuurakushita koto’o ya kawaseso’uba de

niveau 0 cad

niveau 1 adv

niveau 2] [cpv-cpt

niveau 3 [pdc] [cad]

s’est effondré le fait et cours du change à

de la Bourse de New York de la fin de la semaine dernière

円高ドル安が　　進んでいる　ことなどを　受けて

endaka doruyasu ga susundeiru koto’nado o u’kete

niveau 0

niveau 1]

niveau 2] [pdc]

niveau 3 [sjt] [pdc]

hausse du yen corollaire à une baisse du dollar S progresser le fait O subir-TE

et au progrès de la hausse du yen

午前中から　ほぼ　全面安の　展開と　なり

gozenchuu kara ho’bo zenme’nyasu no tenkai to na’ri

niveau 0]

niveau 1 [adv] [adv] [dmf] [cpt] [pdc]

matinée depuis presque net repli de dérouler-RY

corollaire à une baisse du dollar aux cours du change,

平均株価は　　８００円近く　値下がりし

heikinkabu’ka wa happyaku-en chi’kaku nesagarishi

niveau 0 [thm] [cad]

niveau 1 [adv] [pdc]

moyenne des cours TH huit-cents yen presque basser-RY

et la moyenne des cours a baissée de presque 800 yens

ほぼ　　３ヶ月半ぶりに　１９０００円を　　割り込みました。

ho’bo sankagetuhan buri ni ichi-ma’n kyuu-sen-en o warikomima’shita.

niveau 0 [adv] [adv] [cpt] [pdc]

environ trois mois et demi après 19000 yens O avoir baissé à moins de

et était inférieure à 19000 yens après environs trois mois et demi.

4. Six propositions aux trois niveaux

4-1. (une déterminative 1 > un cadre 2) + (un cadre 1 > une complétive 2 > une adverbiale 3) + une déterminative 1

(51)

	鹿児島県の	西の	東シナ海で	
	Kagoshima'ken no	nishi no	Higashishina'kai de	
niveau 0	[			dmf
niveau 1	[dmf]	[dmf]	[cad]	
	Kagoshima préfecture de	ouest de	mer de chine orientale en	
	Sur l'accident qu'en mer de chine orientale à l'ouest de la préfecture			

	パナマ船籍の	貨物船が	沈没し	
	Panama-sen'seki no	kamotsusen ga	chinbotsushi	
niveau 0				
niveau 1	[	cad		]
niveau 2	[dmf]	[sjt]	[pdc]	
	nationalité panaméen d'un navire de	cargo S	couler-RY	
	de Kagoshima, un cargo battant pavillon panaméen a coulé et			

	乗組員	二人が	死亡した	事故で
	norikumi'in	futari' ga	shiboushita	ji'ko de
niveau 0			]	[cad]
niveau 1	[epf]	[sjt]	[pdc]	
	équipage	deux membres S	avoir été tué	accident sur
	deux membres de l'équipage ont été tués,			

	第十管区海上保安本部では		貨物船は
	Daijuuka'nku-kaijouhoanho'nbu de wa		kamotsusen wa
niveau 0	[thm]	[	cad
niveau 1			[thm]
	dixième circonscription sécurité maritime siège en TH		cargo TH
	au dixième siège régional de la sécurité maritime, on considère que		

台風１３号の　　余波の　　高波を　　受けて
taifu’u-juusa’n-gou no　yo’ha no　takanami o　u’kete
niveau 0
niveau 1　[　　cpv-cpt
niveau 2　[　　adv　　]
niveau 3　　[dmf]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]
typhon numéro treize　contrecoup de　lame O　recevoir-TE
le cargo a coulé en recevant une lame de contrecoup du typhon numéro 13

沈没した　　ものと　見ていまして　　引き続き
chinbotsushita　mono’ to　mi’teimashite　　hikitsuzuki
niveau 0　　]　　[cad]
niveau 1　　]　　[pdc]
niveau 2　[pdc]
avoir coulé　　que　considérer-RY　　continûment
et continue la recherche des membres de l’équipage

行方の　　わからない　　乗組員の　　捜索を　　続けています。
yukue no　waka’ranai　norikumi’in no　sousaku o　tsuzuketeima’su.
niveau 0　[　　dmf　　]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]
niveau 1　[sjt]　　[pdc]
trace　être disparu　membre de l’équipage de　recherche O　continuer
qui sont disparus.

4-2. (un cadre 1 > une complétive 2 > une déterminative 3) + (une adverbiale 1 > une complétive 2 > une déterminative 3)

(52)

大阪の　安田病院をめぐる　診療報酬の

Oosaka no　Yasudabyo'uin o megu'ru　shinryouho'ushuu no

niveau 0 [epf]　[dmf]　[dmf]

Osaka de　Yasuda clinique concernant　rémunération de consultation de

Dans l'affaire des réclamations frauduleuses de remboursements

不正請求事件で　安田病院では

fuseiseikyuuji'ken de　Yasudabyo'uin de wa

niveau 0　[cad]　[　cad

niveau 1　[　cpv-sjt

niveau 2　[thm]

affaire de réclamation illicite sur　Yasuda clinique à

de frais médicaux concernant la Clinique Yasuda à Osaka, on a découvert

金の　延べ板や　プラチナ　合わせて　３億円相当と

ki'n no　nobeita ya　purachina　awa'sete　sanoku-en so'utou to

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf]　[cdn]　[jxt]　[epf]　[cdn]

or de　tôle et　platine　au total　trois cents millions équivalent à et

que dans celle-ci étaient conservés des lingots d'or et de platine

一億円を　超える　現金を　病院長の　部屋に

ichioku-en o　koeru　genki'n　o　byoui'nchou no　heya' ni

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [　dmf　] [cpt]　[dmf]　[cpt]

niveau 3 [cpt]　[pdc]

cent millions O　dépasser　argent liquide O　directeur de la clinique de　bureau à

d'une valeur de trois cents millions au total et plus de cent millions

置いていた　ことが　　わかり

oiteita　　koto’ ga　　wakari

niveau 0　　]

niveau 1　　]　[pdc]

niveau 2　[pdc]

gardait　　le fait S　découvrir-RY

d’argent liquide dans le bureau du directeur, et

大阪地検特捜部は

Oosakachi’ken-tokuso’ubu wa

niveau 0　　[thm]

département spécial de l’enquête du parquet d’Osaka TH

le département spécial du Parquet d’Osaka chargé de l’enquête

だまし取った　　診療報酬で　　購入していた

damashitot’ta　shinryouho’ushuu de　kounyuushiteita

niveau 0　[　　adv

niveau 1　[　　cpv-cpt

niveau 2　[　　dmf　　]

niveau 3　[dmf]　　[cad]　　[pdc]

escroqué　　rémunération de consultation en　avoir acheté

pense qu’il y a de grandes chances qu’ils aient été obtenus

疑いが　　強いと　　見て　　調べを　進めています。

utagai ga　　tsuyo’i to　　mi’te　　shirabe’ o susumeteima’su.

niveau 0　　]　　[cpt]　　[pdc]

niveau 1　　]　　[pdc]

niveau 2　[sjt]　　[pdc]

soupçon S　être fort que　considérer-TE　enquête O　faire avancer

grâce aux escroqueries sur les frais médicaux.

4-3. (un cadre 1 > une déterminative 2 + une déterminative 2 > une adverbiale 3) + un cadre 1 + une déterminative 1

(53) 自由民主党の 憲法調査会は

Jiyu'uminshutou no kenpouchousa'kai wa

niveau 0 [dmf] [thm]

Parti Libéral Démocrate de commission d'enquête du Constitution TH

La commission d'enquête de la Constitution du Parti Libéral Démocrate,

独自に 行った アンケート調査で

dokuji ni okonatta ankeetocho'usa de

niveau 0 [

niveau 1 [dmf] [cad]

niveau 2 [adv] [pdc]

de son propre arbitre avoir effectué sondage selon

suite aux résultats de son sondage démontrant

憲法改正に 賛成 あるいは どちらかと いえば 賛成と

ke'npoukaisei ni sansei aru'iwa dochiraka to ie'ba sansei to

niveau 0 [cad

niveau 1 [dmf

niveau 2 [dmf] [cpt] [cjn] [adv] [cpt]

niveau 3 [cpt] [pdc]

révision du Constitution à pour ou plutôt pour

que le taux de personnes ayant répondu « pour » ou « plutôt pour »

答えた 人が ４分の３を 超えたとして

kota'eta hito' ga yonbun no san o koeta' to shite

niveau 0]

niveau 1] [sjt] [cpt] [pdc]

niveau 2 [pdc]

avoir répondu personnes S trois quarts O avoir excédé puisque

la révision du Constitution excède les trois quarts, a confirmé

今後　できるだけ　早く　　衆参両院に

kongo　dekirudake　ha’yaku　　shu’usan ryouin ni

niveau 0 [　　cad

niveau 1 [cad]　[adv]　[adv]　　[cpt]

d’ici　aussitôt que possible Chambre des représentants et des conseillers à

son intention de faire progresser activement les discussions sur la Constitution,

憲法に関する　　常任委員会を　　設置するなどして

ke’npou nikansu’ru　jounini’inkai o　secchisuru’ nado shite

niveau 0　　]

niveau 1　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

Constitution concernant　comité permanent　O　organiser-tel que-faire-TE

en organisant par exemple un comité permanent concernant la Constitution

積極的に　　憲法論議を　　進めていく　方針を　確認しました。

sekkyokutekini　kenpouro’ngi o　susumeteiku　houshin o kakuninshima’shita

niveau 0 [　　dmf　　] [cpt]　　[pdc]

niveau 1　[adv]　　[cpt]　　[pdc]

activement　Constitution discussion O　faire progresser principe O　avoir confirmé

des Chambre des représentants et des conseillers dès que possible.

5. Sept propositions dans trois niveaux

5-1. une explicative 1 + une déterminative 1 + (un cadre 1 > une déterminative 2 > une déterminative 3) + (une complétive 1 > une adverbiale 2)

(54)

旧公明党出身の　参議院議員などで　作る
kyu'u Koumeitou shusshin no　sangiingi'in na'do de　tsuku'ru
niveau 0 [　epf　]
niveau 1　[dmf]　[cad]　[pdc]
ancien Koumei parti de　membre de la Chambre des conseillers en　se constituer
Komei, constitué de membres de la Chambre des conseillers et d'autres membres

公明は　今日　開いた　三役会議で
Koumei wa　kyo'u　hira'ita　sanyakuka'igi de
niveau 0　[thm]　[　dmf　]　[cad]
niveau 1　[cad]　[pdc]
Koumei TH　aujourd'hui　avoir tenu　réunion des trois fonctions les plus importantes à
de l'ancien parti Komei, à la réunion des trois fonctions les plus importantes

公明に　所属している　１１人の　参議院議員
Koumei ni　shozokushiteiru　juu-ichi'-nin no　sangiingi'in
niveau 0　[　cad
niveau 1　[　dmf
niveau 2　[　dmf　]　[dmf]　[epf]
Koumei à　appartenir　onze de　membre de la Chambre des conseillers
qu'il a tenu aujourd'hui, a confirmé qu'il joindrait les onze membres

全員を　新進党に　合流させる　基本方針を　確認し
zenin o　Shinshintou ni　gouryuusaseru　kihonho'ushin o　kakuninshi
niveau 0　]
niveau 1　]　[cpt]　[pdc]
niveau 2　[cpt]　[cpt]　[pdc]
tous O　Shinshin Parti à　faire rejoindre　principes　confirmer-RY
de la Chambre des conseillers s de Komei au parti Shinshin, et

具体的な　　合流の　　手順については

gutaitekina　gouryuu no　tejun ni tsu’ite wa

niveau 0　[　　cpv-cpt

niveau 1　[dmf]　　[dmf]　　[thm]

concret　　jonction de　　procédé quant à

quant au procédé concret pour la jonction,

今月　　１９日に　　臨時の　会議を　開いて

kongetsu　ju’u-ku’-nichi ni　rinji no　ka’igi o　hira’ite

niveau 0

niveau 1　[　　adv　　]

niveau 2　[epf]　　[adv]　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

ce mois　　le 19 à　　extraordinaire　réunion　tenir-TE

il a été décidé d’en discuter en tenant une réunion extraordinaire

協議する　　ことを　　決めました。

kyo’ugisuru　koto’ o　　kimema’shita

niveau 0　　]　　[pdc]

niveau 1　[pdc]

concerter　　fait O　　avoir décidé

le 19 de ce mois.

IV. Quatre niveaux d'enchâssement

1. Cinq propositions aux quatre niveaux

1-1. une déterminative 1 + (une déterminative 1 > une déterminative 2 > une adverbiale 3 > une déterminative 4)

(55) 水俣病の 原因に なった 熊本県 水俣湾の

Minamatabyou no genin ni nat'ta Kumamoto'ken Minamata'wan no

niveau 0 [dmf] [epf] [dmf]

niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]

Maladie de Minamata de cause avoir été Kumamoto Préfecture Minamata Baie de

Dans l'affaire de pollution par le mercure de la baie de Minamata

水銀汚染問題で 水銀に 汚染された

suiginosenmo'ndai de suigin ni osensareta

niveau 0 [cad] [dmf

niveau 1 [dmf

niveau 2 [adv

niveau 3 [dmf]

niveau 4 [cpt] [pdc]

affaire de la pollution par le mercure sur mercure par être contaminé

de la préfecture de Kumamoto, qui était la cause de la maladie de Minamata,

魚を 閉じ込める ために ２３年にわたって 水俣湾に

sakana o tojikome'ru tame'ni ni'juu-sa'n-nen niwatatte Minamata'wan ni

niveau 0

niveau 1

niveau 2] [adv] [cpt]

niveau 3 [cpt] [pdc]

poisson O enfermer pour vingt-trois ans durant Minamata Baie à

une opération visant à enlever le filet de cloisonnement installé dans la baie

設置されてきた　　仕切り網を　　撤去する　　作業が
secchisareteki’ta　　shikiri’ami o　　tekkyosuru　sa’gyou ga
niveau 0　　]　[sjt]
niveau 1　　]　[cpt]　　[pdc]
niveau 2　[pdc]
était installé　filet de cloisonnement O　enlever　opération S
il y a vingt-trois ans pour enfermer les poissons contaminés par le mercure

今日から　　始まりました。
kyo’u ka’ra　　hajimarima’shita
niveau 0　[adv]　　[pdc]
aujourd’hui à partir de　avoir commencé
a commencé aujourd’hui.

1-2. un cadre 1 > une explicative 2 + une complétive 2 > une adverbiale 3 > une déterminative 4

(56)　アジアを拠点に　国際通信業務への
A’jia o kyoten ni　kokusaitsuushingyo’umu e’ no
niveau 0 [　cad
niveau 1 [　epf
niveau 2　[cad]　[dmf]
Asie sur la base de　service de communication internationale à
NTT, qui vise à entrer dans le marché international des télécommunications

本格参入を　　めざしている　NTT は
honkakusa’nnyuu o　meza’shiteiru　NTT’ wa
niveau 0
niveau 1　　]　[thm]
niveau 2　[cpt]　　[pdc]
participation sérieuse　viser　NTT TH
en étant basé en Asie, a décidé

スリランカでの　通信事業を　ほぼ　独占している

Surira’anka de’no　tsuushinji’gyou o　ho’bo　dokusenshiteiru

niveau 0

niveau 1 [　cpv-cpt

niveau 2 [　adv

niveau 3 [　epf　]

niveau 4 [dmf] [cpt] [adv] [pdc]

Sri Lanka　à　service de communication O　presque　monopoliser

de se charger de la gestion de Sri Lanka Telecom

スリランカ・テレコムに　資本参加して

Sriranka te’rekomu ni　shihonsa’nkashite

niveau 0

niveau 1

niveau 2　]

niveau 3 [cpt] [pdc]

Sri Lanka Telecom　à　investir-TE

en investissant des capitaux dans cette compagnie, qui monopolise

経営を　担う　ことに　なり

keiei o　nina’u　koto’ni　na’ri

niveau 0　]

niveau 1　] [pdc]

niveau 2 [cpt] [pdc]

gestion　porter　décider-RY

presque à elle toute seule le service de télécommunication au Sri Lanka,

今日　現地で　調印式が　行われました。

kyo’u　ge’nchi de　choui’nshiki ga　okonawarema’shita

niveau 0 [cad] [cad] [sjt] [pdc]

aujourd’hui　sur les lieu　cérémonie de la signature　a eu lieu

et aujourd’hui la cérémonie de signature a eu lieu sur place.

1-3. (un cadre 1 > un cadre 2 > une déterminative 3 > une déterminative 4) + une déterminative 1

(57) 南太平洋の　パプア・ニューギニアで　おとといの　夜

Minamitaihe'iyou no Pa'pua Nyuuginia de ototoi no yo'ru

niveau 0 [cad

niveau 1 [cad

niveau 2 [epf] [cad] [dmf] [cad]

Pacifique Sud de Papouasie-Nouvelle-Guinée en avant hier de soir

En Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le Pacifique Sud, avant-hier soir

ダイビング・ツアーに　行っていた　日本人ら　９人が

daibingu tu'aa ni itteita nihonji'n ra kyu'u-nin ga

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf

niveau 3 [dmf] [exp] [sjt]

niveau 4 [cpt] [pdc]

voyage pour la plongée à participant Japonais y compris neuf personnes S

un canot dans lequel neuf personnes étaient montées, y compris des Japonais

乗った　ボートが　転覆し　６人が　救助されましたが

notta bo'oto ga tenpukushi roku'-nin ga kyu'ujosarema'shita ga

niveau 0]

niveau 1] [sjt] [pdc]

niveau 2] [sjt] [pdc]

niveau 3 [pdc]

avoir monté canot S chavirer-RY six personnes S avoir été sauvé mais

participant à un tour guidé pour faire de la plongée, a chaviré et six personnes

日本人　２人を　含む　３人が

nihon’jin　futa’ri o　fuku’mu　san-ni’n ga

niveau 0 [　　]　[sjt]

niveau 1　[jxt]　[cpt]　[pdc]

Japonais　deux personnes O　comprendre　trois personnes S

ont été sauvées, mais trois personnes, dont deux Japonais,

行方不明に　なっています。

yukuefumei ni net’teimasu

niveau 0　[pdc]

être porté diaparu

sont portées disparues.

2. Six propositions aux quatre niveaux

2-1. (une explicative 1 > une explicative 2) + (une explicative 1 > un cadre 2 > une déterminative 3 > une adverbiale 4)

(58) 大型店の 出店を 規制している

Oogata'ten no shutten o kiseishiteiru

niveau 0 [epf

niveau 1 [epf]

niveau 2 [dmf] [cpt] [pdc]

magasin de grande envergure de ouverture de nouveaux magasins O réglementer

Le Conseil de structure industrielle du ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie,

大店法 大規模小売り店舗法の 見直しを 検討していた

daitenhou daiki'bokouritenpohou no minaoshi o kentoushiteita

niveau 0]

niveau 1 [jxt] [dmf] [cpt] [pdc]

CMG code du magasin de grande envergure de révision O examiner

qui a examiné la révision du code des magasins de grande distribution

通産省の 産業構造審議会などは

Tsuusa'nshou no sangyoukouzoushingi'kai na'do wa

niveau 0 [epf] [thm]

ministère du Commerce extérieur et de l'Induscrie de Conseil de Structure industrielle TH

qui réglemente l'ouverture des nouveaux magasins,

郊外の 大型店の 影響を 受けて

ko'ugai no oogata'ten no eikyou o u'kete

niveau 0 [epf

niveau 1 [cad

niveau 2 [dmf

niveau 3 [adv]

niveau 4 [dmf] [dmf] [cpt] [pdc]

banlieue de grande magasin de influence O subir-TE

a dressé un rapport pour rendre à nouveau attractives les rues commerçantes

空洞化が　　進んでいる　　地域の　　中心市街地の
kuudouka ga　susundeiru　　chi’iki no　chuushinshiga’ichi no
niveau 0　　]
niveau 1　　]　[pdc]
niveau 2　　]　[dmf]　　[dmf]
niveau 3　[sjt]　　[pdc]
désuétude S　progresser　　région de　　centre-ville de
du centre-ville de la région qui étaient passés de mode

商店街を　　活性化するには　　駐車場や　　公園
shoute’ngai o　kasseikasuru’ni wa　　chuushajou ya　kouen
niveau 0　　]
niveau 1　　]　　[cdn]　　[jxt]
niveau 2　[cpt]　　[pdc]
rues commerçantes　réactiver pour　parking et　　parc
à cause des grands magasins en banlieue,

公共施設を　優先的に　建設するべきだとした
koukyoushi’setsu o　yuusentekini　kensetsusurube’kida to shita
niveau 0　　]
niveau 1　[cpt]　　[adv]　　[pdc]
installations publiques　en priorité　falloir construire
en construisant en priorité des parkings, des parcs,

報告を　　まとめました。
houkoku o　matomema’shita
niveau 0　[cpt]　　[pdc]
aujourd’hui　sur les lieu　cérémonie de la signature　a eu lieu
et des installations publiques.

3. Huit propositions aux quatre niveaux

3-1. une déterminative 1 + une déterminative 1 + (un cadre 1 > une déterminative 2 > (une déterminative 3 > une déterminative 4 + une déterminative 3)) + une complétive 1

(59) 東京と 埼玉で 起きている 女性ばかりを ねらった

Toukyou to Sa'itama de o'kiteiru josei ba'kari o neratta

niveau 0 [dmf] [dmf]

niveau 1 [cnd] [cad] [pdc] [cpt] [pdc]

Tokyo et Saitama à se produire femme seulement O viser

Dans l'affaire de la série d'attaques sur des passants visant seulement

連続通り魔事件で 警視庁では

renzokutoori'ma ji'ken de keishi'chou de' wa

niveau 0 [cad] [thm]

affaire de la série d'attaques sur des passants dans Présecture de police TH

des femmes qui se sont produites à Tokyo et à Saitama, la Préfecture de police,

一部の 犯行を 認める 供述を している

ichi'bu no hankou o mitomeru kyoujutsu o shiteiru

niveau 0 [cad

niveau 1 [dmf

niveau 2 [dmf]

niveau 3 [dmf] [cpt] [pdc]

niveau 4 [dmf] [cpt] [pdc]

une partie de crime O avouer déposition O faire

puisqu'il est fort possible qu'en plus du suspect

男のほかに　　一連の　　事件を　まねた

otoko no hokani　ichiren no　ji’ken o　maneta

niveau 0

niveau 1

niveau 2　　[cad]　　[　　dmf　　]

niveau 3　　[dmf]　　[cpt]　　[pdc]

homme d’autre que　une série de　affaires O　imiter

qui a avoué une partie des crimes

別の　　男が　いる　可能性が　　高いとして

betsu no　otoko’ ga　iru　kanousei ga　taka’i to shite

niveau 0　　]

niveau 1　　]　[sjt]　　[pdc]

niveau 2　[dmf]　[sjt]　[pdc]

autre　homme S　être　possibilité S　fort　puisque

il y ait un autre homme qui l’imite,

引き続き　捜査員　５００人の　体制で

hikitsuzuki　sousa’in　gohyaku’nin no　taisei de

niveau 0 [　　cpv-cpt

niveau 1　[cad]　　[epf]　　[dmf]　　[cad]

continuer à enquêteur　cinq cents de organisation en

a décidé de continuer à faire avancer l’enquête

捜査を　　進める　ことに　しています。

so’usa o　susumeru　koto’ ni　shiteima’su.

niveau 0　　]　[pdc]

niveau 1　[cpt]　　[pdc]

aujourd’hui　sur les lieu　cérémonie de la signature　a eu lieu

menée par cinq cent personnes.

V. Cinq niveaux d'enchâssement

1. Huit propositions aux cinq niveaux

1-1. (un cadre 1 > une complétive 2 > une déterminative 3 + une déterminative 3 + une déterminative 3 > une déterminative 4 > une déterminative 5) + une déterminative 1

(60) 東京と 埼玉で 起きている 女性ばかりを ねらった

Toukyou to Sa'itama de o'kiteiru josei ba'kari o neratta

niveau 0 [cad

niveau 1 [cpv

niveau 2 [dmf] [dmf]

niveau 1 [cnd] [cad] [pdc] [cpt] [pdc]

Tokyo et Saitama à se produire femme seulement O viser

Dans l'affaire de la série d'attaques sur des passants visant seulement

連続通り魔事件で

renzokutoori'ma ji'ken de

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [cad]

affaire de la série d'attaques sur des passants dans

des femmes qui se sont produites à Tokyo et à Saitama,

一部の 犯行を 認める 供述を している

ichi'bu no hankou o mitomeru kyoujutsu o shiteiru

niveau 0

niveau 1

niveau 2 [dmf

niveau 3 [dmf]

niveau 4 [dmf] [cpt] [pdc]

niveau 5 [dmf] [cpt] [pdc]

une partie de crime O avouer déposition O faire

puisqu'il est fort possible qu'il y ait une personne attaquant les passants

男のほかにも　別の　通り魔が　いる　可能性が　高いことから

otoko no hokani’ mo betsu no toori’ma ga iru kanousei ga taka’i koto’ kara

niveau 0]

niveau 1]

niveau 2] [sjt] [pdc]

niveau 3 [cad] [dmf] [cpt] [pdc]

homme d’autre que autre attaques sur des passants S être possibilité S être fort

qui n’est pas le suspect qui a avoué une partie des crimes,

今日　東京で　通り魔に　注意を　呼びかける

kyo’u Toukyou de toori’ma ni chu’ui o yobikake’ru

niveau 0 [cad] [cad] [dmf]

niveau 1 [cpt] [cpt] [pdc]

aujourd’hui Tokyo à attaques sur des passants à attention O appeler

aujourd’hui à Tokyo une campagne a été mise en place pour sensibiliser

キャンペーンが　行われました。

kyanpe’en ga okonawarema’shita

niveau 0 [sjt] [pdc]

compagne S avoir été fait

la population sur la présence de l’agresseur.

Annexe 2 : Transcription des échantillons du test perceptif au chapitre 5

Exemple : 台風１３号は 次第に 日本から 遠ざかっていまして
Taifu'u juusa'n gou wa shidaini Niho'n kara toozakat'teima'shite
niveau 0 [cad] {h : 34}
niveau 1 [thm] [adv] [cpt] [pdc]
typhon numéro treize TH de plus en plus Japon de s'éloigner-RY
Le typhon numéro 13 s'éloigne de plus en plus du Japon et,

沖縄本島に 続いて 宮古島 石垣島なども
Okinawa ho'ntou ni tsuzuite Miyakojima Ishigakijima na'do mo
niveau 0 [adv] {23} [jxt] [sjt]
niveau 1 [cpt] [pdc]
île principale d'Okinawa à suivre-TE île de Miyako île de Ishigaki exemple aussi
après l'île principale d'Okinawa, l'île de Miyako et l'île d'Ishigaki

今日 昼過ぎまでに 全て 暴風雨域から 抜けました。
kyo'u hirusu'gi ma'de ni su'bete boufuu'iki ka'ra nukema'shita
niveau 0 [ept] [adv] [adv] [cpt] [pdc]
aujourd'hui avant après midi tous aire cyclonale de avoir quitté
ainsi que d'autres îles sont désormais hors de portée depuis cet après-midi.

1-1, 2-1)　北朝鮮　朝鮮民主主義人民共和国の
Kitachouse'n Chouse'n-minshushugi-jinmin-kyouwa'koku no
niveau 0 [jxt] [epf]
Corée du nord République Démocratique Populaire de Corée de
Kim Jong-il, le secrétaire général de la Corée du nord,

キム・ジョンイル書記は
Kimu Jo'niru shoki' wa
niveau 0 [thm]
Kim Jong-il secrétaire général TH
République Démocratique Populaire de Corée,

このほど　南北統一問題に関する　論文を　発表し
kono'hodo na'nboku-touitsu-mo'ndai ni kansu'ru ronbun o happyoushi
niveau 0 [cad] {h : 61}
niveau 1 [cad] [dmf] [cpt] [pdc]
cette fois question de réunification de nord-sud sur article O présenter-RY
a présenté cette fois un article sur la question de la réunification Nord-Sud et

韓国が　望んでいる　南北直接対話の　実施の　可能性を
ka'nkoku ga nozondeiru na'nboku-chokusetsuta'iwa no jisshi no kanousei o
niveau 0 [adv
niveau 1 [epf] [dmf] [dmf] [cpt]
niveau 2 [sjt] [pdc]
Corée S désirer dialogue directe de nord-sud de exécution de possibilité O
il a exigé qu'en matière d'aide alimentaire le gouvernement coréen

示唆して　食糧支援などで　韓国政府が
shi'sashite shokuryou-shi'en na'do de kankokuse'ifu ga yo'u
niveau 0]{h : 37} [cpv-cpt
niveau 1 [pdc] [cad] [sjt]
suggérer-TE aide alimentaire par exemple en gouvernement coréen S
assouplisse sa politique en suggérant la possibilité de la mise en œuvre

柔軟な　対応を　　とる　よう　迫りました。

juunanna　taiou o　　to’ru　yo’u　semarima’shita.

niveau 0　　]　[pdc]

niveau 1　[dmf]　[cpt]　[pdc]

souple　mesure O　prendre　que　avoir exigé

d’un dialogue Nord-Sud désiré par la Corée du sud.

1-2, 2-2)　水俣病の　原因に　なった　熊本県　水俣湾の
Minamatabyou no genin ni nat'ta Kumamoto'ken Minamata'wan no
niveau 0 [dmf] [epf] [dmf]
niveau 1 [dmf] [cpt] [pdc]
Maladie de Minamata de cause avoir été Kumamoto Préfecture Minamata Baie de
Dans l'affaire de pollution par le mercure de la baie de Minamata

水銀汚染問題で　水銀に　汚染された
suiginosenmo'ndai de suigin ni osensareta
niveau 0 [cad] {h : 44} [dmf
niveau 1 [dmf
niveau 2 [adv
niveau 3 [dmf]
niveau 4 [cpt] [pdc]
affaire de la pollution par le mercure sur mercure par être contaminé
de la préfecture de Kumamoto, qui était la cause de la maladie de Minamata,

魚を　閉じ込める　ために　２３年にわたって　水俣湾に
sakana o tojikome'ru tame'ni ni'juu-sa'n-nen niwatatte Minamata'wan ni
niveau 0
niveau 1
niveau 2] [adv] [cpt]
niveau 3 [cpt] [pdc]
poisson O enfermer pour vingt-trois ans durant Minamata Baie à
une opération visant à enlever le filet de cloisonnement installé dans la baie

設置されてきた　仕切り網を　撤去する　作業が
secchisareteki'ta shikiri'ami o tekkyosuru sa'gyou ga
niveau 0] [sjt] {h : 26}
niveau 1] [cpt] [pdc]
niveau 2 [pdc]
était installé filet de cloisonnement O enlever opération S
il y a vingt-trois ans pour enfermer les poissons contaminés

	今日から	始まりました。
	kyo’u ka’ra	hajimarima’shita
niveau 0	[adv]	[pdc]
	aujourd’hui à partir de	avoir commencé

par le mercure a commencé aujourd’hui.

1-3, 2-3)　小杉文部大臣は　二年後の　平成１１年度に

Ko’sugi monbuda’ijin wa　ninengo no　heisei juu-ichi-ne’ndo ni

niveau 0　[thm]　{h : 32}　[　dmf

niveau 1　[　cpv-cpt

niveau 2　[epf]　[adv]

Kosugi ministre de l’Éducation nationale TH　d’ici deux ans　1999 en

Le ministre de l’Éducation nationale Kosugi a fait part

公立学校への　中高一貫教育の　導入を

kouritsugak’kou e no　chu’ukou-ikkankyo’uiku no　dounyuu o

niveau 0

niveau 1

niveau 2　[dmf]　[dmf]　[cpt]

école communale à　système intégral d’enseignement secondaire　introduction O

de son projet de réforme de l’éducation dans lequel il vise à introduire

目指す　ことなどを　盛り込んだ　教育改革の　プログラムを

meza’su　koto’ nado o　morikonda　kyouikuka’ikaku no　purogu’ramu o

niveau 0　]　[dmf]　[cpt]{h : 22}

niveau 1　]　[pdc]

niveau 2　[pdc]

viser à　fait　exemple O　avoir mis　réforme de l’éducation de　projet O

un système intégral d’enseignement secondaire à l’école communale d’ici 1999,

橋本総理大臣に　報告しました。

Hashimoto sourida’ijin ni　houkokushima’shita

niveau 0　[cpt]　[pdc]

Hashimoto　Premier ministre à　avoir rapporté

dans deux ans, au premier ministre Hashimoto.

1-4, 2-4, 3-6) お盆を前に　今日　奈良　東大寺で

obo’n o ma’e ni　kyo’u　Na’ra　To’udaiji de

niveau 0　[cad] {17}　[cad]　[epf]　[cad] {13}

fête « bon » avant　aujourd’hui　Nara　Temple Todai à

Avant la fête « bon », aujourd’hui, au Temple Todai à Nara,

大仏に　つもった　この１年間の　埃を　払う

Daibutsu ni　tsumotta　kono ichine’nkan no　hokori o　harau

niveau 0 [　epf　] {11}

niveau 1　[　dmf　]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

niveau 2　[cpt]　[pdc]　216 >

grand Bouddha sur　s’être accumulé　cette année de　poussière O　ôter

« Ominugui », que l’on ôte la poussière de cette année qui s’est accumulé

お身拭いが　行われました。

« Ominugui » ga　okonawarema’shita.

niveau 0　[sjt]　[pdc]

< 256 > (3-6)

« Ominugui » S　avoir été fait

sur le grand Bouddha, a été fait.

3-1)　　南アフリカの　　救急病院に

Minamia’furika no　kyuukyuubyo’uin ni

niveau 0 [　　cad

niveau 1　[dmf]　　[cpt]

Afrique du Sud de　service d’aide médicale d’urgence à

Un lion sauvage, qui s’est cassé la patte, a été transporté

足を　骨折した　野生の　ライオンが　運び込まれ

ashi’ o　kossetushita　yasei no　raion ga　hakobikoma’re

niveau 0　]

niveau 1 [　dmf　]　[dmf]　[sjt]　[pdc]

niveau 2 [cpt]　[pdc]

< 324　216 >

patte O　s’est cassé　sauvage　lion　S　être transporté-RY

à un service d’aide médicale d’urgence de l’Afrique du Sud et

５時間に　及ぶ　手術を　受けました。

goji’kan ni　oyobu　shu’jutsu o　ukema’shita

niveau 0 [　dmf　]　[cpt]　[pdc]

niveau 1　[cpt]　[pdc]

cinq heures à　durer　opération O　avoir subi

subi une opération durant cinq heures.

3-2)　　北海道大学付属病院で　　続けられてきた　日本で　初めての

Hokkaidouda'aigaku-fuzokubyo'uin de tsudukerareteki'ta　Niho'n de haji'mete no

niveau 0 [　　dmf　　] [adv]　[dmf]

niveau 1　　[cad]　　[pdc]

CHU de Hokkaido　à　　était continué　Japon à　premier

Toujours au CHU de Hokkaido, à propos de la première thérapie génique

遺伝子治療について　治療に　あたってきた　医師団は

idenshichiryo'u ni tsu'ite　chiryou ni　atatteki'ta　ishi'dan wa

niveau 0　　[cad]　　[　　dmf　　] [thm]

niveau 1　　[cpt]　　[pdc]

thérapie génique sur　thérapie de　se chargait　groupe de médecins TH

effectuée au Japon, le groupe de médecins chargé de la thérapie,

患者の　　男の子に対する　　治療効果が　　十分　得られ

kanja no　otoko'noko ni taisu'ru　　chiryouko'uka ga　　juubu'n　era're

niveau 0 [　　cad

niveau 1　[　　cad　　]

niveau 2　[dmf]　　[dmf]　　[sjt]　　[adv]　[pdc]

malade de　garçon pour　effet de traitement S　suffisamment pouvoir obtenir-RY

constatant les progrès dans la guérison du garçon malade et

遺伝子治療は　　ほぼ　　成功したとして

idenshichi'ryou wa　　ho'bo　　seikousihta'toshite

niveau 0　　]

niveau 1　　[thm]　　[adv]　　[pdc]

thérapie génique　TH　　presque　　avoir réussi

la réussite presque complète de la thérapie génique,

２年にわたる　　治療を　　ひとまず　終える　ことに　なりました。

ni’nen ni wataru　chiryou o　hito’mazu　oeru　koto’ ni　narima’shita.

niveau 0 [　　cpv-cpt　　] [pdc]

niveau 1 [dmf] [cpt] [adv] [pdc]

< 240　　207 >

deux ans durant　thérapie O　pour le moment　terminer　que　avoir décidé

a décidé de terminer pour le moment la thérapie qui a duré deux ans.

3-3, 3-5)　政府の　行政改革会議の　１１人の　委員は

se’ifu no　gyouseikaikakuka’igi no　juu-ichi’-nin no　i’in wa

niveau 0 [epf]　[dmf]　[dmf]　[thm]

< 307 >　< 301 > (3-5)

gouvernement de　Conseil de réforme administrative　onze de　membre TH

Les onze membres du Conseil des réformes administratives du gouvernement,

中央省庁の　再編について、

chuuousho’uchou no　saihen nitsu’ite

niveau 0　[dmf]　[cad]

< 316　234 > (3-3)

ministère et agence centrales de　réorganisation au sujet de

au sujet de la réorganisation des ministères et agences centrales,

２２の　省庁を　半分程度に　再編するという

ni’juu-ni’ no　sho’uchou o　hanbunte’ido ni　saihensuru’ toiu

niveau 0 [　cad

niveau 1 [　epf　]

niveau 2　[dmf]　[cpt]　[adv]　[pdc]

vingt-deux de　ministère et agence O　moitié environs à　réorganiser

sont d’accord dans le principe sur le fait qu’il faille réduire

点では　基本的に　一致していますが

ten de’wa　kihonteki ni　icchishiteima’su ga

niveau 0　]

niveau 1　[thm]　[adv]　[pdc]

point sur TH　dans le principe　être d’accord　mais

approximativement le nombre des vingt-deux ministères et agences de moitié,

再編の　　具体案については　様々な　意見に　分かれています。

saihen no　gutai'an nitsu'ite wa　sama'zamana　i'ken ni　waka'reteima'su

niveau 0　[dmf]　[thm]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

réorganisation de　proposition concrète sur TH　différent　avis　être partagé

mais sur la proposition concrète, leurs avis divergent.

3-4)　神奈川県　真鶴町で　接触事故を　起こした

Kanagawa'ken　Manazuru'machi de　sesshokuji'ko o　oko'shita

niveau 0　[epf]　[cad]　[　cad

niveau 1　[　dmf　]

niveau 2　[cpt]　[pdc]

＜239

Kanagawa Préfecture　Manazuru ville à　accrochage O　avoir eu

Dans la ville de Manazuru dans la Préfecture de Kanagawa,

トラックが　およそ　３０キロにわたって　逃走し

torak'ku ga　oyoso　sanjuk'kiro ni watatte　tousoushi

niveau 0　]

niveau 1　[sjt]　[ept]　[adv]　[pdc]

219＞

camion S　environ　trente kilomètres étendu　fuir-RY

un camion, après un accrochage, a fui sur environ trente kilomètres et

合わせて　４７件の　事故を　起こしました。

awa'sete　yo'njuu-nana'ken no　ji'ko o　okoshima'shita

niveau 0　[epf]　[dmf]　[cpt]　[pdc]

au total　quarante-sept de　accident O　avoir causé

a causé quarante-sept accidents au total.

Table des matières

Abréviations **10**

Conventions de transcription **12**

Carte accent japonais **14**

Introduction **15**

PREMIÈRE PARTIE **21**

1. Structure syntaxique et prosodique en japonais **22**

1.1 Structure syntaxique en japonais **22**

1.1.1 Ordres des mots de la phrase 22

1.1.2 Lexico-Syntaxe 28

1.1.3 Subordination dans la phrase complexe 31

1.2 Structure prosodique du japonais **38**

1.3 Mélodie du groupe de mots **50**

1.3.1 Branchement syntaxique et mélodie 52

1.3.2 Modification restrictive et mélodie 55

1.4 Intonation et pause **59**

1.4.1 Intonations continuative et finale 60

1.4.2 Intonation et pause dans la phrase complexe 62

1.5 Conclusion **64**

2. Structure discursive et fonction de détermination **66**

2.1 Structure discursive **66**

2.1.1 Structure de l'oral et indices suprasegmentaux 67

2.1.2 Indices intonatifs et leur iconicité énonciative 69

2.1.3 Nature des constituants et indices segmentaux 70

2.1.4. Paragraphe type binaire et unité discursive 72

2.2 Fonction de détermination **76**

2.2.1 Indices de la fonction de détermination 77

2.2.2. Fonction de détermination et unité discursive 86

2.3 Compréhension et unité discursive **89**

2.3.1 Compréhension et facilité de compréhension 89
2.3.2 Compréhension et fonction de détermination 90
2.3.3 Compréhension et prosodie 91
2.4 Conclusion 92

3. Corpus 93
3.1 Corpus d'écrit oralisé 93
3.1.1 Propriétés des informations télévisées 93
3.1.2 Évaluation de la lecture des informations 96
3.1.3 Sélection du locuteur par un test perceptif 98
3.1.4 Corpus sélectionné 113
3.2 Corpus d'oral spontané 113
3.3 Conclusion 114

DEUXIÈME PARTIE 116

4. Analyse de l'écrit oralisé (lecture) 117
4.1 Hypothèse pour l'analyse 117
4.2 Analyse structurelle des constituants 118
4.2.1 Sélection des unités discursives 118
4.2.2 Résultat de la sélection des unités discursives 124
4.2.3 Constituants de l'unité discursive 126
4.3 Pauses dans l'unité discursive 131
4.3.1 Méthode d'analyse de la pause 131
4.3.2 Résultats de l'analyse de la pause 135
4.4 Mélodie de l'unité discursive 156
4.4.1 Méthode d'analyse de la mélodie 157
4.4.2 Résultats de l'analyse de la mélodie 169
4.4.3 Autres facteurs que la fonction de détermination 177
4.5 Conclusion 183

5. Test perceptif 186
5.1 Matériel et méthode de test 186
5.2 Données analysées et résultats 190
5.3 Conclusion 197

6. Système prosodique du Japonais et application à la didactique 199

6.1 Système prosodique et information linguistique 199
6.2 Application à la didactique 204
6.3 Conclusion 217

7. Analyse de l'oral spontané 218
7.1 Différences entre l'écrit et l'oral en japonais 218
7.1.1 Constituants discursifs dans l'oral en japonais 219
7.1.2 Différences de marqueurs entre l'écrit et l'oral 229
7.2 Méthode d'analyse 230
7.3 Résultats de l'analyse 230
7.3.1 Résultats sur les formes du prédicat 232
7.3.2 Résultats sur les particules finales 246
7.3.3 Fonction de détermination et Fonction énonciative 251
7.4 Conclusion 252

Conclusion 253

Bibliographie 259

Annexes 275
Annexe 1 : Transcription du corpus d'informations 275
Annexe 2 : Transcription des échantillons du test perceptif au chapitre 5 355

Syntaxe et Prosodie en Japonais : Lecture d'Informations télévisées / Dialogue spontané

Résumé

Cette recherche a deux objectifs, la systématisation de la prosodie fondamentale du japonais langue commune et l'application de ce système prosodique à une méthode didactique. Pour atteindre ces objectifs, nous cernons d'abord un cadre théorique adaptable au japonais en nous fondant sur la théorie de la « Grammaire de l'intonation » de Morel et Danon-Boileau (1998). Ensuite, nous analysons deux types de corpus, les premières phrases d'informations télévisées, dont le style est proche de celui de l'écrit, et des extraits de dialogue spontané. Les résultats de l'analyse du corpus d'écrit oralisé corroborent une hypothèse selon laquelle l'unité discursive, qui est dans l'ordre fondamental des constituants tel que défini par la fonction de détermination correspondant à un marqueur syntaxique/discursif spécifique, doit être réalisée par la prosodie fondamentale conformément à la fonction de détermination. Les indices suprasegmentaux de cette prosodie sont la position et la durée de la pause et la mélodie des séquences du modifiant et du modifié. En application de ce système prosodique, nous proposons une méthode d'enseignement d'accès facile pour l'enseignant et l'apprenant sur les plans théorique et didactique, grâce au critère binaire de la fonction de détermination d'une part, et d'un indice « écrit », le marqueur syntaxique/discursif, d'autre part. L'analyse du corpus d'oral montre que dans l'oral la fonction de détermination n'est pas représentée par le marqueur spécifique ni par la pause, qui sont remplacés par un indice intonatif à la fin du constituant, tandis que la fonction énonciative est réalisée par l'intonation des particules finales.

Mots clés : information linguistique, ordre des constituants, fonction de détermination, fonction énonciative, marqueur syntaxique/discursif, prosodie

Syntax and Prosody of Japanese: Reading of News on television / Spontaneous Dialogue

Abstract

This research has two objectives: a systematization of the fundamental prosody of Japanese as a common language, and an application of this prosodic system to teaching method. To attain these objectives, we first fix a theoretical framework adaptable to Japanese based on the theory "Grammaire de l'intonation" (Intonation Grammar) of Morel and Danon-Boileau (1998). We then analyze two types of corpus, readings of lead sentences of TV news, whose style are close to the written style, and extracts from spontaneous dialogues. The results of analysis of the corpus in uttered-written style corroborate the hypothesis that the discursive unit, which is in the fundamental constituent order defined by the function of determination corresponding to a specific syntactic/discursive marker, must be realized by the fundamental prosody conforming to the function of determination. The supra-segmental indicia of this prosody are the position and the length of pauses and the pitch pattern of sequences of modifier and modified. With application of this prosodic system, we propose a teaching method easily accessible both to the teacher and the learner in theoretical and didactical aspects through the binary criterion of the function of determination and a "written" indicium, the specific syntactic/discursive marker. The analysis of the corpus in spoken style shows that in this style, the function of determination is represented neither by the marker nor by the pause, which are replaced by the intonated indicium at the end of constituent, whereas the enunciative function is realized by intonation of the final particles.

Keywords: linguistic information, constituent order, function of determination, enunciative function, syntactic/discursive marker, prosody

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3
École doctorale 268 – Langage et langues : description, théorisation, transmission
EA 1483 – Recherche sur le Français Contemporain (RFC)
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (Centre Bièvre) 1, rue Censier, 75005 Paris